UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

LE

MOLIÉRISTE

—

DIXIÈME ANNÉE

La Rochelle, Imprimerie Nouvelle Noel Texier.

DIXIÈME ANNÉE

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE MM :

H. de Bornier, E. Campardon, Th. Cart, H. Chardon,
J. Claretie, F. Coppée, E. Cottinet, G. Depping, P. d'Estrée,
V. Fournel, Ch. Gueullette, J. Guillemot,
A. Houssaye, H. de Lapommeraye, G. Larroumet, J. Loiseleur,
P. Mesnard, L. Moland, A. de Montaiglon, Eug. Noel,
Ch. Nuitter, A. Pauly, E. Picot, L. de la Pijardière,
C. Port, Ed. Thierry, E. Thoinan, etc.

PAR

Georges MONVAL

ARCHIVISTE-BIBLIOTHÉCAIRE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE

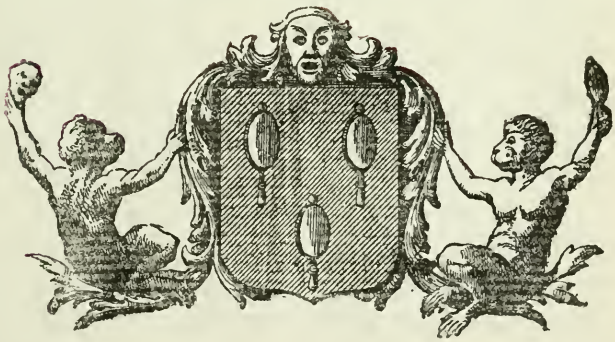

PARIS

TRESSE & STOCK, LIBRAIRES-ÉDITEURS

10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS

1889

30360

LE MISANTROPE

MADEMOISELLE DU PARC ET ARSINOË

Dans le *Misantrope*, comme généralement dans les grandes comédies de Molière, il y a trois rôles de femmes considérables, tout autant que l'auteur, chef de ses camarades, avait de comédiennes importantes dans sa troupe. Ces trois comédiennes de première ligne, à l'origine du *Misantrope*, étaient M^lle^ de Brie, M^lle^ Du Parc et M^lle^ Molière, suivant l'ordre des âges — sous d'autres noms, et suivant l'importance des rôles : M^lle^ Molière, Célimène ; M^lle^ Du Parc, Arsinoë ; M^lle^ de Brie, Éliante : les trois astres, style du temps, qui gravitent autour d'Alceste.

M^lle^ Molière jouait donc la coquette et la médisante. Rappelons-nous que, sur la liste des personnages de l'*Impromptu de Versailles*, Molière l'avait déjà blasonnée : « satirique spirituelle » ; c'est à ce titre qu'il lui avait donné la scène des portraits, toute faite pour son talent et à l'image de son caractère.

Avec la douceur d'Agnès, avec sa franchise, quelques années aussi en plus et l'usage du monde à travers lequel elle passe sans s'y mêler, il avait composé son Éliante ; et savez-vous que voici pour nous faire rêver ? Si nous relisons le blason de Mlle de Brie, encore sur la liste des acteurs de l'*Impromptu*, Mlle de Brie y est qualifiée « sage coquette ». Sage coquette !

La belle Mlle Du Parc était Arsinoë ; à quel titre ? c'est toujours la même liste qui nous le dit : « Mlle Du Parc, marquise façonnière. » Molière entendait que chacun de ses acteurs rendît son personnage au naturel, ce qui n'implique pas qu'il lui demandât de s'y reconnaître.

A l'ouverture de la pièce, lorsqu'Alceste a jeté son premier feu contre Philinte, et que, sa bile une fois exhalée, il redevient assez calme pour que Philinte le morigène sévèrement à son tour, le sage aimable remontre à l'homme sans faiblesse qu'il commet une étrange inconséquence, haïssant le monde, comme il fait profession de le haïr, et voulant épouser la mondaine la moins digne de son choix :

> Et ce qui me surprend encore davantage,
> C'est cet étrange choix où votre cœur s'engage.
> La sincère Éliante a du penchant pour vous,
> La prude Arsinoë vous voit d'un œil fort doux ;
> Cependant à leurs vœux votre âme se refuse,
> Tandis qu'en ses liens Célimène l'amuse,
> De qui l'humeur coquette et l'esprit médisant
> Semblent si fort donner dans les mœurs d'à présent.

Voilà qui est bien clair : Philinte ne comprend pas d'abord qu'avec son caractère difficile et excessif, Alceste puisse songer à prendre femme ; mais enfin si Alceste

devait finir par en faire la faute, Philinte comprend encore moins que son bizarre ami ne préfère pas, pour lui donner son nom et sa main, soit Éliante, soit Arsinoë, à la frivole Célimène.

Notons bien que Philinte tient Éliante en très haute estime, qu'il l'aime, pour tout dire ; et lorsque ce galant homme met Arsinoë sur la même ligne qu'Éliante, s'il l'appelle la prude Arsinoë, que devons-nous penser du sens qu'il attache au mot prude ? L'entend-il comme d'une fausse prude et d'une fausse dévote ? Ne l'entend-il pas plutôt comme d'une prude femme, ce qui équivalait à une femme d'honneur ?

Que s'est-il donc passé entre le premier acte et le troisième pour que tout ait changé de blanc à noir, à moins qu'il ne se soit rien passé de plus que l'accident toujours possible arrivé au potier d'Horace et à son amphore. C'était une amphore en effet, vous le savez bien, que l'artisan commençait à établir ; la roue tourne : *Cur urceus exit ?* Dans le premier dessein de Molière, Arsinoë pouvait être une femme d'honneur ; à l'exécution elle sera devenue une coquette sur le retour, confite en fausse dévotion, une femme d'intrigue, et le reste.

Mais non, je ne crois pas tout à fait à la surprise du potier. Il y a une lettre de Chapelle à Molière — pourquoi n'y en a-t-il que deux, et pourquoi ne sont-elles pas datées ? — il y en a une enfin qui ne jette pas peu de lumière sur le dédale obscur et les foyers intérieurs du théâtre de Molière.

C'est la lettre par laquelle Chapelle fait passer des mains de son ami aux jolies mains de M^lle^ Menou — qui encore,

Mlle Menou ? — comme un madrigal allégorique, emblème de leur amour; après quoi, continuant moitié vers, moitié prose, sa spirituelle épître, Chapelle ajoute :

« Je les ai faits (les vers) pour répondre à cet endroit de votre lettre où vous particularisez le déplaisir que vous donnent les partialités de vos trois grandes actrices, pour la distribution de vos rôles. Il faut être à Paris pour en résoudre ensemble, et, tâchant de faire réussir l'application de vos rôles à leur caractère, remédier à ce démêlé qui vous donne tant de peine. En vérité, grand homme, vous avez besoin de toute votre tête en conduisant les leurs, et je vous compare à Jupiter pendant la guerre de Troie. »

Figurez-vous maintenant Molière, à quelque moment qu'il ait commencé à s'occuper du *Misantrope*, figurez-vous Molière devant ses trois femmes et devant ses trois rôles: il a choisi les femmes *in petto*, telles qu'elles devaient être pour que tout en elles répondît au caractère de leurs personnages, un peu aussi au penchant de son cœur.

Célimène était le rôle qu'il destinait à sa jeune femme; ne lui avait-il pas déjà donné celui de la Princesse d'Élide, sans qu'on ait pu surprendre ailleurs aucune trace de son début? Ne l'avait-il pas fait jouer aux fêtes de Versailles, devant le Roi et les deux reines, avant que son nom eût été inscrit sur le registre du partage des recettes, avant qu'elle fût entrée en quelque sorte dans la Compagnie ?

Le rôle de Célimène une fois distribué, que restait-il pour les deux autres comédiennes que nous appellerions aujourd'hui des sociétaires ? Le rôle d'Éliante et celui d'Arsinoë. Le premier plus agréable, mais plus léger à la main; le second plus important, mais dur et odieux, ou tout au moins antipathique.

Au premier, celui d'une amie dont la tendresse fidèle ne perdit jamais de l'amour que la jalousie, Molière promettait d'ajouter un couplet délicat, celui des illusions volontaires des amants, tiré de sa traduction de Lucrèce; mais le rôle d'Arsinoë, quels agréments offrir avec lui que le personnage n'effraie? Il courait le risque d'être refusé d'un brusque mouvement de dépit. Je ne sais si je me trompe, mais la prudence commandait toujours d'éviter le premier choc et de ne parler d'Arsinoë à la Du Parc que comme d'un rôle encore à faire de concert avec elle, et, comme il est usité de dire aujourd'hui, sur mesure.

C'est la tradition commune que Molière, lisant ses pièces aux acteurs, admettait toute la famille des comédiens et toutes les petites familles du théâtre à la lecture. Je me demande si ce n'était pas pour mettre de son côté une sorte de public naïf, et se servir de l'impression générale à avoir raison de la résistance des amours-propres, des jalousies, des préférences, des « partialités », suivant l'expression de Chapelle.

Quant à moi, je suis bien tenté de croire, d'après une autre tradition, que Molière se gardait le plus possible de toute lecture préalable qui eût livré la distribution des rôles à la discussion et à la compétition des intéressés.

On sait au surplus qu'il n'attendait pas que sa pièce fût terminée pour la mettre à l'étude. Une scène écrite et recopiée, il envoyait les copies aux acteurs qui répétaient en même temps que produisait le poète, et qui n'avaient qu'à la fin du travail le manuscrit complet de la comédie.

Avec une pièce comme le *Misantrope*, et pour un rôle comme celui d'Arsinoë, le procédé était particulièrement

heureux. Arsinoë n'entre pas en scène avant le commencement du troisième acte. Jusque-là, il est assez naturel que l'actrice chargée du rôle se soit médiocrement intéressée à l'action dont elle est absente. Si M^lle^ Du Parc, puisqu'il s'agit d'elle, a passé quelque jour auprès de la répétition pendant le premier acte, elle peut y avoir entendu tout ce qu'elle tenait à savoir, c'est-à-dire que Philinte fait l'éloge de son personnage, qu'il estime heureux Alceste d'être l'objet des doux regards qu'elle lui envoie, et que, aussi bien qu'Éliante, la belle prude est mise au-dessus de la jolie traîtresse.

Cependant les études ont marché plus ou moins vite ; il y a eu des retards et des intermittences, c'est probable ; mais après la lente et intermittente gestation, l'heure laborieuse approche, la pensée en travail aspire à sa délivrance, tout y pousse à la fois, et tout le théâtre ici s'associe à ce dernier effort. Il n'y a pas à s'en dédire. Il faut que tout finisse, que rien n'arrête plus, que le rôle d'Arsinoë passe comme le reste, et le rôle d'Arsinoë a passé.

On n'en avait pas toujours été aussi sûr que cela. Et d'abord qu'est-ce qui garantissait qu'à l'époque de la représentation future, les deux Du Parc feraient encore partie de la troupe de Molière ? Gros-René et sa femme ne comptaient pas, parmi les anciens camarades du maître, pour être les plus attachés à sa fortune. En arrivant à Paris, ils ne l'avaient pas suivi avec les autres au Petit-Bourbon. Ils s'étaient engagés dans la troupe du Marais, où ils avaient passé l'année théâtrale 1658-1659. A Pâques 1659, la mort du second Joseph Béjard et celle de Jodelet leur avaient rouvert les rangs de la Compagnie, où

Mlle Du Parc remplit, de manière à se faire remarquer, les premiers rôles de la tragédie ainsi que de la danse, inventant même, à son usage et de lointaine invention, le maillot moderne des danseuses, tandis que lui, Du Parc, plantait ou replantait fièrement sur son oreille le beau galant de neige que donne Marinette à son gros réjoui d'amoureux, et achevait de rendre populaire le nom de Gros-René, sa conquête, le titre inamissible de sa noblesse comique.

Il s'est trouvé une femme qui eut l'honneur — non! mais la gloire, si l'on veut — de voir à ses pieds les trois princes aïeux de la scène française. Ce fut Mlle Du Parc, de ses prénoms Thérèse-Marquise.

Elle fut, croit-on, la Marquise de Corneille. Le grand Corneille l'adora. Elle dédaigna ses cheveux blancs et lui apprit à souffrir ce que souffre l'amour honteux de lui-même.

Racine l'adora, ils s'adorèrent tous deux d'une passion qui devait la tuer à l'âge de 35 ans et la tua, non sans quelque soupçon de crime.

De la complexion dont il était, Molière dut prendre feu dès l'abord pour sa belle camarade ; mais ses hommages n'avaient pas été mieux accueillis que ceux de l'auteur du *Cid*. Il l'en avait inutilement poursuivie. S'il y a de mystérieuses sympathies entre les âmes, comme disait Corneille, il est également des antipathies secrètes, et peut-être en existait-il du côté de la comédienne à l'endroit du comédien-directeur. Admettons encore que la fière beauté, par le seul orgueil de ses charmes, se fût piquée de tenir rigueur au chef de la Compagnie et s'y fût obstinée par caprice. Que

d'autres raisons encore ! Et cette continuelle lutte d'émulation en face du public, et cette jalousie dans l'exercice du même art, et toutes les jalousies à la fois ! Et l'entrée au théâtre de cette petite Armande élevée aux champs comme l'Agnès d'Arnolphe, dont Molière aurait pu être le père et se trouva tout d'un coup le mari. Ce n'était pas le mariage de Molière avec Armande qui pouvait réconcilier franchement les deux ennemis, ennemis sous forme de camarades, comme on l'est dans le perpétuel artifice du théâtre, et les choses suivaient leur cours ordinaire, lorsque Du Parc vint à décéder, le 4 novembre 1664. Sa mort changeait la situation de la veuve éplorée. Qu'allait-elle faire de son veuvage ? Dans les termes où elle était avec Molière, rien ne la rattachait plus guère à la troupe de Monsieur, où elle n'avait plus personne pour défendre ses intérêts ; mais d'un autre côté, elle venait de quitter La Roque, et comment s'étaient-ils séparés ? il faudrait le savoir. Elle-même aussi, au lendemain de la mort de son mari, savait-elle ce qu'elle voulait et ce qu'elle ne voulait pas ? N'avait-elle pas besoin surtout de ne rien vouloir, de ne rien entreprendre ? En même temps, comme il est naturel, ses camarades l'entouraient d'une affection plus tendre et plus sincère, étant plus attendrie. Molière aussi ne pouvait la voir pleurante en longs habits de deuil, sans oublier et sans se souvenir. M^lle^ Du Parc ne se défendit pas longtemps contre l'ami de Gros-René, contre leurs communs camarades et contre elle-même ; elle signa un nouvel engagement pour la rentrée du 14 avril 1665.

Molière conservait donc son Arsinoë avec la même hésitation — c'est toujours moi qui le suppose — sur le parti

plus ou moins accentué qu'il pourrait prendre pour la conduite du rôle.

La mort a l'air de tout arrêter, de tout changer dans la vie. Mais ce qu'elle arrête ne se trouve suspendu qu'un moment, et ce qu'elle se flatte d'avoir changé reparaît semblable à soi-même. Molière et Mlle du Parc reprirent bientôt, vis-à-vis l'un de l'autre, leur attitude défiante et le sous-entendu des mauvais ressouvenirs. Quelle fut la part de Mlle du Parc dans l'activité du théâtre du Palais-Royal ? Qu'y-fit elle au retour ? Assez peu de chose apparemment, eût-elle joué le rôle de Lindamire de la *Coquette ou le Favory* qui fut représentée le 14 avril à Paris et le 12 juin à la cour, dans le jardin de Versailles, un mois juste avant que Monsieur donnât ses comédiens du Palais-Royal à son frère.

Joua-t-elle le rôle d'Elmire dans la représentation du *Tartuffe* qui eut lieu le 6 novembre au Raincy ? Il n'y aurait pas d'impossibilité, si Molière se montrait un peu résistant à ces représentations données pour une petite cour d'esprits forts et dont le Roi pouvait lui savoir mauvais gré ; mais quelle apparence aussi, puisque ce fut Armande qui créa le personnage de la femme d'Orgon dans la création de 1667 ? Ce qui est certain, c'est que Mlle du Parc fut chargée du rôle d'Axiane dans l'*Alexandre et Porus* du Palais-Royal ; mais, hélas ! Racine, qu'on peut tenir suspect de mauvaise foi, antipathique, comme il l'était, à la récitation sans emphase du Palais-Royal, feignit d'être trop mécontent des comédiens de Molière pour leur laisser plus longtemps massacrer sa tragédie, et, sans en prévenir son premier protecteur, — c'est La Grange qui le dit, — il la

fit immédiatement jouer en double sur la scène de l'hôtel de Bourgogne, comme si le théâtre du Palais-Royal n'existait pas pour lui.

Heureuse Mlle du Parc, si, lorsque le jeune poète quittait le Palais-Royal avec ce dédain éclatant, moins injuste envers son Axiane, il ne lui avait laissé son cœur en s'éloignant et emporté celui de la belle veuve !

Six mois environ après l'incartade de Racine, six mois sur lesquels il convient de retrancher, entre le 20 janvier et le 27 février, les trente-huit jours d'interruption donnés au deuil de la reine-mère, Molière prenait personnellement, comme auteur ainsi que comme acteur, une belle revanche dans son *Misantrope*; Mlle Molière aussi en prenait une brillante dans son rôle de Célimène. Mlle de Brie se faisait, dans le personnage d'Éliante, un succès gracieux comme elle. Mlle du Parc, en actrice qui touche à la fin de son engagement, décidée à ne pas le renouveler et à ne plus contester sur rien, acceptait résolument l'odieux manège d'Arsinoë, devenue plus que jamais la fausse prude.

A vrai dire, le plan tout entier de la pièce ne comporte guère que l'action prît un autre tour, et Molière avait toujours à venger sur la fausse dévotion l'ajournement illimité de son *Tartuffe*; quoi qu'il en soit, il est encore permis de penser que l'auteur du *Misantrope* pouvait épargner quelque peu la comédienne dans le long déboire de son rôle, si elle n'eût déjà été acquise par avance ou s'il ne l'eût déjà tenue pour acquise, comme elle le fut en 1667, à l'hôtel de Bourgogne.

Mlle du Parc, quoiqu'elle fût marraine de l'enfant de Molière, ne pouvait pas rester dans un théâtre où Armande,

adorée de son mari, pouvait prendre des airs de directrice, et Racine, quoi qu'on ait dit, n'eut pas la peine de l'enlever à Molière. Qu'il lui eût servi d'intermédiaire auprès de Floridor pour la faire passer aux grands comédiens avec le rôle d'Andromaque, c'est bien vraisemblable; mais du jour où Armande prit les premiers rôles de comédie au théâtre du Palais-Royal, M^lle^ du Parc devait en sortir d'un moment à l'autre. Jouer Arsinoë auprès de Célimène, M^me^ Tartuffe auprès de la charmeuse et de l'adorée, ne pouvait que hâter son départ.

Arsinoë n'en resta pas moins annoncée comme elle l'était au premier acte par Philinte. Pourquoi non en effet ? Pourquoi ne pas s'en tenir à la chose dite ? Parce que Philinte, le raisonneur officiel de la comédie, n'a pas le droit de confondre l'apparence avec la réalité, d'

> Estimer le fantôme autant que la personne
> Et la fausse monnaie à l'égal de la bonne.

Mais où serait le danger de l'hypocrisie si les meilleurs esprits, les plus sains et les plus sensés ne risquaient pas d'être dupés par sa grimace ? Va pour Arsinoë, réputée prude femme, et que l'acteur qui joue Acaste ne l'oublie pas lorsqu'il réplique à Célimène :

> Pour prude consommée en tous lieux elle passe,
> Et l'ardeur de son zèle...

afin de ne pas se laisser aller à appuyer dans le mauvais sens, lorsqu'au contraire il y oppose l'opinion, aussitôt générale, à laquelle Célimène se hâte de contredire :

> Oui, oui, franche grimace !...

Et ne voyez-vous pas Molière, à la suite de la repré-

sentation, souffler à l'oreille de Robinet, avisé comme le plus docile des gazetiers officiels, ce qu'il veut faire redire à ses interprètes pour ne pas susciter de nouveaux orages?

> Au reste, chacun des acteurs
> Charme et saisit les spectateurs,
> Et l'on y peut voir les trois Grâces
> Menant les Amours sur leurs traces
> Sous le visage et les attraits
> De trois objets jeunes et frais :
> Molière, Du Parc et De Brie.
> Allez voir si c'est menterie.

Ce n'est plus sous cet aspect d'une égale fraîcheur de jeunesse que nous nous figurons le groupe des trois femmes entre lesquelles il ne tient qu'à Alceste de fixer son choix; mais, depuis les premiers jours du *Misantrope*, le temps, toujours en travail, a plus franchement tiré la logique des choses et plus nettement réglé l'ordre des âges. Célimène a gardé le sien, aussi bien a-t-elle son état civil qui lui fait raison de tout. Elle gardera toujours ses vingt ans qui commenceront d'ailleurs plus tôt ou plus tard, tantôt à vingt-deux ans, tantôt à vingt-cinq ou à trente ans, et qui n'ont pas toujours fini à près de soixante.

Éliante n'a pas d'acte de naissance, non plus que M^lle^ de Brie qui s'en passait si bien, à la condition de ne porter dans Agnès que seize de ses soixante-cinq sur son visage ; l'essentiel c'est qu'elle ne porte pas ombrage à Célimène et qu'elle soit son aînée juste assez tout au moins pour servir de chaperon à la belle cousine.

Quant à Arsinoë, c'est en vain qu'elle atteste Molière et le

> Si peu de plus que vous on en pourrait avoir;

c'est-à-dire ce si peu de différence qu'il pouvait y avoir entre les âges réels des deux comédiennes, est devenu l'écart bien plus élargi qui sépare les printemps de la jeune coquette et les automnes de la matrone plus ou moins respectable. Plus d'une fois, suivant la nécessité du moment, les théâtres de répertoire, pour rajeunir le spectacle du *Misantrope*, ont essayé de revendiquer pour Arsinoë son droit de première jeunesse; mais le public n'a pas soutenu le théâtre dans cette prétention pour la fausse prude abandonnée par les galants, et les jeunes Arsinoës en ont toujours bientôt désavoué le théâtre.

EDOUARD THIERRY.

(*La fin au prochain numéro*).

LA MORT DE ROSIMOND

Il est, à la Bibliothèque de l'Arsenal, une immense collection, formée de 321 manuscrits in-folio, qui prend, à distance, l'aspect mystérieux et sacré d'une forêt vierge. De temps à autre, le plumeau vigilant d'un garçon de bureau en soulève des nuages de poussière ; mais personne n'ose y porter la main : de mémoire de bibliothécaire, jamais lecteur n'a encore exploré les profondeurs du *Dictionnaire de Bibliographie générale* de l'abbé Nicolas Drouyn.

Tel est le nom de cet énorme recueil, le plus vaste monument que l'érudition ait jamais élevé à la bibliographie. L'auteur en fut découvert, en 1849, par un bibliothécaire de l'Arsenal, M. d'Andecy. Vingt ans après, le collègue de M. d'Andecy, M. Paul Lacroix, reprenait ce travail, dépouillait de son mieux cette volumineuse collection et consignait dans le *Cabinet historique* le résultat de ses recherches.

Il est toutefois bon nombre de faits et de notes qui ont échappé aux investigations de M. Paul Lacroix, entr'autres un document qui aurait dû fixer l'attention d'un moliériste aussi convaincu.

Il s'agit en effet, non pas de Molière lui-même, mais du comédien qui fut appelé à lui succéder comme acteur : je veux parler de Rosimond. Les manuscrits de M. de Tralage en font un ivrogne fieffé, mort des suites de son intempérance. MM. V. Fournel et Campardon se sont élevés, mais par voie d'hypothèse, contre une imputation aussi malveillante. Or, la note qu'on va lire semble leur donner raison : elle attribue à une toute autre cause la mort de Rosimond, et elle mérite créance au même titre que les papiers de M. de Tralage : Drouyn était, lui aussi, un contemporain de Molière et de son successeur.

« Rosimond, *Gallus* (Français).

» *Comédien de l'Hotel de Guénégaud, bon farceur, mourut le* » *30 octobre 1686, venant de représenter le* Malade imagi- » naire *de Molière* (1). *On dit qu'il en étoit mort comme cela* » *un autre entre Molière et Rosimond.*

» *Voicy ce que j'en ay apris depuis. Ayant représenté le* » Malade imaginaire, *le mardi 29 octobre, il mourut le 30 du-* » *dit mois, à 7 heures du soir, sans confession. Presque aussitost,* » *sa veuve* (2) *alla trouver M. Denyau, docteur en médecine de la* » *Faculté de Paris, son médecin, pour avoir attestation comme* » *sondit mary étoit homme de bonnes mœurs, mort catholique,* » *etc., pour le faire enterrer en terre sainte. Il luy en donna* » *une latine, où il marqua qu'il l'avoit averty plusieurs fois*

(1) Il est mort le 30 octobre à Paris, d'autres disent le 31.

(2) Le texte porte ce renvoi en marge : « D'autres m'ont dit qu'il » mourut le 31 et qu'il n'avoit point de femme. Ainsy il faut que » ç'ait été les comédiens... »

» *de se confesser, le mal qu'il avoit pour avoir arresté ses hé-*
» *morroïdes étant augmenté.*

» *Ladite femme ayant porté cette attestation à M. l'Arche-*
» *vesque, en fut bien étonnée et assura que le médecin n'avoit*
» *point averty, et que le malade s'étant trouvé plus mal on*
» *avoit esté chez ledit médecin, mais qu'on ne l'avoit point trouvé*
» *et que sur ces entrefaites, ledit Rosimond étoit mort.*

» *L'archevesque ordonna par grâce, qu'à 9 heures du soir,*
» *on l'enterreroit au cimetière Saint-Sulpice, sa parroisse, un*
» *seul prêtre sans surplis et sans cérémonie aucune accompa-*
» *gnant. Ses parents et amis en veulent pour cela beaucoup à*
» *Denyau qu'ils disent s'être voulu venger, à cause qu'il jouoit*
» *souvent les médecins, etc., etc.* Hæc didici a Domino de
» Lacaille majore. (*Je tiens ces détails de M. de Lacaille*
» *l'aîné*). »

Drouyn confirme la date exacte de la mort de Rosimond par ces deux extraits de la *Gazette de Hollande :*

« Le comédien Rosimond, qui avoit succédé à Molière au personnage
» du *Malade imaginaire*, a subi à peu près le mesme sort; car, mer-
» credy dernier, ayant représenté ce malade imaginaire, il se trouva
» mal peu d'heures aprez et mourut le lendemain. Ceux qui abusent
» des forces et de la santé que Dieu leur a données et qui, sur la
» moindre petite indisposition, recourent aux médecins et veulent pas-
» ser pour malades, ont icy un bel exemple. »

(*Gazette de Hollande du mardi 12 novembre 1686, article de Paris du novembre*).

« Une gazette de Hollande postérieure (du nov. 1686) marque
» qu'on ne l'auroit pas enterré en terre sainte, s'il n'avoit pas fait des
» legs pieux comme il en a fait. »

Ces diverses notes appellent quelques commentaires.

D'après les registres de la Comédie, ce fut le mercredi 30 octobre, et non le mardi 29, qu'eut lieu la représentation du *Malade imaginaire*. Rosimond dut mourir le jeudi 31. Il avait été expressément choisi pour remplacer Molière dans le rôle d'Argan : il fut donc chef d'emploi de 1673 à 1686. Mais alors quel est le comédien qui, pendant cet intervalle, tint le personnage d'Argan et qui fut frappé mortellement, comme l'avait été Molière et comme le fut plus tard Rosimond? C'était assurément une doublure. En tout cas, si l'affirmation de Drouyn est exacte, le *Malade imaginaire* pourrait être taxé, à ses débuts, de *mauvais œil*, du moins pour son principal interprète.

Poursuivons maintenant la comparaison entre Molière et Rosimond après leur mort. La veuve de celui-ci doit, comme le fit jadis la Béjart, aller solliciter de la bienveillance de l'archevêque un coin de terre sainte pour son mari. Mais ici se place un incident peu honorable pour la mémoire de Denyau, le médecin de Rosimond. Au XVII^e^ et même au XVIII^e^ siècle, une ordonnance royale obligeait, sous peine d'amende et de prison, les docteurs en médecine à faire venir d'office un confesseur auprès de leurs malades en danger de mort. Denyau ne s'était probablement pas conformé à cette prescription : aussi, pour mettre sa responsabilité à couvert et peut-être encore pour esquiver les récriminations de la veuve de Rosimond, écrivit-il *en latin* le certificat que cette femme alla porter à l'archevêché et qui la surprit si péniblement.

Cet acte de duplicité nous permet de constater un dernier point de ressemblance entre les deux auteurs-comédiens. L'un et l'autre « jouaient les Médecins » qui, en

revanche, les exécraient cordialement, à ce point qu'un des contemporains de Molière n'a pas craint de dire que notre grand comique avait été empoisonné par un suppôt de la Faculté.

Pour en finir avec Rosimond, il nous reste à parler de son livre : *Vies des Saints pour tous les jours de l'année*, livre qu'on ne s'attend guère à trouver dans le bagage d'un comédien. Sans cette curiosité bibliographique, qu'il a consignée *manu propria* dans son *Dictionnaire*, l'abbé Drouyn n'eût jamais écrit la note que nous venons de relever. Il assure en outre, contrairement à l'opinion reçue, que si ce pieux ouvrage doit être porté à l'actif de Rosimond, le nom de Jean-Baptiste Du Mesnil, l'auteur du livre, ne saurait être considéré que comme le pseudonyme du comédien (1).

« C'est Rosimond, dit-il, qui a pris ce nom. Daniel » Damicourt, amy de Rosimond et bibliothécaire de l'avo- » cat général d'Aguesseau, me l'a appris. »

PAUL D'ESTRÉE.

(1) M. Georges Monval a établi ici même que J.-B. Du Mesnil a réellement existé, qu'il habitait la rue de Hurepoix, et que c'est à lui que fut accordé le privilège du 28 janvier 1677. (*Molièriste*, tome VII, p. 341-345). Il est possible que ce recueil soit l'œuvre de Rosimond, mais il ne put se passer d'un collaborateur, ou tout au moins d'un prête-nom, ne fût-ce que pour obtenir les « approbations des Docteurs ».

N. D. L. R.

MOLIÈRE ILLUSTRÉ

XIII

L'AMOUR MÉDECIN

Pierre Trabouillet publiait pour la première fois, en 1666, l'*Amour médecin,* avec une figure attribuée à Fr. Chauveau. Molière est représenté dans le rôle de Sganarelle, portant le costume décrit dans l'inventaire : « Un pourpoint de petit satin, le manteau et chausses de velours à fond d'or, garni de ganse et boutons. » Ajoutons un grand chapeau à bords relevés, un rabat de dentelle, des souliers attachés par de larges nœuds de rubans. Il est au milieu des quatre médecins, et se dispose à les payer... « afin que ce soit une affaire faite ».

Les figures de 1666 et de 1682 sont à peu près semblables. Les médecins ont le costume de Sganarelle, mais ils ne portent ni dentelle ni passementeries. L'édition de 1710 donne la contre-partie de la gravure de 1682, mais très altérée.

M. Livet a signalé et décrit les deux estampes, complétement différentes, des éditions de 1713 et 1718. « La plus curieuse — selon lui — est celle de l'édition de Hollande (1713). Dans une chambre, tendue d'étoffes à

riches dessins, on voit un lit à colonnes... Lucinde est au lit... A la tête, est un médecin; il est debout; il porte une longue soutane, non boutonnée, qu'il ferme de la main droite; de la main gauche il tient une fiole qu'il examine. Aux pieds, est un autre personnage, assis; c'est un médecin qui offre une pastille à Lucinde; il a le pourpoint étroit, le manteau court, le rabat de linge uni et le chapeau plat à larges bords. De l'autre côté du lit, deux médecins... Tout au fond, leur auxiliaire obligé, l'apothicaire, muni de son instrument... » M. Livet critique avec raison l'idée de cette gravure, traduction très infidèle de Molière.

La figure qui se trouve dans l'édition de 1718 représente la scène de l'opérateur vendant l'orviétan.

Sganarelle en achète une boîte; il tend la main vers l'opérateur. Celui-ci porte un chapeau pointu, à larges bords, une plume droite sur le côté, un manteau traînant sous lequel est un vêtement fort simple, en forme de soutane. A la hauteur de la ceinture, un coffret, retenu par un Molière. cordon, et contenant les boîtes d'orviétan. L'opérateur en présente une à Sganarelle, qui veut payer...

« Je crois que tout l'or du monde n'est pas capable de payer votre remède; mais, pourtant, voilà une pièce de trente sols que vous prendrez... »

Le sujet est nouveau, et la gravure ne porte aucune signature.

Dans une édition ancienne, dont nous ne connaissons pas la date, nous remarquons une gravure assez mauvaise, sans signature, représentant la scène 7 de l'acte III. Clitandre et Lucinde sont assis à gauche. A droite, sur le premier plan, Sganarelle disant au notaire:

— Oui, Monsieur, il faut faire un contrat pour ces deux personnes-là. Ecrivez...

Dans le fond, Lisette ; et, pour décor, un grand lit à rideaux, avec couronnement.

Boucher. Acte III, scène 6. — Clitandre, en habit de médecin, tient la main de Lucinde, qui est toute joyeuse. Sganarelle les a réunis, et il « étouffe de rire » en voyant l'effet miraculeux de son œuvre. Derrière une tenture, est dissimulée Lisette, qui ne montre que sa figure malicieuse. Il est difficile de traduire en simple prose le charme irrésistible des personnages de Boucher. C'est le peintre de toutes les élégances et de toutes les grâces.

Moreau. 1re *suite*. — Même scène :

— Donne-moi ta main. Donnez-moi un peu aussi la vôtre, pour voir...

Lucinde est assise et Clitandre marche vers elle, pour prendre sa main. Sganarelle grimace plutôt qu'il *n'étouffe de rire*. Mais le groupe est joli. Clitandre, sous sa robe, a une désinvolture charmante et une expression de physionomie très fine. Derrière la chaise de sa maîtresse, Lisette écoutant avec curiosité.

Moreau. 2e *suite*. — Sur une terrasse, devant une maison, Sganarelle tient la main de sa fille Lucinde, vers laquelle il se penche. La jeune fille, les yeux baissés, et dans une attitude charmante. Au fond, à droite, Lisette, dans l'encadrement d'une porte ouverte. La légende est celle-ci :

Mais, dis-moi, me veux-tu faire mourir de déplaisir?

N'insistons pas sur la vignette de Devéria, et ouvrons le Molière de Johannot. Sganarelle avec M. Guillaume et M. Josse; Sganarelle payant d'avance les médecins; Lisette

et Clitandre, en habit de médecin ; Sganarelle mettant la main de Clitandre dans celle de Lucinde ; autant de sujets formant de spirituelles vignettes.

Beaucoup de variété dans les jolies vignettes de Gerlier, pour le Molière de Lahure. L'une d'elles représente la fin de la comédie, l'entrée des Jeux, des Ris et des Plaisirs.

Staal a donné une assez froide composition, propre et jolie comme une image.

Nous pouvons cette fois suivre la série des petites vignettes gravées par Fréd. Hillemacher, pour le Molière de Scheuring (Lyon, 1867). Les dessins ont été composés par Jean Sorieul.

En tête du prologue : La comédie, la musique et le ballet. Genre antique.

1er acte. — La scène 6, entre Lisette et Sganarelle, effrayé des grands gestes de celle-ci, et des nouvelles qu'elle lui donne de sa fille.

1er entr'acte. — Champagne frappe aux portes des médecins.

2e acte. — Consultation des médecins, assis et devisant de choses et autres.

2e entr'acte. — Arlequins et valets de l'opérateur se réjouissent en dansant.

3e acte. — Scène du notaire. Sganarelle fait dresser le contrat. Lucinde et Clitandre s'avancent pour signer. Lisette sourit de sa victoire.

Lalauze. — Sganarelle met la main de Lucinde dans celle de Clitandre, déguisé sous la robe de médecin. Lisette baisse la tête et rit de sa malice.

L. Leloir. — Clitandre et Lucinde sont assis au premier

plan. Clitandre tient amoureusement la main de Lucinde. Dans le fond, Lisette retient Sganarelle...

— Il me semble qu'il lui parle de bien près.
— C'est qu'il observe sa physionomie et tous les traits de son visage.

Ces deux compositions sont irréprochables. La pensée de Molière n'a jamais été mieux rendue par le dessin. C'est le triomphe de l'exquis, et le XIX^e^ siècle n'est-il pas ici supérieur au XVIII^e^ ?

E. Bayard a traité le même sujet, avec quelques différences dans les groupes. Jolie composition, gravée à l'eau-forte par Dupont, qui est également l'auteur d'une autre composition toute personnelle.

EUGÈNE LAPIERRE.

Nous avons eu raison d'annoncer que la suite de Hédouin, éditée par D. Morgand, nous réservait des surprises. Les eaux-fortes ont un aspect blond et vaporeux ; le trait n'est jamais rude, et l'accessoire est toujours merveilleusement approprié au sujet. Dans certaines figures, c'est du pur Louis XIV, élégant et majestueux ; dans d'autres, l'artiste a prodigué les mignardises, les séductions exquises du dix-huitième siècle. L'œuvre, en son ensemble, est originale et publiée avec un goût parfait.

Dans l'*Amour médecin* (acte III, scène 6), Clitandre, en robe de médecin, assis sur un tabouret, prend les mains de Lucinde, qui se penche vers lui. Dans le fond, à gauche, Lisette occupe l'attention de Sganarelle.

L. Leloir avait déjà traité le même sujet avec quelques différences de mise en scène, et dans une note plus comique. Ici, on sent l'attaque d'un côté et la résistance de l'autre. Dans la figure de Hédouin, les deux *âmes* sont à l'unisson. On avait dit que les eaux-fortes de Flameng étaient noires ; celles de Hédouin, au contraire, sont toujours claires et diaphanes. Nous ne comparons pas ; nous constatons la réelle perfection et le mérite propre des unes et des autres.

LE MAITRE D'ARMES
ET LE MAITRE A DANSER
PENDANT LA RÉVOLUTION

—

Probablement, dès le début de la crise, M. Jourdain, continuant à singer ses modèles, prit du service dans les armées de l'émigration. M. Jourdain devait rester gentilhomme jusqu'au bout. On était moins fixé sur le sort de son entourage ; mais voici des documents qui nous montrent, parmi les maîtres de l'immortel bourgeois, deux des plus prétentieux qui, faute d'élèves aristocrates, se sont convertis au sans-culottisme le plus pur. Ils font part de leurs fraîches convictions avec une verve naïve que Molière eût admirée.

Ces documents appartiennent aux archives révolutionnaires du département de l'Hérault ; ce sont deux lettres adressées au principal club de Montpellier qui avait pris pour titre « *Les amis de la Constitution et de l'Égalité.* » Nous les reproduisons telles quelles.

L. DE LA PIJARDIÈRE.

A Messieurs les associés du club des *Amis de la Constitution et de l'Égalité.*

Messieurs,

Dans le *Bourgeois gentilhomme* de Molière, le maître d'armes dit avec beaucoup de raison que la science de l'escrime est autant au dessus de la philosophie que le soleil au dessus de la terre (1).

Combien ce raisonnement n'acquiert-il pas de nouvelles forces dans le moment présent, où nous sommes intéressés à combattre et d'estoc et de taille l'aristocratie et les aristocrates ? Et comment les vaincrions-nous si nous ignorons et la tierce et la quarte ? Un bon citoyen veut apprendre tout cela à vous et au public ; il n'a besoin que d'une de vos salles, que vous ne refuserés sûrement point à un de vos associés souscripteurs, si vous considérés combien vous êtes attachés à une constitution qui doit faire votre bonheur et que le meilleur moyen de l'assurer à jamais est de tuer tous ses ennemis.

Je suis en attendant cette justice de votre part

A***.

---

(1) Le maître d'armes dit seulement que « la Science des armes l'emporte hautement sur toutes les autres Sciences inutiles, comme la Danse, la Musique, la... »; et, plus loin, que « la Science de tirer des armes est la plus belle et la plus nécessaire de toutes les Sciences ».

N. D. L. R.

Adresse aux *Amis de la Constitution et de l'Égalité.*

Messieurs,

La renommée de votre attachement au bien publique frape d'étonement toutes les oreilles, saisit d'admiration les yeux les plus acoutumés à voir des merveilles, fait lever tous les bras pour demander part à votre générosité, dirige tous les pas et tous les mouvements sujets à la mesure et à la cadence vers les amis de l'égalité qui les admettent avec empressement ; c'est ce qui a déterminé un maître de danse patriotique d'un nouveau genre à vous offrir ses services en vous demandant d'être admis dans votre brillante société, qui vous promet de ne former aucun pas, aucune figure, aucun temps qui passe plus l'un que l'autre et qui ne mérite le titre de l'égalité.

Quelques uns de vous, Messieurs, sans faire tort à leur probité, peuvent ignorer jusqu'aux noms des premières danses de nos pères ; je vous les apprendrai ici succintement ; qu'après les danses sacrées sont venues les astronomiques, armées, memphitiques, bacchiques, rustiques, champêtres, pastorales, curètes, corybantes, festinales, funèbres, lacédémoniènes, lapithes, archimimes, lascives, nuptiales, hyménées, boufonnes, pyrriques, saliques, etc., etc., etc. Ce n'est point de celles la que je vous parlerai, elles ne sont plus de mode, je ne vous dirai rien non plus de la danse militaire qui se raporte fort bien à l'escrime dont on vous a fait déja une pétition ; mais c'est sur cette danse neuve qui s'appelle danse à la nation, elle est principalement en usage dans les fédérations des armées de ligne et nationales, c'est dans ce cours que j'apprendrai au public l'usage des mouvements mesurés et réglés du corps en faisant la farandole où les aristocrates n'osent refuser de prendre part quand ils s'y trouvent ; j'indiquerai d'une manière toute neuve le moyen de donner le croc-en-jambe à tous les aristocrates, d'y faire passer toute la farandole dessus, de manière qu'ils ne se relèvent plus. Ce cours, M. M., ne sera que pour un mois et demi avant l'arrivée des grosses chaleurs et à la suite des cours de mathématiques ou d'escrime, comme une dépendance et à l'heure la plus commode à la société.

AUDOYER, maître de danse.

BIBLIOGRAPHIE

Les statues de Paris (1). — Sous ce titre, M. Paul Marmottan a publié, dans la « Bibliothèque d'Histoire et d'Art » de l'éditeur H. Laurens (librairie Renouard), 32 notices sur les personnages de bronze ou de pierre que le Parisien rencontre journellement sur nos places et dans nos squares, sans savoir quelquefois le nom de la statue, le plus souvent celui du sculpteur. Chacune de ces notices est accompagnée d'une très exacte gravure de Goutzwiller exécutée par Michelet.

La 7e représente *la Fontaine-Molière*, œuvre de l'architecte Visconti, avec la statue de Seurre aîné, et les deux Muses de Pradier. Dans une notice de douze pages, M. Marmottan a résumé la biographie de Molière et l'historique du monument que la nation lui a élevé en 1844.

Voltaire, Diderot, Sedaine et Alexandre Dumas complètent la partie théâtrale de cet intéressant recueil qui s'adresse à tous les amis de la bibliographie et de l'iconographie parisiennes, et servira de guide instructif au simple promeneur.

Le *Molière* annoté par M. Alph. Pauly et publié par Alph. Lemerre en 8 volumes dans sa collection à 5 francs,

(1) 1 vol. in-18 de 256 pp. orné de 35 gravures. Prix, broché : 3 fr. 50.

avait été rapidement épuisé. L'éditeur a eu l'excellente pensée de le réimprimer dans la *Petite collection Lemerre* à 2 fr. 50 le volume, c'est-à-dire à moitié prix.

Le tome I^er^, qui vient de paraître, comprend un court *Avertissement* de l'éditeur, une *Notice sur J.-B. P. Molière* par M. Pauly, l'*Estourdy*, le *Dépit*, les *Précieuses* et *Sganarelle* avec les arguments de chaque scène, suivis de quelques variantes capitales et de notes très-rares, courtes, sobres et discrètes.

C'est un petit bijou typographique que cette édition, d'un caractère si net et si lisible, malgré sa finesse; d'un format commode, facile à glisser dans la poche, compagnon de promenade ou livre de chevet.

Je ne ferai qu'un reproche à l'éditeur : c'est de n'avoir pas joint à cette réimpression des éditions *originales* ce qui en fait partie intégrante, c'est-à-dire les épîtres dédicatoires et les privilèges, qui ont leur importance aussi bien pour le bibliophile que pour le chercheur. Ce petit supplément n'aurait pas grossi considérablement le volume, et rendrait un réel service.

Le tome XVI de la *Nouvelle collection Moliéresque* vient de paraître à la Librairie des Bibliophiles. C'est la *Promenade de Saint-Cloud*, de Gabriel Guéret (1669), réimprimée pour la première fois par M. Georges Monval, avec une notice sur l'auteur et des notes sur ce curieux ouvrage (1).

DU MONCEAU.

(1) Paris, Jouaust et Sigaux, 1 vol. papier de Hollande, 6 fr. 50; Watman ou Chine, 13 fr.

ÉPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES

MARS 1688

Lundy gras 1er. — *Amphitrion* et la Turquie (MM. Dauvilliers, Guérin, Raisin cadet, La Grange, Champmeslé, De Villiers, Dancourt, Du Périer, Poisson, Du Croisy; Mlles Guérin, Du Rieu, Desbrosses) 1416 10

— A Versailles (25e voyage) : Mitridate (où M. de Rosélis a joué à l'essay) et le *Médecin malgré luy* (MM. Beauval (pour Dauvilliers), Baron, Desmares, Le Comte, La Thorillière (pour Du Périer), Raisin cadet (1), Raisin l'aîné (pour La Grange), Rosélis (pour Champmeslé et Du Croisy) ; Mlles Beauval, Deshayes (pour Mlle Guérin), Champmeslé, Poisson et Dancourt). Serv. de la Cour.

Lundy 8. — Le *Bourgeois gentilhomme* (MM. La Grange, Du Croisy, Dauvilliers, Poisson, La Thorillière, Champmeslé, Guérin ; Mlles Du Rieu, Desbrosses, Dancourt, Guérin) 1277 10

— A Versailles (27e voyage) : Œdipe (pour M. de Rosélis) et le *Cocu imaginaire* (MM. Dancourt, Le Comte, Raisin l'aîné, Desmares, Beauval, Du Périer, Sévigny ; Mlles Raisin, Beauval, Deshayes, Poisson, Le Comte). Serv. de la Cour.

Mardy 9. — Le *Misantrope* et la Femme testuë (MM. La Grange, Dauvilliers, De Villiers, Du Périer, Desmares, Guérin ; Mlles Guérin, Poisson, Desbrosses, Du Rieu) . . . . . 230 »

Mercredy 10. — Régulus et le *Mariage forcé* (MM. Baron, Champmeslé, Dauvilliers, Guérin, Du Périer, La Thorillière, La Grange, Du Croisy, Desmares ; Mlles Champmeslé, Desbrosses, Deshayes, Du Rieu, Poisson). 521 15

Jeudy 11. — Le *Gentilhomme bourgeois* (MM. La Grange, Du Croisy, Dauvilliers, De Villiers, Beauval, La Thorillière, Desmares, Guérin ; Mlles Du Rieu, Desbrosses, Dancourt, Guérin) . . . . . 1007 »

Vendredy 12. — Cléopâtre et les *Fascheux* (MM. Baron, Dauvilliers, Guérin, Du Périer, Desmares, Dancourt, La Grange, Du Croisy ; Mlles Champmeslé, Le Comte, Beauval, Dancourt, Du Rieu) 451 10

Samedy 13. — Régulus et l'*Escolle des Maris* (MM. Baron, Champmeslé, Dauvilliers, Guérin, Du Périer, La Grange, Raisin l'aîné, Desmares, Du Croisy ; Mlles

(1) Raisin cadet, jouant à Paris *Amphitrion*, dut se rendre à Versailles en chaise de poste pour y représenter le *Médecin malgré lui*.

Champmeslé, Desbrosses, Deshayes, Guérin, Du Rieu, Dancourt) . . . . . 485 »
Dimanche 14. — Le *Bourgeois gentilhomme* (Mlle de Beauval). 1006 5
Lundy 15. — Phèdre et la *Comtesse d'Escarbagnas* (MM. Baron, Champmeslé, Dauvilliers, Raisin l'aîné, Du Périer, Dancourt, Du Croisy; Mlles Champmeslé, Guérin, Deshayes, Poisson, La Grange, Baron, Beauval). 337 5
Mardy 16. — Le *Bourgeois gentilhomme* (Mlle de Beauval) . 364 15
Mercredy 17. — Mitridate et les *Médecins* (MM. Baron, De Villiers, Champmeslé, Dauvilliers, Guérin, Du Croisy, Desmares, La Grange, La Thorillière; Mlles Champmeslé, Deshayes, Beauval, La Grange, Dancourt) . . 258 »
— A Versailles (31e voyage): Stilicon et *George Dandin* (MM. Rosélis (pour Champmeslé et Du Croisy), Sévigny (pour Dauvilliers et La Grange), Fonpré (pour la première fois à la Cour), Le Comte, Raisin l'aîné, Poisson, Beauval, Dancourt, Du Périer; Mlles Le Comte, Du Rieu, Desbrosses, Poisson, Guérin). Serv. de la Cour.
Vendredy 19. — Le Cid et les *Fragmens* 411 5
Samedy 20. — Le *Bourgeois gentilhomme* (Mlle de La Grange a joué Nicole) . . . . . 538 »
Dimanche 21. — Le *Bourgeois gentilhomme* (Mlle La Grange) 702 15
Lundy 22. — Geta et les *Précieuses* (MM. Baron, Dauvilliers, Le Comte, Dancourt, Guérin, Beauval, Champmeslé, La Thorillière, Du Croisy, La Grange, Desmares; Mlles Champmeslé, Dancourt, Beauval, Du Rieu, La Grange). . . . . 277 »
Mardy 23.—*Pourceaugnac* et le Baron de la Crasse (MM. Poisson, Champmeslé, Desmares, De Villiers, La Thorillière, Du Croisy, Beauval; Mlles Guérin, Deshayes, La Grange) 370 10
Jeudy 25. — Feste (l'Annonciation) . . . . . Néant.
Lundy 29. — A Versailles (34e voyage): Scevole et les *Fragmens* avec le prologue (MM. Champmeslé, La Thorillière, Poisson, Raisin l'aîné, Le Comte, Beauval, Rosélis, Baron (pour De Villiers), Raisin cadet (pour Du Croisy), Du Périer; Mlles Champmeslé, Beauval, Deshayes, Le Comte et Raisin); on a joué le Paysan fleuve pour Desmares . . . . . Serv. de la Cour.
Mardy 30. — Stilicon (M. de Rosélis débute par Stilicon) et *George Dandin* (distribution du 17 à Versailles) . . 367 15

Part du mois : 425 livres 5 sols.

MARS 1788

Lundi 3. — 4e de l'Optimiste. — L'*École des Maris* (MM. Courville, Dorival, Fleury, Dugazon, Bellemont, Marchand; Mmes Masson, Laveau, Joly). 5047 17
Samedi 8. — Pour la clôture : Athalie. — Compliment, par M. Grammont. — Le Babillard 4726 11
Réouverture le 1er avril.

G. M.

BULLETIN THÉATRAL

—

Comédie-Française. — Lundi 27, Mardi 28 Février, Jeudi 1er Mars, le *Mariage forcé* (MM. Le Bargy, Villain, Leloir, Clerh, Hamel, Gravollet, Mlle Persoons; M. Truffier joue Pancrace pour la première fois. — Samedi 3, le *Mariage forcé* (idem, sauf M. Truffier, remplacé par M. Joliet dans Pancrace). — Jeudi 8 Mars (mi-carême), matinée: les *Femmes savantes* (MM. Maubant, Febvre, Barré, de Féraudy, Roger, Villain, Falconnier, Berr; Mmes Lloyd, Bartet, Fayolle, Kalb; Mlle Du Minil joue Henriette pour la première fois) et *M. de Pourceaugnac* (MM. Coquelin cadet, de Féraudy, Boucher, Truffier, Garraud, Martel, Joliet, Villain, H. Samary, Clerh, Falconnier, Hamel, Gravollet, Laugier; Mmes Samary, Frémaux, Kalb). Recette: 3,094 fr. 50. — Dimanche 18 Mars, matinée: *Tartuffe* (MM. Maubant, Febvre, Prud'hon, Boucher, Joliet, Villain, Leloir; Mmes Pierson, Fayolle, Frémaux; Mlle Rachel Boyer joue Dorine pour la première fois) et le *Malade imaginaire* (MM. Barré, Coquelin cadet, Martel, Roger, Leloir, H. Samary, Clerh; Mmes Barretta, Samary, Amel, petite Walter). — Samedi 24, le *Malade imaginaire* (idem, sauf M. Leloir, remplacé par M. Joliet dans Purgon, et Mmes Barretta, Samary et Amel par Mmes Du Minil, Boyer et Fayolle dans Angélique, Toinette et Béline). — Dimanche 25, le *Mariage forcé* (distribution du 3, sauf M. Clerh, remplacé par M. Truffier dans Marphurius) et les *Femmes savantes* (distribution du 8, sauf Mlle Kalb, remplacée par Mme Samary). — Mardi 27, le *Malade imagi-*

naire (distribution du 24, sauf M. Clerh, remplacé par M. Laugier dans Argan). — Mercredi 28, *Dépit amoureux* (MM. de Féraudy, H. Samary, Roger, Gravollet; Mlles Kalb et Frémaux).

Odéon. — Vendredi 2 Mars, le *Médecin malgré lui*. — Jeudi 8, matinée : le *Malade imaginaire*, précédé d'une conférence de M. F. Brunetière. — Vendredi 9, le *Médecin malgré lui*. — Lundis 19 et 26, soirées populaires : les *Femmes savantes*. (Début de Mme Granval dans Philaminte).

Théatre d'application (18, rue Saint-Lazare). — Mercredi 29 Février, Vendredi 2 et Dimanche 4 Mars, le 2e acte du *Tartuffe*. — Mercredi 7, Vendredi 9, Mercredi 14, Vendredi 16, le 1er acte des *Femmes savantes*.

Matinées Ricquier. — Dimanche 26 Février (XIIIe et IIIe arrondissements), Dimanche 11 Mars (IIe et XVIIe arrondissements), Dimanche 25 (VIIe arrondissement): la consultation du *Médecin malgré lui* (MM. L. Ricquier, Bina, Laudner ; Mmes L. Ricquier et O. Farnat).

École Monge. — Mercredi 29 Février, matinée : conférence par M. Zidler ; les *Femmes savantes* (MM. Silvain, Leloir, Gravollet (Vadius), Albert Lambert fils (Clitandre), Galipaux (Trissotin), Hamel (Lépine), Falconnier (Julien); Mlles Reichenberg, Bartet, Fayolle, Amel (Martine), Raucourt (Philaminte).

Royalty-Theatre, de Londres. — Samedi 10 mars, l'*Étourdi* (MM. Coquelin père et fils). — Vendredi 16, *Tartuffe* (MM. Coquelin père et fils).

MONDORGE.

Le Directeur-Gérant : Georges MONVAL.

LE MISANTROPE

—

MADEMOISELLE DU PARC ET ARSINOË

—

(2e *article*)

Quand Arsinoë fait son entrée en scène au troisième acte, ce n'est plus le bienveillant Philinte qui l'annonce, c'est sa caustique ennemie qui la présente au public ainsi qu'aux deux marquis, et qui l'a déjà rendue ridicule. Au début comme à la fin de son rôle, elle ne semble sortir de scène que pour servir à la gloire de sa rivale.

Expliquez autrement cette visite qu'elle vient tout d'un coup lui faire. Rien ne prépare cette démarche hasardeuse. Si tout le reste de la pièce tient à cet admirable assaut d'escrime entre les deux femmes, la scène elle-même ne tient en apparence à rien de ce qui la précède. On dirait un dialogue composé à part pour être récité dans le salon ou au bout de la table, et que Molière aurait jugé digne d'être conservé dans le plus étonnant de ses chefs-d'œuvre.

Prenons garde toutefois que, si la scène ne nous paraît pas sortir bien en son temps, bien en son lieu, des premiers

actes, c'est peut-être que nous oublions encore le principe constant de la comédie de Molière, à savoir que, dès le lever du rideau, l'action y est en pleine crise.

Or, la crise aiguë dans cette aventure, c'est la révolte jusqu'ici retardée qui éclate enfin autour de la jeune veuve. Cette reine des cœurs s'est fait un empire. Elle s'est attaché une cour, comme il est accoutumé, par des promesses à défaut de largesses. Elle a tout laissé espérer à ses adorateurs, et ses adorateurs lui ont fait un long crédit; mais leur patience a fini par se lasser. Ils ont trop longtemps attendu pour vouloir attendre davantage. Oronte a pris l'initiative d'une manifestation qui n'est encore qu'une plainte amoureuse, et posé son ultimatum à la chute d'un sonnet qui sent son sonnet de *Job* :

> Belle Philis, on désespère
> Alors qu'on espère toujours.

Avant qu'Oronte fût monté à la porte de l'appartement de Célimène, Alceste y était entré avec Philinte, et Alceste venait faire le même compliment à leur commune maîtresse; Alceste venait dès le matin, comme il viendra du reste tout le jour et sans y réussir, sommer Célimène de prendre jour avec lui pour s'engager définitivement par le mariage.

Tous les amoureux de la coquette sont dans le même état d'agitation, et ceux qui aiment pour épouser, et ceux qui ne poussent pas si loin leurs désirs. Les deux marquis, si près d'un glorieux dénouement, se montrent l'un à l'autre les doux billets qu'ils ont reçus de la perfide, afin de s'écon-

duire mutuellement, en se prouvant le bien fondé de leurs prétentions.

Croyez-vous par hasard qu'Arsinoë ignore ce qui se passe? Arsinoë sait tout. Elle est de tous les secrets et dans toutes les confidences. Elle fait un petit commerce de lettres qui n'a rien de commun avec le pur commerce épistolaire. Elle surprend, elle intercepte, échange et subtilise les deux poulets dont Clitandre et Acaste se vantaient tout à l'heure avec tant de fanfare et dont ils sont furieux maintenant; soyez sûrs qu'elle est déjà sur leurs traces. Vous cherchez le moment où Célimène a écrit sa lettre à Oronte? Arsinoë ne le cherche plus. Du reste si Oronte a quelque chose à solliciter, je ne doute pas qu'Arsinoë n'intrigue avec lui. Elle a ses entrées partout; c'est pour cela, je le répète, que je ne voudrais pas que Clitandre et Acaste eussent l'air de lui rire au nez.

Il n'y a que chez Alceste qu'elle n'oserait pas s'introduire, et cependant elle aurait besoin de s'aboucher avec lui. Ce n'est pas non plus Alceste, tel que nous le connaissons, qu'elle pourrait déterminer, par quelle entremise que ce fût, à se laisser conduire chez elle, soupçonnant bien les visées qu'elle a sur lui.

Il n'y a encore que chez Célimène qu'elle puisse le rencontrer, quoique je croie les deux femmes en froid l'une avec l'autre; mais qu'importe, lorsqu'il ne s'agit que d'entrer dans une maison où il y a toujours visite et porte ouverte à tout venant !

Quand je dis que je les crois en froid, c'est comme rivales d'abord, et puis par interprétation du mouvement de vivacité où s'échappe Célimène quand le valet lui annonce :

Arsinoë, madame,
Monte ici pour vous voir...

Et qu'elle répond avec ennui, pourquoi pas aussi avec étonnement :

Que me veut cette femme ?
De quoi s'avise-t-elle, et qui la fait venir ?

sous-entendu : « quand elle vient si peu d'ordinaire » ?

Ce qui la fait venir, nous en savons bien la raison; mais le prétexte qu'elle prend encore ? Elle le prend dans le rôle qu'elle s'est donné, dans cette pieuse censure des mœurs sur laquelle elle a fondé sa réputation de haute pruderie. Peut-être n'est-elle pas fâchée non plus de faire sentir à Célimène qu'une coquette, comme est celle-ci, n'est pas la femme qui convient à leur sévère ami, et de lui insinuer par là qu'elle ferait bien de quitter la place.

En tous cas, elle ne s'attendait guère à être battue ainsi qu'elle va l'être, et d'abord, si elle a cru qu'en arrivant elle trouverait Alceste déjà introduit, elle se trompait. Alceste viendra plus tard, et, comme elle-même a averti les deux marquis de se retirer, en disant à Célimène :

Je viens pour quelque avis que j'ai cru vous devoir.

Vous savez ce qui arrive : les deux dames vont rester seule à seule. Célimène aura tout loisir pour écouter tranquillement les charitables impertinences de la pieuse directrice des âmes et pour les relever avec une délicate ironie.

C'est Arsinoë au contraire qui perd le sang-froid et qui se trouble jusqu'à demander merci. Mais, attention! derrière la confusion de la défaite qui se rend et renonce à

se défendre, il y a peut-être un piège qui se dissimule. Ce que voulait Arsinoë, c'était se rapprocher d'Alceste en le poursuivant jusque chez Célimène ; elle y est, chez Célimène, il ne s'agit plus que d'y rester.

Dirai-je qu'elle a déjà pris ses mesures pour ne pas être obligée de faire retraite au premier échec ? Je ne sais pas; mais qu'elle soit venue sans son carrosse, ce qui est peu probable, ou qu'elle l'ait renvoyé à la porte en recommandant qu'on le lui renvoyât, le carrosse n'est pas là, et il semble qu'elle se soit créé la nécessité de l'attendre, dût-elle essuyer quelque nouveau trait de Célimène, dût Célimène la réduire à l'humiliante hospitalité de l'antichambre. Mais non; Célimène est trop généreuse et trop peu politique. En se livrant à Arsinoë, elle s'amuse, l'imprudente, à la piquer de nouveaux coups d'épingle, et la dégage de toute reconnaissance, supposé qu'Arsinoë fût capable de quelque scrupule de cette nature.

Alceste arrive enfin avec son illusion toujours trompée de rencontrer Célimène en tête-à-tête, et voici que Célimène lui échappe encore, en se défaisant de ses deux fâcheux l'un sur l'autre, par un joli tour cette fois, d'Alceste sur Arsinoë, d'Arsinoë sur Alceste :

> Autant qu'il vous plaira vous pouvez arrêter,
> Madame, et sur ce point rien ne doit vous hâter;
> Mais, sans vous fatiguer de ma cérémonie,
> Je m'en vais vous donner meilleure compagnie,
> Et monsieur, qu'*à propos* le *hasard* fait venir,
> Remplira mieux ma place à vous entretenir.

Il est bien piquant cet *à propos du hasard*; les deux

s'y rencontrent, le hasard du côté d'Alceste, l'à-propos du côté de la dame, et, à la façon dont elle les affine, les petites épingles d'acier doivent bien piquer dans le vif :

> Alceste, il faut que j'aille écrire un mot de lettre
> Que, sans me faire tort, je ne saurais remettre.
> Soyez avec madame...

L'entendez-vous, ce « soyez avec madame » qui a l'air de n'être rien, qui a tout au plus l'air d'être français, et qui est de la plus belle langue française, familier, souverain, irrésistible comme l'ordre d'une reine et d'une reine de beauté. Quelle autorité sereine et sûre d'être obéie ! Quelle confiance en soi ! Quelle supériorité ! « Soyez avec madame ! »

Et, toujours railleuse, avec une malice adorable et cruelle :

> Elle aura la bonté
> D'excuser aisément mon incivilité.

Encore un coup d'épingle, encore un défi dédaigneux. Arsinoë l'accepte. Elle n'a plus rien à ménager. Soyez avec madame. Il y sera, avec madame. On le lui donne, elle s'en empare. Célimène la brave, en l'invitant à s'établir dans le salon et à en user comme de chez soi ; elle en usera comme de son salon même.

C'est la scène où Arsinoë, prompte à prendre possession d'Alceste, commence à l'investir en quelque sorte, et lui livre assauts sur assauts, multipliant des tentatives qui sont des tentations diverses.

Telle que nous la voyons jouer aujourd'hui, cette dernière scène du troisième acte, conformément à l'usage, je l'avoue,

elle ne me semble ni bien dessinée, ni bien posée pour les yeux, elle n'est même pas posée du tout. Dans un temps où, de concert avec les auteurs, les comédiens s'appliquent à varier le tableau de la représentation, tantôt assis, tantôt debout, suivant les mouvements successifs de l'action, Alceste et Arsinoë, ainsi que deux chanteurs derrière un piano, se tiennent toujours debout à côté l'un de l'autre. Ils sont en l'air et la scène y est avec eux, comme une scène qui n'a pas dessein de se fixer, qui voudrait se hâter de finir et ne finira jamais trop vite.

— Mais quoi ? Faire asseoir Alceste impatient de se soustraire à une femme avec laquelle il ne veut avoir aucun rapport et de ressaisir Célimène, qui lui échappe encore une fois ?

C'est bien aussi pour cela qu'il faut le retenir. C'est bien encore un peu pour répondre à cette objection que Molière s'est ingénieusement créé des obstacles, et d'abord celui du carrosse qui n'est pas là. Il faut qu'Arsinoë l'attende, ce carrosse. Il faut qu'Alceste attende Arsinoë, puisque Célimène a mis Alceste aux ordres de leur commune ennemie. Ajoutez que, du moment où Célimène a sans réserve installé dans son salon le tête-à-tête d'Arsinoë avec Alceste, la dame n'a plus à courir.

Autant qu'il vous plaira vous pouvez arrêter,

et, après la civilité de la maîtresse de la maison, il n'est pas même naturel que, celle-ci enfermée dans son cabinet, Arsinoë en s'asseyant elle-même sur le canapé, soit du geste, soit du regard, n'invite pas Alceste à prendre place auprès d'elle.

Alceste assis et sous l'œil d'Arsinoë, je sais bien qu'il serait à la gêne ; mais quoi ? N'est-ce pas la vérité de la situation ? Est-ce que, outré en dedans, et plus maître de lui qu'on n'aurait pu le croire, nous ne l'avons pas déjà vu se contraindre assez longtemps avec Oronte et avec les marquis de Célimène ? Il se vante de rompre en visière à tout le genre humain et, pour bien dire, il n'y a guère que son ami Philinte qu'il se donne le plaisir de rabrouer sans conséquence. Partout ailleurs il n'éclate qu'étant poussé à bout, et, comme avec son homme au sonnet, il ne se défend qu'en reculant. Le moyen de reculer, s'il est pris au bout d'une chaise longue ? Aussi, sera-t-il forcé de subir tour à tour la louange enthousiaste de ses vertus et de ses mérites, les offres de service d'Arsinoë auprès de la cour et auprès des juges de son procès, les ressorts de l'intrigue qu'on va tendre pour lui et les machines qu'on est prêt à remuer pour le bombarder à tout.

Et lorsqu'Arsinoë se targue de son crédit, ce n'est pas une illusion qu'elle se fait, ce n'est pas un mensonge qu'elle imagine ; elle appartient à une cabale qui peut tenir toutes ses promesses.

Mais Alceste n'accepte rien et ne veut rien lui devoir. Par où l'attaquera-t-elle encore ? Par où lui reste-t-il encore à le surprendre pour le dominer ? Alceste aime et se fait gloire d'aimer avec une violence qui n'appartient qu'à lui. Il est un de ces passionnés, un de ces jaloux, dont le temps n'est pas encore venu sous notre ciel, qui font de l'amour le désespoir plus encore que l'enchantement de leur vie, et elle n'a pas de peine à éveiller le soupçon qui n'a jamais été bien endormi dans cette âme tourmentée.

Quand Arsinoë, l'Iago féminin qui torture le grand jaloux du XVII^e siècle, lui insinuera hypocritement que celle qui le charme est indigne de lui, elle ne lui apprendra rien qu'un démon mystérieux ne lui ait souvent murmuré à l'oreille. Il n'est que trop disposé à croire ce qu'il a toujours redouté, et cependant son amour se révolte contre la perfide ennemie de Célimène qui accuse la coupable adorée.

Il n'y a pas deux manières de procéder pour la colère jalouse. Elle est terrible au délateur avant de l'être à ceux qu'il diffame. Si l'acteur qui joue le rôle d'Alceste craint de perdre, à être assis, quelque chose de sa dignité et de sa passion aussi bien que de sa taille, je crois pouvoir l'assurer d'un grand effet, quand il se redresserait, fût-ce seulement pour adresser, en étouffant sa voix, ces deux vers à Arsinoë:

> Mais, en disant cela, songez-vous, je vous prie,
> Que cette personne est, madame, votre amie?

Delaunay, l'excellent comédien, ne s'est jamais laissé déterminer à jouer, autrement que debout, la scène d'Alceste avec Arsinoë; il n'a pas cru devoir essayer cette nouveauté qui ne courait d'autre risque que de passer inaperçue; mais j'ai vu M^lle Favart jouer le rôle d'Arsinoë, avec Alceste debout, seule assise sur le canapé.

M^lle Croizette, d'aimable et brillant souvenir, faisait une rentrée ce soir-là, ou ma mémoire me trompe. Jugez si elle était jeune, si elle était belle de sa beauté pleine d'intelligence et de feu. Elle avait pour elle le maître-rôle, celui de Célimène, et Molière qui lui livrait en proie la fausse dévote, comme il avait livré Tartuffe en jouet à son Elmire; mais M^lle Favart jouait Arsinoë. Elle était la grande dame à côté de la coquette étourdie. Elle avait l'air de cour et la grande

diction à laquelle appartient l'autorité de la remontrance. Ce soir-là, ce n'était pas uniquement Célimène qui faisait la leçon: la leçon était double et Arsinoë ne recevait pas la meilleure.

Si Delaunay s'était refusé — peut-être avait-il raison — à asseoir la scène en ce qui concernait le rôle d'Alceste, du moins ne s'était-il pas opposé à ce que sa partenaire eût les honneurs du grand siège. Alceste restait debout, cherchant à s'écarter et sur la défensive ; Arsinoë le ramenait quoi qu'il en eût. Elle revenait à l'attaque. Elle n'était pas quelqu'un d'insignifiant et de fâcheux dont on pût se défaire aisément; elle était un personnage, un caractère. Elle complétait, avec le héros de Mme Pernelle et M. Loyal en second ordre, les trois types de la cabale : le fourbe sacrilège, l'huissier qui aide à dépouiller légalement les familles, et l'intrigante sous le masque de dévotion qui se maintient dans le brillant commerce par le mensonge de ses austères principes et sa considération usurpée.

Je ne me rappelle pas si la scène ainsi représentée a eu l'occasion de reparaître une seconde fois à la rampe; mais ceux qui l'ont vue se la rappellent comme un des plus grands succès de Mlle Favart qui ne porta guère plus loin, hélas! ce dernier bonheur de sa carrière théâtrale, ayant pris presque aussitôt d'elle-même — si l'on peut dire d'elle-même! — ce dur chemin de l'exil qu'on a été si prompt à fermer sans retour derrière elle!

Assez là-dessus. Je m'arrête. Au surplus, le rôle d'Arsinoë, en tant que joué à découvert, est presque terminé. Le reste, ou peu s'en faut, se passe derrière le théâtre où elle entraîne Alceste, enlevé dans sa propre voiture, car je ne

me figure pas qu'elle ait encore voulu attendre son carrosse à elle, ou que le carrosse attendu ait été avancé si à point.

C'est derrière le théâtre qu'elle lui livre la lettre de Célimène à Oronte et qu'elle le renvoie chez Célimène faire cette admirable scène de violence qui aboutit si vite à un si généreux oubli. Que dis-je ? Il n'y a pas d'oubli, puisque Célimène est innocente ; il n'y a qu'Alceste, plus épris que jamais, qui se condamne et qui a besoin d'être pardonné.

C'est dans la coulisse qu'Arsinoë rallie les impatients, les désespérés en prose et en vers, les pantins conjurés de Célimène. Le dénouement de la pièce est arrivé, tel que le comportait son début. Au premier acte, le sonnet et la querelle soi-disant littéraire ; au cinquième, le madrigal passant à l'action et les deux champions de la querelle résolument concertés sur ce point : ne plus souffrir d'être ajournés par l'ironique espoir qui les leurre.

Célimène ne saurait plus échapper. Elle est prise entre deux volontés fermement résolues qui ne prêtent plus à rire. Elle essaie d'en appeler à Eliante pour se couvrir de quelque indulgent aveu ; Eliante la désavoue avec douceur et Philinte l'abandonne.

Mais voici que le salon de Célimène est envahi, et qu'Arsinoë, oui Arsinoë, y rentre la tête haute, autorisée, dit-elle, par les deux marquis qui l'y ramènent, ou plutôt qu'elle y ramène pour sa vengeance : Acaste, tenant la lettre de Célimène écrite à Clitandre ; Clitandre, la lettre de Célimène adressée à Acaste.

Sortie des mains d'Alceste et d'Oronte, Célimène retombe dans celles des deux marquis. Les deux lettres lui

sont lues au visage et lues devant Alceste, devant l'homme pour qui son respect touche à l'amour; Arsinoë rayonne, elle plaint doucereusement Alceste ; mais l'homme au grand cœur ne lui permet pas plus de le plaindre que d'humilier celle dont il est le seul juge :

Laissez-moi, madame, je vous prie,
Vider mes intérêts, moi-même, là-dessus,
Et ne vous chargez pas de ces soins superflus.
Mon cœur a beau vous voir prendre ici sa querelle,
Il n'est pas en état de payer ce grand zèle,
Et ce n'est point à vous que je pourrai songer,
Si par un autre choix je cherche à me venger.

A qui songera-t-il donc? A Eliante? En est-il bien sûr? Il l'a fait une fois, elle en a souri, et elle avait raison; il ne le fera plus. Savez-vous à quoi il pense peut-être maintenant? Il pense qu'il a souvent formé un souhait singulier et qu'il l'a même dit à Célimène :

Oui, je voudrais qu'aucun ne vous trouvât aimable,
Que vous fussiez réduite en un sort misérable,
Que le Ciel, en naissant, ne vous eût donné rien,
Que vous n'eussiez ni rang, ni naissance, ni bien,
Afin que de mon cœur l'éclatant sacrifice
Vous pût d'un pareil sort réparer l'injustice,
Et que j'eusse la joie et la gloire, en ce jour,
De vous voir tenir tout des mains de mon amour.

Son vœu est exaucé. La voici tombée, l'adorable, au point où sa passion la voulait réduite, diffamée, discréditée, abandonnée de tout le monde. Aucun rival ne la disputera plus maintenant à sa tendresse jalouse. Elle ne sera plus qu'à lui. Le tête à tête sans fin, la solitude à deux ne lui sera plus dérobée. Tous ses jours en seront faits;

mais tandis que son cœur enchanté se porte tout entier au-devant de ce charme — je hasarde cette interprétation personnelle —, Célimène recule devant une félicité qui l'effraie. Elle se sent incapable de la supporter. Plus sensée que lui, quoi qu'il en pense, elle la lui épargne, en se l'épargnant à elle-même, par un refus.

Je suis sûr que Philinte l'approuve en secret, et qu'en secret aussi Eliante se sent sauvée, lorsqu'Alceste s'excuse de ne pas faire valoir les droits qu'il aurait sur sa main.

Célimène ne se mariera pas plus qu'Alceste. Arsinoë se mariera. Laissez-moi croire qu'elle épousera Oronte par suite du petit complot des lettres qu'elle a si bien conduit. Pourquoi Oronte ne prendrait-il pas aussi au sérieux ses simagrées de piété et d'honneur? Elle l'introduira plus avant en dévotion. Elle lui offrira et il acceptera ce qu'Alceste a rejeté. Elle fera de son mari un personnage. Elle l'admirera, ils s'admireront. Oronte professera solennellement cette maxime, dont il se regarde comme la preuve irrécusable :

Qu'un mérite éclatant se déterre lui-même,

et Arsinoë l'écoutera dire en femme convaincue.

EDOUARD THIERRY.

SANS DOT

MOLIERE IMITATEUR DE ROTROU

A qui Molière doit-il la forme de la fameuse réplique *Sans dot* ?

A la *Sporta* de Gelli, d'après le *Menagiana ;* à Plaute, Gelli et Larivey, dit à son tour M. Ch. Livet ; à Plaute seul, pensent Auger et M. Paul Mesnard.

Dans la *Sporta*, Ghirigoro, père de la Fiammetta, est porté à choisir un gendre pour le même motif qui est tout puissant sur Harpagon ; mais quelle preuve que Molière ait emprunté à Gelli plutôt qu'à Plaute (1) ?

M. Ch. Livet, dans son édition de l'*Avare*, fait observer qu'avant Molière, Larivey s'était souvenu de l'entretien d'Euclion et de Mégadore.

Un personnage du *Morfondu* (1579), Lazare, vieillard amoureux de Lucrèce, informait le père que « s'il luy vouloit donner sa fille toute nue, il la vestiroit de toutes sortes d'accoustremens, la bagueroit, feroit les nopces et

(1) V. *Molière*-Hachette, t. VII, p. 22.

la doueroit (doterait) de tout son bien ». (A. Ier, sc. 2). « Et cette offre décide le père avare, comme Harpagon. »

M. Livet traduit *toute nue* par *sans dot*. Le mot en effet est à double sens. Larivey a voulu faire une grosse plaisanterie et exprimer l'absence de dot. On devine fort aisément ce dernier sens, mais il n'est pas réduit en une formule brève, facile à retenir et dont la répétition provoque le rire ; ce n'est pas la formule de Molière. Il est plus près du texte de Plaute que de celui de Larivey. Donc, pas de raison d'affirmer que l'auteur du *Morfondu* ait inspiré ici l'auteur de l'*Avare*.

Molière n'est-il redevable qu'à Plaute ? L'insistance d'Euclion à répéter quatre fois qu'il ne dote pas sa fille ne pouvait échapper au *Contemplateur :*

Virginem habeo grandem, dote cassam. — Nihil est dotis quod dem. — Cum illa dote quam tibi dixi. — Convenisse ut ne quid dotis mea ad te adferret filia. (A. II, sc. 2, v. 14, 61, 77, 79, édit. Benoist).

Le mot *dot* est redit avec affectation ; mais à n'être pas lié à un mot unique, toujours le même et de signification négative, il perd de sa force, et surtout de sa force comique. Ce n'est pas plus dans l'*Aulularia* que dans la *Sporta* ou le *Morfondu* que Molière a trouvé la formule qu'il a immortalisée : c'est chez Rotrou.

Dans la comédie de la *Sœur* (1647) sonnent bien net les termes mêmes dont Molière se servira. C'est Rotrou qui a le mieux rendu la conception de *Sans dot ;* Rotrou le premier a su allier ces deux mots ; le premier, il a employé l'expression la plus claire, la plus concise, la plus heureuse de l'idée ; à lui le mérite d'en avoir créé la forme définitive.

Anselme veut marier la jeune Aurélie au vieux Polydore ; Ergaste conseille d'opter pour un autre prétendant :

ANSELME.

Ma parole me lie,
Joint qu'il s'offre sans dot d'épouser Aurélie.

ERGASTE.

Epargnez sa vertu bien plutôt que sa dot :
Car toute femme enfin n'en peut faire qu'un sot ;
. . . . . .
Mais Eraste qui l'aime, et sans comparaison,
Plus sortable de biens et d'âge et de maison,
Vous fera la même offre et la prendra sans dot.

ANSELME.

. . . . . .
Il témoigne sans dot vouloir bien d'Aurélie !

ERGASTE.

Non-seulement sans dot, mais sans habits encor (1).

Molière connaissait bien la comédie de Rotrou ; il en a imité un passage dans le *Bourgeois gentilhomme* (V. édit. Hachette, Notice et A. III, sc. 3 et 4), et un des vers

(1) M. Hémon, dans son introduction au *Théâtre choisi de Rotrou*, a déjà indiqué brièvement ce point de ressemblance entre la *Sœur* et l'*Avare :* « Anselme assurément n'est point Harpagon ; l'avarice chez lui n'a point desséché le cœur. Et pourtant ce bon père fait le désespoir de sa fille en la destinant au vieux Polydore. Mais quoi ! « Il n'a pas cinquante ans ! » Et puis il s'offre à la prendre sans dot ! On pourra le brouiller avec Polydore ; on ne lui arrachera point cette idée fixe : Sans dot ! Et si Eraste, parti plus sortable, est enfin accepté, c'est que lui aussi ne demandera pas de dot ».

Notons encore que le dernier vers de Rotrou semble être une réminiscence du passage de Larivey (toute nue).

qu'on vient de lire se retrouve presque textuellement dans *Tartuffe* :

> Car toute femme enfin n'en peut faire qu'un sot.
> (*La Sœur*).
> Elle ? Elle n'en fera qu'un sot, je vous assure.
> (*Tartuffe*).

Ecrivant la scène entre Harpagon et Valère, Molière s'est rappelé sans doute le dialogue que nous avons cité ; il a remarqué et retenu la forme française de *sans dot* plus qu'il n'avait fait les redites d'Euclion ; il a apprécié cette forme et se l'est appropriée avec génie. C'est un honneur pour Rotrou que cette collaboration posthume avec Molière ; et ce n'est diminuer en rien l'originalité de Molière que de signaler un tel emprunt. Seul en effet il a tiré parti en perfection de ces deux petits mots : *sans dot*. Chez Rotrou ils sont comme perdus entre d'autres. Seul Molière les détache, les met en bonne place, en relief, en lumière, leur donne toute leur valeur comique. *Sans dot* résume le caractère de l'Avare: impossible d'exprimer plus nettement que par cette simple réplique, combien l'amour de l'argent entête le personnage ; par ces deux mots, Harpagon se peint tout entier. Et c'est ainsi qu'imitateur de Rotrou, Molière se distingue de son modèle et lui reste infiniment supérieur (1).

Montpellier, mars 1888.

GASTON RABAUD,
Agrégé des Lettres.

---

(1) Je n'ai pas sous la main le travail allemand de M. Knorich sur les sources de l'*Avare*. Mais, dans le compte-rendu qu'en a fait le *Moliériste* d'août 1886, je ne vois pas qu'il soit question de Rotrou.

MOLIÈRE ILLUSTRÉ

—

XIV

LE MISANTHROPE

—

M. Livet a décrit les premières estampes faites pour le *Misanthrope*.

Edition de 1667. — Dans une vaste salle, décorée de cariatides, Alceste est assis sur une chaise. A gauche, Philinte, debout, lui parle. Figure assez grossièrement gravée.

Edition de 1682. — Riche galerie, porte au fond de la scène. Alceste est assis, le bras gauche appuyé sur le dossier de la chaise. Philinte, debout, se penche pour lui parler. Les costumes des deux personnages sont à peu près semblables. L'inventaire décrit ainsi le costume du Misanthrope : « Haut-de-chausses et juste-au-corps de brocart, rayé or et soie gris, doublé de tabis, garni de ruban vert ; la veste de brocart d'or; les bas de soie et jarretières... »

Edition de 1694. — Dans une salle tapissée de bandes

à fleurs, Alceste est assis auprès d'une table sur laquelle on remarque un livre, une bouteille, un verre et une serviette. Il est dans une attitude singulière et fait de la main gauche un geste qui s'adresse à Philinte. Celui-ci s'incline. Les costumes sont exagérés ; les personnages ont une raideur disgracieuse.

Editions de 1710, 1718. — L'estampe reproduit, sans de trop grands changements, celle de 1682.

1734. — Boucher varie, non le sujet, mais la mise en scène. Salon élégant : dans le fond, deux fenêtres donnant sur un jardin. Alceste est assis de profil, les jambes croisées, la tête vue de face. Il parle à Philinte, debout et s'inclinant. Les deux personnages ont la physionomie expressive et traduisant bien la situation.

1773. — Moreau représente la scène entre Célimène et Alceste (acte IV, scène 3). Alceste tient dans la main le billet qu'il a découvert et accuse Célimène de trahison. Elle regarde Alceste d'un air dédaigneux.... L'envergure de la robe semble tenir à distance et défier la colère d'Alceste. Ainsi le voulait la mode.

En 1812, Moreau habillera ses personnages avec les costumes Louis XIV. Célimène est entre Alceste et Oronte (acte V, scène 2).

On a vraiment un peu trop décrié cette seconde suite de Moreau. Certaines figures sont supérieures, selon nous, à celles de 1773. Moreau, devenu vieux et besogneux en 1812, n'a pas cependant trahi la pensée de Molière, et il a fait mieux que du métier.

1818. — Voici une des quatorze figures de Buguet. Acte IV, scène du billet. Alceste et Célimène sont habillés d'une

façon bizarre. La physionomie des deux personnages n'exprime aucune idée.

1821. — Horace Vernet a groupé tous les personnages de la scène 4, acte II: Eliante, Philinte, Acaste, Clitandre, Alceste, Célimène. Alceste est debout, à droite; il parle, et l'attention générale se porte sur lui...

La gravure de l'édition Desoer porte la signature du graveur Prévost. Elle a été refaite plus tard par Nargeot, ainsi que plusieurs des figures de cette édition.

A la même date, Chasselat reprend la scène du billet, et il la traite sans expression. Desenne y met plus de mouvement et de vérité. Il existe deux figures du même dessinateur: l'une in-12 [1822], l'autre in-8°. On constate quelques différences dans les attitudes des personnages, un peu tourmentées dans la gravure in-8°, où Alceste est par trop mélodramatique. La petite composition in-12 est, selon nous, bien supérieure.

La vignette de Devéria est romantique à l'excès. Le graveur l'a poussée au noir et au grotesque.

Les dessins de Tony Johannot sont nombreux et spirituels. Ne serait-ce pas là un Molière *tête de colonne*? On a vendu récemment un exemplaire, sur chine, premier tirage des vignettes sur bois, qui a presque atteint le billet de mille.

Janet-Lange a également illustré le *Misanthrope* de nombreux dessins. Staal a traité la scène du billet.

Philippoteaux a fait dix-sept dessins, gravés sur bois, dans le *Molière* de Lahure. Ernest Hillemacher a dessiné, pour Hachette, une jolie suite de figures, gravées sur bois, parmi lesquelles la scène de la lettre et celle du sonnet.

Bertall (1), dans le *Musée des Familles*, a donné une composition très élégante représentant Célimène entourée de ses adorateurs.

Il faut s'arrêter plus longuement sur les charmantes petites vignettes gravées par Fréd. Hillemacher, d'après les compositions de Jean Sorieul:

Acte I^er^. Scène du sonnet.

Acte II. Scène des portraits.

Acte III. Scène 5, Célimène et Arsinoë, debout l'une et l'autre.

Acte IV. Scène de la lettre.

Acte V. Scène 8, Alceste prend pour les unir les mains de Philinte et d'Eliante.

Malgré la proportion si réduite, de ces figures, elles ont toutes une grande valeur d'expression. Les costumes sont d'une exactitude minutieuse. La pensée de Molière est très finement interprétée.

Le genre est le même, mais plus élargi, dans les vignettes de Foulquier, placées en tête de chaque acte de l'édition Mame :

Acte I^er^. Scène du sonnet.

Acte II. Scène des portraits.

Acte III. Scène 5, Arsinoë et Célimène, debout.

Acte IV. Scène du billet, si souvent traitée.

Acte V. Scène 4, lecture des lettres chez Célimène. Tous

---

(1) *Le Musée des Familles* a publié, en 1863, un article de J. Janin, intitulé *la Comédie universelle*. Les dessins de Bertall, qui accompagnent l'article, représentent des scènes du *Misanthrope*, du *Médecin malgré lui*, du *Tartuffe*, de l'*Avare* et du *Bourgeois gentilhomme*.

les personnages de la comédie sont réunis. Acaste et Clitandre lisent chacun une lettre, et Célimène soutient cette double épreuve.

Toutes ces compositions sont charmantes, pleines d'élégance et d'esprit, dans des proportions suffisantes pour être complétement saisissables et appréciées.

Ad. Lalauze a repris magistralement la scène du sonnet. Philinte est entre Oronte et Alceste... il intervient à la fin de la fameuse discussion...

Le décor est un salon magnifique. Les costumes sont d'une éblouissante richesse.

L. Leloir a peint la scène 1re de l'acte II.

Nous ne connaissons rien de plus touchant et de plus séduisant à la fois que cette composition merveilleuse. Alceste — ou plutôt Molière lui-même — le visage souffrant, amaigri, suppliant et tombant presque à genoux devant Célimène... le plus parfait assemblage de grâce triomphante et de coquetterie cruelle.

Emile Bayard a fait une très fine composition, gravée par Teyssonnières. Alceste montre le billet à Célimène...

La colère d'Alceste, bien rendue, se heurte à la froideur de Célimène, hautaine et élégante. Les costumes sont aussi de la plus exacte vérité.

V.-A. Poirson a dessiné, pour l'éditeur Garnier, plusieurs sujets représentant des scènes des comédies de Molière (*Molière, sa vie et ses ouvrages*). Il a choisi l'avant-dernière scène.

Nous avons sous les yeux plusieurs figures représentant Alceste : l'acteur Grandval, vêtu d'un beau costume brodé

Louis XVI, avec un nœud de rubans sur l'épaule droite. Au bas de la figure, ces deux vers inexactement cités :

> Tous les hommes me sont *tellement* odieux,
> Que je serais fâché d'être *honnête* à leurs yeux.

(Dessin de Cœuré; gravure de Prud'hon. *Galerie théâtrale* de Bance).

Molé, Damas sont aussi représentés dans des costumes du XVIIIe siècle. Geffroy, qui a peut-être été le meilleur Alceste de ces quarante dernières années, a dessiné, en 1868, un misanthrope vrai, qui a paru en noir et en couleur.

Le samedi 10 juin 1837, on joua le *Misanthrope* au château de Versailles: « La pièce n'avait jamais été représentée avec une aussi belle mise en scène. Décors, costumes des acteurs, donnés par le roi à la Comédie-Française, tout était magnifique et nouveau. Ceux qui veulent une scrupuleuse exactitude purent regretter que les habits fussent ceux de la minorité de Louis XIV (1)... »

Quoiqu'il en soit, ce fut la date, pour la Comédie-Française, du retour au costume du temps de Molière et à la scrupuleuse exactitude, traditionnelle aujourd'hui.

Hanriot a fait deux intéressantes compositions pour le luxueux ouvrage d'Arsène Houssaye : *Molière, sa femme et sa fille.*

Au frontispice du livre Ier, la scène Ire est traitée d'une façon toute fantaisiste. Alceste et Philinte, à droite. Ce dernier salue Alceste, qui est assis. Célimène sort en retournant la tête d'un air très dédaigneux. Cette mise en scène

(1) Notice du *Misanthrope*, du *Molière-Hachette*.

imaginaire est comme un prélude de la comédie. Hanriot a voulu représenter Molière, M^lle^ Molière et La Thorillière.

Le second dessin de Hanriot a pour sujet la scène du billet. Ici encore, il a représenté Molière et Armande dans leurs plus beaux atours et leurs plus riches habits (1).

EUGÈNE LAPIERRE.

---

(1) Edmond Hédouin a repris la scène 3 de l'acte IV : Alceste tendant la lettre à Célimène. Beaucoup de vérité et de naturel dans l'attitude des personnages, qui sont d'une extrême élégance. Le décor est toujours soigné et très correct. C'est le reflet de la Comédie-Française.

LA TROUPE DE NANTEUIL

A ANGOULÊME EN 1685.

(*Documents inédits*).

—

On a tout lieu de croire que Molière a joué à Angoulême, soit en se rendant à Bordeaux, soit en remontant vers Nantes ou Poitiers ; mais aucun acte authentique n'est venu jusqu'ici confirmer cette supposition, et *l'Inventaire sommaire des archives de la Charente* ne contient aucune indication nouvelle à ce sujet. Le tome II de cet *Inventaire*, qui vient de paraître, analyse les minutes de dix notaires d'Angoulême, dont aucun n'a exercé pendant la période des pérégrinations de Molière. Une lacune s'étend précisément de 1626 à 1662 (1), date de l'entrée en fonctions de Guillaume Jehu, notaire royal, dont le minutier renferme, à la date du 3 février 1685, un acte d'association entre « comédiens du Roy » qui n'a été qu'analysé par

(1) Il ne faudrait cependant pas perdre tout espoir de ce côté, car les minutes de tous les notaires n'ont pas été versées aux archives départementales, et nous signalerons particulièrement aux chercheurs locaux l'étude du successeur actuel de Me Gillibert.

l'archiviste, M. P. de Fleury, et que nous donnerons ici in extenso :

*Furent p^nts Denis Clerselier, s^r de Nanteuil, dem^lle Marthe Lhome, sa femme q^l a authorisée, Jacques Valliot, d^lle Clotilde Le Riche, sa femme q^l a authorisée, dem^lle Judit Chabo Larienville, autorisée dud. s^r Valliot, Jean Bergé, dem^lle Marie-Anne Debroutier, sa femme q^l a authorisée, Jacques Primault s^r Dumon, Jean de Lhoste s^r de Chanvallon, et Jean Fleury, comédiens du Roy, estant à p^nt en cette ville d'Angoulesme, lesquelles partyes se sont associées dans tous les proffits q^lles feront jusques au jour des Cendres de l'année prochaine mil six cents quatre vingtz six q^lles joüeront ensemble, lesq^ls proffits seront partagés par testes entre les associés, lesq^ls seront tenus de joüer leurs roolles selon le repertoire qu'ils tiendront. Et led. s^r Bergé sera tenu d'assister dans touttes les pièces où il ne jouera pas. Seront les frais nécessaires faits à frais communs. Sera payé à dem^lle Magdelaine Clerselier trente sols tous les jours qu'ils joueront. Sera tenu led. s^r Bergé de faire joüer dem^lle Hipolite Bergé dans les pièces d'*Adonis (1), *du* Bourgeois Gentilhomme, *d'*Andromède *et du* Festin de Pierre *et aux autres pièces qui se mettront à l'advenir que la Compagnie en jugera*

(1) Les *Amours de Vénus et d'Adonis*, tragédie de Vizé, avec des machines, 1670 (Th. du Marais), reprise le 23 septembre 1685 sur le théâtre de Guénégaud.

q^l sera nécessaire qu'elle joue lorsque lad. dem^lle Magdelaine Clerselier sera occupée, sans aucuns sallaires. Laq^lle société commencera le premier jour de Caresme de la p^nte année et durera jusqu'aud. premier jour de Caresme de l'année prochaine sans qu'aucun des associés puisse aller contre les conventions de la communauté ny quite hors le consentement des autres à peine de cinq cens livres qui sera payée par celuy qui quittera aux autres associés, sans laquelle condition ces p^ntes n'auroient été accordées. Et à l'entretenement des p^ntes les partyes ont obligé et hipotéqué tous leurs biens présents et futurs, renonçant, etc. jugés et condamnés et soumis.

Fait et passé à Angoulesme au logis dud. s^r de Nanteuil après midy le trois^e jour de febvrier gvi quatre vingtz cinq en la p^nce de Jean Cholet, clerc, et de Joseph de la Vigne, m^d tailleur d'habits dem^t aud. Angoulesme, qui ont signé avec les partyes à la réserve dud. de la Vigne qui a déclaré ne sçavoir signer, de ce enq^s.

CLERSELIER DE NANTEUIL. VALLIOT.

BERGÉ. DE LHOSTE DE CHANVALLON.

PRIMAULT. FLEURY.

MARIE-ANNE DEBROUTIER.

M. LHOME. CLOTILDE RICHE.

JUDIT CHABO LARIENVILLE.

CHOLET. GUILLAUME JEHEU, notaire royal, réservé.

Ang^me.

Le surlendemain 5 février, Nanteuil, logé à l'enseigne du *Cerf*, passe avec Jean et Guillaume Boisdon et Michel David, charpentiers, un marché pour confection d'un théâtre dans la partie de maison que la troupe a louée de messire Louis Boissot, chevalier, seigneur dePuyrenaud, Vouillac et autres places, pour y jouer la comédie, moyennant la somme de 100 livres, dont 50 payées comptant. Quittance du solde est donnée, un mois après, à Jean Valliot, le 5 mars 1685.

Ces actes, quoique de plus de 30 ans postérieurs à l'époque où Molière put traverser l'Angoumois et recueillir sur place les premiers matériaux de sa *Comtesse d'Escarbagnas*, doivent être semblables à ceux que l'Illustre-Théâtre passa dans des conditions identiques. D'abord, même nombre d'associés : dix acteurs, plus deux gagistes; mêmes clauses, répertoire analogue, etc.

La troupe paraît avoir ici pour chef Denis Clerselier de Nanteuil, le comédien-poète que M. Paul Lacroix a toujours confondu avec A.-P. P. de Châteauneuf, et qui pourrait bien être l'un des quatorze enfants du philosophe Claude Clerselier (1614-1684) éditeur et ami de Descartes, et, par suite, le beau-frère de Jacques Rohault, — ce qui nous rapprocherait de Molière.

Comédien de la reine en 1669, puis de l'électeur de Hanovre (1673), Nanteuil se dit ici « comédien du Roi, » alors que ce titre n'appartenait plus qu'aux seuls associés de l'hôtel de Guénégaud. Il avait à cette date environ 40 ans. Je le retrouve l'année suivante à Rouen, comédien de M^gr^ le Dauphin, avec sa femme et Madeleine Clerselier, sa sœur.

Quant à son associé Jacques Valliot, je le crois fils du comédien Jean Valliot et de cette fameuse demoiselle Valliotte dont parle Tallemant, morte en 1672 après avoir longtemps brillé à l'Hôtel de Bourgogne. C'est comme fille de sa femme, Clotilde le Riche, qu'il autorise, pour l'acte qui précède, demoiselle Judith Chabot de La Rinville. La jeune comédienne, alors âgée de 18 ans, deviendra bientôt la femme de son camarade Jean de Lhoste de Chanvallon, qui figurait six ans plus tôt (1679) dans la troupe de M^gr le Dauphin.

Ce fut sous le nom de son mari (désormais orthographié Champvalon), que Judith Chabot débuta au Théâtre-Français le 7 décembre 1695 dans la Pauline de *Polyeucte*. Reçue le 5 mai 1697, elle eut du succès dans l'emploi des caractères, et fut regrettée lorsqu'elle se retira le 26 mars 1722 : elle toucha vingt ans sa pension de 1000 livres et mourut, infirme, à Paris, rue Pierre Sarrazin, le 21 juillet 1742, agée d'environ 75 ans. M^lle de Champvalon fut inhumée le lendemain sous les charniers de St-Benoît, où son illustre camarade Baron reposait depuis douze années. Elle eut 24 prêtres à son convoi, auquel assistèrent les trois enfants de sa fille Clotilde, veuve d'un marchand apothicaire : Nicolas-Raimond, Louis-Nicolas et Marc-Nicolas Villebrun.

Son mari n'entra pas à la Comédie Française; mais leur fils, Nicolas de Lhoste de Champvalon, y débuta, dans l'*Œdipe* de Corneille, le 13 mai 1718. N'ayant pas réussi, il retourna en province, et rentra le jour même de la retraite de sa mère avec la demi-part; il redébuta le 6 avril 1722 et fut congédié au bout de six semaines.

Les autres associés, Dumon, Fleury, la famille Bergé, n'offrent pas le même intérêt : nous les retrouverons ailleurs, à d'autres dates.

On voit, en somme, que ces documents, auxquels nous préférerions certes un acte signé de Molière et des Béjart quelque trente ans plus tôt, ne sont pas sans importance au point de vue des us et coutumes des troupes de campagne et de l'histoire même de la Comédie Française.

GEORGES MONVAL.

L'abondance des matières nous oblige à remettre à notre prochaine livraison le compte-rendu de quelques livres nouveaux : le tome II du *Molière-Pauly*, dans la collection Lemerre à 2 fr. 50 ; le très remarquable *Art de bien dire* (principes et applications), par M. Dupont-Vernon, à la librairie Ollendorff, et les *Livres à Clef*, de M. F. Drujon, chez Rouveyre.

ÉPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES

Avril 1688

Lundy 26. — Commancé « au nom de Dieu et de la Sainte-Vierge » : Iphigénie et Crispin médecin. 727 10

Mardy 27. — Le *Misantrope* et les Plaideurs (MM. de La Grange, Guérin, Dauvilliers, De Villiers, La Thorillière, Desmares, Beauval, Rosélis, Poisson, Raisin l'aîné; Mlles Guérin, Le Comte, Du Rieu, Deshayes, Beauval) . . . . . 369 »

Vendredy 30. — *Le Festin de Pierre* (MM. Dauvilliers, De Villiers, La Thorillière, Raisin l'aîné, La Grange, Desmares, Le Comte, Beauval, Guérin, Du Croisy; Mlles Guérin, Desbrosses, Dancourt, Deshayes) . . . 250 15

Recette des 5 jours: 2,090 l. 10 s. — Part: 44 l.

Avril 1788

Mardi 1er. — Réouverture : Tancrède. — Compliment par Dunant. — Pygmalion. 4114 11

Mardi 15. — *L'Ecole des Femmes* (MM. Courville, Montgautier (débute dans Horace), Dorival, Marsy, Gérard, La Rochelle, Bellemont; Mlles Laurent, Joly). — *Le Médecin malgré lui* (MM. La Rochelle, Champville, Marsy, Bellemont, Gérard, Talma; Mlles La Chassaigne, Joly, Laurent). 877 3

Mardi 22. — *La Maison de Molière* (MM. Fleury, Naudet, Saint-Fal, La Rochelle, Dunant, Florence, Bellemont; Mmes Suin, Petit, Bellecour).— *Amphitrion* (MM. Saint-Prix, La Rochelle, Fleury, Marsy, Dunant, Talma, Dazincourt; Mlles Laveau, Petit, Joly) 1402 7

Recette du mois : 79,253 l. 2 s.

G. M.

BULLETIN THÉATRAL

—

Comédie-Française. — Dimanche (Pâques) 1er avril : Le *Malade imaginaire* (MM. Martel, Joliet, Roger, Leloir, Samary, Laugier, Berr, Royer; Mmes Fayolle, Du Minil, Boyer, petite Walter). — Lundi 9, les *Fourberies de Scapin* (MM. Coquelin cadet, Boucher, Truffier, Garraud, Joliet, Roger, Samary; Mmes Samary, Frémaux, Jamaux). — Dimanche 15, *M. de Pourceaugnac* (MM. Coquelin cadet, de Féraudy, Boucher, Truffier, Garraud, Martel, Joliet, Villain, Samary; Mmes Samary, Frémaux, Kalb). — Lundi 16, le *Mariage forcé* (MM. Le Bargy, Joliet, Villain, Leloir, Clerh, Hamel, Gravollet, Mlle Persoons). — Dimanche 22, *Tartuffe* (MM. Maubant, Coquelin cadet, Baillet, Boucher, Villain, Dupont-Vernon, Laugier; Mlles Reichenberg, Lloyd, Amel, Boyer).

Odéon. — Dimanche 15 avril, matinée; lundi 16, vendredi 20, lundi 23, vendredi 27, soirées populaires : les *Fourberies de Scapin*. — Jeudi 26, matinée classique : conférence de M. Albert Chabrier, les *Fourberies de Scapin*.

Théatre d'Application, 18, rue Saint-Lazare. — Mercredi 25 et vendredi 27 avril : *Amphitryon* (scènes de Mercure et de Sosie) et le 1er acte du *Malade imaginaire*.

Matinées Ricquier pour les élèves des écoles. — Dimanche 1er avril (XVIIIe et Xe arrondissements); dimanche 8 (XVe et IXe arrondissements); la scène de la consultation du *Médecin malgré lui*. — Dimanche 15 (XIXe et XVIe arrondissements), dimanche 22 (XIIe et VIIIe arrondissements), dimanche 29 (XIVe, XVIIIe et XXe arrondissements), la scène de la galère des *Fourberies de Scapin* dite par MM. L. Ricquier et G. Bina.

Gd Théatre de Versailles.— Samedi 21 avril, le *Médecin malgré lui* (MM. Got, Roger, Laugier, Samary, Taldy, Falconnier, Trubert; Mmes Muller, Amel et R. Boyer).

Londres (Royalty-Theatre). — Jeudi 29 mars, les *Fourberies de Scapin*, par les 3 Coquelin et Mlle Kalb. — Samedi 31, matinée et soirée : les *Fourberies de Scapin* (idem).

MONDORGE.

Le Directeur-Gérant : Georges MONVAL.

TARTUFFE
ET SCARAMOUCHE ERMITE

—

On sait que ce fut à Versailles, le lundi 12 mai 1664, par un coup d'audace inattendu, que Molière donna, pour la première fois, en spectacle au Roi, aux deux reines, à la Cour, c'est-à-dire à plus de six cents personnes, les *trois premiers actes* de sa nouvelle comédie *Tartuffe* (1), dont le plan était, selon nous, complétement arrêté dans son esprit, mais qu'il n'avait point encore terminée (2). Le Roi eut « la bonté de déclarer qu'il ne trouvoit rien à dire dans cette comédie (3) », mais il défendit de la pro-

(1) *Molière*-Hachette, *notice* de M. P. Mesnard, v. 272 et *passim*.

(2) *Registre de La Grange*, p. 65 : « 3 actes du *Tartuffe* qui étaient les 3 premiers. »

(3) *Placet* de Molière présenté au Roi en 1664. — Bussy, dans ses *Mémoires*, II, 150, dit qu'il assista à la fête qui comprit *les Plaisirs de l'Isle enchantée*, *les Fâcheux*, *le Mariage forcé* : « Je la vis et l'admirai », se contente-t-il d'ajouter. — D'autre part, la grande *Relation de l'Isle enchantée* nous apprend seulement que la comédie du *Tartuffe* fut « trouvée fort divertissante ».

duire en public, disant « qu'il ne fallait pas irriter les dévots qui étaient gens implacables (1). » Mais la reine-mère, Anne d'Autriche, la désapprouva hautement : c'est du moins ce qu'on infère d'un pamphlet publié en 1665 par le sieur de Rochemont (2).

La pièce n'en fut pas moins jouée le samedi 29 novembre 1664, au Raincy, mais cette fois « parfaite, entière et achevée en cinq actes », par ordre du prince de Condé ; le dimanche 8 novembre 1665, elle fut de nouveau donnée au même château, d'après la volonté du même prince (3).

Nous ne relaterons pas ici les colères que souleva cette double représentation, les influences qui furent mises en jeu, prélude d'une lutte qui devait durer cinq années, ni les suppositions qui furent alors faites sur le personnage que Molière avait voulu dépeindre sous le masque de Tartuffe.

Toutefois, cette comédie n'avait pas été condamnée sans appel dans l'esprit du Roi qui, au dire de Brossette, était sur le point de partir pour la campagne de Flandres en 1667 ; car, *sur sa permission*, elle fut jouée le vendredi 5 août de cette même année (4) et promise encore pour le lendemain ; mais, dit La Grange, « le lendemain 6e, un huissier de la cour du Parlement est venu de la part du

(1) Laverdet, *Correspondance entre Boileau et Brossette*, p. 563.

(2) *Lettre sur les observations d'une comédie du sieur Molière, intitulée le Festin de Pierre.*

(3) *Reg. de La Grange*, p. 69 et 78.

(4) *Ibidem*, p. 98.

premier Président, M. de La Moignon, deffendre la pièce. Le 8e, le sr de La Torillière et moy, De la Grange, sommes partis de Paris en poste pour aller trouver le Roy au sujet de la de deffence. S. Mté estoit au siège de l'Isle en Flandre, où nous fûmes très bien receus. MONSIEUR nous protégea à son ordinaire, et Sa Mté nous fist dire qu'à son retour à Paris, il feroit examiner la pièce de *Tartuffe* et que nous la jouerions. Après quoy nous sommes reuenus... (1) » Molière, de son côté, n'obtint rien du président de Lamoignon qu'il fut voir, accompagné de Boileau des Préaux. De plus, l'archevêque Hardouin de Péréfixe défendit, le 11 août 1667, sous peine d'excommunication dans son diocèse, de représenter, lire ou entendre réciter la dangereuse comédie, soit publiquement, soit en particulier (2).

L'auteur anonyme du pamphlet imprimé à Cologne, chez P. Marteau, en 1693, sous le titre de *Vie du père Lachaize, jésuite et confesseur du Roi Louis XIV*, avance, à la date de 1667, que, dans cette pièce, Molière a visé ce père : « Monsieur le Prince, dit-il à la p. 122..., donnoit souvent de petites mortifications au Père La Chaize ; mais ce qui le rendit absolument irréconciliable, ce fut la fameuse pièce de *l'Imposteur*, que Molière mit sur le Théâtre. Le Prince lui ordonna d'en faire une qui représentât si naïvement le Confesseur qu'on ne pût faillir à le reconnoistre et lui promit une récompense de deux mille pistoles... »

Le pamphlétaire était assurément mal informé, puisque *le Tartuffe*, comme nous venons de le dire, avait déjà été re-

(1) *Ibidem*, p. 89.
(2) *Molière*-Hachette, v, 322.

présenté au Raincy les 29 novembre 1664 et 8 novembre 1665.

D'autre part, feu M. Régis Chantelauze, dans son livre *le Père Lachaize* (Paris, 1859), a pris soin de faire remarquer que ce Père ne fut nommé confesseur du Roi qu'en 1675, et que d'ailleurs, dès l'année 1664, il était dans le Lyonnais, où il n'avait rien à démêler avec la Cour.

Il est certain cependant que ce n'est qu'en 1668 qu'on le trouve recteur du collège Notre-Dame de Lyon (1).

Où était-il donc auparavant ?

Suivant l'auteur de la *Vie* citée plus haut, c'est en 1663 (!) que l'évêque de Bayeux le présenta au cardinal Mazarin (mort dès 1661), auquel il plut si fort qu'il le fit nommer *Coadjuteur du confesseur du Roi*, charge qu'il occupa nécessairement quelques années, probablement jusqu'en 1668, époque à laquelle il aurait été envoyé à Lyon, à cause du bruit fait alors sur son nom, comme nous le dirons plus loin.

Or, voici ce que nous trouvons dans une pièce manuscrite de Dom Potignon de Montmégin, prieur en 1789 du couvent des Bénédictines de Marcigny, qui s'occupa longtemps de recherches sur les familles nobles du Brionnais et des environs, et a laissé de nombreux manuscrits (2) :

« Soit inclination, soit envie de passer pour sçavant, il (le P. La Chaize) aimoit tous ceux qui en avoient la réputation. Il étoit constant dans ses amitiés, mais ses ennemis disoient qu'il n'en faisoit que d'intéressées. Ils luy reprochoient de ne pouvoir souffrir les gens de bien, parce

(1) Péricaud, *Docum. hist. sur le Lyonnais*, an 1668.

(2) La pièce, que nous avons sous les yeux, a pour titre : *Mémoires sur le Père de la Chaize*.

qu'il ne leur ressembloit point; ny ceux qui étoient de la faveur, parce qu'ils étoient des concurrents qu'il ne pouvoit voir sans jalousie. Son ennemi le plus irréconciliable étoit M. le Prince. Entre les différentes mortifications que S. A. luy donna, on remarque principalement celle qu'il eut à essuyer par la représentation de *Scaramouche hermite*, que le prince paya deux mille pistoles à Molière, et on dit que le Père confesseur en fut le héros. » (1)

Sur quelle preuve notre prieur s'appuie-t-il pour attribuer à Molière le *Scaramouche ermite?* Il a omis malheureusement de le dire: il a été assurément frappé de l'anachronisme qui donne en 1667 une pièce visant le P. La Chaize à Molière, qui avait composé son *Imposteur* dès 1664, mais de là il y a loin à cette affirmation que le grand Comique en est l'auteur.

Molière, remarquons-le bien, parle de la comédie de *Scaramouche ermite* dans sa *Préface* de la première édition de *Tartuffe ou l'Imposteur*, qui fut publiée à la fin de mars 1669 (2); voici les termes dont il se sert:

« Huit jours après qu'elle (la comédie de *Tartuffe*) eût été défendue, on représenta devant la Cour une pièce intitulée *Scaramouche hermite*, et le Roi, en sortant, dit au grand Prince que je veux dire (3): « Je voudrois bien savoir pourquoi les gens qui se scandalisent si fort de la comédie de Molière, ne disent rien de celle de *Scaramouche*. » A quoi le Prince répondit: « La raison de cela, c'est que la comédie de *Scaramouche* joue le Ciel et la Religion, dont ces messieurs-là ne se soucient point, mais celle de Molière les joue eux-mêmes, c'est ce qu'ils ne peuvent souffrir. »

Or, De Léris dit, dans son *Dict. portatif des théâtres*, p. 300, que *Scaramouche hermite* fut « donnée au mois d'août

(1) Il est évident que Dom Potignon a connu la *Vie du P. La Chaize*, que nous avons citée, puisqu'il en reproduit presque les termes.

(2) Paris, Ribou, petit in-12 de 96 pages.

(3) Le Prince de Condé.

1667 », et comme il est probable que Molière savait encore mieux l'époque de sa mise sur la scène du théâtre italien, il est certain qu'elle fut représentée le 16 août 1667, soit huit jours après la défense signifiée, comme nous l'apprend La Grange, par l'huissier du Parlement envoyé par M. de Lamoignon. Il est donc absolument possible que l'ambitieux Père de la Chaize y soit déjà visé, d'autant que sa jeunesse ne fut pas exemplaire, si l'on en croit l'auteur de sa *Vie :* c'est ce qui le rendit si tolérant pour les maîtresses de Louis XIV et fit sa grande fortune à la Cour.

Nous ne connaissons aucune édition du *Scaramouche ermite*, mais nous savons par Voltaire, dans son *Sommaire du Tartuffe*, que ce n'était qu'une « pièce très froide si elle n'eût été licencieuse, dans laquelle un ermite vêtu en moine monte, la nuit, par une échelle à la fenêtre d'une femme mariée et y reparaît de temps en temps, disant : « *Questo è per mortificare la carne* (1) ».

Pouvons-nous croire que Molière a écrit cette pièce de si piètre aloi? S'il l'a faite, sans la signer, cela n'a été qu'un habile ballon d'essai dont le but n'échappa pas au prince de Condé, ou, si on le préfère, une petite vengeance des clameurs furibondes et des cabales envenimées que soulevait sa grande œuvre du *Tartuffe*, qui fut « un grand événement, dit M. Paul Mesnard, dans l'histoire de la littérature d'abord et avant tout, mais aussi dans l'histoire des mœurs, de l'esprit public et de l'esprit de gouvernement de Louis XIV ».

---

(1) « C'est pour mortifier la chair. » — Pourquoi Voltaire a-t-il écrit *Mortificar* au lieu de *Mortificare*, qui est vraiment le mot italien.

Il est avéré que Molière connaissait l'espagnol et l'italien : Du Tralage (1) cite un opéra-mascarade intitulé le *Carnaval*, joué en 1675, dont « les vers espagnols sont de Molière ; les vers italiens sont de Molière et de Lully ; la musique est de M. Lully. »

Nous donnons pourtant cette attribution du *Scaramouche ermite* sous toutes réserves, et nous appelons sur cette opinion l'attention des Moliéristes qui pourraient avoir des données plus certaines que l'autorité de ce manuscrit de Dom Potignon de Montmégin, qui n'aimait peut-être point les Jésuites.

E. RÉVÉREND DU MESNIL.

---

(1) *Docum. sur l'hist. des théâtres de Paris,* éd. Jouaust, p. 110.

Par Décret du 26 mai 1888, notre collaborateur M. Gustave Larroumet a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

Par Arrêté ministériel du 25 mai, notre directeur M. Georges Monval a été nommé officier de l'Instruction Publique.

CLERSELIER DE NANTEUIL

—

Voilà longtemps que nous n'avions parlé de M. Baluffe. C'est lui-même qui nous fournit l'occasion de revenir à ses travaux en publiant dans *le National* du lundi 7 mai, c'est-à-dire une semaine après *le Moliériste*, les actes notariés, conservés aux archives de la Charente, relatifs à une troupe de « comédiens du roy » dirigée par Nanteuil.

M. Baluffe, dont la persévérante activité mériterait vraiment de plus sérieux résultats, estime que « des documents de cette nature restent lettre morte si on ne les explique pas », — et il les explique... en les obscurcissant d'erreurs, de confusions et d'inexactitudes qu'il nous faut bien relever ici, ne fût-ce que pour justifier notre commentaire personnel du mois dernier.

Si c'est ainsi que M. Baluffe espère être « utile aux annalistes de notre vieux théâtre en même temps qu'agréable à qui tient à connaître ce passé », M. Baluffe se trompe — une fois de plus. Il nous retarde, au lieu de nous aider.

D'abord, l'acte de société d'Angoulême est du 3, et non du 13 février 1685. Le simple bon sens l'indique : une troupe ne loue une salle et n'y fait effectuer des travaux qu'après s'être constituée. En second lieu, une maison *appartenant à* M. de Puyrenaud n'est pas nécessairement la maison *habitée par* M. de Puyrenaud, et rien n'indique que ce seigneur ne fût pas propriétaire d'un logis à usage de jeu de paume. Il ne s'agit pas ici d'une simple « visite », mais d'un séjour d'au moins un mois dans une même salle. Cela, d'ailleurs, a peu d'importance.

J'arrive à l'acte même d'association. Quand on veut publier un texte, fût-ce dans *le National*, la première qualité requise est de savoir lire ce texte avant d' « en établir la valeur historique ». Or, M. Baluffe a lu « Chevalier » pour Clerselier (1), nom patronymique du comédien Nanteuil, dont Madeleine Clerselier (et non Chevalier) était la sœur, et non la fille. Inutile d'ajouter que cette confusion initiale annule tout le paragraphe consacré par M. Baluffe à la prétendue parenté de Nanteuil avec les Poquelin.

Il y eut, à la vérité, un contemporain de Molière du nom de Chevalier, comédien de la troupe du Marais et auteur d'une douzaine de petites comédies médiocres dont les plus connues sont : le *Cartel de Guillot*, la *Désolation des Filoux*, la *Disgrâce des Domestiques*, l'*Intrigue des Carrosses* et les *Amours de Calotin;* mais il ne prit pas au

(1) De même pour Lavoy, que M. Baluffe appelle Lovoys.

A noter encore que Le Coq n'est pas *dit :* de Mangot; c'est, au contraire, Mangot qui est *dit :* Le Coq.

théâtre le nom de Nanteuil. Chevalier était son pseudonyme, et je crois qu'il s'appelait Simonin, c'est du moins le nom que prend celle de ses filles qui épousa le comédien Scipion Clavel (1). D'ailleurs Chevalier était mort antérieurement à 1673, c'est-à-dire plus de douze ans avant l'époque où le rencontre M. Baluffe!

Décidément, ce pauvre Nanteuil joue de malheur avec les érudits « non méticuleux ». On l'avait jusqu'ici confondu avec un autre comédien-poète, Chasteauneuf, parce qu'il signait *D. C.* de Nanteuil, que l'on a traduit par *D*e *C*hâteauneuf de Nanteuil, quand il fallait lire *D*enis *C*lerselier de Nanteuil, et le voilà tombé de Châteauneuf en Chevalier!

D'ailleurs, Denis Clerselier, s'il était — comme je le crois — parent, et peut-être l'un des quatorze enfants de Claude Clerselier, serait lui-même allié aux Poquelin, car la mère de l'avocat-philosophe s'appelait Marguerite Lempereur, un Sébastien Lempereur assistait à son mariage en 1630, et l'on sait qu'une Marie Lempereur avait épousé Louys Pocquelin, l'un des oncles de Molière.

Quoi qu'il en soit de cette parenté plus ou moins lointaine, la première pièce de notre Nanteuil est une comédie, le *Comte de Rocquefœuilles* ou le *Docteur extravagant*, qui parut à La Haye en 1669. (L'auteur était alors, en cette ville, comédien de la Reine, avec Mittallat, du Raincy, Jolimont et autres.) Le vers est facile, mais la pièce extra-

(1) Marie-Henriette-Judith *Simonin* Chevalier. Ses sœurs, Marguerite et Suzanne, furent aussi comédiennes: la première épousa Rosélis, l'autre Durolet.

vagante et décousue; le sujet est insignifiant, et le comique des plus grossiers. M. Baluffe ne cite, avec cette farce assez plate, que l'*Amour sentinelle* ou le *Cadenas forcé*. Complétons le bagage dramatique de Nanteuil, qui fit encore représenter avant l'époque où nous le rencontrons à Angoulême : les *Brouilleries nocturnes*, l'*Amante invisible*, la *Prise de Brunswick*, le *Campagnard dupé*, la *Fille vice-roy* et l'*Héritier imaginaire*. Apprenons encore à M. Baluffe que Clerselier de Nanteuil, après avoir été successivement, non pas musicien et danseur, mais comédien de la Reine, comédien de LL. AA. SS. les ducs de Brunswick et Lunebourg et de l'Électeur de Hanovre, comédien de la « Troupe royale » à Thionville (1682), puis comédien du Roi (non pas « pour la vie », comme le dit M. Baluffe), était, en 1686-87, comédien de Mgr le Dauphin avec sa femme et sa sœur, Bonneuil, Grandval, Du Perche, Rosélis et les Bénard. En 1693-94, il joue les rois à Strasbourg et à Metz, dans une « Troupe royale », en compagnie des Du Rocher, de Quinaut et de Lavoy; il doit être veuf à cette date, et je ne le retrouve qu'en 1698, à Tours, remarié à Marie Baroy et formant une nouvelle société avec les Rosélis et les Chaumont. Il avait alors près de soixante ans.

Je reprends l'examen du fantaisiste commentaire de M. Baluffe, et je me permets de lui répondre, puisqu'il daigne ici « poser la question à d'autres », qu'Hippolyte Bergé n'était ni la femme, ni la sœur de Jean Bergé, mais sa fille.

Quant à Jacques Valliot (et non Vailliot), nous avons dit, dans notre précédent article, qu'il était le fils (non

pas le frère) de la célèbre Valliotte, et le beau-père de Judith Chabo de La Rinville.

Pour Jean Fleury, M. Baluffe écrit qu' « il était, *dit-on*, le fils de feu Jean Jolly de Fleury, ami et connaissance de Poquelin père ». Nous ne demandons pas mieux que de le croire, mais encore faudrait-il nous faire savoir où gît cet *on-dit*.

Autre faute de lecture : M. Baluffe appelle Lhoste de Champvalon : « Chouvalon », et le fait descendre du Chanvallon des *Mémoires de Bassompierre*, lequel était Jacques de Harlay et « ne faisoit point profession de comédien ». Je ne saisis pas le rapport, comme dirait le bonhomme Poirier.

Eh bien! je le demande sérieusement : Quel nom donner à pareille méthode de travail? et n'avons-nous pas fait sagement de nous priver, il y a trois ans, de l'inquiétante collaboration de l'auteur de *Molière inconnu*, qui se raille agréablement aujourd'hui des « méticuleux érudits »? Lui, se contente de l'à-peu-près en ses problèmes « anomastiques », comme il les appelle; exemple : M. Baluffe rencontre un sieur Delastre, maître à danser dans la troupe de Chambord ; Delastre, Deloste, M. Baluffe ne cherche pas plus loin, ce danseur n'est autre, à ses yeux, que le comédien de Lhoste, c'est-à-dire Champvalon. N'est-ce pas le comble du rapprochement?

Toute l'érudition « trigonométrique » est là. Que M. Baluffe en soit fier et qu'il la répande. Ce n'est pas la nôtre.

GEORGES MONVAL.

MOLIÈRE ILLUSTRÉ

—

XV

LE MÉDECIN MALGRÉ LUI

—

L'édition de Jean Ribou — 1667 — contient une figure, sans signature, représentant la scène 6 de l'acte III, lorsque Sganarelle passe un bras sur les épaules de Géronte et l'empêche de regarder ce que font sa fille et Léandre. Le décor est une campagne ; un pavillon au fond. A gauche, Léandre, Lucinde et Jacqueline ; à droite, Sganarelle et Géronte. Sganarelle porte un costume de médecin : chapeau pointu, soutanelle, collerette plissée.

La scène change dans l'édition de 1682. C'est le 1^er^ acte : Valère et Lucas tiennent chacun un bâton levé sur Sganarelle. Au pied d'un arbre, on voit une grande bouteille et une hache. Sganarelle tient son béret à la main ; il porte une large collerette, un *pourpoint, avec ceinture, fraise, bas de laine et escarcelle, le tout de serge jaune, garnie*

de radon vert (costume de l'Inventaire). Brissart a voulu peut-être représenter Molière lui-même, qui créa le rôle.

Lucas a un costume de paysan : chapeau à bords irréguliers, casaque boutonnée dans le haut, large haut-de-chausses. Valère porte un chapeau orné de plumes, une grande perruque, un justaucorps avec nœuds de rubans sur l'épaule, une large écharpe et l'épée.

L'édition de 1710 donne la contre-partie de la figure de Brissart, avec quelques différences dans les costumes. La mode exigeait ces changements. L'édition hollandaise de 1713 présente des changements encore plus sensibles dans les costumes et les attitudes des personnages (1).

Le dessinateur de 1718 traite une nouvelle scène. Nous sommes en pleine forêt. Sganarelle est debout, auprès de ses fagots, ayant à ses pieds une hache et une serpe ; il contemple sa bouteille jolie et chante ses *petits glou-gloux*. Valère et Lucas s'approchent de lui. Les costumes sont de la Régence : pourpoint serré à la ceinture, tricorne, petite cravate, haut-de-chausses étroit.

Boucher a fait un dessin tout-à-fait gracieux : Sganarelle tient sa bouteille et tourne la tête du côté de Valère qui lui parle. Lucas est derrière Valère. L'un et l'autre sont à peu près dans la même attitude. La scène a pour cadre un joli paysage.

Moreau a dessiné le même sujet : Sganarelle est au milieu ; il fait passer sa bouteille du côté opposé à celui où

---

(1) Nous avons plusieurs fois indiqué les différences caractéristiques de ces costumes et de ces personnages. Elles sont les mêmes dans chaque gravure.

est Valère qui lui parle. Lucas est à droite, vu de dos, mais retournant la tête pour considérer Sganarelle. Le fond est un bois touffu.

Dans l'édition Renouard, Moreau a pris pour sujet la scène 3 de l'acte II: Sganarelle frappe Géronte..... Valère, Lucas et Jacqueline complètent la scène. Sganarelle porte l'habit de médecin. Le décor est une cour de maison, un portail en fer dans le fond, à gauche.

La figure de Buguet est grotesque. Mal dessinée et mal gravée, elle présente des personnages qui sont de vraies marionnettes, raides et sans mouvement. Il semble que nous assistions à quelque scène d'un drame lugubre dans une forêt profonde. C'est un ensemble d'une drôlerie inénarrable.

Chasselat est à peu près aussi réjouissant. Il a dessiné deux fois la même scène avec quelque légère variante dans la disposition des groupes: Sganarelle est assis par terre et tient sa bouteille serrée contre sa poitrine. La figure in-12 vaut mieux que la figure in-8. La première est surtout mieux gravée, et c'est sans doute ce qui donne une supériorité très apparente à la composition.

Avec Horace Vernet, nous quittons les bois et les fagots; la scène représentée prend de la couleur et une allure assez piquante. Sganarelle, en robe et bonnet de docteur, embrasse vigoureusement la femme de Lucas. Celui-ci cherche à le tirer vers lui pour modérer cet élan passionné, auquel Jacqueline ne résiste pas du tout. Le petit air de satisfaction de Jacqueline contraste avec l'effarement de Lucas. Ici c'est bien Molière traduit par un véritable artiste:

Tout doucement, s'il vous plaît,

porte la légende, et ce médecin malgré lui joue, en ce moment, très volontairement son rôle d'occasion.

La même scène est traitée dans une charmante petite figure in-12 de Desenne : Lucas est entre Sganarelle et Jacqueline et s'oppose aux investigations et aux prétendus offices du médecin, qui recule en roulant de gros yeux. Dans le fond, Géronte entre en scène.

Desenne a fait une composition plus grande, mais non plus importante, pour le Molière de Lefèvre. C'est la scène 1re du 1er acte : Sganarelle oppose aux invectives de Martine un calme de mauvais augure ; entre ses bras croisés on aperçoit le bâton. C'est là un tableau de genre tout-à-fait réussi.

Ne regardons pas longtemps la vignette de Devéria, et prenons les dessins de Johannot, toujours variés, toujours spirituels. Martine montrant le poing à Sganarelle qui la raille et dissimule le bâton qui va jouer un rôle ; Sganarelle cachant sa bouteille à Valère qui le salue, caressant la nourrice, tâtant le pouls à Lucinde et finalement tirant Géronte dans un coin du théâtre et lui passant un bras sur les épaules pour l'empêcher de voir Léandre et Lucinde. En guise de cul-de-lampe, un fagot revêtu de la robe de médecin, coiffé du chapeau pointu, et, sous un bras factice, la bouteille chérie. Toute la comédie résumée. Ceci rappelle un fleuron de Moreau (Éd. 1773).

Célestin Nanteuil, Janet-Lange, Andrieux ont donné un grand nombre de dessins, gravés sur bois, dans les éditions de Lehuby, Barba et Lahure. Le *Médecin malgré lui* de cette dernière édition compte dix-sept compositions, dont plusieurs remplissent la demi-page. La scène entre

Sganarelle et sa femme qui veut être battue, la scène de la rencontre dans le bois, Sganarelle jouant son rôle d'emprunt ont fourni autant de sujets de dessins, tous vrais et dans le ton de la comédie. Au dénouement, quel affaissement douloureux chez cet infortuné Sganarelle qui va être pendu ! Quel écroulement de cette science et de cette vanité d'une heure !... Si tout cela se pouvait changer en quelques coups de bâton !!

Staal a représenté le moment où Sganarelle tâte le pouls à Lucinde : « — Voilà un pouls qui marque que votre fille est muette. » Géronte est ébahi de tant de science.

E. Hillemacher a fait, pour une édition des *Œuvres choisies*, chez Hachette, trois dessins gravés sur bois et fort jolis : scène de la bouteille et de la rencontre, scène de la consultation et celle où Sganarelle détourne l'attention de Géronte pour laisser le jeune couple jaser en liberté.

Ces vignettes ont vingt ans de date et les amateurs les recherchent, hors texte, aussi bien que les merveilleuses petites figures gravées par Fréd. Hillemacher pour le *Molière* de Lyon, d'après les compositions d'Ernest Hillemacher. Voici les sujets :

1er Acte. — Dans le bois, Sganarelle est assis par terre et tient sa bouteille à demi-cachée entre ses mains. Valère et Lucas, à droite et à gauche, le saluent.

2me Acte. — Sganarelle, en habit de médecin, tâte la nourrice ; Lucas le tire par la robe. Géronte, à gauche, entre en scène.

3me Acte. — Sganarelle passe un bras sur les épaules de Géronte et détourne son attention afin de laisser toute liberté aux amoureux.

Toutes ces petites figures ont une expression très vivante.

Foulquier a composé trois vignettes aussi bien dessinées

que gravées, pour la suite de Mame : scène de la rencontre dans le bois, scène de la consultation, scène de Sganarelle et du paysan Thibaut. Toutes les figures de Foulquier ont une expression et un relief d'une vigueur remarquable. Dans un petit cadre les personnages se meuvent à l'aise, et Molière n'a pas de plus spirituel interprète.

Lalauze a repris magistralement la scène de la consultation : au milieu du théâtre trône Sganarelle qui tient le bras de Lucinde. Tous les personnages sont attentifs aux paroles sentencieuses de Sganarelle, et la physionomie de chacun est des plus intéressantes à étudier. C'est une des meilleures et des plus séduisantes compositions de Lalauze.

L. Leloir a représenté le moment où Valère et Lucas prouvent de façon péremptoire et frappante à Sganarelle qu'il est médecin. L'eau-forte, signée Flameng, est traitée dans des tons clairs et avec une finesse extrême. Les fagots, la hache et la bouteille sont là, dans le coin de la gravure, et complètent l'interprétation de la scène.

Signalons, en interrompant l'ordre chronologique, un dessin assez hardi de Kauffman, traduisant d'ailleurs les hardiesses de Molière : Jacqueline présente un vase dont Sganarelle étudie le contenu. Nous ne savons pas la date de ce Molière illustré, publié chez Fayard.

Émile Bayard a dessiné Sganarelle seul, revêtu de la robe de médecin, entr'ouverte et laissant voir le costume de dessous. Il fait un geste de la main droite, clignant l'œil, les jambes écartées. Cette composition, faite pour la suite de Damascène Morgand, a été gravée à l'eau-forte par Teyssonnières.

Bertall, dans le *Musée des familles* de 1863, a dessiné la

scène 1re. Le dessin de Bertall a du mouvement et est fort bien gravé sur bois par Gérard.

Grandville a donné, dans l'*Artiste*, une estampe gravée par Tavernier. Ne vous semble-t-il pas que Grandville eût composé un Molière bien original ? N'oublions pas, dans le *Molière* de Laplace; en noir et en couleur, un Sganarelle, robe ouverte laissant voir le costume traditionnel, la main gauche levée, clignant l'œil, le chapeau pointu incliné vers l'oreille. Geffroy del.-L. Wolff sc.

Notons un spirituel portrait de Got dans le *Médecin malgré lui*, représenté dans une attitude très crâne. Le dessin est de P. Renouard et a paru dans l'*Art*, chez Rouam (1).

Hédouin a fait une composition fort émoustillante pour le *Médecin malgré lui*. Sganarelle, en robe et chapeau pointu, se précipite vers Jacqueline... Lucas cherche à retenir cet élan, provoqué par la bonne humeur et les grâces appétissantes de sa femme. D'ailleurs, comme tous les personnages d'Hédouin, Lucas a fort bonne mine et ne semble pas avoir à redouter les intempérances de Sganarelle.

EUGÈNE LAPIERRE.

---

(1) La *Petite galerie dramatique* de Martinet, la *Galerie théâtrale* de Bance, les *Costumes de théâtre* d'H. Lecomte, la *Collection des portraits* des artistes de Paris par Colin, la *Galerie dramatique* de Marchant, donnent des types, des portraits et des costumes des principaux personnages de Molière. Nous renvoyons à l'*Iconographie* de Paul Lacroix. Ces collections sont en dehors de l'illustration proprement dite des comédies.

LA MAISON DE MEUDON

On sait que, peu de temps avant son second mariage, la veuve de Molière avait acheté, au village de Meudon, une maison avec jardin, dont il est question dans *la Fameuse comédienne*.

Armande Béjart avait fait cette acquisition par deux contrats : l'un du 30 mars 1676, l'autre du 25 mai 1677, c'est-à-dire quatre jours avant son mariage avec Guérin d'Estriché.

« Elle a rendu fort propre par la dépense qu'elle y a » faite, dit le libelle anonyme, sa maison de Meudon où » elle passe une partie de l'année, les jours qu'elle ne » joue pas, qui sont en assez grand nombre. »

Cette maison, qui porte aujourd'hui le nº 11 de la rue des Pierres, a été acquise, en 1876, par M. Dulaurier, membre de l'Institut, décédé en 1881.

Nous avons reçu de M. Dulaurier fils, propriétaire actuel, la lettre suivante, que nous nous empressons de publier :

Monsieur le Directeur,

Le *Petit Moniteur universel* et plusieurs journaux, après lui, ont publié dernièrement l'entrefilet suivant :

« M. Dulaurier, de l'Institut, le dernier propriétaire de la maison » de campagne d'Armande Béjard, femme de Molière, à Meudon, avait » obtenu le classement de cette villa parmi les monuments historiques. » A ce titre, l'Administration vient de faire restaurer les médaillons et » panneaux décoratifs du salon, etc. »

Vous me permettrez de faire remarquer que ces renseignements ne sont pas parfaitement exacts.

M. Dulaurier, de l'Institut, n'est pas le dernier propriétaire de la maison d'Armande Béjard. Il n'a pas vendu cette propriété à l'État, comme ont paru le dire plusieurs journaux, et ce n'est pas l'Administration qui a fait restaurer les panneaux décoratifs du salon d'Armande Béjard.

Mon père m'a laissé en mourant cette maison qu'il habitait et à laquelle je tiens naturellement beaucoup, à cause des souvenirs historiques et de famille qui s'y trouvent attachés, et je n'ai pas plus que lui l'intention de m'en défaire, même au profit de l'État. Au contraire, depuis la mort de mon père, j'ai découvert, sous plusieurs couches accumulées de papier de tenture, des peintures murales, du plus beau style Louis XIV, qui m'ont rendu ce séjour encore plus précieux.

Un inspecteur des travaux du Palais du Louvre, M. Masson, m'a recommandé, pour le travail de restauration, que j'ai aussitôt projeté, puis fait exécuter, un jeune artiste, M. Jouvenot, employé déjà par la Direction des travaux.

Sachant bien qu'en présence de la pénurie actuelle du budget des beaux-arts et de l'obligation d'économies qui s'imposent, il n'y avait pas lieu d'espérer d'ici à longtemps le concours pécuniaire de l'Administration, je ne lui adressai aucune demande de subside, à l'effet d'une restauration. J'en ai fait seul les frais, et il est bien juste qu'on m'en laisse le mérite.

Je pensais que l'administration des beaux-arts, informée par moi de ma découverte, me proposerait au moins d'apposer une plaque commémorative sur la maison de l'illustre comédienne qui fut la compagne de Molière, interpréta ses œuvres devant la cour de Louis XIV et contribua ainsi à la gloire de notre grand auteur comique ; mais je crois que je serai obligé d'en faire encore les frais, après avoir obtenu l'autorisation du maire, M. Lecorbeiller, qui s'intéresse avec tant d'ardeur, comme on l'a vu par l'érection du buste de Rabelais, à tous les souvenirs historiques de la commune qu'il administre.

Quant à un projet de pèlerinage que le *Petit Moniteur* attribue à la

société des Moliéristes, je serai charmé de le voir s'accomplir, étant complétement en communauté de sentiments avec eux ; et je suis tout prêt à leur faire les honneurs de la maison de campagne de la belle Armande, aussitôt que le mois de juin aura fait refleurir les rosiers qui en forment le parterre.

Je vous serai très obligé, monsieur le Directeur, de vouloir bien faire insérer dans votre Revue cette lettre rectificative.

A l'appui de ces rectifications, j'ai l'honneur de vous adresser un article que j'ai fait paraître dans la *Revue d'archéologie* publiée par MM. Perrot et Bertrand, membres de l'Institut.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

AUG. DULAURIER.

Indépendamment de la *Revue d'archéologie,* on peut consulter, sur la maison de Meudon, le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France* de 1876, le *Journal des Débats* du 12 avril de la même année, et un n° de l'*Illustration* qui a publié une notice avec gravure.

Nous imprimerons prochainement ici un très important document, relatif à la saisie de cette maison, retrouvé par notre collaborateur M. Emile Campardon aux Archives nationales; après quoi, nous ferons part à nos lecteurs de la découverte que nous avons faite d'une autre maison de campagne acquise par Armande Béjart au Mont-Valérien.

GEORGES MONVAL.

REQUÊTE

AUX COMÉDIENS FRANÇAIS

(DOCUMENT INÉDIT)

On sait qu'en 1770 le théâtre de la rue des Fossés-Saint-Germain, occupé depuis quatre-vingts ans par la Comédie-Française, menaçait ruine, et que les comédiens avaient obtenu du Roi la concession provisoire de la salle des Tuileries. Au bout de trois ans, les bourgeois et surtout les marchands voisins de l'Ancienne-Comédie, n'entendant plus parler du retour des comédiens à la rive gauche, profitèrent du centenaire de la mort de Molière, que l'on célébrait alors aux Tuileries, pour adresser à l'assemblée des sociétaires la supplique suivante, que nous imprimons ici pour la première fois :

Messieurs et Dames,

Les Bourgeois vos voisins du faubourg Saint-Germain s'étoient flattés que vous verriés avec intérêt les sollicitations et les démarches qu'ils ont faites pour vous y rapeller; Ils espéroient que vous les seconderiés dans ce projet avec autant de zèle qu'ils avoient d'impatience; ils vous connoissent tous, Messieurs et Dames, par l'habitude du voisinage, Ils savent combien la Comédie Française assemblée a d'honnêteté et d'humanité; Ils croyent que vous n'oubliriés pas, outre vos propres intérêts, que

votre absence détruit insensiblement la fortune d'un nombre infini de particuliers dont les établissemens ont été d'autant plus chers que votre voisinage les aurait dû rendre plus lucratifs, et c'est avec beaucoup de surprise et plus encore de chagrin que nous avons apris l'indifférence de toute l'assemblée sur votre retour au faubourg Saint-Germain; nous savons que votre Société en corps n'a pas fait depuis trois ans aucunes démarches; les nôtres ont été sans nombre; on nous a écoutés avec bonté, mais nous n'avons rien obtenu. Nous vous prions, Messieurs, de vouloir bien ne pas oublier que c'est dans notre voisinage que ce grand Molière *que tout le public fête aujourd'hui, ce grand Molière votre camarade et votre Pere,* avait établi le Théâtre de sa gloire; *c'est en son nom que nous vous prions de ne pas négliger* un quartier dont il avait fait choix; il a conservé le surnom de Bon, *il vous sera facile de nous prouver que c'est son esprit qui vous anime en faisant par humanité ce qu'il avait fait par choix. Nous croyons, Messieurs et Dames, que notre sollicitation n'a rien que de flatteur pour vous, et c'est avec cette confiance que nous nous adréssons à vous pour vous rapeller dans les lieux où vous avés tous jetté les fondemens de votre gloire et qui, à ce titre, vous devroient être plus chers à tous.*

Nous avons l'honneur d'être avec le plus sincère attachement, Messieurs et Mesdames,

Vos très humbles et très obéissans serviteurs.

A Paris, le 28 février 1773.

ROYER. LEAUTIER. PREUOST. SAINT-PAUL. VITASSE CHAMPY. BRIFFEAULT. BAUDOUIN. BIGARNE. RAPEAU. DEBRIE CHEURE. BOUDE. LECOMTE. E. DELINNE.

MONORY. BROCARD JOLLY.
L. F. DAUPHIN. DUFROCQ. DUCHÉ. LE ROY.
CUISSARD. P. GARNIER. J. BERTIN. JORRY (1).
LOCRE. LE COURT. LOCQUIN. VEUVE JOUFFROY.
GAREN DIT LANGEVIN. COURTOIS. SORIN.
M^lle COSTE. BUGNIARD. H. WALTHER.
RAPIN. DUTFOY. VEUVE PLESANCE.
HANRY. DUCTOT. VEUVE DEVOUX. MENÉ.
DUPUIS. BOURJEAU. PERICHON. VOLAN.
LALEN. FONTAINE. BERNARD.
MOIROUX.

Ainsi donc, un siècle après la mort de Molière, la tradition s'était conservée dans le quartier que Molière en avait fait choix pour établir son théâtre. Le court passage de l'Illustre-Théâtre au Jeu de Paume du Métayer, assez éloigné de celui de l'Étoile, aurait-il suffi à perpétuer ce souvenir? Ne peut-on voir là, au contraire, une nouvelle présomption en faveur d'un établissement de Molière au carrefour de Buci, dans le jeu de paume de la Croix-Blanche, établissement que M. Auguste Vitu a cru devoir mettre hors de cause parce qu'il n'en a pas trouvé les preuves — ce qui n'est peut-être pas un argument sans réplique?

GEORGES MONVAL.

---

(1) Sébastien Jorry, imprimeur, rue et vis-à-vis la Comédie-Françoise, au *Grand-Monarque* et aux *Cigognes*, chez lequel parurent, entr'autres, les Œuvres de Dorat, de 1764 à 1780.

BIBLIOGRAPHIE

—

Le Molière-Pauly. — Nous ne saurions trop remercier M. Lemerre de la diligence qu'il met à publier son excellente édition à bon marché. A peine avions-nous annoncé la mise en vente du 1er volume, que le tome II paraissait, contenant *D. Garcie de Navarre*, l'*Ecole des Maris*, les *Fâcheux* et l'*Ecole des Femmes*.

Nous sommes heureux de n'avoir pas à faire à ce volume l'unique reproche que nous adressions au précédent: nous y trouvons les Épîtres dédicatoires à Monsieur, au Roy, à Madame, les avertissements et les préfaces. Nous comprenons maintenant pourquoi les éditeurs n'ont pas cru devoir donner les *Épîtres* imprimées en tête des éditions originales de l'*Etourdi* et du *Dépit*: c'est qu'elles ne sont pas signées de Molière, mais des éditeurs Barbin et Quinet.

Dans les notes, M. Pauly, se conformant à l'explication d'Aimé Martin et de Littré, traduit le mot « volans » (page 89) par « ailes de moulin à vent ». Pourquoi chercher si loin quand il est tout simple de penser aux volants que les enfants se lancent avec des raquettes ?

Plus loin, page 270, M. Pauly traduit, comme Littré,

becque cornu par « sot, imbécile, homme que sa femme trompe » ; n'aurait-il pu ajouter l'origine italienne : *becco cornuto*, bouc cornu, et nous expliquer cette expression ?

*
* *

Molière, Scarron et Barbadillo, notes de lectures, par M. P. d'Aglosse (1). — Cette petite dissertation tend à prouver que ce n'est pas directement aux *Hypocrites* de Scarron que Molière a emprunté une partie du 3e acte du *Tartuffe*, mais bien à l'espagnol Barbadillo, auteur de *la Fille de la Célestine*, dont la nouvelle de Scarron n'est qu'une traduction. Signalons tout particulièrement ce travail à notre collaborateur M. H. Chardon, qui prépare une étude sur les sources de Scarron.

*
* *

L'Art de bien dire, par H. Dupont-Vernon (2). — Si nous parlons ici d'un traité de diction, ce n'est pas pour faire à ce livre une réclame dont il n'a pas besoin, puisqu'il n'est en réalité qu'une refonte perfectionnée des *Principes de Diction*, bien vite épuisés en librairie grâce à un succès mérité ; c'est parce que l'auteur, en disciple fidèle de Molière, à la maison duquel il appartient depuis 14 ans déjà, a choisi dans l'œuvre du Maître la meilleure partie de ses exemples, pour l'application pratique de ses excellents principes, aussi rigoureux qu'ils peuvent l'être en pareille matière.

---

(1) Grande imprimerie de Blois, 1888. Grand in-8° de 15 pages.
(2) Paris, Ollendorff. 1 vol. in-18; prix br., 3 francs.

Femmes savantes, *Tartuffe*, *Ecole des Femmes*, *Critique*, *Misanthrope*, *Don Juan* lui fournissent le texte de ses démonstrations plus souvent encore que Corneille, Racine, La Fontaine et Bossuet.

On trouve dans le livre de M. Dupont-Vernon la plupart des principes de son maître Regnier, mûris et contrôlés par l'expérience de son enseignement personnel, et présentés avec clarté et précision dans un langage correct, élégant, avec beaucoup de tact et de délicatesse ; de ci de là, comme à propos du Clitandre des *Femmes savantes*, un peu de subtilité peut-être, mais partout on sent que l'auteur aime son art, ce qui est la première condition pour y exceller.

Voilà véritablement le plus méthodique et le plus pratique des nombreux traités de diction que je connaisse ; mais — comme l'avoue modestement l'auteur — il ne saurait remplacer l'enseignement oral.

*
* *

Répertoire de la Comédie-Française, par Ch. Gueullette (1). — Voici le 4e volume de cette coquette collection : il comprend l'année 1887 et renferme un délicieux portrait de Mme Barretta-Worms, gravé à l'eau-forte par Abot. Après une bien spirituelle et très vivante préface de M. Edouard Thierry, écrite avec la maîtrise et la virtuosité que nos lecteurs connaissent de longue date, on lira avec intérêt la biographie de Mme Worms, une vraie enfant de Molière ; puis le compte-rendu, trop sévère à

(1) Librairie des bibliophiles. 500 exemplaires à 5 fr. — 20 sur japon.

notre gré, de *Protestation*, ce joyeux à-propos d'Emile Moreau, représenté le 15 janvier de l'année dernière ; la représentation de retraite de M. Delaunay, qui n'a pas oublié, dans cette soirée d'adieux, le 1er acte du *Misanthrope* ; le 3e début de M. Berr dans les *Précieuses ridicules*... et... c'est tout. Ce n'est pas la faute de M. Gueullette s'il n'a pas eu plus souvent à parler de Molière : il voudra donc bien excuser la brièveté de notre mention.

*
* *

Vient de paraître, à Leipsig, chez E.-A. Seemann, *Die Gesetze des franzosischen Verses*. Ein Versuch, sie aus dem Geiste des Volks zu erklaeren, mit besonderer Ruecksicht auf den Alexandriner und *Molière's Misanthrop*, von C. Humbert (IV, 56).

*
* *

Mademoiselle Molière, scène en vers, imitée d'une page de la *Fameuse comédienne*, par M. Léon Duvauchel, vient de paraître à la *Revue littéraire et artistique* (1).

DU MONCEAU.

---

(1) 8, rue de Hanovre. Grand in-8° de 14 pages.

ÉPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES

Mai 1688

Jeudy 6. — *Tartuffe* (MM. Raisin cadet, Guérin, Du Croisy, De Villiers (pour La Grange,) La Thorillière (pour Dauvilliers), Beauval, Desmares, Le Comte (pour La Thorillière); Mlles Guérin, Beauval, Raisin). M. de La Thorillière à l'amende pour ne s'être pas rendu au commencement de la pièce. (Il jouait probablement Cléante) . . . . . 377 »

Lundy 10. — *L'Avare* (MM. Raisin l'aîné, Raisin cadet, La Grange, Du Croisy, Beauval, Desmares, Le Comte, La Thorillière (pour Guérin); Mlles Beauval, Poisson, Dancourt). 454 10

Mercredy 12. — *L'Ecole des Femmes* (MM. Raisin cadet, De Villiers, Du Croisy, Beauval, Desmares, Champmeslé (pour Guérin), La Thorillière; Mlles Deshayes, La Grange) . . . . . 335 »

Lundy 17. — Attila (les Trois Roys) et l'*Ombre de Molière*. 357 »

Mercredy 19. — Les Horaces et l'*Ombre de Molière*. . . . 522 5

Vendredy 21. — *Tartuffe* (distribution du jeudy 6, sauf Le Comte, MM. Dauvilliers et La Thorillière jouant leurs rôles respectifs). . . . . 316 »

Samedy 22. — Polyeucte et l'*Ombre de Molière*. 190 10

Mardy 25. — *Les Femmes sçavantes* et Dom Pasquin (MM. Raisin cadet, Dauvilliers, La Grange, La Thorillière, Guérin, Beauval, Du Croisy, Desmares; Mlle Du Rieu, Guérin, Deshayes, La Grange, Le Comte, Beauval, Raisin). 180 15

Mercredy 26. — Arminius et les *Précieuses* (MM. Baron, Rosélis, De Villiers, Dauvilliers, Guérin, Le Comte, Raisin l'aîné, Raisin cadet, La Grange, Champmeslé, Beauval, Desmares, La Thorillière, Dancourt; Mlles Beauval, Raisin, Du Rieu, La Grange, Dancourt). 260 »

Jeudy 27. — Donné relâche pour le respect de la feste de l'Ascension glorieuse de Nostre-Seigneur. . . . . Néant.

Samedy 29. — Le *Misantrope* et le Florentin (MM. La Grange, Dauvilliers, De Villiers, La Thorillière, Guérin, Beauval, Desmares, Raisin l'aîné, Raisin cadet; Mlles Guérin, Le Comte, Du Rieu, Beauval, Raisin). . 184 15

Recette du mois : 13,362 l. 5 s. — Part : 303 liv.

Mai 1788

Jeudi 1er. — L'Ascension . . . . . Relâche.

Mardi 6. — Eugénie. — *George Dandin* (MM. Gérard, Cour-

ville, Dunant, Bellemont, Champville; Mlles Petit, La Chassaigne, Joly). 373 18
Dimanche 11. — La Pentecôte. . . . . Relâche.
Mercredi 14. — L'*Avare* (MM. Gérard, Dunant, Florence, Marsy, Courville, La Rochelle, Champville, Marchand, Giguet, Bellemont; Mmes Laveau, Laurent, La Chassaigne) et les Folies amoureuses 1072 18
Jeudi 15. — *Tartuffe* (MM. Des Essarts, Dunant, Molé, Dorival, La Rochelle, Champville, Florence; Mmes La Chassaigne, Contat, Laurent; Mlle Le Clerc débute dans Dorine) et la Nouveauté. 1726 15
Lundi 19. — Le Cid — *Pourceaugnac* (MM. Champville, Courville, Dunant, La Rochelle, Bellemont, Dorival, Dazincourt, Naudet, Marsy, Gérard, Talma; Mmes Laurent, Devienne, Joly) 2311 3
Mardi 20. — *Tartuffe* (distribution du 15, sauf La Rochelle remplacé par Fleury dans le rôle principal) et Colin-Maillard. 819 10
Jeudi 22. — Fête-Dieu. . . . . Relâche.
Dimanche 25. — Roméo et Juliette. — La *Comtesse d'Escarbagnas* (MM. Dunant, Bellemont, Marsy, Champville, Dazincourt; Mmes La Chassaigne, Laveau, Joly, Simon (le petit Comte) 1468 8
Jeudi 29. — La Veuve du Malabar. — *Pourceaugnac* (distribution du 19, sauf Dazincourt remplacé par Marchand dans l'Apothicaire) 1763 14
Vendredi 30. — Bajazet (début dans Atalide de Mlle de Garcins). — *Le Médecin malgré lui* (MM. Dugazon, Marchand, Marsy, Gérard, Courville, Talma (Léandre); Mmes La Chassaigne, Joly, Laveau). . . . . 3728 »

G. M.

BULLETIN THÉATRAL

—

Comédie-Française. — Dimanche 13 mai, matinée gratuite : Andromaque. — *M. de Pourceaugnac* (MM. Coquelin cadet, de Féraudy, Boucher, Truffier, Garraud, Martel, Joliet, Villain, Samary, Clerh, Falconnier, Hamel, Gravollet, Laugier ; Mmes Samary, Frémaux, Kalb). — Lundi 14, mardi 15, jeudi 17, samedi 19, lundi 21, mardi 22, jeudi 24, samedi 26, lundi 28 et mercredi 30 : le *Mariage forcé* (MM. Le Bargy, Truffier, Joliet, Villain, Leloir, Hamel, Gravollet ; Mlle Persoons).

Odéon. — Vendredis 4 et 11 mai, les *Femmes savantes*.

Théatre d'application, 18, rue Saint-Lazare. — Mercredi 2 et vendredi 4 mai, scènes du 1er acte d'*Amphitryon* et le 1er acte du *Malade imaginaire*. — Mercredi 23, vendredi 25 et mercredi 30, le 1er acte du *Misanthrope*.

Matinées Ricquier pour les enfants des écoles communales. — Dimanche 6 mai (13e et 7e arrondissements), dimanche 20 (17e, 11e et 10e arrondissements), dimanche 27 (15e 4e et 3e arrondissements): la scène de la galère des *Fourberies de Scapin* (MM. L. Ricquier et G. Bina).

Hôtel continental. — Vendredi 11 mai, matinée de bienfaisance organisée par M. l'abbé Cabanous : le 1er acte de *Monsieur de Pourceaugnac* (MM. Roger, Truffier, Martel, etc.).

Cercle Saint-Simon. — Jeudi 24 mai, assemblée annuelle de la Société d'histoire diplomatique : *Molière et le Cérémonial turc à la cour de Louis XIV*, par M. Albert Vandal.

MONDORGE.

Le Directeur-Gérant : Georges MONVAL.

MADAME PERNELLE

FLIPOTE ET MONSIEUR TARTUFFE

DANS UN ROMAN DE CHARLES SOREL

En 1622, l'année même de la naissance de Molière, avaient paru sept livres de l'*Histoire comique de Francion,* notre premier roman de mœurs. Sorel, s'il en est bien l'auteur, devançait de 44 ans le *Roman bourgeois*, dans lequel le caustique Furetière remercia — c'est dans l'ordre — son précurseur par des injures.

Vingt-six ans plus tard, pendant que Molière, comédien nomade, se dirigeait vers Nantes avec Dufresne et les Béjart, paraissait à Paris, chez Augustin Courbé, l'éditeur du *Cid* et d'*Horace,* une autre « histoire comique », *Polyandre*, sans nom d'auteur, mais également attribuée à Charles Sorel.

On a noté déjà que *Francion* n'avait pas échappé à Molière, grand liseur — comme on sait. MM. E. Colombey et V. Fournel ont constaté qu'il y a « puisé largement », et ce roman figurerait certainement dans l'inventaire de ses livres si nous en possédions le catalogue détaillé dressé par un libraire, au lieu de cette liste par lots trop sommairement expédiée par l'huissier-priseur Taconnet. On y trouverait probablement aussi le *Polyandre*, dont Molière s'est souvenu plus d'une fois, et d'une manière toute spéciale, lorsqu'il écrivit son immortel *Tartuffe*.

Le rapprochement que nous allons faire n'a jamais été signalé. Le *Polyandre* est beaucoup moins connu que le *Francion* qui, en quarante ans, avait eu plus de 60 éditions, qui a été traduit en plusieurs langues,

et a été réimprimé de nos jours. Le *Polyandre* est rare : la Bibliothèque nationale n'en possède aucun exemplaire, même dans sa réserve ; il est à peine mentionné dans les *Livres à clef* de M. Drujon (et c'en est un au premier chef). L'unique édition, achevée d'imprimer le 15 mars 1648, se compose de deux gros volumes in-8° : l'un de XI feuillets et 592 pages, l'autre de II feuillets et 618 pages, soit un total de 1236 pages, capable d'effaroucher la plus robuste curiosité.

« Polyandre (1), dit l'*Avertissement aux lecteurs,* est (son nom l'indique) » un homme qui vaut autant que plusieurs autres, ou qui est propre » à beaucoup de choses et même à tout faire. » On voit qu'il est un peu cousin de Francion, l'adroit et subtil raffiné qui fait pièce à tout le monde et qui, tirant profit de toutes choses, établit sûrement sa fortune. Son histoire sert de lien à plusieurs aventures « modernes et arrivées à Paris » dans des milieux très différents.

Le tome Ier, qui nous conduit du jardin du Luxembourg à la fameuse foire Saint-Germain, nous initie en détail à une foule d'usages, de coutumes, de traditions, de modes, de types originaux, de locutions du temps, qui payent amplement le lecteur de sa peine.

Au seul point de vue qui nous occupe ici, je relève, à la page 166, cette simple phrase : « Tous trois vous ont donné de parfaitement bons conseils, *chacun selon leur métier* », que Molière frappera en médaille : « Vous êtes orfèvre, M. Josse ! » — La querelle de Gastrimargue, maître pédant, avec le poète Musigène, ajoutée à une scène des *Académiciens*, nous achemine vers Vadius et Trissotin. A noter encore : l'expression, ramassée par Molière, « déshonorer des autels sur lesquels il avait sacrifié (2) » ; à la page 375, des « gens qui ne vivent que de pommes et de noix (3) » ; quelques réflexions sur le cocuage (p. 511) ; et surtout, à la page 145, ce « jeune garçon portant chez l'apothicaire du quartier un récipé pour un lavement qu'il faudra apporter dans deux heures à MADAME PERNELLE, qui est une honnête bourgeoise de vos voisines ». Cette madame Pernelle ne paraît pas dans le roman : on ne voit que sa

---

(1) C'est sous ce nom que Sarasin est désigné dans la *Journée des Madrigaux.*

(2) Cf. *Tartuffe,* acte III, sc. 3 :

« Déshonore l'autel où leur cœur sacrifie. »

(3) Cf. *Avare,* acte II, sc. 5.

fille *Lucinde*; mais c'est bien là que Molière a dû prendre le nom de la mère d'Orgon, puisqu'il a tiré de la seconde partie du même ouvrage son caractère, sa démarche, son babil, son accoutrement bizarre, et jusqu'à sa petite servante, ainsi que nous l'allons démontrer.

Au milieu du tome second, la scène est chez Aurélie, jeune et belle veuve dont l'humeur douce n'est pas sans analogie avec le caractère d'Elmire, et qui habite, avec sa sœur cadette, l'orgueilleuse Hypéride, et la sage Phronyme, sa nièce, un grand logis occupé par deux ménages. Il y a dans sa chambre nombreuse compagnie : cinq visiteurs, dont Polyandre que nous connaissons déjà ; son ami Néophile, jeune blondin, fils d'un riche financier ; Musigène, poète juré (il y a un Musidore dans le *Francion*); Orilan, l'amoureux universel, inconstant et volage, agité de corps et d'esprit ; et Thrasomède, homme d'épée, amoureux d'Hypéride.

C'est ici que commence le récit de Sorel, qui n'occupe pas moins de 70 pages, et que j'ai tâché d'abréger autant que le sujet et le mouvement de la scène me l'ont permis (1) :

L'on était dans une joie assez générale, lors qu'un petit laquais tout effrayé s'en vint dire à Aurélie : « Madame, voilà madame Ragonde, qui est au bout de la rue, qui s'approche tant qu'elle peut. » A ce mot Aurélie, Phronyme et Hypéride demeurèrent si confuses et si troublées, qu'il semblait que la ville fût prise d'assaut. « Mon Dieu,

---

(1) *Seconde partie,* livre V, p. 313-381. A signaler en passant dans ce tome second : l'or potable (p. 213); un maître Gaspard, cuisinier (p. 509), qui nous prépare au maître Jacques de l'*Avare* ; et surtout (p. 181) ce court dialogue entre le docte *Péralde* et un certain Théophraste : « — Quel âge prétendez-vous que nous ayons ? » — « Vous me semblez avoir 57 ou 58 ans », répondit Péralde. — « Nous avons tantôt sept-vingt-quatre (168) années 3 mois 2 jours 6 heures et 15 minutes, selon notre calcul, reprit Théophraste (Cf. *Malade imaginaire*).

Nous trouvons encore, à la page 376, ce précieux renseignement que le premier amoureux de l'Hôtel de Bourgogne gagnait alors 8 ou 9,000 livres par an.

dit Aurélie, je voudrais que la dépense et la cuisine fussent fermées »; et à l'instant même Phronyme se levant dit : « Il faut que j'aille ôter l'*Astrée* [1] et la *Diane* de Montemaior [2] qui sont dessus nos tablettes, et que j'y mette l'*Introduction à la Vie dévote* [3]. »

Néophile ayant demandé à Aurélie qui était cette dame qui était tant à craindre, elle lui répondit que c'était leur grand'mère qui était la plus étrange femme de la terre; qu'elle contrôlait tout ce qui se faisait dans leur maison et toutes leurs actions particulières avec une sévérité horrible; que ce qu'elle faisait d'abord, c'était d'aller voir en la cuisine, si l'appareil de leurs repas n'était point trop grand; puis après qu'elle trouvait à reprendre à leurs emmeublemens, à leur façon de s'habiller, à leurs promenades et à leurs visites, et à tous leurs divertissemens, et qu'elle eût voulu que, dans l'âge où elles étaient, elles eussent vécu comme si elles eussent été du sien [4].

Or, pour ce que cette vieille était boiteuse et marchait assez doucement, l'on eut un peu le loisir de s'apprêter à la recevoir, et de dire quelque chose de son humeur.

---

(1) Le roman d'Honoré d'Urfé, qui eut une si grande vogue pendant tout le XVII^e^ siècle, avait commencé de paraître en 1608; Courbé venait d'en donner une nouvelle édition en 5 volumes (1647).

(2) Roman célèbre de Jorge de Montemayor, auteur espagnol mort en 1561, traduit en français dès 1578.

(3) Du « bienheureux François de Sales », évêque de Genève, dont la plus ancienne édition connue est celle de Lyon, 1608, et que l'imprimerie du Louvre venait de donner in-f° (1641).

(4) Qui ne saurait souffrir qu'un autre ait les plaisirs
Dont le penchant de l'âge a sevré leurs désirs.
(*Tartuffe*, I, 1).

Polyandre, qui avait assez vécu dans Paris pour savoir qui elle était (1), ne s'amusa guère à en parler; il prit son temps de sortir de la chambre, lorsque l'on pensait à autre chose, comme s'il eût voulu éviter cette rencontre, et Néophile en voulait faire de même, de peur d'être à charge à ces dames : mais Aurélie, le retenant, lui dit qu'il n'y avait point de danger pour lui d'être en leur compagnie, et que leur nombre ne serait point trop grand. Il n'y eut qu'Hypéride qui fut fâchée qu'il demeurât, car cette fille superbe et hautaine n'était pas contente que l'on vît que leur grand'mère n'était qu'une bourgeoise, et que l'on sût de quelle façon elle les traitait, lors qu'elle était dans son humeur sévère et rustique. . . . . .

Cependant Aurélie prit une quenouille et un fuseau, et dit à sa sœur et à sa nièce qu'elles prissent aussi de l'ouvrage, ce qu'elles firent, l'une prenant de la tapisserie, et l'autre du linge qu'elle commençait d'ourler. Elles ne furent pas si tôt placées près des fenêtres, que voilà la vieille qui entre avec une petite servante, sur les bras de laquelle elle s'appuyait. Son visage était si difforme qu'il devait faire peur aux petits enfans, et que l'on les pouvait à bon droit menacer de la faire venir à eux, lors qu'ils criaient et qu'ils étaient opiniâtres. Sa bouche tortue s'élevant vers son oreille gauche, la droite se pouvait plaindre de ce qu'elle la quittait ainsi, comme si elle eût cru l'autre plus digne de l'entendre parler; son nez gros

(1) C'était donc le portrait d'une personne très connue. La *clef* est à retrouver.

et relevé était un crochet où l'on eût pu pendre toute sorte d'ustenciles de ménage; ses yeux rouges et chassieux semblaient être deux flambeaux dont, la flamme étant éteinte, la mèche demeurait ardente, comme un charbon allumé, avec la cire qui en dégouttait encore; ses lèvres bigarrées de rouge, de bleu et de noir, étaient deux gros remparts de jaspe ou de porphyre; son front et ses joues avaient tant de rudesse et tant de rides, que l'on les pouvait prendre pour un cuir de vache plissé...

Pour parler de ses accoutremens : premièrement son visage antique, digne d'une médaille, était entouré d'une grosse coiffe de taffetas noir un peu déchiré qui au-dessus laissait voir la forme d'un chaperon assez large pour jouer un momon [1] à trois dez. Quant à sa robe, elle était de serge noire assez usée, mais où son humeur ménagère avait fait mettre plusieurs rapiécemens. Sa cotte était de camelot violet, avec deux bandes de velours noir, larges chacune de quatre doigts.

Pour la petite servante qui la menait, avec son corps gris et sa calle blanche, elle semblait plutôt avoir été empruntée de quelque fruitière, que d'être la propre servante d'une telle bourgeoise.

Voilà l'équipage où était madame Ragonde, qu'elle croyait lui convenir fort bien, pour montrer qu'elle était

---

(1) Argent que les masques jouent aux dez et sans revanche durant le carnaval, lorsqu'ils vont le soir chez les particuliers de leur connaissance. (*Dict.* de Richelet.)

« Trufaldin, ouvrez-leur pour jouer un momon. » (*Étourdi*, III, II.) « Est-ce un momon que vous allez porter? » (*Bourgeois gentilhomme*, V, I).

du vieux siècle, et cela ne lui empêchait point de se trouver parmi les gens du monde, dont elle se moquait.

Hypéride ne la faisait encore qu'entrevoir, qu'elle dit à Néophile : « Telle que vous la voyez, elle n'a donné naissance qu'à des Conseillers et des Présidens, et son mari, qui est mort secrétaire du Roi, avait déjà eu 30 ans de service, tellement qu'il faut que vous sachiez qu'avec son chaperon et sa robe troussée, elle est mieux demoiselle que celles qui se font appeler dames, et qui se font porter la queue. » Il fallait que sa vanité ordinaire lui fit prononcer ceci en hâte ; puis elle s'avança d'un autre côté pour saluer sa grand'mère avec les autres et pour lui présenter un siége.

Lors que Ragonde fut assise, à peine se donna-t-elle le loisir de reprendre son vent (1), qu'elle dit ces paroles avec une grande marque de courroux :

« Voici de bonnes ménagères vraiment, qui laissent tout perdre chez elles ; j'ai trouvé la cave ouverte où les valets pouvaient entrer sans congé. J'ai vu sauter le chat par une fenêtre de la dépense, où il y a un croc si chargé de viande qu'il s'en va rompre. D'un autre côté les servantes sont dans la cuisine qui ne pensent qu'à chanter et à rire, et à faire des grillades, comme si leur repas durait tout le jour. Cependant voici leurs maîtresses qui croient se recourre (2) pour coudre deux ou trois points. Ha ! qu'il en faudrait bien d'autres pour amasser leur ma-

(1) Cf. La Fontaine, fable de l'*Ours et les deux compagnons* : « retient son vent ».

(2) Recourre, sauver, regagner, rattraper (*Dict.* de Richelet).

riage ! Qu'elles sont heureuses d'être venues au monde après nous ! Et puis qui ne les connaîtrait, croirait que depuis quatre heures au matin elles n'ont fait autre chose que travailler ; mais je sais bien qu'elles ressemblent à ces mauvais écoliers, qui n'étudient que lors qu'ils voient leur maître ; elles emploient la moitié de la journée à s'habiller, et le reste à babiller : ce ne sont pas des damoiselles, ce sont des dames oisives, ou des dames oiseuses, comme disait très-bien ces jours passés en chaire un fort habile Docteur (1) en parlant de leurs semblables. Si elles ne vont trotter d'un côté et d'autre, elles ne manquent point d'avoir céans un tas de galoureaux (2), qui leur content des sornettes ; le devant de leur porte est toujours plein de carrosses et de chevaux qui embarrassent la rue, comme si l'on faisait ici quelques jeux de bateleurs. Ce qu'il y a de pis, c'est que l'on y voit une troupe d'estafiers plus bariolés que la chandelle des Rois (3), qui scandalisent tout le voisinage (4) ; ils y font un vacarme étrange ; il ne passe point de chien, à qui ils ne fassent faire le soubresaut ; ils mettent le feu au cul de quelques-uns, ou leur attachent une bouteille à la queue

---

(1) Et comme, l'autre jour, un Docteur dit fort bien,
C'est véritablement la tour de Babylone,
Car chacun y babille, et tout le long de l'aune.
(*Tartuffe*, I, 1).

(2) Godelureaux.

(3) « Riolé et piolé comme la chandelle des Rois ». (*Dict. com.* de Le Roux).

(4) Tout ce tracas qui suit les gens que vous hantez,
Ces carrosses sans cesse à la porte plantés,
Et de tant de laquais le bruyant assemblage
Font un éclat fâcheux dans tout le voisinage.
(*Tartuffe*, acte I, sc. 1.)

pour les faire courir, et pour faire quelques-fois tomber les gens qui passent ; leur insolence s'adresse aussi bien aux hommes qu'aux bêtes : cela fait croire qu'il n'y a guère d'honnêteté aux maîtres qui ont de tels valets, et je m'étonne comment vous vous êtes tant oubliées, mes filles, de souffrir la visite de telles gens. »

— « Je vous prie de considérer, ma mère, dit alors Aurélie, qu'il y a encore une dame de condition logée céans au corps de logis de derrière. Elle reçoit bien plus de visites que nous, et tout ce que vous voyez de train quelque-fois devant notre porte, est à ceux qui vont chez elle. »

— « Hé ! merci de ma vie (1), reprit la dame Ragonde, c'est bien envers moi qu'il faut user de ces défaites ; il faut que vous changiez de maison, et que vous en teniez une entière pour n'avoir plus cette belle excuse. Me voulez-vous faire passer pour une femme qui ait la vue trouble, ou pour une sœur des Quinze-Vingts ? Ne viens-je pas de voir encore sortir de céans ce monsieur à panache que j'y ai déjà trouvé une fois, qui s'est fourré dans son carrosse comme un limaçon dans sa coquille, quand il m'a aperçue ? Qu'il s'en aille voir de ces filles de noblesse, qui aient pour tout bien la dixième partie d'un moulin à vent ; que les courtisans aillent courtiser les courtisanes, et qu'ils laissent les filles de ville aux hommes de ville, puisqu'ils les méprisent tant : vous n'êtes pas viande pour ces oiseaux. Et votre beau composeur d'almanachs, votre faiseur de guéridons, que je rencontrai un jour bec à bec

(1) Hé, merci de ma vie ! il en irait bien mieux. (*Tartuffe*, acte I, sc. 1.)

sur la montée avec cette petite sotte d'Hypéride, n'a-t-il point passé si près de moi tout à cette heure, sur le bas de l'escalier, qu'il m'a pensé déchirer ma robe ? Je l'ai bien reconnu à son visage de hibou, quoi qu'il le cachât à demi sous son chapeau gras. Il fut pris l'autre fois comme le moineau au trébuchet : quand je lui demandai ce qu'il venait faire céans, il ne sut me répondre plus belle chose, sinon qu'il venait apprendre des chansons nouvelles à mes filles ; mais je le renvoyai bien d'où il venait, en lui disant qu'il passait assez de vielleux dans les rues que l'on faisait chanter pour un double ; que pour lui il allât chanter s'il voulait au bout du Pont-Neuf ou dans les cabarets ; qu'aussi bien ses chansons n'étaient pas séantes à des filles de votre sorte ; que s'il voulait chanter devant vous, qu'il chantât donc des Noëls ou quelque beau Cantique spirituel : je le rendis aussi pesneux qu'un fondeur de cloches (1). Aussi mérite-t-il bien cela, et encore pis, car vous avez toujours vos pochettes pleines d'une botte de chansons et d'autres poësarderies qu'il vous donne, tellement qu'il semble que vous soyez des personnes qui aient de grandes affaires, puis que vous portez sur vous tant de papiers, mais ils ne contiennent que des folies. Je trouve souvent aussi céans de mauvais livres que le même homme vous apporte, où il n'y a pas un seul mot de la Sainte-Ecriture ; j'eus une fois la curiosité d'en lire quelque chose, et Dieu me pardonnera, s'il

(1) Penaud comme un fondeur de cloches, vieux proverbe qu'on trouve cité dans Rabelais et encore au XVIIIe siècle.

lui plaît, la tentation que j'en eus, puisque ce ne fut que pour voir à quoi vous employez votre loisir. Un jour donc que je vins ici, et que vous étiez toutes trois allé courir je ne sais où, j'ajustai mes lunettes et je m'occupai en cette lecture, mais jamais je ne vis rien de plus pernicieux. Hé quoi ! les gens dont il est fait mention là-dedans ne parlent jamais d'aller à la Messe ni à Vêpres, et encore moins d'aller à confesse. Je pense pour moi qu'ils vivent comme des chiens: tout leur entretien n'est que de balivernes ou de choses malines. Leurs meilleures actions sont dignes du fouet, et les autres méritent la roue ou la corde. Hé ! quelle honte est cela, ils tâchent de suborner les filles, et quelque-fois les femmes mariées ; ils leur envoient des présens en toutes sortes de saisons, sans attendre les étrennes ; ils écrivent plus de lettres chacun à leurs maîtresses que tous les secrétaires de Saint-Innocent (1) n'en sauraient écrire en huit jours ; ils leur parlent en des lieux secrets à l'écart, où il n'y a que quatre yeux, et ils ne se soucient point si les murailles ont des oreilles. Les servantes et les valets font avec eux des monopoles pour enlever des filles de chez leurs parents, et puis je vous laisse à penser ce qui en arrive quand ils les tiennent entre leurs bras, et si l'occasion ne fait pas le larron. Ne voilà-t-il pas de beaux exemples pour instruire les filles de bonne maison qui lisent ceci ? L'on dit que l'on appelle ces livres là des Romans ; mais je m'en étonne bien, car j'ai souvent ouï dire que les Romains, qui ont tant fait parler d'eux,

(1) Ecrivains publics qui tenaient boutique sous les charniers du cimetière Saint-Innocent, proche la rue Saint-Denis.

étaient des prud'hommes et francs bourgeois ; ils avaient des consuls parmi eux aussi bien que les marchands de Paris. Veut-on dire qu'ils ont été si pleins de loisir que de travailler les premiers à une telle besogne ? N'avaient-ils point de plus beaux livres que ceux-là à nous laisser ? Qu'il en soit tout ce que l'on voudra, il est assuré que si j'en retrouve encore ici, l'on aura beau me dire comme l'autre fois : « Je les ai empruntés de ma cousine celle-ci, de ma voisine celle-là », j'en ferai emporter plein le tablier de ma chambrière, et cela me servira à allumer mon feu tout le Carême.

» Pour ce poëte à la douzaine qui ne vous entretient que de ces fadaises-là, et quelques autres gens qui me déplaisent que je trouve souvent ici, je leur ferai compter les montées avec le derrière, si je les rencontre davantage. Je suis plus forte que vous ne pensez, quand je me mets une fois en furie. »

Cependant que Ragonde parlait ainsi, ses filles se taisaient sagement, pour ce qu'elles lui avaient souvent ouï dire que le moyen de l'apaiser n'était pas de lui rebequer, et qu'il lui fallait laisser passer les premiers mouvemens de sa colère, avant que de lui parler, s'il n'était absolument nécessaire de lui répondre.

(*A suivre*).

GEORGES MONVAL.

LES CLERSELIER

—

Cher Monsieur,

Je vois, par les deux derniers numéros du *Moliériste,* que vous vous intéressez à Clerselier de Nanteuil. Voulez-vous me permettre de vous entretenir à mon tour de cet acteur-auteur, et surtout de la famille Clersellier ou Clercelier, — famille briarde qui, pour cette raison, m'intéresse aussi ?

Je soupçonne fort (car jusqu'ici la preuve indiscutable manque) l'acteur Clerselier d'être natif du pays meldois, — pays d'origine de toute cette famille, aussi bien du philosophe Claude Clerselier que d'autres Clercellier, qui habitaient Paris comme lui au temps de Louis XIV.

C'est assurément un nom peu répandu; on le trouve au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle dans la ville de Meaux et en diverses localités qui font partie aujourd'hui de son arrondissement. Il est orthographié tantôt Clarcellier ou Clarcelier, Clerselier et Clercellier, par ceux mêmes qui le portent, et ont une origine commune.

En 1510, un Germain Clarcelier est seigneur de Lognes, près Lagny, et comparaît en cette qualité à la rédaction de la coutume de Paris.

En 1580-85, Jean Clarcellier est garde des sceaux royaux aux contrats, à Meaux, et administrateur de l'Hôtel-Dieu; son frère Olivier est grenetier au grenier à sel de cette ville en 1610, et la fille de l'un d'eux (Marie) épouse Pierre Ronssin, conseiller au présidial.

En 1610 aussi, Nicole-Josèphe Clarsellier, veuve de Nicolas Duruelle, apothicaire à Meaux, vend des terres situées à Roise; Jean et Claude Clarcellier possèdent des biens aux environs de Meaux, à Monthyon, à Mareuil, à Chermont (paroisse de *Nanteuil*-lès-Meaux).

Claude était, en 1625, conseiller au présidial de Meaux et chanoine de la cathédrale.

Le philosophe Claude Clerselier, né en 1614, et que je crois de la même famille meldoise, avait pour mère une briarde, Marguerite Lempereur (1), et il conserva certaines relations à Meaux.

En 1667, par exemple, quand furent imprimés *Les Voyages de M. Payen, lieutenant général de Meaux*, Claude Clerselier adressa à l'auteur une pièce de vers élogieuse, qu'on trouve reproduite dans le petit volume de Nicolas Payen.

---

(1) Une branche de cette famille, les Lempereur de Mortfontaine, plus titrée que fortunée, est restée longtemps fixée à La Ferté-sous-Jouarre; et à la fin du XVIIe siècle, l'un de ses membres fournit des preuves de noblesse depuis trois cents ans.

De 1640 à 1694, une branche des Clersellier a fourni des tabellions à Villeneuve-sous-Dammartin. L'un d'eux, Mathieu, avait souvent pour témoin dans ses actes (1668) un de ses parents, *Denis* Clercellier [celui-ci signait avec un *c*], qui habitait le même village, et qui passa, en 1670, un contrat d'apprentissage pour son fils *Denis*, destiné au métier de charron.

Malgré ce prénom, il ne s'agit pas du sieur de Nanteuil, qui était alors, comme vous le dites, comédien à La Haye (1).

Il semble assez naturel que l'acteur Denis Clerselier ait songé à prendre au théâtre le nom de Nanteuil, village à une lieue de Meaux, où sa famille avait possédé et possédait peut-être encore quelque bien. Et même, ne serait-il pas né dans ce village de Nanteuil?

Bien que dans l'un des deux contrats notariés passés à Angoulême en 1685, il ait été qualifié *sieur* de Nanteuil, Denis Clerselier, qui était certainement de bonne famille, n'avait pourtant aucun droit de seigneurie dans ce lieu, domaine de l'église de Meaux; il se faisait appeler *le sieur de Nanteuil* comme Edme Villequin, le camarade de Molière, était *le sieur de Brie*.

Était-il l'un des nombreux enfants du philosophe cartésien? Ceci me paraît douteux.

A mon avis, il serait né vers 1630 ou 1632, ce qui lui donnerait 68 ou 66 ans en 1698, quand vous le retrou-

---

(1) A la même époque, une Marie Clarsellier avait épousé, en deuxièmes noces, Nicolas Dupuy, sieur d'Ocquerre en partie; elle est morte à Monthyon le 1er juin 1690, âgée de quatre-vingt-deux ans, et a été enterrée le 3 à Saint-Remy de Meaux.

vez à Tours, marié en deuxièmes noces à Marie Baroy. Passé cette date, on n'a plus trace de lui; et j'ai des notes manuscrites du XVIII[e] siècle, qui indiquent son décès à l'âge de 70 ans ou environ, sans fixer de lieu ni de date. Il a pu disparaître vers 1700-1702. Je n'ai pas la prétention de trancher la question de naissance de Denis Clerselier de Nanteuil dans la Brie, puisque je n'apporte pas de preuve matérielle; et — vous avez eu bien raison de le rappeler — en pareille matière on ne saurait se contenter de l'à peu près.

Mais j'ai cru utile néanmoins de vous faire part de ce qui précède; ce sont de simples données recueillies en prévision de nouvelles recherches, qui pourraient être dirigées utilement de ce côté, et que je ferai peut-être moi-même à l'occasion dans les archives anciennes de l'état civil de diverses localités, qui sont réunies au greffe du tribunal de Meaux.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

TH. LHUILLIER.

Melun, le 5 juin 1888.

MOLIÈRE ILLUSTRÉ

—

XVI

MÉLICERTE ET PASTORALE COMIQUE

—

Sauf les quelques figures attribuées à Chauveau, qui ornent les éditions originales, les compositions de Brissart sont les premières qui aient formé une suite pour les œuvres complètes de Molière. Jusqu'à l'apparition des admirables dessins de Boucher, en 1734, toutes les éditions françaises, hollandaises et belges, contenant des figures, ont reproduit celles de Brissart, avec des changements de détails exigés par les modes du temps, la fantaisie des graveurs, connus ou inconnus, les caractères propres à chaque pays. Ainsi, les mêmes scènes sont représentées par Harrewyn, Schouten, Ertinger, Faure, toujours d'après Brissart ; et souvent ces figures, sous des mains de graveurs inconnus, atteignent la dernière limite

du laid. Il est donc inutile de suivre ces transformations diverses, si ce n'est dans le cas où les sujets sont totalement changés et où les dessinateurs ont fait œuvre d'invention. M. Ch. Livet a indiqué les figures vraiment originales de Schouten et de l'édition de Paris, 1718.

Le sujet de la figure de *Mélicerte* est emprunté à la scène 3 de l'acte II :

> Myrtil. — J'ai fait tantôt, charmante Mélicerte,
> Un petit prisonnier que je garde pour vous,
> Et dont peut-être un jour je deviendrai jaloux.
> C'est un jeune moineau.....

La scène, les costumes, le décor, tout respire la pastorale. Myrtil, qui présente l'oiseau en cage, porte une houlette, et Mélicerte tient une flèche, celle de l'amour sans doute.

Boucher reprend le sujet et y apporte les séductions des visages, des costumes, du décor qui caractérisent ses belles compositions. Il y a là toutes les gracieuses élégances de Louis XV, alors que Brissart représentait le luxe plus sévère de Louis XIV. Dans les deux suites de Moreau, nous donnons de beaucoup la préférence à la figure de la seconde :

> Mélicerte. — Ah ! Myrtil, levez-vous, de peur qu'on ne vous voie.
> (Acte II, scène 3.)

Après les sévères élégances de Louis XIV et les grâces brillantes de Louis XV, nous tombons dans les raideurs froides de l'Empire. C'est de l'antique faux. Arrivons jusqu'à Staal, vers 1860, nous ne trouverons plus le cachet d'une époque quelconque ; c'est joli et banal.

Les dessinateurs semblent avoir délaissé *Mélicerte*. Sauf quelques vignettes insignifiantes de T. Johannot, nous n'avons rien jusqu'aux charmantes petites compositions gravées par F. Hillemacher, d'après F. Barrias (1867) :

Acte I[er], scène I[re]. — Les trois bergères : Mélicerte, Daphné, Eroxène.

Acte II, scène 3. — Myrtil présentant la cage à Mélicerte, assise auprès de ses moutons. — Joli tableau de genre.

PASTORALE COMIQUE.

Iris et les pasteurs déclarant leur flamme (Ern. Hillemacher, inv. — Fréd. Hillemacher, sc.).

Lalauze et Leloir ont trouvé, dans *Mélicerte*, le sujet de l'une de leurs compositions les plus gracieuses.

Au pied d'un arbre touffu, Myrtil et Mélicerte, se tenant par la main, échangeant leurs amoureuses protestations :

> MYRTIL. — Souffrez que ma bouche avec ravissement
> Sur cette belle main en signe le serment.

Le dessin de Lalauze est tout-à-fait champêtre, pastoral et idéal ; c'est jeune, frais, romanesque et coquet à l'excès.

Leloir y a mis plus de passion, de mouvement et de malice. L'idylle est surtout dans le costume, ou, pour mieux dire, dans la demi-nudité des personnages, qui sont ainsi moins terrestres ; mais pourtant la physionomie et la tournure de Mélicerte sont bien provocantes. Myrtil est tombé à genoux, suppliant...

MÉLICERTE. — Ah ! Myrtil, levez-vous, de peur qu'on ne vous voie.

Lalauze a ajouté un joli dessin pour la *Pastorale comique :* Le berger Lycas et le pâtre qui apporte le cartel.

Dans le luxueux ouvrage d'A. Houssaye, Léopold Flameng a donné une eau-forte représentant M^lle^ Molière dans Mélicerte : costume antique, laissant une jambe et la gorge à découvert, guirlande de fleurs placée en baudrier, nœuds de rubans sur les épaules et sur les bras, grand chapeau rond sur le côté de la tête. Mélicerte tient une cage de la main droite, et, de l'autre, une flèche. Ce dessin est d'une extrême finesse.

Nous ne retrouvons l'équivalent exact de ce costume que dans l'ancienne édition de 1713. La figure est signée G. Schouten. Le rôle doit avoir été représenté ainsi. En 1682, Brissart avait habillé Mélicerte suivant la mode du temps : cheveux frisés, nœud de rubans sur le haut de la tête, corsage long, à pointe et garni de nœuds, double jupe écourtée.

Quelle fantaisie charmante Edmond Hédouin a prodiguée dans les sujets antiques ! Nous sommes bien loin de la mise en scène vraie, et même de la convention théâtrale ordinairement admise. Comment représenter, en effet, par des personnages vivants, ces figures idéales, ces nudités séduisantes, tout ce monde exquis qui se meut dans des décors enchanteurs ? *Mélicerte*, *Amphitryon*, *les Amans magnifiques*, *Psyché* sont traités avec tous les raffinements imaginables. Le plus souvent, nous abandonnons la terre, et nous voilà dans les nuages, en compagnie des déesses, des dieux et de leur cortége aérien :

Mélicerte. Acte II, scène 3 : L'offre du petit prisonnier.
Pastorale comique. Scène 12 : Jugement de la bergère.
Amphitryon. Prologue : Mercure et la Nuit.
— La pièce. Acte II, scène 6 : Jupiter aux pieds d'Alcmène.
Les Amans magnifiques. Acte IV, scène 2 : Vénus apparaît.
Psyché. Prologue : Vénus et l'Amour.
— La pièce : Psyché et le Dieu du Fleuve.

XVII
LE SICILIEN

Voici une scène bien souvent traitée, en imitation de la première figure de Brissart :

Hali tient don Pèdre, en lui parlant de façon qu'il ne peut voir Adraste.

Adraste, aux genoux d'Isidore, pendant que don Pèdre et Hali parlent ensemble. (Scène XII).

Les costumes changeront, mais la scène restera la même dans la plupart des éditions anciennes et modernes. Celle d'Amsterdam, 1713, présentera les plus bizarres singularités dans les costumes et les têtes des personnages.

Hali porte un déguisement espagnol, dit la pièce. Brissart ne l'indique guère, pas plus qu'Isidore ne rappelle une esclave grecque, mais bien une dame élégante de la cour de Louis XIV. Il faut supposer que Brissart donnait les costumes du temps, et certains dessinateurs modernes auront revêtu Isidore du costume grec, afin de se rapprocher du personnage indiqué dans la distribution.

Boucher trouve dans la même scène le sujet de l'une de ses grandes compositions les plus admirées. La décla-

ration est brûlante et Isidore paraît y prendre un plaisir extrême.

Moreau apporte des changements dans la scène représentée. Adraste peint le portrait d'Isidore ; il est assis et se penche du côté de son modèle. Isidore porte un costume grec. L'ensemble de la gravure est tout de convention, mais l'effet obtenu est charmant.

Cette figure du *Sicilien* est particulièrement recherchée dans la suite de Moreau, qui a donné « cette illustration » des œuvres de Molière, d'un cachet si particulier ; illus» tration élégante et sérieuse, où l'artiste évite avec soin » toutes les scènes qui s'éloignent de la comédie pour se » rapprocher de la farce : point de Géronte dans son *sac* » *ridicule*, point de Sganarelle dans sa grotesque armure, » point de mamamouchis et surtout point de matassins; » rien que des Lucinde et des Célimène, des Clitandre » et des don Juan, au dernier goût de 1773. Dans cette » suite de 33 pièces, Moreau s'est réservé de graver une » seule vignette, celle du *Sicilien*, parce que, sous les traits » d'Adraste, *c'est lui-même qu'il a représenté*. Nous avons » ainsi un portrait de Moreau gravé par Moreau... En » même temps que cette vignette, il gravait très spirituel» lement six fleurons, destinés aux titres des six volumes » de cette célèbre édition (1). »

La figure de la suite Renouard est inférieure à celle de 1773. Le sujet est le même, mais très sèchement traité. Adraste, à genoux et une main sur son cœur, dit :

---

(1) *Les graveurs du 18e siècle.* (Article Moreau le jeune, pag. 133-134, t. III), par Portalis et Béraldi. Paris, Morgand et Fatout, 1882.

— Non, il n'est rien qui puisse effacer de mon cœur les tendres témoignages...

Il est presque inutile d'indiquer les différences des diverses gravures faites pour le *Sicilien*, car c'est toujours la même scène qui inspire le dessin. Le moment représenté varie quelque peu, le groupe subit des modifications sans importance, et nous avons toujours sous les yeux les mêmes personnages. Devéria, Staal, Johannot, Janet-Lange n'abandonneront pas ce sujet. Johannot y ajoutera plusieurs vignettes spirituelles : un don Pèdre sortant de sa maison, en bonnet de nuit et une épée sous le bras ; Hali, habillé en turc, faisant des révérences à don Pèdre ; Zaïde et don Pèdre dupé au dénouement.

Charmante vignette de Théophile Jidel, gravée par Fréd. Hillemacher. Toujours la scène du portrait et de la déclaration. Hali gesticule et pérore pour détourner l'attention de don Pèdre. Dans un petit cadre, c'est un tableau complet. Les figures ont toutes une merveilleuse expression. Ce sujet principal est accompagné d'une vignette donnant le divertissement des Maures, par où finit la comédie.

Lalauze a donné à sa composition une allure moderne, tout-à-fait charmante. Sauf Adraste, qui porte un costume Louis XIV, don Pèdre et Isidore ont une couleur locale très accentuée. Lalauze a placé ses personnages dans un décor d'architecture très brillant, mais qui n'est peut-être pas en situation. Ce fond est cependant si clair, si net et si finement gravé, qu'il produit un véritable enchantement pour l'œil. Lalauze avait retenu cette légende : *La scène est à Messine, dans une place publique.* La gravure de 1682

transportait la scène capitale dans l'intérieur de la maison de don Pèdre.

L. Leloir se rapproche davantage de la figure de Brissart, mais il y a mis un mouvement, une ampleur, une expression moderne et vivante, qui font de cette composition un chef-d'œuvre de grâce, d'élégance et de vérité. Isidore porte une robe à longue traîne, rejetée en longs plis soyeux hors du fauteuil où elle est assise. Adraste se précipite amoureusement vers elle. La toile du portrait est assez grande pour les dissimuler aux yeux de don Pèdre, retenu par Hali dans le fond de la scène. Ici, rien de grec ni de sicilien : du pur Louis XIV, avec toutes les élégances actuelles et si raffinées de la maison de Molière.

Emile Bayard a traité la même scène en maître dessinateur, comme toujours. Isidore porte un costume grec. — Lalauze, sculpt.

Hanriot a fait, pour l'ouvrage d'A. Houssaye, *Molière, sa femme et sa fille*, un agrandissement de la figure de Brissart (en contre-partie). L'artiste a reproduit très fidèlement la gravure originale, et il a cherché à donner à Isidore les traits de M^lle^ de Brie. Adraste, c'est La Grange; don Pèdre, c'est Molière. L'*inventaire* décrivait ainsi le costume du *Sicilien* : « Les chausses et manteau de satin » violet, avec broderie or et argent, doublé de tabis vert, » et le jupon de moire d'or, à manches de toile d'ar- » gent... »

L'agrandissement de Hanriot est un des plus curieux de cet ensemble de dessins, qui font de cet ouvrage un vrai musée-Molière.

Eugène LAPIERRE.

UNE ORIGINE POSSIBLE DE *TARTUFFE*

Molière subit, avec la plupart des écrivains du XVII^e^ siècle, l'influence de la littérature espagnole, qui avait pénétré en France à la suite de l'infante Anne d'Autriche; le goût et la mode lui firent promptement bon accueil. Cervantes, Lope de Vega, Calderon, Quevedo, Tirso de Molina se partagèrent les faveurs de la cour; et leurs ouvrages, romans ou pièces de théâtre, devinrent les livres de chevet de tous les beaux esprits. Cette influence persista pendant la plus grande partie du XVII^e^ siècle : elle disparut seulement le jour où ceux-là même qui s'étaient soumis à ses lois, les maîtres immortels de notre langue, eurent assis la littérature française sur des bases indestructibles. Coïncidence curieuse ! ce fut à l'époque où une formule diplomatique, qui reçut, hélas ! de si formels démentis, supprimait les Pyrénées entre les deux peuples, que cette barrière se relevait entre les deux langues.

Mais, pour en revenir à Molière, de tous les auteurs espagnols qui ont laissé sur son œuvre une empreinte indiscutable, il en est un qui n'a pas été signalé, que je sache du moins : c'est Quevedo y Villagas.

Molière, à qui les exigences du labeur quotidien laissaient encore le temps de suivre le mouvement de la littérature contemporaine, devait certainement connaître *l'Aventurier Buscon*, *les Visions* et en général les autres

livres de Quevedo. Au moment où Molière suivait Louis XIII à Narbonne (1641), une traduction des œuvres du satyrique espagnol par le sieur de la Geneste paraissait pour la première fois à Paris. Depuis, s'il faut en croire M. Germond de Lavigne, qui a consacré une très longue notice à la vie de Quevedo, ces éditions se multiplièrent rapidement dans l'espace de quelques années. Citons, par exemple, celles de Lyon (1644), de Rouen (1647 et 1653), de Paris (1653 et 1668).

Or, ouvrons, si vous le voulez bien, n'importe laquelle de ces traductions et lisons, dans l'*Histoire facétieuse de l'Aventurier Buscon*, cette description d'un « chevalier de l'industrie »:

« Il faisoit croire tout ce qu'il vouloit, car il estoit fort industrieux » en la menterie : elle luy estoit si naturelle qu'encore qu'il n'y pensast, » il luy estoit impossible de dire jamais vray. Son passe-port, pour en» trer partout, estoit un *Deo gratias*, *le Saint-Esprit soit avec vous*. Tous » les outils des hypocrites estoient tousjours avec luy. Il avoit un grand » chapelet aux mains, et une discipline pendüe à la ceinture, qu'il fai» soit passer comme par négligence par-dessus son manteau, laquelle » estoit émaillée de sang, non pas du sien, mais de celuy de la bouche» rie. Il faisoit que les poux lui servoient de cilice et prenoit sa faim ca» nine pour un jeusne volontaire. Quand il nommoit le Démon, il di» soit : *Jésus nous en délivre* ; il baisoit la terre en entrant aux églises ; » jamais il ne levoit les yeux aux femmes et ne se soucioit que de le» ver leurs cottes.

» Ainsy il abusoit si subtilement le peuple, que chacun se recom» mandoit à luy, et cela valoit autant que de se recommander au » diable. »

Ne semble-t-il pas que ce portrait appartienne de droit à la galerie des originaux de Tartuffe ? — Je laisse au lecteur le soin de déterminer les points de ressemblance.

Paul d'ESTRÉE.

BIBLIOGRAPHIE

Les pièces de Molière. — Sous ce titre, « la Librairie des Bibliophiles » inaugure une nouvelle publication du Théâtre de Molière en pièces séparées. Cette élégante collection, destinée aux amateurs et aux gens du monde, n'a pas conservé l'orthographe ancienne : son plus grand attrait sera dans la réduction des beaux dessins de Louis Leloir, gravés à l'eau-forte par Champollion.

MM. Jouaust et Sigaux n'ont peut-être pas été aussi bien inspirés qu'ils le pouvaient croire en confiant les *Notices* et les *Notes* de cette nouvelle édition à M. Auguste Vitu, si j'en juge par le premier volume qui vient de paraître, *l'Étourdi* (1).

Pour justifier sa réputation d'omniscience, le critique du *Figaro* ne veut pas se borner à savoir ce qu'ont dit les autres avant lui. Il méprise Grimarest, contredit le *Menagiana*, raille Léris « qui ne doute de rien », ou M. Loiseleur « érudit trop » ingénieux qui obscurcit un des points les plus clairs de la vie » de Molière ». Mieux lui vaut une erreur nouvelle et personnelle qu'une vérité reconnue de tout temps par d'autres.

J'ouvre sa notice « historique », et j'y lis que *l'Étourdi* fut représenté pour la première fois à Lyon, non pas en 1653, mais en 1655. Le *Registre* de La Grange porte bien, en effet, cette dernière date ; mais la *Préface* de 1682, à laquelle le même La Grange a collaboré, dit formellement que « Molière vint à Lyon en 1653, et ce fut là qu'il exposa au public sa première comédie, celle de *l'Étourdy*, quelque temps *avant d'offrir en Languedoc ses services à M. le prince de Conti* ». — Rien de plus net, pour employer les termes mêmes de M. Vitu.

Ce n'est là qu'une faute vénielle. Mais l'habitude de faire à

(1) 1 vol. in-16 elzévirien, papier de Hollande. Prix : 6 fr.

tout propos montre d'érudition a conduit le commentateur à une erreur inexplicable. Rien ne l'obligeait à parler du *Docteur amoureux* dans une notice de *l'Étourdi,* et c'est au sujet de cette petite farce que M. Vitu compromet bénévolement sa renommée de « grande érudition moliéresque et de haute compétence en matière théâtrale ».

Savez-vous quel était, selon lui, le *Docteur amoureux* que Molière représenta devant le Roi, dans la salle des gardes du vieux Louvre, le 24 octobre 1658, à la suite de *Nicomède?* Je vous le donne en mille. — Une très ennuyeuse comédie du même titre, en cinq actes, en vers, de Le Vert, représentée vingt ans plus tôt à l'hôtel de Bourgogne! 2,014 vers à ajouter aux 1,850 alexandrins de *Nicomède!* Si c'est de cela que Molière « régalait les provinces », les provinces n'étaient pas difficiles. Que M. Vitu nous cite à cette époque un seul exemple de dix actes dans un même spectacle! Il est vrai qu'il appelle cette comédie de 2,000 vers « une petite pièce », et qu'il la confond plus loin avec une autre farce de Molière, *le Docteur pédant !*

Tout cela n'a pas empêché M. Francisque Sarcey d'écrire aux lecteurs du *Temps :* « Vous retrouverez dans cette notice les qualités d'*exactitude* familières à notre doyen. » Ou M. Sarcey n'a pas lu la notice qu'il loue, ou je suis bien forcé de mettre en doute sa propre compétence. Quand on occupe dans la critique le rang qu'y tient M. Vitu, on n'a pas le droit d'infirmer sans preuves un témoignage d'aussi bonne source que la *Préface* de 1682.

Le point est capital : ce fut ce *Docteur amoureux*, que le critique du *Figaro* supprime ainsi d'un trait de plume, qui décida de la fortune de Molière.

M. Vitu, qui juge par métier les débuts des autres, nous permettra de lui dire que le sien n'a pas été heureux.

Nous ne pouvons que lui souhaiter, comme le fils du Grand-Turc à M. Jourdain, « la prudence des serpents » pour les notices à venir.

*
* *

M. Edmond Hédouin, le plus récent illustrateur de Molière, vient d'obtenir la médaille d'honneur du Salon.

*
* *

Nous sommes heureux d'annoncer que la grande publication du *Molière-Leman*, si brusquement interrompue après le *Mariage forcé*, va reprendre et paraître régulièrement chez Emile Testard.

DU MONCEAU.

ÉPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES

Juin 1688

Vendredy 4 juin. — *Amphitryon* et le *Médecin forcé* (MM. Raisin cadet, La Grange, Dauvilliers, Desmares, Du Périer, Guérin, Le Comte, Beauval, Rosélis; Mlles Guérin, Du Rieu, Poisson, Beauval, Deshayes). . . . 591 5

Dimanche 6. — Relâche par respect de la feste de la Pentecoste . . . . . Néant.

Mardy 8. — L'*Estourdy* (MM. Raisin l'aîné (pour La Grange), Raisin cadet, Le Comte, Beauval, Guérin, La Thorillière, Desmares, De Villiers (pour Dauvilliers), Du Périer (pour Du Croisy); Mlles Guérin, Dancourt) . . 460 5

Mardy 15. — Les Plaideurs et *George Dandin* (MM. La Grange, Du Périer, La Thorillière, De Villiers, Beauval, Rosélis, Desmares, Raisin l'aîné, Poisson, Le Comte; Mlles Du Rieu (pour Mlle Guérin), Poisson (pour Mlle Raisin). . . . . 256 »

Jeudy 17. — Donné relâche pour le respect de la feste de Dieu . . . . . Néant.

Samedy 19. — Œdipe et la *Comtesse d'Escarbagnas* (MM. de Rosélis, Dauvilliers, Raisin l'aîné (pour Guérin), Du Périer, Beauval, Desmares, Le Comte, Dancourt, De Villiers, La Grange, le petit Du Périer; Mlles Le Comte, Beauval, Poisson, Du Rieu, La Grange, Baron). 117 »

Mercredy 23. — L'*Avare* (MM. Raisin l'aîné, Raisin cadet, La Grange, Desmares (pour Guérin), La Thorillière (pour Du Croisy), Beauval, Le Comte, Poisson (pour Desmares); Mlles Poisson, Dancourt, Beauval). . . . 245 »

Samedy 26. — L'*Escolle des Maris* et *Pourceaugnac* (MM. Dancourt, Raisin l'aîné, Poisson, La Thorillière (pour Du Croisy), Le Comte, Du Périer, Desmares, Beauval, Dauvilliers, La Grange, petit Du Périer; Mlles Poisson, Dancourt, Desbrosses, Deshayes, Du Rieu (pour Mlle Guérin), La Grange). . . . . 343 12 3[4]

Mercredy 30. — *Les Fâcheux* et Crispin médecin (MM. La Grange, Champmeslé (pour Du Croisy), Dauvilliers, La Thorillière, Le Comte, Rosélis (pour Champmeslé), Poisson (pour Beauval), Beauval (pour Guérin), De Villiers (pour Dancourt), Desmares; Mlles La Grange (pour Du Rieu), Dancourt, Desbrosses) . . . 219 5

Le même jour, Voyage de Livry : *Les Amants magnifiques* (1), représentés devant Monseigneur, par ordre de M. le marquis de Livry (MM. Baron, Raisin l'aîné, Raisin cadet, Dancourt, Guérin, Du Périer, le petit Du Périer; Mlles Beauval, Du Rieu, Raisin, Deshayes). — Reçu pour cette visite 60 louis . . . . . 675 »

Recette du mois : 11,014 l. 17 s. 3 d. — Part : 209 l. 15 s.

JUIN 1788

Vendredi 13. — L'*Ecole des femmes* (MM. Gérard, Mongautier, Dorival, Naudet, Marsy, La Rochelle, Bellemont; Mmes Laurent, Emilie). — L'Avocat Patelin. . 417 6
Samedi 14. — 21e de l'Optimiste. — *Amphitryon* (MM. Saint-Prix, La Rochelle, Saint-Fal, Marsy, TALMA, Dugazon; Mmes Laveau, Petit, Joly) 1909 4
Dimanche 15. — Eugénie. — L'*Ecole des Maris* (MM. Courville, Dorival, Saint-Fal, Dazincourt, Bellemont, Marchand; Mmes Petit, Masson, Joly) 994 18
Jeudi 19. — 1re d'Alphée et Zarine (tombée). — *Le Médecin malgré lui* (MM. La Rochelle, Marchand, Marsy, Bellemont, Gérard, TALMA; Mmes Suin, Joly, Masson) . . 3148 2
Vendredi 20. — *Les Femmes savantes* (MM. Des Essarts, Dorival, Molé, Champville, Dugazon, Marchand, Marsy, Bellemont; Mmes Suin, Laveau, Petit, La Chassaigne; Mlle Le Clerc débute dans Martine). — L'Amant bourru. 686 1
Jeudi 26. — *Amphitryon* (distribution du 14). — Le public n'ayant point voulu d' « Eugénie », qui était affichée, on donne la 22e de « l'Optimiste ». 1544 17
Dimanche 29. — Adélaïde du Guesclin. — *George Dandin* (MM. Gérard, Courville, TALMA, Bellemont, Champville; Mmes La Chassaigne, Laurent, Joly). 1420 5

G. M.

---

(1) Cette pièce n'avait pas été représentée depuis 1670; imprimée seulement en 1682, elle fut jouée pour la première fois à la ville le 15 octobre 1688, sur le théâtre de Guénégaud. Aucun commentateur n'a signalé cette représentation antérieure du 30 juin à Livry, non plus que celle donnée à Versailles le 5 juillet suivant.

BULLETIN THÉATRAL

COMÉDIE-FRANÇAISE. — Samedi 2 juin, reprise du *Médecin volant*, farce en un acte, en prose, attribuée à Molière quoiqu'il n'y ait pas « mis la dernière main », selon l'expression de ses premiers biographes.

Sganarelle.	MM. de Féraudy
Gorgibus	Garraud
Valère.	Gravollet
Un avocat.	Laugier
Gros-René.	Berr.
Lucile	Mlles Frémaux
Sabine.	Kalb.

Cette farce n'avait pas été jouée au Théâtre-Français depuis l'unique représentation de la reprise de 1833 (21 mars), interprétée par MM. Samson, Duparai, Bouchet, Régnier; Mlles Moralès et Dupont, avec suppression du rôle de l'avocat (1).

Dimanche 3 juin, mardi 5, le *Médecin volant* (dº). — Jeudi 7, le *Mariage forcé* (dº). — Samedi 9, mardi 12, jeudi 14, samedi 16, le *Médecin volant* (dº). — Dimanche 17, l'*Avare* (MM. Prud'hon, Boucher, Truffier, Martel, Roger, Villain, Leloir, Falconnier, Berr, Royer; Mmes Montaland, Frémaux, Du Minil) et le *Malade imaginaire* (MM. Coquelin cadet, Martel, Joliet, Roger, Leloir, Sa-

(1) Lire, dans le *Paris* du 25 juin, un excellent feuilleton de notre collaborateur M. H. de Lapommeraye, sur les farces de Molière.

mary, Clerh, Royer; Mmes Samary, Amel, Du Minil, petite Walter). Recette: 2,728 fr. 50. — Lundi 18, Samedis 23 et 30, le *Médecin volant* (do). — Mardis 19 et 26, le *Mariage forcé* (do).

Odéon. — Vendredi 15, clôture annuelle.

Théatre d'Application. — Vendredi 1er juin, le premier acte du *Misanthrope*.

Matinées Ricquier. — Dimanche 27 mai, 15e, 4e et 3e arrondissements : la scène de la galère des *Fourberies de Scapin* (MM. L. Ricquier et G. Bina). — Dimanche 3 juin (Villemomble et Rosny ; Montreuil et Fontenay-sous-Bois; Saint-Mandé et Vincennes); dimanche 10 (Clichy, Levallois, Boulogne); dimanche 17 (Aubervilliers, Saint-Denis, Saint-Ouen); dimanche 24 (Lilas, Pantin, Bondy) : la scène du maître de philosophie du *Bourgeois gentilhomme* (MM. L. Ricquier et G. Bina).

Théatre des Arts, de Rouen. — Dimanche 17 juin : le *Misanthrope* (MM. A. Lambert père et fils, Mme Segond-Weber) et la *Collaboration*, à-propos molièresque ou cornélien, selon la date.

En mer. — Samedi 19 mai, représentation donnée à bord de l'*Équateur* au bénéfice de la Société centrale de sauvetage des Naufragés : scène de Pancrace du *Mariage forcé* (MM. Coquelin père et fils); les *Précieuses ridicules* (MM. Coquelin, Léon Coquelin, Borel, Ramy, Deroy; Mlles Renée Lemercier, P. Patry, Kerwich). — Recette totale : 4,800 francs.

MONDORGE.

Le Directeur-Gérant: Georges MONVAL.

MADAME PERNELLE

FLIPOTE ET MONSIEUR TARTUFFE

DANS UN ROMAN DE CHARLES SOREL

(*Suite et fin*).

A cet instant ils entendirent pousser la porte de la chambre qui n'était pas fermée entièrement, et un homme tout extraordinaire se mit à l'entrée, le chapeau à la main, avec une contenance la plus modeste et la plus humble qu'il était possible. Ragonde ne le connaissait pas, et ses filles mêmes avaient de la peine d'abord à juger qui il était, quoiqu'il leur semblât qu'elles avaient vu quelque part un pareil visage. Enfin Phronyme, poussant Aurélie du coude, lui dit : « Ne voyez-vous pas que c'est Polyandre ? » Elle le reconnut alors, quoiqu'il eût entièrement changé de forme. Etant sorti quelque temps auparavant de la chambre comme à dessein de s'en aller, il s'avisa qu'il fallait voir ce qui arriverait de la venue de Dame Ragonde, et qu'il fallait se présenter à elle en une posture qui la contentât. Il voulut faire une de ces galanteries qui lui étaient ordinaires, lors qu'il prétendait de se

donner du passe-temps à lui-même pour le moins autant qu'il en donnait aux autres. Au lieu de descendre en bas, il était donc monté au faîte de la maison, où n'y ayant personne qui le vît, il s'était déguisé plaisamment. Ayant un habit noir de drap de Hollande sans aucune dentelle (1), il était fort propre à contrefaire un homme modeste et un contempteur des vanités du monde : premièrement il avait rehaussé ses bottes jusques par-dessus le genou, cachant ses éguillettes et ses bas à botter, comme des ornemens superflus ; après il avait mis son collet en dedans si avant qu'il ne lui en restait qu'un pouce au dehors ; puis, ayant tiré de sa poche une calotte de maroquin qu'il mettait quelquefois lors qu'il était enrhumé, ou lors qu'il était obligé de se tenir long temps découvert quelque part, il avait resserré presque tous ses cheveux au-dessous, et ayant aussi rabaissé sa moustache, il ressemblait à quelque Frère Oblat qui venait de la campagne, ou à quelque pourvoyeur et solliciteur de Couvent.

Ragonde, l'apercevant, demanda incontinent à Aurélie : « Qui est ce bon-homme ? Que désire-t-il de vous ? » Et alors Aurélie, contribuant à la pièce qu'elle se doutait qu'il voulait jouer, lui répondit qu'il était le précepteur ou conducteur de Néophile. — « Voilà quelque homme de bonne vie, lui repartit Ragonde. Venez-çà, Monsieur mon

---

(1) « J'ai déguisé, dit Molière dans son 2e Placet, le personnage sous l'ajustement d'un homme du monde : j'ai eu beau lui donner un petit chapeau, *de grands cheveux, un grand collet,* une épée et *des dentelles sur tout l'habit...* »

ami, dit-elle en se tournant vers Polyandre; approchez-vous de nous, s'il vous plaît; ne soyez non plus étrange que si vous étiez chez vous. » Polyandre, ayant une mine fort respectueuse, ne lui répondit que par des révérences à demi claustrales, en baissant la tête et ployant les genoux. « Je vois bien, lui dit Ragonde, qu'il faut que je vous aille quérir; venez donc, mon bon Monsieur », continua-t-elle, s'étant levée de son siége et l'allant tirer par le manteau. — « Ha! Madame, lui dit Polyandre en se retirant avec une contenance mortifiée, je ne suis point Monsieur; je suis le pauvre frère Polycarpe, à votre service et commandement, le moindre de tous ceux qui cherchent la voie de salut. (1) » — « Hé! bien, frère Polycarpe soit, repartit Ragonde : mais que voulez-vous faire là au vent de cette porte, et, puisque Monsieur Néophile est ici, pourquoi n'y êtes-vous pas entré avec lui, et où vous étiez-vous allé jucher, que l'on ne vous a point vu jusqu'à cette heure ? » — « La retraite du corps, Madame, dit Polyandre, est la félicité de l'âme. La solitude est le séjour bien heureux de la méditation, et la méditation est le fruit savoureux qui doit repaître notre esprit d'une viande céleste. C'est là que tous mes sens intérieurs sont dans une quiétude parfaite, opposant un contraire à l'autre quand l'occasion en naît : de sorte que je tâche de faire que, lors qu'il y a une grande compagnie au lieu où je suis, je me puisse retirer aussi seul et aussi tranquille que si j'étais aux déserts de la Thébaïde; et, ayant vu d'un clin

(1) Le plus humble de ceux que son amour inspire. (*Tart.* III, 3).

d'œil toutes les vanités mondaines, j'entre soudain dans leur mépris, et par une abnégation intérieure ayant renoncé à toutes ces fausses pompes et à moi-même, je me trouve absorbé et abîmé dans l'extase de mes contemplations. »

Ragonde ayant ouï ce discours que Polyandre proférait assez bas, elle se retourna vers Aurélie et lui dit en écarquillant les yeux, comme par un signe d'étonnement : « Voilà un habile homme, ma fille; il y a des Docteurs qui n'en savent pas tant. Tout ce qu'il dit n'est que sentences et paroles dorées. » — « J'en ai bien ouï faire de l'estime », repartit Aurélie. — « Or çà, Frère, dit Ragonde, vous ne serez pas si solitaire maintenant, que vous n'ayez la charité de nous venir donner quelque consolation ou instruction », et, l'ayant fait seoir auprès d'elle à toute force, voulant s'entretenir sérieusement avec celui qu'elle croyait être un grand dévot, lui parla ainsi : « Dites-moi, je vous prie, Frère, de quel ordre vous êtes, au cas que vous soyez de quelqu'un, et quelles sont les règles principales que vous gardez pour mener une bonne vie ? » — « Mon ordre est tout nouveau, Madame, repartit Polyandre, et il n'empêche point que l'on ne demeure dans l'état séculier, parce qu'il faut que, conversant parmi les gens du monde, comme le médecin parmi les malades, j'aie entrée par tout, pour connaître toute sorte de défauts et de désordres jusques en leur racine, afin d'y mieux remédier. Je prends garde donc aux superfluités que l'on commet en beaucoup de choses, chacun sa condition, comme au trop grand nombre de valets et de chevaux... De plus, je réforme le trop grand luxe des habits afin que l'on ne pense désor-

mais qu'à se vêtir de la robe d'innocence, pour être un jour revêtu de celle de l'immortalité. Je fais encore que les beaux meubles et les superbes logemens ne touchent point l'esprit de ceux qui n'aspirent qu'à la demeure céleste. Je condamne la trop grande dépense de bouche que plusieurs font, leurs repas ordinaires n'étans que festins, et ne vivans que pour manger plutôt que de ne manger que pour vivre (1); et, pour les tirer de cet amour de leur ventre, où ils sont indignement asservis, je tâche de leur faire venir le goût et l'appétit d'une pâture spirituelle. Voilà les plus grandes occupations que je puisse avoir, avec lesquelles il faut considérer celles que je me donne comme des dépendances ou accessoires, qui est de condamner les vains caquets, les jeux, les comédies, le bal, le Cours et autres divertissemens des mondains, qui sont les subtiles amorces pour les faire tomber dans le péché. »

Polyandre en étant venu jusques-là, Ragonde ne lui donna pas le loisir d'en dire davantage, ne se pouvant tenir de témoigner le ravissement où elle était : « Ha! mon bon Frère, lui dit-elle, que je m'estime heureuse de vous avoir rencontré! qu'une telle connaissance que la vôtre est profitable dans une famille! Il faut que je vous fasse

---

(1) On trouve déjà, au livre III de *Francion*, la fameuse maxime qu'Harpagon veut faire graver en lettres d'or, et qui remonte au moins à Cicéron.

Ici, Sorel a donc repris son bien ; mais, entre temps, en 1643, Annibal Gantez, dans la lettre 34 de son *Entretien des Musiciens*, avait écrit : « Tant y a qu'il faut manger pour vivre, et non pas vivre pour manger. » (P. 169 de l'excellente réimpression donnée avec notice, notes et éclaircissements par notre collaborateur E. Thoinan ; Paris, Claudin, 1878).

voir toute ma parenté, soit hommes, femmes, filles et garçons, et que vous leur appreniez à tous le chemin de bien vivre, dont ils se sont fourvoyés (1)..... Il n'y en a pas un qui n'ait oublié le lieu dont il vient, ou qui ne fasse semblant de n'en rien savoir; ils ne veulent point se mettre dans l'esprit que leurs ancêtres étaient de bons marchands, tenans boutiques en la rue Saint-Denis ou autres lieux adjacens; quand ils passent par les cimetières où il y a des épitaphes de gens de leur race qui étaient de bons sires, ils y peuvent voir le chiffre de Quatre enté au-dessus d'un cœur qui porte les premières lettres de leur nom et surnom, qui sont les marques ordinaires des marchands (2), lesquels ne sont point gens de guerre pour avoir des armes; mais ils font mine d'ignorer qui étaient ces gens-là, et désavouent leurs progéniteurs comme des enfans ingrats : cependant ce sont eux qui leur ont laissé tant de beaux patrimoines, et qui sont cause qu'ils sont assis maintenant sur les fleurs de lys (3).... Je sais un de mes petits-neveux qui fait le prince, et qui a une étoile d'or dans ses armes, avec une couronne de perles au-dessus, ce que l'on dit n'appartenir qu'à des comtes, et il ne prend pas garde, le pauvre garçon qu'il est, que

---

(1) Que le Ciel, au besoin, l'a céans envoyé
Pour redresser à tous votre esprit fourvoyé.
(*Tartuffe*, I, 1).

(2) On peut voir cette marque au-dessus du palmier (*curvata resurgo*) d'Augustin Courbé, sur les titres de quelques in-4°, *le Cid* et le *Docteur amoureux* de Le Vert, par exemple.

(3) Cf. Madame Jourdain, *Bourgeois gentilhomme*. (III, 12).

c'est une forme de chapelet qu'il porte en mémoire de ce que son bisaïeul vendait des patenôtres et que son étoile d'or n'est encore que l'enseigne de sa boutique (1). Je me ris quand je pense à toutes ces folies, et quand je vois aussi les habits de ce temps, dont les modes semblent avoir été inventées pour aller en mascarade... L'on est aussi tellement superbe qu'il n'y a plus si petite femme qui veuille faire trois pas dans la rue sans être en carrosse, ni aller aux champs d'autre sorte... Autrefois, la natte, les meubles de bois et quelques tableaux enfumés avec des images de pardons et indulgences étaient les ornemens des maisons bourgeoises; l'on laissait les tapisseries pour les palais des Rois. Si l'on faisait une collation dans le voisinage, l'on avait une bonne tarte de paroisse (2), avec des gauffres et des bignets qui lui tenaient compagnie ; maintenant, il faut que ceux qui font des festins à quelque heure que ce soit, y fourent de toute sorte d'ingrédiens : ils ont des mets qu'ils nomment des bisques (je doute si c'est potage ou fricassée); ils ne parlent aussi que de leurs

---

(1) Dans le même passage, que je suis, à mon grand regret, forcé d'écourter, Mme Ragonde nous apprend que la « marque » de son feu père était « des gibecières sans nombre et un bourdon au milieu », à cause qu'il avait fait le voyage de Saint-Jacques en Galice et qu'il fabriquait des gibecières. A utiliser pour la *clef* du personnage.

(2) Tarte de fête de paroisse, que les bons bourgeois faisaient faire autrefois ce jour-là à leurs dépens, ou qu'ils recevaient de leurs locataires, ne louant de maison qu'à condition qu'on leur donnerait à un certain jour de l'année une tarte qui devait être « merveilleuse en sa délicatesse et en son ample rondeur »; ceux qui n'aimaient pas la pâtisserie convertissaient cela en quelque argent ou pot de vin.

pâtés de béatilles (1), et pensez qu'ils les nomment ainsi parce qu'ils mettent toute leur béatitude à les manger. Les confitures sont là mêlées confusément avec les viandes rôties et bouillies, tant que c'est un vrai cahos, et ceux qui font cette sottise en pensent être quittes pour dire que c'est un ambigu. Quant à moi, ces ambiguités me déplaisent; elles ne signifient rien sinon que tout ce siècle n'est plein que de choses ambiguës et trompeuses. Mais l'on donnera bien de l'ambigu à ceux qui l'aiment; leurs festins sont suivis de bals et ballets, comme après la panse vient la danse ; et pour ce que la pluspart ce sont gens qui ont gagné leur bien par *fas* et *nefas*, l'on pourra dire que ce qui est venu au son de la harpe, s'en retourne au son du violon. »

Ragonde enfila tout ce discours d'une traite; car la langue de cette vieille ayant commencé de se mouvoir allait sans cesse comme la claquette d'un moulin, et si l'on avait peine de l'arrêter, elle en avait quelquefois davantage à s'arrêter elle-même : « Que nous apprendrez-vous de bon maintenant, mon frère? » dit-elle encore. — Polyandre lui parla en ces termes : « Je suis fort satisfait, Madame, de ce que vous vous rencontrez dans mes sentimens, et que vous blâmez comme moi le luxe et les pompes de la terre. Quant à moi, je déclame autant qu'il m'est possible contre la superfluité des meubles et des habits, contre les festins et les bals, et les vaines

(1) Béatilles, menues viandes délicates, crêtes de coq, ris de veau, etc., dont on garnit les pâtés (Littré). Il est déjà question de « pâtés de béatilles » dans le *Francion,* (liv. VI). C'est ce que l'on appelle aujourd'hui vol-au-vent.

promenades (1)..... Un autre grand travail qui m'est le plus ordinaire, c'est de corriger les entretiens frivoles des compagnies, qui sont l'une des causes de la perte de la jeunesse; c'est pour ce sujet que je prends la hardiesse d'aller en toute sorte de maisons, et je suis venu en celle-ci aujourd'hui avec cette résolution... » La bonne vieille ajouta foi à ses paroles, et le tenant pour un très vertueux personnage, elle ne s'abusait pas en effet, et n'était trompée que dans la manière de sa vertu, laquelle n'était pas si austère qu'elle pensait. Mais quoi qu'il en fût, elle l'assura qu'il ne lui pouvait faire une plus grande faveur que de venir là souvent pour maintenir ses filles dans la bonne volonté où il les avait portées.

Elle dit tout haut après qu'il était heure qu'elle se retirât : « Je dis à Dieu à tous en général : la nuit me chasse. Il n'y a si bonne compagnie qui ne se sépare. »

Aussitôt que Mme Ragonde avait cessé de parler, elle avait cherché des yeux sa petite servante qui s'était assise à terre derrière la porte, et, ayant appuyé sa tête contre un tabouret, s'était si bien endormie que, sans un petit barbet qui se mit à japper après elle, elle ne se fût pas réveillée; encore fallut-il qu'il y employât quelque effort, lui ayant tiré sa calle hors de la tête avec ses dents. Cette fille niaise fut si surprise de se voir décoiffée, qu'elle se mit à pleurer, et d'un autre côté sa maîtresse augmenta bien son deuil, ayant commencé de la crier d'avoir été si

---

(1) Ces visites, ces bals, ces conversations
Sont du malin esprit toutes inventions.
(*Tartuffe*, I, 1.)

nonchalante et si endormie; et pour ce qu'ayant repris sa calle, elle employait trop de temps à se recoiffer, elle lui dit encore cent naïvetés, lui reprochant qu'elle était longue et maladroite à tout ce qu'elle faisait; qu'elle lui faisait perdre là beaucoup de temps, et qu'elle mettrait son soupé au feu une heure plus tard que de coutume, et que cela serait cause qu'elle se trouverait mal de ne pas souper à l'ordinaire. Il fallait que cette belle aventure arrivât pour rendre le divertissement plus accompli (1). Enfin la pauvre servante étant coiffée à demi, sa maîtresse fit une couple de révérences à la compagnie, et, s'appuyant sur les bras de cette jeune fille, alla descendre l'escalier. Aurélie la reconduisit jusqu'à la porte de la maison, et lui donna un laquais pour la suivre.....

Polyandre s'était déjà rajusté à son ordinaire : « Je ne vous cèle point, lui dit Aurélie, que nous nous devrions fâcher contre vous, de ce que vous avez fait pièce à notre bonne mère. » — « Je crois, Madame, dit Polyandre, que lors que vous aurez bien considéré toutes choses, vous connaîtrez qu'ayant eu un extrême désir de jouir de sa conversation, je n'y pouvais être bien reçu qu'en m'accommodant de la sorte que j'ai fait. » — « Il est vrai, dit Phronyme, que vous avez dit des choses très véritables et très justes, et que tous les gens du monde devraient profiter de vos remontrances. » — « Ce n'est rien pourtant à comparaison de ce qu'a dit Mme Ragonde,

(1) Allons, vous, vous rêvez, et bayez aux corneilles.
Jour de Dieu ! je saurai vous frotter les oreilles.
Marchons, gaupe, marchons.
(*Tartuffe*, I, 1).

repartit Polyandre; je vous jure sans feinte que ses discours, qui sentent le vieux temps, sont aussi pleins de bons raisonnemens que l'on en saurait trouver. » — « Ne parlons que de vous, repartit Aurélie; quelque chose que vous disiez pour votre défense, n'y a-t-il pas à reprendre en ce que vous venez de faire? N'est-ce pas une hypocrisie d'avoir voulu passer pour plus dévot et plus mortifié que vous n'êtes? » — « Ha! Madame, répondit Polyandre assez sérieusement, je sais bien que je ne suis pas dans la haute vertu; mais en ce qui est des sentimens que j'ai déclarés, je vous assure que ce sont les miens propres, que j'ai en toute sorte d'occasions, touchant les sottises du monde que je condamne éternellement, et, s'il vous semble que je ne vis pas de la sorte que je veux persuader aux autres de vivre, que l'on dise de moi, si l'on veut, ce que l'on dit de quelques prêcheurs dont la vie n'est pas si instructive que la parole: qu'il faut faire ce qu'ils disent, et non pas vivre comme ils vivent. » — « Apaisons-nous donc, reprit Aurélie en souriant, nous ne laisserons pas d'avoir désormais une bonne opinion de vous ».

Le rapprochement est manifeste. A la vérité, Molière n'aurait jamais connu *le Polyandre* qu'il n'en eût pas moins écrit *Tartuffe;* mais Sorel est bien pour quelque chose — il faut le reconnaître — dans cette étonnante création de Madame Pernelle, dont le nom même lui appartient, et qui existe à l'état d'ébauche dans sa dame Ragonde, avec son humeur emportée, son caquet indomptable, sa verdeur de langage, sa manie de proverbes, de dictons et même de calembours.

Je regrette, pour ma part, ce nom de Ragonde (1), comme plus

(1) Diminutif de Radegonde. — On conserve, au département des es-

significatif : il peignait mieux le caractère d'une vieille bourgeoise babillarde, vrai dragon qui rage, ragote, gronde, digonne et radote tout à la fois. Celui de Pernelle (1) ne rappelle que Pernette, Perrette et perruche : il conduira bientôt Molière à péronnelle, mot qu'il mettra pour la première fois dans la bouche de son Chrysale.

Mais peu importait à Molière un nom qui n'est pas prononcé une seule fois dans les cinq actes du *Tartuffe*, de même que Vadius n'est nommé, dans *les Femmes savantes*, que sur la liste des personnages, où l'on dit qu'il s'appelait d'abord Magius et désignait ainsi plus clairement Ménage.

Sorel n'en reconnut pas moins sa Ragonde, s'il assista — comme il est probable, tout vieux qu'il fût — aux représentations du *Tartuffe*, et peut-être ce peintre naïf, exact, enjoué, mais d'un comique grossier, dépourvu d'art, de mesure et de goût, vit-il avec orgueil ce que Molière avait su faire de quelques traits épars, de quelques lambeaux de son œuvre obscure; il applaudit la pièce, en répétant tout bas ce vers alors nouveau de La Fontaine :

« On a souvent besoin d'un plus petit que soi ! »

GEORGES MONVAL.

---

tampes de la Bibliothèque nationale, quatre gravures de la fin du XVIIe siècle représentant *Dame Ragonde*. L'une, qui porte le nom de Bonnart, est un personnage de ballet dans un décor champêtre. Deux autres sont des figures de théâtre, probablement d'opéra, ainsi qu'une quatrième, plus jeune, portant le demi-masque, et que M. Pougin a reproduite, je ne sais pourquoi, parmi les types de la Comédie-Italienne, dans son *Dictionnaire du théâtre*. La *Relation des Appartemens de Versailles* (1683) dit que « les habits qu'on ne porte plus sont toujours bizares et excitent le rire, tel qu'est un chapeau très haut à petit bord, ou *la robe de Dame Ragonde* ».

Ce nom se retrouve, au XVIIIe siècle, dans un opéra-comique de Néricault Destouches, musique de Mouret : *Les Amours de Ragonde* (1742), déjà représenté à Sceaux, chez la duchesse du Maine, en 1714, sous le titre du *Mariage de Ragonde et de Colin*, ou *la Veillée de village*.

(1) Dans un censier de 1399, on lit le nom de *Perrenelle* de Creppon et celui de *Philipot* de l'Isle (Arch. nat. Reg. S. 1254, fo 87, ro). — Le *Dictionnaire* de Littré cite, au XIVe siècle, une *Peronnelle* Porée, d'après la *Taille de Paris*, p. 2.

MOLIÈRE ILLUSTRÉ

XVIII

TARTUFFE

Paul Lacroix signale la première gravure faite pour *Tartuffe* dans l'édition de 1669. Nous n'avons pas sous les yeux cette gravure, que M. Ch. Livet décrit ainsi : « Elle reproduit la scène où Orgon, caché, soulève le tapis de la table et sort de sa cachette. Le décor représente une salle riche ; pas de sièges ; un seul meuble, la table, couverte d'un grand tapis, et sous laquelle est Orgon ; sur cette table, une chandelle non allumée et un rouleau de papiers. Au fond, une petite fenêtre et une porte ; à gauche, deux fenêtres séparées par des cariatides. Elmire, debout, regarde Tartuffe ; elle a une main posée sur la table; de l'autre, elle montre Orgon, dont le visage est déformé par une grimace. Tartuffe, bouche béante, fait un geste d'effroi. Il est vêtu de noir ; il porte un petit chapeau sans plumes ; son rabat est simple, sans dentelles ; son manteau tombe jusqu'aux genoux, ouvert sur un pour-

point court, lequel est séparé du haut-de-chausses par la chemise bouffante... » La gravure ne porte aucune signature.

Brissart, dans l'édition de 1682, s'empare du même sujet et y fait quelques changements. Au fond, une armoire sur laquelle sont posés plusieurs vases ; à gauche, deux fenêtres. Orgon, qui sort de sa cachette, porte une soutane et un rabat. Elmire a de longues papillottes et des nœuds de rubans sur la tête ; elle porte un corsage très long, des manches courtes ornées de dentelles, une jupe à ramages, avec basques drapées autour de la taille. Tartuffe lève les bras, en signe d'effroi, à l'apparition d'Orgon (1).

L'édition de 1710 présente la contre partie de la figure. Elle est grossièrement gravée. Elmire porte la fontange et des falbalas. C'est là, on le sait, un des traits caractéristiques du costume, dans les gravures de cette édition.

G. Schouten a signé la figure de l'édition d'Amsterdam, 1713. Mauvaise gravure. Tartuffe lève les bras en présence d'Orgon, qui se montre sous la table et fait triste mine. Rien de plus grotesque que cette Elmire, à moitié cachée par la table, et qui porte une ridicule fontange, un corsage et une coëffe, le tout ayant l'aspect d'un costume de nuit.

La gravure de 1718 offre des changements sensibles dans les costumes. Tartuffe a un chapeau à larges bords ;

(1) Nous possédons une reproduction très fidèle de la figure de Brissart. C'est un dessin à la plume, d'un fini merveilleux, fait spécialement pour notre collection, en 1886, avec la signature : Pessemesse F.

un rabat de dentelles, le manteau ouvert, un pourpoint boutonné et à basques ; haut-de-chausses collant. Elmire a un corsage étroit et très décolleté, des manches courtes, une jupe à ramages, les cheveux relevés sur le front. Orgon est affublé d'une énorme perruque. Il a le visage souriant et ne parait pas ému. La lumière, qui est posée sur la table, projette un vif éclat.

On s'éloigne de plus en plus de la gravure originale. Voici la scène représentée par Boucher : Elmire a fait mettre Orgon derrière elle. Dans le temps que Tartuffe s'avance les bras ouverts pour embrasser Elmire, elle se retire et Tartuffe aperçoit Orgon. Plus de mignardise que de vérité dans les physionomies, un peu trop souriantes. Mais l'ensemble est charmant. Tartuffe ressemble à un petit abbé de Cour, dont la galanterie n'a rien de répugnant. Orgon, qui apparait derrière l'ample jupe d'Elmire, n'est pas assez courroucé. Le décor est joli. Au fond, une table sur laquelle sont placées deux chandelles allumées.

M. Bouchot, dans le *Livre*, nous rappelle que Cochin travailla pour Didot et prépara une suite pour Molière. Malheureusement, Didot mourut en 1757, et le projet ne fut pas réalisé. Il ne reste du travail de Cochin que le *Tartuffe*, in-8°, à l'eau forte : la scène choisie par le dessinateur est la première du 1er acte.

Moreau a représenté le début de la scène de la déclaration : Tartuffe et Elmire sont assis. Tartuffe s'approche et touche les dentelles du corsage d'Elmire. Au fond, Damis a entr'ouvert la porte et voit la scène. Elmire est fort élégante en ses atours, très décolletée, et la tentation de Tartuffe est mise à rude épreuve.

Dans la seconde suite, Moreau est moins mondain et plus grave. Damis dévoile la trahison de Tartuffe. Orgon s'élance avec colère pour frapper Damis. Tartuffe s'interpose, en levant béatement les yeux au ciel et retient Orgon. Dans le fond, riche tapisserie.

Buguet a poussé bien loin la déclaration. Tartuffe a pris la taille d'Elmire, et la serre amoureusement. On comprend l'inquiétude d'Orgon, que l'on aperçoit sous la table. Elmire se défend contre cette attaque violente, qui n'est d'ailleurs nulle part indiquée dans Molière. Tartuffe a de longs cheveux gras, la physionomie sensuelle et béate. On n'a aucune crainte pour Elmire, dont Buguet a fait une solide matrone. Lejeune sculp.

Dans le Molière de Desoer, scène de la déclaration : H. Vernet pinx., Tony Johannot sc., 1825 (1), Tartuffe déclare ouvertement sa passion. Elmire avertit par un signal de la main Orgon, qui montre sa tête en relevant un coin du tapis de la table. Tartuffe et Elmire sont debout. La toilette de celle-ci n'est pas du temps de Molière. Orgon a une calotte couvrant toute sa tête.

Deux figures de Chasselat : la première, in-8°, gravée par Pfitzer. Orgon paraît sous la table. Elmire lève la main droite et se penche vers lui. Orgon a une calotte sur la tête. Elmire est jolie, très décolletée, robe ouverte à traîne, et laissant voir une jupe unie avec un volant. Corsage à épaulettes, bras nus, gants longs. Mode Louis XIV... au goût de la Restauration. — La seconde, in-12,

(1) D'après Sieurin, la figure de *Tartuffe* par H. Vernet aurait été gravée deux fois.

gravée par Bonvoisin (1822) : Elmire éloigne la main de Tartuffe. Celui-ci a les yeux baissés, des cheveux longs et plats, un grand manteau, culotte étroite et bas montant au dessus du genou. Elmire, dont la physiononie est charmante, porte, à peu près, le costume de la première gravure. Dans le fond, on aperçoit la tête de Damis. A droite, l'angle d'une cheminée monumentale.

Même date (1822), très joli dessin in-12 de Desenne : Tartuffe s'est levé et, sa tête effleurant le visage d'Elmire, il fait sa déclaration brûlante... Elmire frappe sur la table. Sous la frange du tapis on voit la main d'Orgon. Le groupe est séduisant, car ici Tartuffe n'inspire aucun dégoût. Simple habileté du dessinateur.

Nous retrouvons le même sujet traité par Desenne, in-8°, Roger, sc. Tartuffe a les deux bras croisés sur la poitrine; il supplie. Elmire se penche vers la table et cache son visage avec un éventail, afin de prévenir Orgon, qui soulève les plis du tapis. Elle occupe le centre du groupe et elle est habillée avec une grande élégance. La tête est tout-à-fait gracieuse. Décor riche. Sur le panneau du fond un tableau représentant Suzanne et les Vieillards. A gauche, une bibliothèque.

N'insistons pas trop sur la vignette de Devéria, et signalons, sans la connaître, la composition de Duplessis-Bertaux, qui a gravé cinq figures pour Molière (1831). D'après Paul Lacroix, ces cinq figures à l'eau forte se rapportent aux pièces suivantes : *L'École des femmes*, *Don Juan*, TARTUFFE, *le Bourgeois gentilhomme* et *les Femmes savantes*. Les frères Pourrat, pour lesquels cette suite aurait

été faite, auraient également donné une édition, en 1836, avec des figures sur bois, d'après David et Foussereau.

Vingt-six vignettes dans le *Molière* de Johannot. Nous énumérons les principales : En tête de la préface, un petit buste de Molière sur un socle entouré de laurier. Au pied du socle, l'hypocrisie terrassée. Avec chaque placet, une vignette de circonstance.

Acte I^er^. — Tartuffe, à genoux, priant devant un autel.

— Madame Pernelle et Flipote : « Marchons, gaupe, marchons... »

— Orgon et Dorine : « Le pauvre homme !... »

Acte II. — Orgon et Dorine : « Ah ! vous êtes dévot, et vous vous emportez ! »

— Dorine, Marianne et Valère : ceux-ci se tiennent par la main; Dorine surveille la scène.

Acte III. — Tartuffe et Dorine : « Avant que de parler, prenez-moi ce mouchoir. »

— Tartuffe et Elmire : Tartuffe maniant le fichu d'Elmire.

— Tartuffe, Orgon et Damis : Tartuffe à genoux, s'humiliant; Orgon menace Damis.

— Tartuffe et Orgon à genoux l'un devant l'autre : jeu de scène traditionnel.

Acte IV. — Tartuffe et Cléante : « Il est, monsieur, trois heures et demie. »

— Marianne, aux pieds de son père, le supplie de ne point la marier à Tartuffe.

— Orgon et Elmire : Orgon paraît sous la table.

— Tartuffe, Orgon et Elmire. Dans le temps que Tartuffe s'avance pour embrasser Elmire, elle se retire, et Tartuffe aperçoit Orgon.

Acte V. Scène de M. Loyal.

— L'exempt arrête Tartuffe.

Le texte a été suivi pas à pas, et avec Tony Johannot nous venons presque de relire *Tartuffe*.

Alfred Johannot a fait, pour les éditions de Furne, un dessin gravé par Dutillois, et représentant Tartuffe s'humiliant devant Orgon. Celui-ci menace son fils, qui l'écoute avec une sorte de colère contenue...

Toute la scène est bien rendue.

De Staal une jolie composition : Tartuffe maniant le fichu d'Elmire. Delannoy, sc.

Dans le Molière de Scheuring, cinq vignettes d'Ernest Hillemacher, gravées à l'eau forte par Frédéric Hillemacher :

I^er^ acte. — Orgon, Cléante et Dorine : « Le pauvre homme ! »

II^me^ acte. — Dorine, Marianne et Valère : Dorine rapproche les amoureux. Vignette tout-à-fait exquise.

III^me^ acte. — Tartuffe, Orgon, Damis : Orgon chasse son fils ; Tartuffe en parait tout contrit.

IV^me^ acte. — Tartuffe, Orgon, Elmire : Orgon saisit au collet Tartuffe, qui s'avançait pour embrasser Elmire.

V^me^ acte. — La scène de l'exempt.

Il faut grouper ici les nombreuses et remarquables compositions de Foulquier :

Molière-Lahure. Grandes compositions gravées sur bois. Madame Pernelle et les personnages de la I^re^ scène. — Orgon et Dorine : « *Ah ! vous êtes dévot...* » — Dorine, Mariane et Valère, scène de la brouille et du rapatriage. — Tartuffe et Dorine. — Scène de la déclaration. — Orgon

chassant son fils et Tartuffe à genoux. — Marianne implorant son père. — Scène de la table. — M. Loyal et toute la scène. — Orgon triomphant devant Tartuffe : « *Eh bien ! te voilà, traître !...* »

Molière-Mame. — I^er^ acte. — Orgon s'informe de Tartuffe : « *Le pauvre homme !* »

II^me^ acte. — Orgon, Marianne, Dorine... Elle défend les droits de l'amour, de la jeunesse.... toutes privautés qu'elle prend.

III^me^ acte. — Tartuffe, Orgon, Damis, sous la menace paternelle, devant Tartuffe à genoux.

IV^me^ acte. — Scène de la table : Orgon se montre sous le tapis et se trouve placé entre Tartuffe et Elmire.

V^me^ acte. — Tartuffe, arrêté par l'exempt, devant tous les personnages de la comédie.

Nous ne pouvons décrire plus longuement ces jolies vignettes, où l'artiste a prodigué tant d'esprit et a toujours donné l'interprétation la plus juste. Décors et costumes sont d'une exactitude rigoureuse.

Lalauze a emprunté à la scène 7^me^ du IV^me^ acte un sujet nouveau :

Tartuffe est debout, menaçant et la tête haute. Il a la main gauche appuyée sur une chaise à demi renversée. Orgon est assis, faisant à Tartuffe un geste significatif pour le chasser de sa maison. Derrière la chaise d'Orgon, Elmire, debout, regarde Tartuffe. Au fond, la table, indiquant la scène qui vient de se passer. Lalauze a fait un Tartuffe hautain et transformé. L'hypocrite rampant a jeté le masque et s'est redressé de toute sa hauteur. Une merveille d'exécution à l'eau-forte.

Louis Leloir a pris la grande scène au début : Elmire a fait mettre Orgon sous la table ; il n'est pas encore caché par le tapis. Au milieu de la scène, Elmire fait à son mari un geste lui indiquant qu'il doit disparaître et regarde Tartuffe qui entre, au fond, par la porte largement ouverte, et laissant voir une salle très éclairée. Le visage d'Orgon est des plus expressifs. Elmire est superbe de pose, d'élégance... toute une séduction de la tête aux pieds. Flameng a ajouté à cette composition sa griffe originale.

« ... l'on vient ; tenez-vous et gardez de paraître. »

Ce seul vers a suffi pour inspirer un tableau complet, et qui est un des joyaux du Molière-Leloir.

Emile Bayard a fait un remarquable dessin, gravé par Teyssonnières et publié chez Morgand : Tartuffe, assis auprès d'Elmire, avance une main vers son corsage...

Elmire a fort bonne tournure ; elle est tout-à-fait avenante. Sa physionomie exprime bien le dédain et le dégoût pour le personnage onctueux qui lui déclare son amour.

Des gravures sur bois de Foulquier, de Johannot, de Janet-Lange, on peut rapprocher un dessin de Kauffmann, reproduisant d'une façon identique la scène du mouchoir.

Très joli dessin de Bertall, dans le *Musée des familles* de 1863, accompagnant un article de J. Janin : Tartuffe, sur le premier plan, les mains jointes, les yeux baissés, un livre de prières sous le bras, costume rigide, cheveux plats. Orgon contemple le « pauvre homme ». Dans le fond, Dorine et les autres personnages de la comédie le maudissent de bon cœur.

Dans l'ouvrage récent sur Molière, publié chez Garnier par M. Louis Moland, on trouve un dessin de V.-A. Poirson, gravé sur bois par Navellier : Tartuffe maniant le fichu d'Elmire. Rien de saillant. Aucun effort artistique pour présenter la scène d'une façon originale et personnelle.

Hanriot a fait, pour l'ouvrage d'Arsène Houssaye, un agrandissement remarquable de la figure de Brissart. Eau forte vigoureuse, où l'artiste s'est efforcé de reproduire des ressemblances. Orgon et Elmire, ce sont bien ici Molière et sa femme. Les costumes de l'ancienne gravure ont été fidèlement copiés. De même, l'ensemble du décor.

Spirituelle figure de Tartuffe, en pied, dans le Molière de Laplace. Geffroy del. Wolff sc. Epreuves noire et en couleur. Costume noir, rabat et manches, cheveux plats divisés au milieu de la tête, visage bouffi, les yeux au ciel et les mains jointes....

Geffroy a reproduit ce personnage du tableau qui est à la Comédie-Française, et qui a été gravé à l'eau forte par La Guillermie et Monsanto.

Hédouin a représenté Tartuffe relevant la tête et menaçant Orgon : « C'est à vous d'en sortir..... » Tartuffe a mis son chapeau sur la tête et se dirige vers la porte en faisant un geste impératif. Orgon, debout, et Elmire, assise auprès de la table, le regardent avec effroi.

Les scènes du *Tartuffe* ont souvent inspiré le pinceau et le crayon des artistes modernes, mais ce n'est plus en ce cas l'illustration proprement dite de l'œuvre. Elle n'est que le prétexte. Tartuffe a été également représenté très souvent soit au point de vue de la physionomie du per-

sonnage, qui n'a pas toujours été compris de même façon, soit pour donner le portrait de tel ou tel comédien ayant joué le rôle avec succès. Ainsi : Delmence, Damas, Guiaud, Augé.... Geffroy a évidemment dessiné un portrait.

Enfin, les peintres ont voulu célébrer Molière lisant son *Tartuffe*. Quel régal de haut goût pour les auditeurs ! et quels auditeurs ! ! Corneille, Racine, La Fontaine, Boileau, Chapelle, Lulli, Mansart, Quinault, Condé, Mignard..... réunis chez Ninon de Lenclos. Tous ces personnages, Monsiau les a rassemblés sur une toile que la gravure a reproduite.

Le sujet a d'ailleurs tenté plusieurs peintres : Vafflard a représenté Molière lisant *Tartuffe* chez le cardinal-légat. Leyendecker a fait aussi Molière lisant chez Ninon.

Nous nous égarons un peu loin de notre étude, mais notre excuse est que nous parlons toujours de Molière.

EUGÈNE LAPIERRE.

BIBLIOGRAPHIE

—

Les livres a clef, *Etude de bibliographie critique et analytique pour servir à l'histoire littéraire*, par Fernand Drujon (1). — Voilà un de ces bons outils dont la place est marquée dans toutes les bibliothèques à côté de Brunet, de Quérard et de Barbier, un vrai travail de bénédictin, qui fait honneur au lettré qui l'a entrepris et à l'éditeur qui l'a publié.

Bien qu'aucune des pièces de Molière ne soit ce qu'on appelle un « ouvrage à clef », M. Drujon a eu raison de mentionner les noms que la rumeur publique a cru pouvoir mettre sur quelques uns de leurs personnages. C'est ainsi qu'on trouve dans son précieux recueil : les quatre médecins de l'*Amour médecin*, le modèle du *Bourgeois gentilhomme* (auquel il aurait pu joindre celui du M^tre^ de Philosophie), M. Lysidas et le marquis de la *Critique de l'Ecole des Femmes*, quelques types des *Fâcheux*, le Sotenville de *George Dandin*, la source probable du *Mariage forcé*, le

(1) 2 beaux volumes in-8° à 2 colonnes, à 600 exemplaires, sur papier vergé. Paris, Ed. Rouveyre, 1888. Prix: 40 francs.

Sganarelle du *Médecin malgré lui*, les personnages du *Misanthrope* et ceux de la « scène des portraits », le de l'Isle de l'*École des Femmes*, et les deux cuistres des *Femmes savantes*. Peut-être M. Drujon aurait-il pu discuter quelques unes de ces attributions et surtout rappeler que Molière s'est toujours défendu de faire de véritables portraits.

Nous signalerons encore aux Moliéristes les articles : *Araspe et Simandre*, dont la clef est à rechercher ; *Dictionnaire des Précieuses ; Don Pilone*, imitation du *Tartuffe ; Elomire Hypocondre*, où Florimont ne désigne pas Montfleury, mort depuis trois ans, mais un comédien du Marais, qui s'appelait réellement Florimont ; *Mariage sans Mariage* ; *Ménagerie*, de Cotin ; *Plain Dealer*, imitation du *Misanthrope* ; *Précieuse*, de l'abbé de Pure ; *Non-Juror*, imité du *Tartuffe* ; *Almahide*, enfin, ce roman de Scudéry ou de sa sœur, sur lequel nous reviendrons quelque jour.

Une erreur typographique donne au *Baron d'Asnon* la date de 1860 : c'est 1680 qu'il faut lire. De même, à l'article des *Comédiens* ou le *Foyer*, le personnage de Minaudier désigne M^lle^ Fanier, et non pas Faussier (pourquoi M. Drujon ne donne-t-il pas, à la même page, la clef des *Comédiens* de Casimir Delavigne ?). La prochaine édition des *Livres à clef* ne pourrait-elle rappeler que la *Philosophie du Ruvarebohni* a été réimprimée en 2 volumes par M. Ch. Read, ajouter à l'excellent article *Pluton maltôtier* trois petits volumes qui en sont inséparables : l'*Art de voler sans ailes*, les *Partisans démasqués* et les *Bons tours de la Maltôte*, et faire remarquer que le Waltniq de la *Seconde lettre du Souffleur* (1730) est l'anagramme de Quinault et ne peut désigner Beaubour, retiré en 1718, mort en 1725 ?

Enfin, à l'article *Monde où l'on s'ennuie* (p. 655), M. Drujon rappelle que la *Bibliothèque universelle de Genève* annonçait, en juillet 1881, que « M. Got, l'excellent acteur chargé du rôle de Bellac, avait été à la Sorbonne afin d'étudier et de se faire la tête (comme on dit au théâtre) de M. Caro, dont il a reproduit la physionomie, les airs et les gestes ». Il est bon de couper dans sa racine cette légende qui, dans un demi-siècle, passerait à l'état de vérité incontestée.

Quand M. Got créa le rôle de Bellac (qui primitivement s'appelait Chéron, comme Trissotin et Vadius avaient été d'abord Tricotin et Magius), le comédien ne connaissait le professeur-académicien que par ses photographies ; et, remarquant que M. Caro portait des favoris, M. Got s'empressa, pour éviter un quiproquo, de jouer le rôle avec toute sa barbe. Ce ne fut que six mois après la représentation du *Monde* que M. Got vit POUR LA PREMIÈRE FOIS M. Caro, à une séance publique de l'Institut.

Telle est l'exacte vérité, que je tiens de la bouche même de l'éminent doyen de la Comédie.

Je livre l'anecdote à M. Drujon, qui prépare déjà, j'en suis sûr, sa seconde édition, ne fût-ce que pour y consacrer un important article à l'*Immortel* d'Alphonse Daudet. Plusieurs clefs en ont déjà couru : M. Drujon nous donnera le trousseau tout entier.

*
* *

La *Revue d'art dramatique* (1), qui paraît depuis trois ans deux fois par mois, a publié dans son numéro du 15 juillet la spiri-

(1) Bureaux : 44, rue de Rennes. Abonnement : 25 francs par an.

tuelle conférence de M. Albert Vandal sur *Molière et le cérémonial turc à la cour de Louis XIV*, d'après les archives des Affaires étrangères et les *Mémoires* du chevalier d'Arvieux.

*
* *

A TRAVERS LA LITTÉRATURE (1).— La seconde série de cet important recueil des études littéraires de M. Paul Lallemand contient sous ce titre : *Un manuscrit de Bossuet*, l'exécution courtoise de M. Auguste Menar, le trop fameux éditeur du *Livre abominable*, que nos lecteurs n'ont certainement pas oublié.

*
* *

A lire, dans le *Correspondant* du 25 juin dernier, l'excellente étude de notre collaborateur M. V. Fournel : *La Comédie avant Molière*, chapitre détaché d'un grand ouvrage qu'il prépare sur *Le Théâtre au XVII^e siècle*.

*
* *

La seconde partie du *Iahrbuch für Münchener Geschichte* (annuaire pour l'histoire de Munich) qui vient de paraître (2), se compose d'une très importante étude de M. Karl Trautmann sur *les Comédiens français à la cour de Bavière*. L'auteur remonte à la fin du XVI^e siècle, et ne s'arrête qu'au milieu du XVIII^e. Nous retrouvons dans la troupe de l'électeur de Bavière un ancien camarade de Molière, Philippe Millot, signalé par Chappuzeau en 1673 et que M. Trautmann suit jusqu'en 1677. Il y a dans cet excellent travail bien des détails intéressants sur les représentations françaises et sur le répertoire en faveur à la cour de Bavière : *Tartuffe*, *le Médecin malgré lui*, *Scapin*, *le Mariage forcé*, *le Bourgeois gentilhomme*, *le Malade imaginaire*, *Escarbagnas*, *l'Étourdi*, sont les pièces de Molière qui paraissent avoir été le plus goûtées.

---

(1) 2 vol. in-12. Lyon, Vitte et Perrussel.
(2) 1 vol. in-8°. München, J. Lindauer, 1888.

La moitié du volume est consacrée à des notes qui démontrent que l'auteur n'a ignoré ni négligé aucune des sources les plus authentiques; il a eu la bonne fortune de trouver aux archives mêmes de Munich les dossiers personnels de plusieurs comédiens français et des états de dépenses qui lui ont permis de restituer aussi exactement que possible jusqu'aux appointements des gagistes et des musiciens. Nous y reviendrons prochainement.

*
* *

Du 28 au 30 septembre aura lieu, à Dresde, le 3e congrès des Néophilologues, société qui compte plus de 700 membres et qui a des adeptes dans toutes les parties du monde.

M. Wilh. Scheffler, docteur en philologie, professeur au Royal polytechnikum de Dresde, auquel on a confié l'organisation de cette assemblée, a eu l'idée de joindre à ce congrès une exposition d'ouvrages illustrés, tableaux, dessins, gravures, etc., relatifs à Molière, à ses œuvres et à son temps.

Parmi les neuf conférenciers inscrits, nous remarquons les noms de deux moliéristes allemands, MM. Körting et Mahrenholtz. L'organisateur, M. Scheffler, est, lui aussi, moliériste : il a publié, dans la collection de pièces du Théâtre-Français qui paraît à Bielefeld et Leipzig, chez Velhagen et Klasing, *l'École des femmes*, *les Fourberies de Scapin*, *les Femmes savantes*, *le Misanthrope*, *les Précieuses*, *l'École des maris*, et tout récemment, *le Bourgeois gentilhomme*, dont le commentaire n'occupe pas moins de 70 pages.

Nous ne pouvions passer sous silence ce nouvel hommage, si flatteur pour notre littérature nationale.

DU MONCEAU.

ÉPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES

JUILLET 1688.

Lundy 5. — A Marly (1er voyage) : *Les Amans magnifiques* (1) (MM. Baron, Raisin l'aîné, Raisin cadet, Guérin, Du Périer, Dancourt, petit Du Périer ; Mlles Raisin, Beauval, Du Rieu, Deshayes). . . . Service de la Cour.

Jeudy 8. — *Le Festin de Pierre* (MM. La Grange, Dauvilliers, Le Comte, Rosélis, Raisin l'aîné, Beauval, La Thorillière, Du Croisy, Guérin, Desmares ; Mlles Guérin, Poisson, Dancourt, La Grange) (2) 388 17

Lundy 12. — *Les Femmes savantes* et *Le Médecin forcé* (MM. Raisin cadet, Dauvilliers, Guérin, La Grange, Du Croisy, Beauval, Desmares, Le Comte, Du Périer, La Thorillière ; Mlles Guérin, Beauval, La Grange, Le Comte, Du Rieu, Dancourt). 266 12

Mercredy 14. — Les Visionnaires et les *Fragmens* 305 15

Lundy 19. — *Tartuffe* (MM. Raisin cadet, La Grange, Guérin, Dauvilliers, Beauval, Le Comte (pour Du Croisy), Sévigny, Desmares ; Mlles Beauval, Guérin, Poisson). 203 15

Mercredy 21. — *L'Escole des Femmes* (MM. Raisin cadet, La Grange, Guérin, La Thorillière, Dancourt (pour Du Croisy), Beauval, Desmares ; Mlles La Grange et Deshayes) . . . . . 155 »

Vendredy 23. — *L'Avare* (MM. Raisin l'aîné, Raisin cadet, Rosélis (pour Du Croisy), Desmares, La Thorillière (pour Guérin), Beauval, La Grange, Le Comte ; Mlles Dancourt, Poisson, Beauval). 227 10

Dimanche 25. — *Amphitrion* et Crispin médecin (Dauvilliers, De Villiers (pour Guérin), La Grange, Raisin cadet, Beauval, Du Périer, Desmares, Le Comte, Poisson, Champmeslé, La Thorillière, Rosélis (pour Du Croisy) ; Mlles Le Comte (pour Mlle Champmeslé), Du Rieu, Beauval, Deshayes, La Grange, Poisson) . . . 535 15

Jeudy 29. — Le *Misantrope* et le Semblable à soy-même (MM. Dauvilliers, De Villiers, Du Périer (pour Guérin), La Grange, Raisin cadet, Sévigny (pour La Thorillière), Desmares, Rosélis, Beauval, La Thorillière ; Mlles Du Rieu, La Grange, Poisson, Deshayes) . . . 357 15

---

(1) Nous avons dit, à la note de la page 126, que cette représentation du 5 juillet avait eu lieu à *Versailles*. C'est une erreur de l'un des registres. Le Roi vint coucher à *Marly* le 4 au soir, et il y séjourna jusqu'au 9. Quant à la fête donnée à Livry, le 30 juin, à Monseigneur, on en trouvera les détails au *Mercure* de juillet, p. 33 à 65.

(2) Payé pour les souliers de l'Ombre. — 4 liv.

Samedy 31. — *L'Escolle des Maris* et *Pourceaugnac* (La Grange, Dauvilliers, Desmares, Du Périer, Raisin l'aîné, Poisson, La Thorillière, Dancourt, Le Comte, Beauval ; Mlles La Grange, Dancourt, Poisson, Deshayes, Desbrosses, Du Rieu (pour Mlle Raisin) (1) . . 252 10

Recette du mois : 11,682 l. 6 s. 3 d. — Part : 221 l. 7 s. 6 d.

JUILLET 1788

Mardi 1er. — *L'Ecole des Femmes* (MM. Gérard, Mongautier, Dorival, Naudet, Marsy, La Rochelle, Bellemont; Mmes Laurent, Emilie). — *L'Ecole des Maris* (MM. Courville, Marsy, Talma, Dazincourt, Bellemont, Marchand ; Mmes Laurent, Masson, Emilie) 508 5

Vendredi 11. — *Les Femmes savantes* (MM. Courville, Dorival, Fleury, Champville, Dazincourt, Marchand, Marsy, Bellemont ; Mmes Suin, Laveau, Petit, La Chassaigne, Bellecour). — La Jeune épouse (3e). . . . . 463 »

Dimanche 13. — Hypermnestre .— *La Maison de Molière* . 2.649 7

Mercredi 16. — L'Orphelin de la Chine. — *Amphitrion* (MM. Saint-Prix, Fleury, La Rochelle, Marsy, Talma, Deshayes (2), Dazincourt ; Mmes Laveau, Petit, Joly) . . 1,589 2

Samedi 19. — Zelmire. — *Amphitrion* (distribution du 16). 1,422 10

G. M.

---

(1) Frais de *Pourceaugnac*, 35 l. 5 s.

(2) Ce Deshayes, qui jouait Posiclès, était un danseur-figurant surnuméraire, fils du maître des ballets.

BULLETIN THÉATRAL

Comédie Française. — Dimanche 1er juillet, *les Précieuses ridicules* (MM. Truffier, Garraud, Villain, H. Samary, Falconnier, Gravollet, Berr, Royer ; Mmes Samary, Kalb, Jamaux). — Lundi 2, *le Médecin volant* (MM. de Féraudy, Garraud, Gravollet, Laugier, Berr; Mmes Frémaux, Kalb). — Mardi 3, pour les débuts de Mlle Legault dans Célimène et de M. Leitner dans Alceste : *le Misanthrope* (MM. Prud'hon, Baillet, Boucher, Joliet, Samary, Falconnier, Hamel; Mmes Broisat, Fayolle); pour le 1er début de Mlle Laîné dans Angélique : *le Malade imaginaire* (MM. Truffier, Martel, Joliet, Roger, Leloir, Samary, Clerh, Falconnier; Mmes Samary, Fayolle, petite Walter) (1). Recette : 3,634 fr. 50. — Vendredi 6, *le Mariage forcé* (MM. Le Bargy, Truffier, Joliet, Villain, Leloir, Hamel, Gravollet; Mlle Persoons). — Dimanche 8, *le Misanthrope* (d°) et le *Malade imaginaire* (d°, sauf MM. Truffier et Clerh, et Mlle Fayolle, remplacés par MM. Berr, Laugier, et Mme Amel dans Thomas, Argan et Béline). Recette : 2,829 fr. 50. — Mercredi 11, les *Précieuses ridicules* (M. Truffier joue pour la 1re fois Mascarille, M. Berr, Jodelet ; les

(1) Lire, dans le *Paris* du 9 juillet, ce que notre collaborateur, M. de Lapommeraye, dit de la petite scène de Louison.

autres rôles comme le 1er). — Dimanche 15, le *Misanthrope* (dº). — Lundi 16, le *Malade imaginaire* (distribution du 3, sauf Mme Samary remplacée dans Toinette par Mlle Kalb). — Mercredi 18, *Dépit amoureux* (MM. de Féraudy, Boucher, Joliet, Gravollet ; Mlles Frémaux, Kalb). — Samedi 28, *Dépit amoureux* (même distribution, sauf M. Boucher remplacé par M. Le Bargy dans Eraste).

Matinées Ricquier. — Dimanche 1er juillet (Charenton, Nogent, Adamville) ; Dimanche 8, Asnières (Colombes et Gennevilliers), Courbevoie (Nanterre) et Puteaux (Suresne) ; Dimanche 22, Vitry-sur-Seine (Ivry, Chevilly) et Choisy (Thiais, Orly, Rungis, Fresnes) : la scène du maître de philosophie du *Bourgeois gentilhomme* (MM. L. Ricquier et G. Bina).

Conservatoire de Déclamation. — Concours public du mercredi 25 juillet. — M. Mondos, élève de M. Maubant, obtient un 2me prix de comédie dans Pancrace du *Mariage forcé ;* Mlle Tasny, élève de M. Maubant, un 1er accessit dans Dorine du *Tartuffe*, et Mlle Avocat, élève de M. Delaunay, un 2me accessit dans la Frosine de *l'Avare.*

Ont coucouru : dans don Juan du *Festin de Pierre*, M. Deval ; dans Sganarelle du *Médecin malgré lui*, M. Darras ; et dans Scapin des *Fourberies*, M. Numa.

MONDORGE.

Le Directeur-Gérant : Georges MONVAL.

TARTUFFE ET POLYANDRE

—

Au directeur du *Moliériste*.

Mon cher ami,

Notre Desbarolles, le maître chiromancien, avait bien raison de dire que, quand l'esprit s'attache fortement à une étude, qu'il la poursuit à travers tous les autres soins, tous les autres intérêts de la vie, il finit par entrer en commerce, dans le monde occulte qui nous environne, avec quelque invisible auxiliaire.

Est-ce un frère mystérieux comme celui qui vint s'asseoir devant la table d'Alfred de Musset, mélancolique sosie, tout semblable à nous-même, qui nous supplée à notre insu, qui continue notre travail où nous l'avons laissé, qui se souvient lorsque nous oublions, et nous suggère ce que nous croyons découvrir ?

Non, cependant ; s'il est invisible, comment trouverons-nous qu'il nous ressemble et comment l'appellerons-nous notre sosie ?

Ne serait-ce pas plutôt un autre nous-même — ce tout-

nous-même, comme dit Molière — arrivé à un certain degré d'aimantation, car il y a de l'aimantation là-dedans. Il y a une attraction du chercheur qui s'exerce de près ou de loin sur tout ce qu'il a inscrit dans ses désiderata ; il y a la pensée qui attire et rapproche les analogies, l'œil qui, avant de lire, va de lui-même à la ligne précieuse entre toutes les lignes, le doigt qui ouvre le livre à la page nécessaire, la main qui n'hésite pas sur le volume, sans compter le volume qui descendrait lui-même du rayon, qui émergerait tout seul de la boîte du bouquiniste plutôt que de ne pas subir la force secrète? N'est-ce pas que je dis vrai? vous le savez bien. C'est votre histoire de tous les jours, et c'est aussi celle de votre collection si intéressante et si remarquable du *Moliériste*. Quelle foi vous deviez avoir en vous le jour où, créant la petite Revue grise, vous vous êtes proposé de la pousser jusqu'à dix volumes ! Dix volumes sur Molière qui était encore bien près d'être le plus inconnu des grands illustres, et dont les derniers biographes, par le bonheur même de leurs rares découvertes, semblaient devoir être réellement les derniers ! Dix volumes de documents inconnus ou tout au moins d'études inédites (car vous ne vouliez rien qui eût déjà été vulgarisé), où les trouveriez-vous ? Et vous les avez trouvés. Votre dixième volume en est la preuve, et vos cartons sont encore si pleins de tout ce que vous avez recueilli, réuni, préparé à vous seul, que je vous défierais de vous en tenir là, à moins de vouloir laisser périr une seconde collection future non moins considérable en volumes ni de moindre valeur que la première.

Mais je deviens indiscret, et je ne dis pas ce que je vou-

lais dire. Enfin, pour revenir à mon propos, vous passez, ces temps-ci, le long d'un des quais de la Seine, les cheveux au vent, l'œil au parapet presque sans dessein, mais votre regard, qui court rapidement à fleur de boîtes — quelle fleur que celle de la boîte aux humbles dépareillés ! — votre regard s'arrête ; l'aimantation, je vois cela d'ici ; si l'aimant attire le fer, le fer attire l'aimant par une action réciproque. Qu'est-ce ? un volume qui a de la race et du fumet, le fumet du dix-septième siècle. Vous l'avez déjà enlevé, vous l'avez ouvert, non pas comme le chien philosophe de Rabelais ouvre l'os médullaire, en le brisant, mais comme on ouvre délicatement un beau fruit en deux parts : *Polyandre*, c'est le « POLYANDRE, imprimé à Paris, chez Augustin Courbé, Galerie du Palais, 1648, avec privilège du Roi. » Et, plus loin, vous avez déjà rencontré le nom de M^me^ Pernelle, récemment signalé mais à la légère, et encore çà et là dans le texte, telle phrase non signalée qui est un vers du *Tartuffe*. O fortune ! mais quoi ? Rien qu'un volume, hélas ! le premier. Et l'aimantation, s'il vous plaît ? l'abîme appelle l'abîme. Le premier volume appellera le second, et le voici, assez détérioré, soit ! Et l'aimantation qui est toujours là ? Aussitôt que les deux tomes se rejoignent, ils attirent un exemplaire complet en un seul volume d'une parfaite conservation, reliure nette et taillée à angles purs, parchemin blanc sans tache et tranches d'un rouge vif. La Bibliothèque nationale, qui n'a pas le *Polyandre* de Sorel, puisque Sorel il y a, peut envier le précieux ouvrage à la bibliothèque du Théâtre-Français, et celle-ci n'a plus à envier le *Polyandre* de l'Arsenal, encore

que celui-ci soit en deux volumes et vêtu de maroquin rouge.

Au fait, je ne sais pas pourquoi je me donne les airs de vous raconter votre aventure, et même de la raconter aux lecteurs du *Moliériste*, à qui vous l'avez apprise comme à moi-même. Bref, tout le monde avait travaillé sur les origines du théâtre de Molière; hommes de lettres et amateurs de la curiosité historique et littéraire les avaient relevées à peu près toutes; on le croyait du moins; les éditeurs s'en étaient donné à cœur joie pour ajouter des bibliothèques entières à leurs nouvelles éditions du Maître. Les origines données du *Tartuffe* étaient pauvres, incertaines et de peu d'intérêt; vous en avez su lire d'indéniables, d'authentiques et reconnues en quelque sorte par le grand homme lui-même.

Vos deux articles publiés par le *Moliériste*: « *Madame Pernelle, Flipote et Monsieur Tartuffe dans un roman de Sorel* », ne pouvaient manquer de faire sensation ; ils n'y ont pas manqué non plus. Pour ma part, je ne le dissimule pas, je m'en suis senti d'abord un peu troublé. Je me suis demandé si le soin religieux avec lequel nous nous sommes appliqués à sauver de l'oubli tout ce qui pouvait fournir quelque élément à l'histoire de Molière et de son œuvre, ne finissait pas par tourner contre l'objet de notre vénération, en donnant lieu de croire au public mal édifié que ce grand créateur tirait de l'invention d'autrui autant que de la sienne.

Heureux Molière d'être venu deux siècles avant le nôtre ! Notre dix-neuvième siècle, qui lui élève des statues, ne lui aurait pas seulement permis d'être.

La Société des auteurs dramatiques, qui fait un crime à l'Académie française de n'avoir pas poliment avancé un de ses fauteuils à l'auteur du *Misanthrope*, aurait commencé par mettre son théâtre en interdit, s'il eût prétendu, lui directeur, y représenter une seule de ses pièces, et, sur quelque autre scène qu'il lui eût été possible de les faire recevoir, pas un grimaud auquel il aurait fait l'honneur d'emprunter je ne sais quoi (d'emprunté déjà au fonds commun) qui ne lui eût détaché M. Loyal, avec commission de revendiquer une part de collaborateur sur ses chefs-d'œuvre.

Il est mort, rien à reprendre de lui maintenant sous prétexte de collaboration sur ses bénéfices; mais avec l'accusation de plagiat, cette autre face de la recherche de la collaboration, il y aurait peut-être à mordre sur sa gloire. Allons donc ! Il n'y a pas plus de plagiat pour le génie, que de larcin pour le conquérant et le héros. Sur l'immortelle renommée du *Tartuffe* ? De celle-là, par parenthèse, je prends peut-être moins de souci que d'une autre, entre nous ; l'esprit de parti n'a eu que trop d'intérêt à la surfaire, et elle ne perdrait pas en proportion de l'excès dont elle a été comblée.

Je suis bien à mon aise avec vous pour le dire. Je vous ai déjà souvent fait ma confession là-dessus : je ne comprends pas comment le plan du *Tartuffe* s'est composé dans l'esprit de Molière, et comment, avec le dessein de faire une comédie sur l'hypocrisie, qui devait être alors un moyen à la mode de s'avancer et de s'établir dans le monde, il a pris pour son personnage de l'hypocrite un aventurier sans racine, sorti on ne sait comment des bas-fonds

de la société pour venir commettre des scélératesses à la surface et se faire rejeter dans un cul de basse-fosse, où il mérite de pourrir.

La seule explication que j'aie entrevue à pouvoir me donner, c'est que *Tartuffe*, au point de vue de l'idée dramatique, au point de vue de la fable, n'est pas une composition qui se soit bien rendu compte d'elle-même, qui se soit bien vue et possédée tout entière.

Il y a dans *Tartuffe*, en dehors du génie de Molière, une pièce qu'il n'a pas été seul à se proposer et qu'il ne s'est pas proposée pour lui seul. Au moment où sa pièce était frappée d'interdiction, ne l'a-t-il pas justifiée, voulu justifier au moins, en alléguant qu'il n'avait rien fait que par ordre du maître ? Une pièce de commande. Et *Tartuffe* a le défaut du genre : un travail qui ne répond bien ni à la pensée de celui qui en a donné le projet, ni au tempérament de celui qui l'exécute.

J'ai vu faire une de ces pièces de commande. C'était vers le milieu du second Empire. Il y avait alors, était-ce un parti, n'était-ce qu'un groupe, n'était-ce qu'un mot en cours pour le moment dans la langue politique ? ce mot là, c'était *les Alarmistes*. L'empereur Napoléon III voyait dans *les Alarmistes* un sujet de comédie. Il l'avait dit, en l'air peut-être: mais une parole de l'exécutif s'attrape toujours au vol; donc, le comte Walewski, ministre d'Etat, proposa le sujet aux maîtres de la scène, à Emile Augier qui se récusa naturellement, à Octave Feuillet qui se récusa de même, à Théodore Barrière qui se déroba; Dumas n'avait pas eu à se dérober, si je ne me trompe et si, comme on l'a dit, la lecture du *Demi-monde*

avait eu lieu, lecture faite en petit comité, chez l'Impératrice, où le titre seul de la pièce avait été déclaré inacceptable sur l'affiche du Théâtre-Français. A qui s'adresser en définitive, étant donné que tous les auteurs en crédit se retrancheraient derrière des engagements antérieurs ? Aux auteurs trop libres de tout traité, et trop heureux d'avoir en perspective une réception infaillible. C'était le cas d'Amédée Rolland. Rolland accepta, haut la plume, et se mit tout de suite à improviser le prologue des *Alarmistes*. Il avait de l'esprit et du feu, il tournait lestement le vers libre. Il se hâta de lire son prologue au Ministre qui en fut enchanté. Tope ! Et en route pour le premier acte.

Un premier acte, c'est encore un prologue, une exposition qui recommence; et, avec un honnête à-compte d'esprit, l'exposition obtient toujours crédit pour ce qui manque à l'action.

En route pour le second acte !

Et, d'acte en acte, le nouveau cahier remis au net, Rolland venait lire son travail au ministre qui avait eu dans l'intervalle, bien d'autres soucis, d'autres diversions, de pourparlers et d'affaires, avec l'agitation de la vie du monde par surcroît, et qui n'était pas bien sûr de renouer bout-à-bout le fil de l'action dans sa mémoire. C'est égal. Le dernier acte terminé, approbation courtoise du ministre. Demande officielle de la lecture au Théâtre-Français. Rolland lit, le Comité écoute — et quoi ensuite ? — Ensuite ? Le vote du Comité n'admet pas les *Alarmistes*,

la pièce de l'Empereur et du ministre, à la représentation. (1)

Le comte Walewski, le galant homme par excellence, et la même droiture, n'interjeta pas appel, et l'Empereur aussi bien que le ministre, respecta la chose jugée.

Je ne compare pas Amédée Rolland à Molière ; mais Rolland était capable de faire beaucoup mieux dans un sujet qu'il eût choisi lui-même.

Si le sujet du *Tartuffe* a été donné à Molière, si Molière a cherché à voir par d'autres yeux que les siens un personnage qui n'était pas bien de sa création, je ne m'étonne pas de ce que son Tartuffe ne se ressemble pas toujours à lui-même, qu'il soit tantôt le béat à l'oreille rouge, au teint fleuri, le gros mangeur qui absorbe sa moitié de gigot en hachis, et boit ses quatre grands coups de vin rubis sur l'ongle ; tantôt le monsieur sec et maître de soi qui joue serré avec un homme comme Cléante, et qui lui échappe en gardant l'avantage.

Je m'étais souvent demandé d'où il venait, ce gredin à double visage ? s'il n'était pas quelque moine défroqué, quelque prêtre interdit, et vous m'apprenez, le *Polyandre* à la main, qu'il a été d'origine un original habile à se déguiser, un spirituel mystificateur. A la bonne heure ! Voilà de quoi me réjouir. J'avais peur de trouver dans Molière une invention diabolique, la création d'un abominable personnage qui s'appellerait aussi légion, et qui

---

(1) Séance du lundi 16 juin 1862 : *les Alarmistes*, comédie en 4 actes et un prologue, en vers, de M. Amédée Rolland, reçue *à corrections*. (Archives de la Comédie-Française, Registres du Comité de lecture).

serait le type de tous les hommes noirs, comme disait l'ancien libéralisme diffamateur de toute l'église.

Eh bien ! Il n'y a plus de légion ici, plus d'hommes noirs ou de type voisin ; si fait pourtant, il y a un type de bigotisme dans *Polyandre*, mais celui-ci est inoffensif, s'il n'est pas tout-à-fait innocent : c'est celui dont Molière a fait sa M^me^ Pernelle, la dame Ragonde du roman, la célèbre dame Ragonde, restée dans la légende et l'imagerie populaire, la bavarde, la revêche, l'acarie, la bigote M^me^ Ragonde avec sa petite servante endormie à l'antichambre, et à laquelle Molière n'a fait qu'ajouter un nom, celui de sa Flipote.

Que de sujets d'étonnement ! En voici deux encore : d'abord, que le nom célèbre de dame Ragonde n'ait pas sauvé avec sa mémoire celle du livre dans lequel elle a une aussi grand part, et qu'à l'apparition de la terrible comédie de Molière personne, même de ses détracteurs les plus passionnés, n'ait mis en regard l'homélie édifiante avec laquelle Polyandre, le malicieux Protée, complète son travestissement semi-clérical pour se faire vénérer par dame Ragonde, et la langue des sermonaires mystiques sous laquelle Tartuffe dissimule ses desseins luxurieux à l'endroit d'Elmire, ni même noté tout le détail de la prose du roman que Molière a fait passer dans ses vers, jusqu'à l'expression si remarquable :

> Et leur langue indiscrète, en qui l'on se confie,
> *Déshonore l'autel où leur cœur sacrifie.*

En voilà du plagiat que le dix-septième siècle lui-même ne pouvait pas tolérer, et qui ne saurait avoir qu'une

excuse, c'est que Molière ait lu et relu *Polyandre*, qu'il en ait fait la nourriture de son esprit jusqu'à se l'assimiler à son insu. Imaginer, a dit Victor Hugo, ce n'est au fond que se souvenir. L'imagination et la mémoire doivent avoir dans le cerveau de l'homme deux petites cases séparées par une mince cloison, et tel a souvent cru tirer de son invention ce qu'il tirait de sa mémoire. C'est peut-être ce qui est arrivé ici à Molière.

J'entends : mon explication ne vous satisfait pas. Je vous en proposerais bien une autre ; mais dame ! c'est une conjecture encore, et vous allez la repousser bien loin, vous, l'homme exact et positif qui n'avancez rien que d'appuyé sur des preuves certaines. N'importe. Rêverie, ou sottise, si vous voulez, je vous la donne au prix qu'elle vaut. Voyons, l'amusant récit de Pierrot dans le *Festin de Pierre*, la scène de la galère dans les *Fourberies de Scapin*, sont-ils de Molière ou de Cyrano Bergerac ? Je ne vous demande pas autre chose. Molière a-t-il *pris*, Molière a-t-il *repris* son bien où il le trouvait ? On dit *repris*, maintenant ; et pourquoi n'en serait-ce pas de même pour *Polyandre ?*

Parce qu'il est impossible de croire à un roman inconnu de Molière ? Permettez, un roman de Molière à 25 ans, avant qu'il fût Molière, — un roman attribué à Charles Sorel — qui ne l'est pas par tout le monde, et ne l'est pas d'abord par vous-même. Mais supposons que Molière n'ait fait qu'y mettre la main ? — Ah ! des suppositions ! — Des inductions. Comment se sont faites les attributions pour bien des chefs-d'œuvre de la peinture ? sur l'appréciation de la valeur, du caractère et du style de l'œuvre. Ce que vous avez cité du *Polyandre*, retaillé très

habilement, il est vrai, avec vos ciseaux, est souvent œuvre de maître.

Encore une supposition pour justifier Molière sur l'accusation de plagiat : si Molière a usé largement de *Polyandre* pour le service du Roi, le service du Roi couvrait tout. Tout appartenait au maître. Et remarquons bien que Molière ne s'est pas donné le tort de démarquer le linge, comme on dit. Le linge n'était pas marqué : le roman a paru *anonyme*. Si Molière n'a pas intitulé sa pièce *Polyandre*, c'est que Polyandre n'est pas un hypocrite, mais un comédien par occasion. S'il ne l'a pas intitulée *Dame Ragonde*, c'est parce qu'il avait trop diminué l'importance du personnage ; mais il a donné à l'agaçante belle-mère d'Elmire le nom de dame Pernelle, qui est le nom d'un autre personnage du livre. Avec le nom de M^me^ Pernelle tous les emprunts sont signés de l'auteur, quel qu'il soit, si Molière n'est que l'emprunteur. S'il est un des auteurs du roman, il signe son roman.

Et maintenant, merci pour le plaisir que j'ai pris à la lecture de vos deux précieux extraits, pour tous les horizons singuliers qu'ils m'ont ouverts. Si c'est Sorel qui a écrit le *Polyandre*, — et faites bien attention que la langue du *Polyandre* rappelle souvent celle de la « *Lettre sur la comédie de* L'IMPOSTEUR », — vous lui avez fait une belle part dans mon estime.

EDOUARD THIERRY.

MOLIÈRE AU CAMP

Les livres sur les théâtres d'amateurs ne manquent pas en France.

D'infatigables chercheurs, doublés de consciencieux érudits, ont écrit de gros volumes sur le répertoire dramatique des Jésuites et des Oratoriens, sur les représentations et sur les artistes de ces congrégations religieuses.

Les amis du grand siècle nous conduisent à Saint-Cyr ; les fanatiques du XVIII^e^ nous font suivre une route moins austère : ils nous arrêtent au Palais-Royal ou bien à Trianon, quand ils ne nous mènent pas chez la Guimard, dans cette jolie salle de spectacle, où les grandes dames sollicitaient une place comme la plus inespérée des faveurs.

Les théâtres de société de notre siècle ont eu aussi leurs historiens. A Saint-Cloud et aux Tuileries, à Fontainebleau et à Compiègne, à la cour et à la ville, dans les salons de Paris et dans les châteaux de province, des acteurs improvisés, très convaincus mais fort inexpérimen-

tés, jouaient intrépidement la comédie et trouvaient des panégyristes.

Le Théâtre-Libre et les nombreux théâtricules que l'année 1888 vit éclore attendent toujours leur historiographe.

Il est cependant une autre scène qui n'a pas, que je sache, encore rencontré le sien, bien qu'elle soit déjà d'un âge fort respectable : je veux parler du *Théâtre Militaire*.

Il ne s'agit pas, comme on serait tenté de le croire, de ces troupes nomades du siècle dernier, qui faisaient pour ainsi dire partie des armées et dont Favart aurait pu écrire, avec l'autorité d'une expérience chèrement acquise, le roman comique. Cette étude même n'a tenté encore aucun spécialiste. Elle ne laisserait pas cependant que d'être intéressante : car il serait facile d'y rattacher l'histoire peu connue de ces troupes ambulantes qui suivirent pendant quinze ans la fortune de Napoléon dans toutes les capitales de l'Europe.

Quand je parle du *Théâtre Militaire*, j'entends l'ensemble de ces représentations scéniques données par les soldats en campagne, qui s'improvisent, pour la circonstance, comédiens, directeurs, machinistes, et au besoin auteurs dramatiques.

Je n'ignore pas que, pendant la guerre de Crimée, les journaux du temps amusèrent leurs lecteurs avec le compte-rendu des représentations fantaisistes que donnait le théâtre organisé par les zouaves sous les murs de Sébastopol. On a dit depuis que M. Trochu, alors colonel, était l'imprésario masqué ou tout au moins l'inspirateur de ces petites fêtes militaires; et je crois même que le ré-

pertoire en a été imprimé sous le titre de *Théâtre des Zouaves*.

Peut-être ces spectacles sans prétention ont-ils été repris pendant la campagne d'Italie, après Magenta et Solférino : je ne saurais pourtant l'affirmer. En tout cas, ces manifestations d'un art primitif n'ont pas dû rester isolées. Nos soldats, soit en garnison, soit sous la tente, ont l'humeur trop joviale, l'esprit trop vif et le goût trop prononcé des récréations dramatiques, pour n'avoir pas cherché à se procurer, dans les casernes ou dans les camps, les satisfactions que leurs refusaient les exigences de la discipline. Il me souvient des scènes ultra-naturalistes que de vieux *Zéphyrs* me disaient avoir jouées dans les chambrées, pendant leur séjour en Afrique.

Evidemment cette passion du théâtre se rattache, par tradition, à des souvenirs d'un autre âge, qui, malheureusement, ont laissé peu de traces. Je crois cependant qu'au point de vue artistique, les représentations du *Théâtre militaire* au XVIII^e^ siècle devaient être d'un goût plus raffiné. Les portefeuilles manuscrits de d'Argenson m'en fournissent la meilleure preuve.

Je parcourais, à la bibliothèque de l'Arsenal, cette importante collection, lorsque le hasard me fit rencontrer, au milieu du dossier 5,768, et parmi de nombreux documents sur la Guerre de sept ans, toute une série de programmes de spectacle où le théâtre de Molière figurait en première ligne. Ces programmes étaient précédés de la mention suivante : *Etat des pièces jouées à Mahon*.

On sait, en effet, qu'au commencement de la Guerre de sept ans (1756), le maréchal duc de Richelieu s'empara,

au prix de quelles fatigues et de quels dangers, du nid d'aigle, jusque-là inaccessible et inviolé, qui s'appelait Port-Mahon, et qui était la capitale de l'île Minorque. A cette nouvelle, l'enthousiasme de Paris et de la France ne connut plus de bornes : ce ne fut partout que chansons, spectacles et fêtes populaires. La garnison française, qui était restée à Port-Mahon, et qui, par parenthèse, n'en sortit que sept ans plus tard, après la signature du traité de Paris, prit largement sa part de toutes ces réjouissances; puis, elle se décida, l'occupation devenant permanente, à la rendre moins longue et plus supportable, en jouant la comédie.

De là sans doute ces sortes d'affiches manuscrites, tout-à-fait inattendues au milieu de documents relatifs à Port-Mahon, et d'un caractère beaucoup moins folâtre.

Autant qu'on peut en juger par un programme imprimé des plus succincts, qui porte la date de 1761 et qui semble le complément de « l'état » manuscrit « des pièces jouées à Mahon », la troupe militaire dut donner ses représentations à la fin de 1760 et pendant les premiers mois de 1761.

Le répertoire ne laisse pas que d'être varié, intéressant et heureusement choisi. Il comprend quelques pièces, alors en vogue, de la Comédie italienne, et surtout les actualités ou les chefs d'œuvre du Théâtre français. Nous ne citerons que les noms des pièces inscrites sur « l'état », la feuille imprimée ne portant aucune indication qui nous permette de décider sans appel si cet autre répertoire appartient en réalité au théâtre militaire de Mahon.

Nous relevons donc sur le manuscrit un total de qua-

torze représentations, coupées ou terminées presque toutes par des ballets et se composant : de *l'Avocat Patelin*, du *Grondeur*, de la *Sérénade*, du *Chevalier à la Mode*, du *Galant coureur*, des *Folies amoureuses*, de *Turcaret*, d'*Attendez-moi sous l'Orme*, de *Démocrite*, de la *Rose*, du *Bal bourgeois* et de la *Chercheuse d'esprit*.

Mais l'élément d'attraction qui domine surtout sur cette scène d'amateurs, est encore la comédie de Molière : on le voit par la seule inspection des programmes manuscrits où figurent les pièces de l'illustre Comique. Nous n'avons d'ailleurs transcrit que ceux-là : sur quatorze représentations, le répertoire de Molière fut joué huit fois.

Le copiste a placé en regard du nom du personnage celui de l'interprète ; et il a fait suivre cette indication de la désignation du régiment auquel il appartenait.

ETAT DES PIÈCES JOUÉES A MAHON

PREMIÈRE REPRÉSENTATION :

POURCEAUGNAC avec son divertissement.

ACTEURS.	MM.	RÉGIMENTS.
M. Pourceaugnac	Du Coudray	Royal.
Oronte	Fleurteau	
Julie	le chev. de Créqui.	Languedoc.
Eraste	Dorigny	Royal.
Nérine	Créqui l'aîné . . .	Languedoc.
Lucette	Lannefranc.	
Sbrigani	D'Urtubie	Royal artillerie.
La feinte Picarde	Du Charnaux . . .	Royal.
Premier médecin	Raulin	Royal italien.
Deuxième médecin.	Daudenfort	Royal.
Un apothicaire	Laferre	
Un païsan	Dumenon	

Une païsanne	Jousserand.	Royal.
Premier suisse.	La Ferrière	
Deuxième suisse.	Le chev. Brunier.	
Un exempt.	Fontenoy	
Deux archers	Dumenon	
	Castel	
Premier médecin chantant.	D'Athose	Commiss. des guerres.
Deuxième — —	Gardanne	Languedoc.
Sept apothicaires		Tant de Royal que de Languedoc.

Danseurs et danseuses.

DEUXIÈME REPRÉSENTATION :

Reprise de POURCEAUGNAC.

TROISIÈME REPRÉSENTATION :

L'AVARE.

ACTEURS.	MM.	RÉGIMENTS.
Harpagon	D'Urtubie	Royal artillerie.
Anselme.	Daudenfort	Royal.
Cléante	Joinville	Languedoc.
Elise	De Coupigni. . . .	Languedoc.
Valère	Dangé	Commiss. des guerres.
Marianne.	De Robert.	Languedoc.
Frosine.	Créqui l'aîné. . . .	
Me Jacques	Belval de Raulin.	Royal italien.
Laflèche	Rennepont.	Languedoc.
Mre Simon.	Le ch. de Cessales.	Royal.
Dame Claude	Laferrière	
Brind'avoine.	L'Argentière. . . .	
La Merluche.	Jousserand.	
Un commissaire	Laferrière	

QUATRIÈME REPRÉSENTATION :

L'ECOLE DES MARIS.

ACTEURS.	MM.	RÉGIMENTS.
Sganarelle	D'Urtubie	Royal artillerie.
Ariste.	Corbeil.	Royal.

Isabelle	Boiforet	Du corps du génie.
Valère	Fortisson	Languedoc.
Lisette	L'Argentière	Royal.
Ergaste	Dorigny	Royal.
Un commissaire	Le ch. de Cessales.	Royal.
Un notaire	Dumenon	Royal.

SIXIÈME REPRÉSENTATION :

LA COMTESSE D'ESCARBAGNAS.

Acteurs.	MM.	Régiments.
La comtesse	Raulin	Royal italien.
Julie	Boiforet	Corps du génie.
Le vicomte	Marans	Royal.
M. Harpin	Laferrière	Royal.
M. Thibaudier	D'Urtubie	Royal artillerie.
Andrée	Coupigny	Languedoc.
Jeannot	Morel	Grenadiers royaux.
Criquet	La Coche fils	Grenadiers royaux.
Baubinet	Du Coudray	Languedoc.
Le jeune comte	Mlle Rauquil	

Dans la pièce un duo italien exécuté par la signora Columbina et le signor Florindo.

HUITIÈME REPRÉSENTATION :

Reprise de la COMTESSE D'ESCARBAGNAS.

LE MARIAGE FORCÉ.

Acteurs.	MM.	Régiments.
Sganarelle	Boujû	Vermandois.
Géronimo	Corbeil	Royal.
Alcantor	Chev. de Cessales.	Royal.
Dorimène	Le sr Chapeau	Serg. dans le Languedoc
Le Dr Pancrasse	Raulin	Royal italien.
Le Dr Marfurius	Chev. de Prébois.	Royal.
Licaste	Ducharnaux	Royal.
Alcidas	Toresse	Fusiliers de Montegu
2 Boémiennes	D'Urtubie	Royal artillerie.
2 Boémiennes	Coupigny	Languedoc.

DIXIÈME REPRÉSENTATION :

L'ECOLE DES FEMMES.

ACTEURS.	MM.	RÉGIMENTS.
Arnolphe	D'Urtubie	Royal artillerie.
Agnès	Calvi	Vermandois.
Crisalde	Gardanne	Languedoc.
Horace	Joinville	
Henrique	Chev. de Cessales.	Royal.
Oronte	Corbeil	
Un notaire	Laferrière	
Alain	Morel	Grenadiers royaux.
Georgette	Chev. Créqui	Languedoc.

DOUZIÈME REPRÉSENTATION :

LE MALADE IMAGINAIRE.

ACTEURS.	MM.	RÉGIMENTS.
Argan	Fleurteau	Royal.
Béline	Boiforet	Du corps du génie.
Angélique	Hebert	Royal.
Louison	Mlle Rauquil.	
Béralde	Corbeil	Royal.
Cléante	Fortisson	Languedoc.
M. Diafoirus	Dangé	Commiss. des guerres
M. Thomas Diafoirus	Delisle	Vermandois.
M. Purgon	Laferrière	Royal.
M. Fleurant	Chev. Prébois.	
M. Bonnefoi	Castel	
Toinette	Largentière	

Réception.

Le Président . . . . . M. du Coudray.
12 docteurs.
12 chirurgiens.
12 apothicaires.

QUATORZIÈME REPRÉSENTATION :

Reprise du MARIAGE FORCÉ.

Cette troupe d'amateurs devait être composée d'officiers appartenant pour la plupart à la noblesse. Nous n'y trouvons en effet qu'un seul nom de *bas officier*, comme on disait alors, celui du « *S^r Chapeau, sergent dans le Languedoc* ». De même, nous ne voyons figurer, sur la liste des interprètes du répertoire moliéresque, qu'un seul nom de femme, celui de mademoiselle Rauquil, qui tient les rôles du jeune comte dans la *Comtesse d'Escarbagnas* et de Louison dans le *Malade imaginaire* : M^lle Rauquil était une fillette dont le père appartenait sans doute au corps d'officiers.

N'ayant pu trouver de plus amples indications sur la troupe militaire de Mahon, nous en sommes réduits aux conjectures, d'autant qu'à notre connaissance, pas un de ces artistes-amateurs n'a laissé la moindre trace dans l'histoire. A vrai dire, nos Français avaient grand besoin de cette distraction intellectuelle pour charmer les ennuis de l'occupation. Les Baléares offraient alors peu de ressources : les femmes étaient jolies, mais les maris étaient terriblement jaloux ; les nouvelles de France étaient rares et la *Gazette* manquait souvent d'intérêt ; le gibier avait disparu, et le jeu, comme on le pratiquait alors, n'était pas à la portée de toutes les bourses. Quant au théâtre espagnol, il était lamentable au point de vue du répertoire et de l'interprétation, s'il faut en croire une piquante anecdote que nous trouvons dans une correspondance du temps, et qui nous servira de mot de la fin.

C'est encore le dossier relatif à Port-Mahon qui nous la fournira. Nous détachons en effet ce passage d'une let-

tre adressée d'Alicante, le 20 mai 1762, à M. de Châtillon, maréchal de camp des armées du roi à Minorque:

« Un détail des curiosités de ce pays seroit ou très court, ou très dan-
» gereux à écrire. Je vous dirai seulement qu'on aime les spectacles,
» surtout les comédies et les farces. J'assistai hier à la représentation
» des *Miracles et mort de saint Isidore,* laboureur et patron de Madrid.
» Le Diable, occupé à le tenter, y joue un grand rôle; à chaque mira-
» cle il se désespère ; au milieu de ses imprécations, étant seul alors
» sur le théâtre, il entendit sonner l'Angelus. Il suspendit, pour faire le
» signe de la croix et réciter la salutation ; et en finissant par un autre
» signe de croix, il reprit de plus belle son apostrophe impie contre la
» Divinité ; et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que je fus peut-
» être le seul qui fis attention à cette parodie. »

PAUL D'ESTRÉE.

MOLIÈRE ILLUSTRÉ

XIX

AMPHITRYON

La gravure de Brissart tient cette fois de la féerie. Jupiter, annoncé par le bruit du tonnerre, armé de la foudre, apparaît dans un nuage, sur son aigle. Mercure s'envole. Sosie, Amphitryon et Alcmène font des gestes d'étonnement devant cette apparition olympienne.

> Regarde, Amphitryon.....
> Et sous tes propres traits, vois Jupiter paroître.

Là-haut, descendant du ciel sur une machine roulante, Jupiter en rabat de dentelles, grande perruque et casque empanaché. En bas, sur le devant de la scène, Amphitryon dans un costume pareil. Alcmène, coiffée de plumes, porte une robe élégante, avec corsage long et des retroussis sur les hanches. Sosie est vêtu d'un costume fort simple. Il semble que Brissart ait voulu rappeler la figure de Molière, qui avait joué le rôle d'original.

La gravure de l'édition de 1710 est la contrepartie de

la précédente. Même sujet dans l'édition d'Amsterdam, 1713; mais quels singuliers changements! Costumes, attitudes, gestes des personnages sont bien étranges. L'apparition de ce Jupiter grotesque et souriant ne paraît pas beaucoup troubler le groupe tout-à-fait invraisemblable, gesticulant sur le premier plan. Seule Alcmène a quelque apparence de vérité. La gravure ne porte pas de signature. Dans l'édition de 1718, le sujet de la gravure est changé. Pas de signature. Sosie a posé sa lanterne, qui lui sert d'auditeur, et tient la place d'Alcmène. Le bonnet à la main, il lui adresse son discours. Mercure, sous la figure de Sosie, sort de la maison d'Amphitryon. Au fond du théâtre, de grands arceaux s'ouvrant sur un jardin.

Boucher et Moreau traitent cette comédie avec une prédilection marquée. Ils ont illustré le prologue et la pièce :

Boucher. *Prologue*. Mercure sur un nuage. La Nuit, dans un char, entouré de l'immense croissant de la lune, et traîné dans l'air par deux chevaux fougueux. Des amours font cortège.

Moreau. *Prologue*. Même scène, avec moins de séductions. De gros nuages et pas d'amours. Un Mercure vu de dos; une *Nuit* un peu vulgaire. Au fond, la lune en son plein.

Boucher. *La pièce*. Acte I^er^, scène 1^re^. Sosie adresse son discours à sa lanterne. Le costume de Sosie est fort élégant et conforme à celui décrit dans l'*Inventaire :* « un habit antique de taffetas, avec une petite dentelle d'argent fin, deux cuissards de satin rouge, une paire de souliers avec des lacets, un bonnet brodé or et argent... »

Moreau. *La pièce*. Un vestibule orné de colonnes antiques sert de décor. Mercure menace du bâton Sosie qui tient sa lanterne de la main gauche. Mercure porte un manteau léger et flottant. Comme lui, Sosie est vêtu à l'antique.

Moreau. *Seconde suite*. Décor antique. Costumes antitiques. Ici, tout est tragique et académique. Amphitryon saisit vigoureusement Sosie qui se défend en suppliant.

Nous sommes en pleine tragédie... style Empire.

Petite vignette de Desenne, dans le goût pastoral et antique. Mercure, sur la porte de la maison d'Amphitryon, tient un bâton d'une main, et de l'autre fait un geste significatif à Sosie étonné et qui recule devant cette apparition imprévue. Les deux personnages sont vêtus de même, mais la fantaisie du dessinateur les a représentés le haut du corps, les bras et les jambes nus. Jolie vignette de livre, difficile à réaliser sur la scène, et bien peu conforme d'ailleurs à la vraie tradition du costume.

Même sujet, traité in-8° par Desenne, les personnages étant un peu moins déshabillés.

Cette figure a été gravée deux fois : par Devilliers et Bosq, pour l'édition Lefèvre; par Ch. Colin, pour les éditions successives de Furne.

Hersent a représenté Jupiter sous les traits d'Amphitryon entrant dans sa maison avec les officiers thébains. Mercure arrête Sosie stupéfait. Sujet nouveau et traité ainsi une seule fois.

Staal représente Mercure arrêtant Sosie et le tenant par le bras. Le sujet est bien rendu; les physionomies sont expressives. Vêtus de même, les deux personnages pourraient

se présenter devant le public... avec des maillots. Mercure a de petites ailes à son bonnet et aux talons. Molière n'indique pas tout cela, et les dessinateurs sont souvent peu fidèles au texte.

Avec la même scène, Devéria arrive presque à la charge. Johannot nous ramène à l'esprit du rôle :

Acte I[er] : Discours de Sosie à sa lanterne. — Mercure et Sosie.

Acte II : Jupiter, Sosie et Cléanthis se mettent à genoux devant Alcmène. — Joli fleuron représentant la dispute de Sosie et de Cléanthis.

Acte III : Un charmant Mercure, au balcon.

Indiquons simplement les vignettes de Janet-Lange.

Le Molière-Lahure est enrichi de nombreux dessins de Jules Pelcoq, gravés sur bois :

Prologue. La Nuit étoilée sur un char lunaire, attelé de deux chevaux; cortège d'Amours; Mercure dans les airs. Composition décorative.

1[er] *Acte*. Sosie discourant avec sa lanterne. — Apparition de Mercure devant la maison d'Amphitryon. — Jupiter, sous la figure d'Amphitryon, embrasse Alcmène.

2[e] *Acte*. Retour d'Amphitryon. — Alcmène présentant à son mari le nœud de diamants de sa ceinture; Sosie tient le coffret vide. — Sosie et Cléanthis se disputant. — Jupiter reparaît sous les traits d'Amphitryon et tombe à genoux.

3[e] *Acte*. Mercure sur le balcon de la maison d'Amphitryon, qui frappe à sa porte. — Amphitryon menaçant

Sosie. — Jupiter apparaissant dans un nuage ; dans le coin, Sosie souriant malicieusement :

Le seigneur Jupiter sait dorer la pilule.

— *Molière-Scheuring*. Vignettes de Louis Duveau, gravées par Fréd. Hillemacher, 1867 :

Prologue. Mercure, sur un nuage, arrêtant la Nuit, dans un char traîné par deux chevaux.

Acte 1er. Sosie faisant un discours à sa lanterne. Joli décor antique.

Acte 2e. Amphitryon, Alcmène, Sosie : Scène du coffret.

Acte 3e. Apparition finale de Jupiter, sous les traits d'Amphitryon.

Quoi de plus ravissant que la scène 2 de l'acte II, dessinée et gravée par Lalauze! Au fond, un décor archaïque en pleine lumière. Sur le premier plan, Alcmène, Amphitryon et Sosie. Le costume des personnages est antique, mais les physionomies sont bien modernes. Alcmène porte une jupe ouverte sur le côté et laissant voir la jambe gauche. Elle a les bras et les épaules nus; des bijoux, des bracelets, de riches agrafes rehaussent le costume. Amphitryon est un magnifique grec... du dix-septième siècle.

Sosie fait fort spirituelle figure à côté de son maître. Le costume est drapé avec art, la coiffure des plus originales ; mais nous sommes un peu loin des costumes donnés dans les premières gravures. C'est du Molière enjolivé au-delà de toute expression.

L. Leloir a repris le sujet si souvent traité. Mercure

paraissant sur le perron, et menaçant Sosie du bâton. Le dessinateur a produit un merveilleux effet de lumière, occasionné par les rayons de la lanterne projetés sur les deux personnages. C'est bien la nuit véritable, un coin du ciel à peine visible au fond ; Mercure et Sosie se dessinent en clair sur le noir environnant. Un ressouvenir de Rembrandt, avec la signature L. Flameng sc.

On peut signaler un effet de lumière analogue dans la composition d'Em. Bayard, gravée à l'eau-forte par Lalauze pour la suite de Morgand. La scène représentée est encore la même (Acte I^er^, scène 2).

Très belle reproduction, considérablement agrandie, de la figure de Brissart par Hanriot, dans l'ouvrage d'Arsène Houssaye : *Molière, sa femme et sa fille*. La légende est ainsi conçue : Alcmène, c'est M^me^ Molière ; Sosie, Mercure, Amphitryon et Jupiter sont représentés par Molière, Du Croisy, La Grange et La Thorillière. Le dessinateur a cherché à bien rendre les ressemblances (?). Les costumes sont fidèlement copiés. Ici, rien de grec, mais du pur Louis XIV. Evidemment, les gravures modernes, qui toutes s'éloignent plus ou moins de ce type, sont de fantaisie et inspirées par le goût de la couleur locale antique. Amphitryon et Jupiter portent la grande perruque et le casque empanaché, la cravate de dentelles, la tunique à jupe plissée et dentelée, cuissards et jarretières. Le costume d'Alcmène ne diffère en rien de celui d'Elmire ou de Célimène, sauf les panaches en plus sur le sommet de la tête. Le costume de Sosie est noir dans la gravure de Hanriot ; le rabat et les manchettes blanches le relèvent un peu.

Geffroy a dessiné Sosie dans un costume différent, et qui a été colorié : tunique rouge bordée d'un galon d'or, serrée à la taille par une ceinture verte, de même couleur que les manches et les chausses; bonnet du même rouge que la tunique.

Si nous avions la bonne fortune de suivre les représentations de la Comédie française, nous relèverions exactement les costumes que portent actuellement les interprètes de Molière dans chacun des rôles. Les dessinateurs qui se sont succédé depuis Chauveau et Brissart jusques à Lalauze, Em. Bayard et Leloir ont-ils reproduit, à travers les changements du costume, ce qu'ils voyaient sur le théâtre, et les comédiens ont-ils suivi, sans souci des traditions et de la vérité scénique, les caprices si impérieux de la mode ?

M. Monval nous permettra de citer la réponse qu'il nous adressait pour lever nos doutes sur ce sujet :

« ... Les comédies de Molière ont été représentées, depuis deux cents » ans, avec les costumes de chaque époque successive, et parfois avec » les habits de ville des comédiens. C'est donc le théâtre qui a servi » de modèle aux artistes chargés d'illustrer les œuvres de Molière, et » tous ont pris pour guide le costume des comédiens, au lieu de rame- » ner ceux-ci vers le costume Louis XIV. Chauveau, qui le premier » a illustré quelques pièces de Molière, a reproduit certainement les » habits et peut-être la physionomie des personnages. Il dessinait *de* » *visu*. Brissart, en 1682, donne les costumes des comédiens après la » mort de Molière, costumes successivement modifiés dans les éditions » de 1697, 1710, 1718, selon les changements de la mode. Coypel a » dessiné cinq grandes scènes qui donnent non-seulement les costumes » de la Régence, mais certainement les portraits de plusieurs comédiens, » qu'il fréquentait. Boucher représente les personnages de Molière tels » qu'on les habillait sous Louis XV. Moreau a suivi le costume » Louis XVI, sous lequel on a joué Molière jusqu'à la fin de la Res-

» tauration... Il est à remarquer que les femmes se sont toujours mal » aisément prêtées à s'écarter de la mode de leur temps. Il faut arriver » à 1829 pour voir Mlle Mars supprimer, dans l'Elmire du *Tartuffe*, les » manches à gigots. En 1838, le Roi fit présent à la Comédie fran- » çaise de costumes exacts pour représenter le *Misanthrope* au château » de Versailles, et, depuis cette époque, on n'a cessé de se rapprocher » de la vérité historique en consultant les estampes du temps et les » anciennes tapisseries exécutées d'après les cartons de Lebrun et autres » maîtres de l'époque de Louis XIV. »

M. Monval résumait ainsi la question qui nous préoccupe, laissant entrevoir qu'il la traiterait peut-être quelque jour en détail avec preuves à l'appui et exemples graphiques.

A quand donc, cher directeur, a réalisation de cette promesse ?

EUGÈNE LAPIERRE.

L'abondance des matières nous oblige à remettre l'article *Bibliographie* à notre prochaine livraison.

ÉPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES

Aout 1688.

Dimanche 8. — *L'Estourdy* (MM. Raisin l'aîné (pour Guérin), Raisin cadet, Le Comte, Desmares, Beauval, La Grange, La Thorillière, Du Périer (pour Du Croisy), Dauvilliers; Mlles Guérin, Dancourt) 509 5
Dimanche 15. — Feste de la Vierge. . . . . Néant.
Samedy 21. — *Tartuffe* (MM. Dauvilliers, Raisin l'aîné (pour Guérin), Raisin cadet, Le Comte (pour Du Croisy), La Grange, Desmares, Sévigny, Beauval; Mlles Beauval, Raisin, Guérin) 399 15
Vendredy 27. — 1re représentation de la « Maison de Campagne » de Dancourt, que la Comédie-Française va reprendre au bout de deux siècles (1). 790 10
Lundy 30. — Le *Misantrope* et la Coupe enchantée (MM. La Grange, De Villiers, Du Périer (pour Du Croisy), Desmares, Sévigny, Guérin, Beauval, La Thorillière, Rosélis; Mlles Du Rieu, La Grange, Beauval, Dancourt, Le Comte) 416 5

Recette du mois : 15,720 l. 14 s. 9 d. — Part : 384 l. 15 s.

Aout 1788

Samedi 9. — *Les Femmes savantes* (MM. Des Essarts, Dorival, Fleury, Champville, Dazincourt, Roga, Marchand, Bellemont; Mmes Suin, Masson, Petit, La Chassaigne, Bellecour). — *L'Ecole des Maris* (MM. Courville, Marsy, Fleury, Dazincourt, Bellemont, Marchand; Mmes Petit, Masson, Emilie). 357 3
Mercredi 13. — *Tartuffe* (MM. Courville, Dunant, Saint-Fal, Dorival, Fleury, Bellemont, Marsy, Mmes La Chassaigne, Contat, Lolotte (2), Bellecour). — La Pupille. 1341 13
Vendredi 15. — Fête de la Vierge. . . . . Relâche.
Mardi 19. — *L'Ecole des Femmes* (MM. Gérard, Mongautier, Bellemont, Naudet, Marsy, La Rochelle, Champville; Mmes Masson, Devienne). — L'Esprit de contradiction. 241 6
Jeudi 21. — La Métromanie. — *George Dandin* (MM. Gérard, Courville, Dunant, Bellemont, La Rochelle; Mmes Masson, La Chassaigne, Joly). 494 12

G. M.

(1) La *Maison de campagne*, restée au répertoire, était rejouée, à un jour près, cent ans plus tard, le jeudi 28 août 1788.
(2) Charlotte La Chassaigne, fille d'une sociétaire, débute dans Marianne à côté de sa mère, qui joue Mme Pernelle.

BULLETIN THÉATRAL

Comédie-Française. — Lundi 30 juillet, *les Précieuses ridicules* (MM. Truffier, Garraud, Villain, Samary, Falconnier, Gravollet, Berr, Royer; Mlles Kalb, Ludwig, Jamaux). — Jeudi 2 août, *le Mariage forcé* (MM. Baillet, Truffier, Joliet, Villain, Leloir, Hamel, Gravollet; Mlle Persoons). — Dimanche 5, *les Femmes savantes* (MM. Silvain, Baillet, de Féraudy, Roger, Villain, Leloir, Falconnier, Berr; Mmes Lloyd, Fayolle, du Minil, Rachel Boyer. Mlle Hadamand joue pour la première fois Armande). — Jeudi 9, *le Malade imaginaire* (MM. Truffier, Joliet, Roger, Leloir, Samary, Falconnier, Laugier. M. Dupont-Vernon joue pour la première fois Béralde; Mmes Amel, du Minil, R. Boyer, petite Walter). — Vendredi 10, *l'École des femmes* (MM. Silvain, Joliet, Samary, Falconnier, Laugier. MM. Hamel et Berr jouent pour la première fois Oronte et Alain; Mlles Muller et Kalb) et *le Médecin malgré lui* (MM. de Féraudy et Garraud jouent pour la première fois Sganarelle et Géronte; MM. Roger, Samary, Falconnier, Hamel; Mlles Frémaux, Kalb, R. Boyer). Recette : 893 francs. — Samedi 11, *Tartuffe* (MM.

Maubant, Prud'hon, Silvain, Joliet, Leloir, Gravollet; M. Hamel joue pour la première fois l'Exempt; Mmes Pierson, Fayolle, Frémaux, R. Boyer). — Dimanche 12, *le Misanthrope* (MM. Prud'hon, Baillet, Boucher, Joliet, Samary, Falconnier, Hamel, Leitner ; Mmes Fayolle, Frémaux, Legault) et *le Médecin malgré lui* (distribution du 10, sauf M. Roger remplacé par M. Joliet dans Lucas). — Jeudi 16, *les Précieuses ridicules*. — Samedi 18, *l'Avare* et *le Médecin malgré lui*. — Mardi 21, *Tartuffe* et *le Malade imaginaire*. — Samedi 25, *le Mariage forcé*. — Lundi 27, *l'Avare* et *le Malade imaginaire*. — Mercredi 29, *le Médecin malgré lui*.

Matinées Ricquier. — Dimanche 5 août : à 2 heures, Malakoff (Vanves, Montrouge, Bagneux, Châtillon); à 4 heures 1/2 : Gentilly (Arcueil-Cachan, l'Hay, Villejuif) : la scène du maître de philosophie du *Bourgeois gentilhomme* (MM. L. Ricquier et G. Bina).

Théatre de Fontainebleau. — Lundi 13 août, représentation de bienfaisance au profit de « l'Union des Femmes de France » : *L'Avare* (MM. Laugier, Berr; Mlles Ludwig, du Minil, etc.)

MONDORGE.

Le Directeur-Gérant : Georges MONVAL.

ÉLOGE DE MOLIÈRE

PAR UN MINISTRE PROTESTANT

Je ne m'attendais guère à trouver un panégyrique de Molière dans un petit livre que peu de chercheurs ont eu l'occasion de rencontrer, — car il est rare, quoiqu'il ait eu au moins trois éditions (la Bibliothèque nationale n'en possède aucun exemplaire, même dans sa réserve)—ou la patience de lire jusqu'au bout, car il n'est pas des plus récréatifs : c'est le *Secrétaire Incognu*, « contenant des Lettres sur diverses sortes de matières, livre propre au profit et au divertissement de toute sorte d'esprit », recueil de 204 lettres adressées par le sieur Barthélemy Piélat à de nombreux correspondants, publié in-12 à Amsterdam, chez J.-J. Waesberg en 1671, puis à Lyon (chez Adam Demen) en 1672, et encore à Lyon (chez François Larchier, proche l'hôpital) en 1677, après avoir été traduit en allemand (Sultzbach, 1674).

La dernière de ces lettres (CCIV) est écrite à Monsieur N....., auteur d'une *Gazette* qui avait « des correspondances par toute l'Europe. » En voici le sommaire: « *L'Autheur se raille luy-mesme de son Livre pour prévenir les railleries des autres. Et sur la fin il réfute la nouvelle Ortographe* ET PUBLIE LE MÉRITE DE MONSIEUR DE MOLIÈRES. »

Donc, le sieur Piélat, après avoir déclaré qu'il y a dix ans — et il en a trente à cette date — qu'il compose quelques épîtres, tant pour sa satisfaction que pour celle de ceux à qui il les adresse, prie le gazetier de l'honorer de ses louanges et d'approuver surtout la manière dont ce livre est orthographié, « selon des règles invariables qui dépendent de la Raison, et non point de la fantaisie et de la nouveauté d'aucune prononciation. »

C'est à ce propos qu'il parle de Molière, en ces termes dignes d'être reproduits :

Enfin, puis qu'à mon avis il n'y eust jamais de pièces plus judicieuses ny plus fines que sont les Comédies en prose et en vers de Monsieur de MOLIÈRES, je me contente d'autorizer mon sentiment par les deux sortes de railleries qu'il fait de ces Innovateurs d'Ortographe.

L'une regarde ces étrangers qui prétendent parler François comme s'ils parloyent Alemand. Sur quoy je vous diray qu'un jour il me prit envie de faire un huitain où ayant publié la beauté de la langue Françoise, et fait la nique à ceux qui ne la

sçavent pas, je berne en suite ces Alemands et autres étrangers mal Francizés. Et enfin je les renvoye à des avis salutaires touchant cette susdite méthode de démonstration. Voicy les vers :

Le langage François règne par tout le monde,
Parce que sa beauté se trouve sans seconde,
Et chacun aujourd'huy se tient pour offensé
Lors qu'on s'enquiert de luy s'il sçait parler Francé.
Mais les hommes d'esprit tiennent qu'il est égal
De ne le parler point ou de le parler mal.
Considérés donc bien s'il est quelque personne
Dont les avis soyent tels que ceux que ie vous donne.

Excusés je vous prie ceste longue parenthèse, je la quitte pour venir à l'autre raillerie. Elle concerne ceux qui veulent qu'on reforme jusqu'aux enseignes des Marchands et des Taverniers (1).

Quant à l'Autheur que je cite, j'avouë que c'est un Autheur et un Acteur de Comédies, mais outre qu'il a l'avantage de récréer et de satisfaire la Cour la plus belle et la plus spirituelle de tout l'Vnivers, ny le Titre sous lequel il travaille, ny la posture sous laquelle il débite ce qu'il fait ne diminueront jamais parmi les honnestes gens l'estime qu'on doit avoir pour ses Ouvrages, ni le respect

(1) Cf. le placet au Roy de M. Caritidès, dans *les Fâcheux*, acte III, scène 2.

qu'on doit rendre à sa personne, et l'on peut bien dire de luy pour sa Profession et pour sa vertu ce que le Prince des Orateurs disoit pour un autre de ceste sorte : *Qui ita dignissimus est scenâ propter Artificium, ut dignissimus sit Curiâ propter Abstinentiam* (1).

Comme donc il n'y eut jamais homme qui sçeut mieux contrefaire les actions d'autruy, ny mieux loüer les vertus et mieux censurer les vices de toute sorte de gens, il est juste que ceux qui vivent au mesme siècle, et qui sont capables de juger de son adresse et de son sçavoir recognoissent combien ils luy sont obligez tant pour le divertissement que pour le profit qu'ils en reçoivent, et je n'en cognois point d'autre dans le monde qui mérite mieux que luy d'avoir sur son Epitaphe et sur ses livres ce petit vers qu'Horace a fait pour le plus parfait Autheur :

« Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci. »

Cet éloge enthousiaste ne vous donne-t-il pas envie de faire connaissance avec ce nouvel ami de notre Molière (2)?

---

(1) Cicéron, *Pro Roscio*.

(2) Piélat faisait une exception en faveur du grand Comique, puisqu'il dit ailleurs : « Le temps où nous sommes doit nous faire abhorrer les comédies, les danses et les débauches les plus honnêtes, s'il y en a de telles. »

La *France protestante*, tome VIII, p. 234-35 de la 1re édition (la 2e n'est pas encore arrivée à la lettre P) consacre à Barthélemy Piélat une très-courte notice, incomplète et confuse, que nous tâcherons de rectifier et d'augmenter quelque peu.

Il naquit à Orange vers 1640; mais les recherches qu'a bien voulu faire pour nous dans cette ville M. Antoine Chansroux, de Roquemaure, n'ont fourni ni son acte de naissance, ni celui de son frère Phinée (1). M. Chansroux n'a relevé à l'état-civil d'Orange que les naissances de Joanne (1633), de Michel (1636), de Marie (1638) et de Madeleine (1641), tous quatre enfants de Claude Piélat et de Marie Augière (2). Barthélemy et Phinée étaient-ils leurs frères ? Tout ce que je sais, par Barthélemy lui-même (3), c'est que son père était pasteur protestant (et non pas médecin), et qu'il n'a rien publié. Claude Piélat était-il pasteur ? C'est ce que ne disent point les actes retrouvés par M. Chansroux.

---

(1) Phinée Piélat, natif d'Orange, se fit inscrire en 1665 parmi les étudiants en théologie de l'Académie de Genève. La *France protestante* dit qu'il fut chargé de desservir l'église de La Gorce où le remplaça Crégut en 1669. Réfugié en Hollande après la révocation de l'édit de Nantes, il fut pasteur de l'église wallonne de Rotterdam.

Un Phinée-Philibert Piélat, qui fut ministre de la garnison de Saint-Guilain et remplaça en 1716 le pasteur Sudre dans l'église française de Saint-Jean à Londres, était probablement le fils de Phinée. — Quant à Barthélemy, il eut au moins deux filles, dont l'une naquit en Hollande le 19 novembre 1675.

(2) M. Chansroux a rencontré, dans un *Registre des délibérations* de 1692 à 1707 (BB. 35), une donation par Mlle M... PIÉLAT d'une somme de cent mille livres à la ville d'Orange pour bonnes œuvres, etc.

(3) Lettre IV.

Quoi qu'il en soit, Barthélemy fit ses études de théologie à Genève (1659). En 1664, il fait imprimer à Saumur un *Sermon sur Genèse*, I, 1, et l'année suivante il est ministre à Meaux. Sa vie paraît n'avoir été qu'un perpétuel voyage ; il séjourne quelque temps à Londres, à Richmond, à Paris, à Saumur, à Vals, à Rouen, à Saint-Valery-sur-Mer, en Picardie, à Amsterdam, etc., etc.

Outre plusieurs sermons : celui de Saumur dont nous venons de parler, un *Sermon contenant de solides consolations contre la mort* (Londres, s. d., in-12) présenté au roi Charles II, un *Sermon sur le 1^er^ oracle de Moïse* dédié à M^me^ la contrôleuse d'Hervart, le *Triomphe chrétien* à S. A. R. M^me^ la duchesse d'York, Barthélemy Piélat a publié :

Le *Secrétaire Incognu*, suivi de *50 Exemples méthodiques* (1671); on y trouve une curieuse relation de l'entrée de LL. MM. dans Paris en 1660 (lettre VII);

La Vie et les actions mémorables du sieur Michel A. de Ruyter, duc, chevalier et lieutenant-amiral, général des Provinces Unies. Amsterdam, Boom, 1677, 2 vol. in-12 (1);

Letres nouveles et curieuses sur des sujets de Louange, de Recommandation, de Remercîment, de Consolation, d'Amitié, d'Amour, d'Absence, de Recognoissance, d'Argent, de Compérage, de Langües, de Poésie, de Mariage, de Reproche, d'Alchymie, etc. (A Amsterdam, chez J.-J. van Waesberg, 1677, petit in-12 de 6 ff. et 300 p.);

Insulæ Ceyloniæ thesaurus medicus, seu laboratorium chemicum, Amsterdam, 1679, in-12; (Piélat était alors depuis

(1) Cet ouvrage rare, comme tous ceux de Piélat, a atteint le prix de 60 fr. à la vente Costa de Beauregard.

trois ans docteur en médecine : il dédia ses thèses au prince de Nassau) ;

Le Secrétaire critique, du sieur B. P., dit du Jonquier, docteur ; dédié à moy-mesme. Imprimé à Amsterdam, où il se vend chez Waesberg, et à Leyden chez Gaasbeek (à la Sphère). Anno 1680, 1 vol. in-12 de 4 ff. et 112 p).

Il vivait encore en 1700, date à laquelle il publiait à Amsterdam, chez J. G. Janssonius, une nouvelle édition de son *Anti-Grammaire*, en sept parties, contenant des dialogues, des lettres et un lexique français-flamand. (1)

Il écrivait en huit langues.

Sa correspondance est celle d'un brave homme et d'un esprit modéré. D'Albouy, dans une lettre, vante le caractère de Piélat, son mérite et ses rares talents. Le fragment que nous donnons plus haut suffirait à prouver qu'il était bon juge et homme de goût. Et Piélat fut non seulement un admirateur, mais un disciple de Molière, au moins en ce qui regarde la médecine. Dans la lettre dont j'ai extrait l'éloge précédent, ne dit-il pas au gazetier N..... : « Vous avez cette liberté de mentir impunément, aussi bien que les médecins ont celle de tuer. » ? Et, dans le XIV^e^ des *Cinquante Exemples méthodiques* qui accompagnent chaque édition du *Secrétaire Incognu* dont ils forment comme la 2^e^ partie (2), le futur docteur développe ainsi sa pensée :

---

(1) Je n'ai pu rencontrer d'autre édition de cet ouvrage, qui est cependant antérieur à 1677.

(2) Voici le titre complet de cet opuscule, dédié à Mgr le prince d'Orange : *Cinquante exemples méthodiques* pour disposer à discourir facilement des choses naturelles, politiques et morales, soit en public, soit en conversation. Par le sieur B. Piélat. Amsterdam, 1671. — Lyon, 1672, 1677, in-12.

EXEMPLE XIV :

Des Médecins.

On dit avec raison que le Soleil void les bons succèz des Médecins, et que la Terre couvre leurs crimes (1), parce que s'il arrive que leur science soit heureuse, et que le médicament sauve le malade, ils ne manquent pas à publier par tout leur addresse. Mais au contraire, s'ils ne réüssissent pas de l'efficace de leurs drogues, ce sont autant d'homicides impunis. Aussi Sénèque dit fort à propos qu'il est permis au seul Médecin de tuër les hommes impunément. C'est aux dépens de nos vies qu'ils font leurs Expériences. Et néantmoins ils veulent que nous leur soyons obligéz d'avoir exposé notre santé pour se rendre plus habiles. J'avoüe que c'est la plus belle des Sciences quand elle est bien exercée, mais il y en a si peu qui la pratiquent comme il faut, que bien souvent il vaudroit mieux laisser agir la nature toute seule sans l'aide d'aucun remède que de se hazarder entre les mains de ces honnestes meurtriers. On avait cette coustume en Egypte de ne permettre point aux Médecins de voir le malade que le quatrième jour de la maladie, afin qu'au moins ils pussent être assurés de la qualité de l'Indisposition, et qu'ils ne fissent pas toutes choses en aveugles.

N'y a-t-il pas là un écho de l'*Amour médecin* et du *Fagotier*, et comme un avant-goût du *Malade imaginaire ?*

GEORGES MONVAL.

---

(1) Cf. *Amour médecin* (II, 13) *Médecin malgré lui* (III, 1) et *Barbier de Séville* (II, 13).

CORRESPONDANCE

Mon cher Monval,

Ce d'Urtubie qui jouait du Molière à Mahon (Sbrigani (1), Harpagon, Sganarelle, Thibaudier, 1ère Bohémienne, Arnolphe) ne fut pas le premier artilleur venu. Deux généraux d'artillerie ont porté ce nom : Théodore-Bernard-Simon, né à La Fère (Aisne), mort en 1807, et son frère Louis-Jean-Charles, mort en 1809. Le premier, qu'on appelait le chevalier d'Urtubie, fit un manuel de son arme qui était encore dans toutes les bibliothèques d'officiers sous la Révolution.

La première édition (Bastia, Bastini, 1785, in-12) est intitulée : *le Petit Manuel de l'artilleur*, par M. le chev.***.

(1) Voir le *Molièriste* de septembre, p. 176 et suiv.: *Molière au camp.*

L'œuvre devint classique, et formait, dix ans plus tard, un gros volume in-8°, accompagné de 14 planches, qui est la 5e edition du *Manuel de l'artilleur* (Paris, an III).

En lisant, dans le *Moliériste* de mai, *Molière imitateur de Rotrou*, je trouve qu'on fait réellement à trop peu de frais des voleurs de mots. Il me semble que « sans dot » peut éclore spontanément dans beaucoup de cervelles sans la moindre pensée d'imitation, et qu'on peut faire le vers du *Tartuffe :*

« Elle? elle n'en fera qu'un sot, je vous assure »

sans avoir en tête le vers de *la Sœur :*

« Car toute femme enfin n'en peut faire qu'un sot. »

Faire un sot, c'est — comme *Sans dot* — de la langue courante.

Tout à vous,

LORÉDAN LARCHEY.

Menton, 18 septembre 1888.

UNE VARIANTE INCONNUE

A-t-on assez discuté sur ce vers de la *Satyre des satyres :*

Son *Turlupin* l'assiste, et, jouant de son nez.....

MM. Paul Lacroix, Edouard Fournier et d'autres érudits ont vu dans cet alexandrin ou dans sa variante de la *Critique désintéressée :*

Et *Franctaupin* l'assiste en jouant de son nez,

une allusion soit à Molière, soit à Puymorin, le frère de Despréaux. (1)

---

(1) La dernière édition de la *Satyre des satyres*, donnée par M. A. F. chez Thorin en 1887, traduit également « Turlupin » par « Molière », et hasarde cette explication de « jouer de son nez » : peut-être cette expression désignerait-elle « une personne tourmentée des accidents de son nez, ce qui arrive quelquefois aux ivrognes »!

Mais cette note, que l'auteur donne modestement « pour ce qu'elle vaut », n'est rien au prix de la suivante : « *Croix de fer*, ordre de la Croix de fer, et peut-être, dans la pensée de Cotin, une toute autre chevalerie : *le fer* dont mériteraient d'être marquées les épaules de deux coquins, comme Molière et Boileau »!!! Nous voilà loin du cabaret fameux.

Cela s'appelle prendre le Pirée pour un homme.

N. D. L. R.

Or, je viens de trouver, dans un recueil manuscrit du XVII^e^ siècle (Bibliothèque de l'Arsenal, 3,461), une autre variante qui ne permet plus le moindre doute sur l'identité du personnage visé par Cotin :

Et *Puymorin*, qui fait l'orgue avecque son nez,

dit cette copie de la *Satyre des satyres*. Ce vers a tout au moins le mérite de préciser le talent de société que possédait Puymorin. Le frère de Despréaux *jouait de son nez*, à l'instar de ces farceurs de cafés-concerts qui imitent, à l'aide du même appendice et de leurs lèvres fermées, tous les instruments de musique ou le chant des oiseaux.

Le recueil où nous avons découvert cette variante inconnue de l'œuvre attribuée à Cotin contient, en outre, des satires de Bonnecorse, de Pradon, de Sanlecque, et d'autres pièces que nous croyons inédites.

PAUL D'ESTRÉE.

MOLIÈRE ILLUSTRÉ

XX

GEORGE DANDIN

George Dandin, à genoux, une chandelle à la main, s'adressant à sa femme... — Madame je vous prie de me pardonner.

Angélique l'écoute avec calme, mais en faisant un geste de menace. M. et M^me^ de Sotenville soulignent les excuses de Dandin, et le forcent à rester à genoux. Dans le fond, Colin tient une lanterne. La scène se passe devant la maison de Dandin. Celui-ci porte un petit pourpoint, un haut de chausses étroit, des souliers à nœuds, un grand col garni de dentelles et des manchettes. Angélique est assez élégamment vêtue à la mode du temps; sur la tête, une cape tombant jusqu'aux épaules. Costume de nuit analogue, mais beaucoup plus simple, pour M^me^ de Sotenville. M. de Sotenville est coiffé d'un bonnet et porte un large col rabattu sur le pourpoint. Sous son bras, une épée, pour prouver sans doute qn'il est gentilhomme. (Brissart del. Sauvé fec. 1682.)

Même sujet dans l'édition de 1710. Fontanges et falbalas caractérisent les costumes féminins. Les figures de tous les personnages ont des traits expressifs quoiqu'un

peu grossiers. Angélique est décolletée. Mme de Sotenville porte une ample pèlerine et une cape entourant le visage pour simuler le *costume de nuit*. Ce même détail est accusé par le bonnet assez original dont M. de Sotenville a couvert sa tête.

Même sujet dans l'édition de 1713, Schouten fec. La gravure que nous avons sous les yeux est fort laide. La lumière que tient Dandin répand sur les personnages une blancheur fantastique. Les visages n'ont aucune expression et les costumes sont d'une fantaisie outrée.

Même sujet dans l'édition de 1716 (Paris, Charpentier). C'est la première fois que nous signalons cette suite de figures, gravées d'après Brissart, qui règnera toujours en maître jusqu'en 1734. Le graveur inconnu a fait des changements : sur la robe à falbalas, Angélique porte une sorte de tunique, ouverte sur la poitrine, serrée à la taille et ornée de nœuds et de dentelles; elle a un collier où pend une petite croix, et des bracelets. La fontange est basse. M. et Mme de Sotenville sont assez simplement *costumés de nuit*. Le personnage de Dandin diffère de celui de la première gravure (1).

---

(1) Les meilleures interprétations et réductions des figures de Brissart sont celles qui ont été faites par des artistes inconnus pour les éditions elzéviriennes (Amsterdam, 1684-1698). Ertinger et Schouten ont signé leurs gravures, généralement assez mauvaises, quoique traduisant d'assez près les originaux. Ajoutons-y les deux suites de Harrewyn, plus personnelles, et qui existent en bonnes épreuves. Paul Lacroix signale encore une suite gravée par Daucher, pour une traduction italienne des œuvres de Molière (1698), et une suite de 19 figures, gravées à Londres par Van-der-Gucht, d'après Boucher, Coypel, Hogarth et autres (1732).

Boucher déplace la scène:

Acte III, scène 11. Angélique et Claudine à la fenêtre; Dandin, sous le balcon, une chandelle à la main.

Dans le fond, derrière la grille du jardin, on voit apparaître M. et Mme de Sotenville, en déshabillé de nuit.

Coypel, avant Boucher, avait magistralement traité la scène finale; il l'a agrandie et en a fait un tableau dont les détails sont charmants: George Dandin et M. de Sotenville occupent le centre de la composition. Angélique affecte une ingénuité tout à fait exquise, et la suivante Claudine complète bien ce malicieux complot féminin. Dandin est tombé à genoux. A droite, en déshabillé de nuit, et dans une attitude impérative très comique, Mme de Sotenville, abritée sous l'ombrelle ouverte que tient Colin. Dans cette composition, ainsi traitée, se trouve la quintessence de la comédie de Molière. Gravée finement par T. de Mare.

Moreau, dans la même scène, a été fort heureusement inspiré. L'effet de lumière donne un relief saisissant aux figures groupées autour de Dandin, la bougie allumée à la main et implorant son pardon.

Moreau (suite Renouard) a donné la scène 8 du Ier acte: M. de Sotenville, Clitandre, Dandin sont en présence. Les personnages ont de la raideur, et l'ensemble de la figure n'a rien de séduisant. Moreau était cependant revenu au costume Louis XIV.

En fait de costumes, quelles étranges bizarreries dans la figure de Buguet, Cazenave sculp. 1818: Dandin sort de chez lui, une chandelle à la main, tandis qu'Angélique et Claudine entrent sans être vues. Dandin a une figure

efféminée et d'une fraîcheur hors de saison. Le col rabattu est largement ouvert et laisse voir une partie de la poitrine nue. De longues boucles frisées tombent des deux côtés du visage. Quant à ces dames, elles ont, chacune dans leur fourreau, un aspect grotesque.

Tout aussi drôle une petite figure, signée Chasselat : Dandin, en costume de nuit, la chandelle à la main, trouve la porte de sa maison fermée et aperçoit sa femme à la fenêtre.

Autre petite vignette de Desenne n'indiquant rien de bon, ni comme dessin ni comme gravure. C'est toujours la même scène : Dandin s'assure qu'il *n'y a personne*, tandis que sa femme se glisse au logis. Devéria a traité le même sujet. Nous citons tout cela rapidement.

Il faut arriver au Molière de Lefèvre pour trouver une jolie gravure. Elle porte les signatures : A. Desenne del. Bosq et Devillier, sc. (Acte II, scène 3).

Clitandre, derrière Angélique, lui prend la main, et il faut supposer beaucoup de bonne volonté à Dandin pour ne pas voir ce qui lui crève les yeux. C'est là de la convention théâtrale. Les têtes sont expressives, et Dandin est bien campé au milieu de la scène. Il porte une grande collerette qui retombe sur la poitrine comme un large rabat. Il tient derrière son dos le bâton avec lequel il va se faire battre.

Staal a composé un joli, trop joli dessin, et absolument faux : Dandin s'incline devant M. et Mme de Sotenville vantant leur *Prudoterie* (acte Ier, scène 4). Toutes ces figures constituent une image d'album.

Tony Johannot nous ramène à la vérité de la scène et

du costume. Ses vignettes sont nombreuses. Citons les principales : Dandin, M. et Mme de Sotenville (acte Ier, scène 4). Dandin est atterré en présence de toute cette gentilhommerie qui ne lui présage rien de bon. — Dandin à genoux devant Clitandre (acte Ier, scène 8). — Clitandre saluant Dandin, qui n'a pas vu le rendez-vous donné à Angélique (acte II, scène 3). — Angélique lève le bâton sur Clitandre, qui se range de façon à ce que les coups tombent sur Dandin (acte II, scène 10). — Dandin à la fenêtre, une bougie à la main ; Dandin sortant de chez lui, tandis que sa femme et Claudine rentrent (acte III, scène 10). Dandin *s'allant jeter dans l'eau, la tête la première*... ainsi qu'il le dit. Les ballets-intermèdes sont parsemés de jolies vignettes.

Dans l'édition publiée par Lahure, Worms a donné plusieurs dessins, dont voici les sujets :

Lubin prévient Dandin (acte I, scène 2).

Mme de Sotenville. — Mon Dieu ! notre gendre, que vous avez peu de civilité ! (acte I, scène 4).

Angélique se montre courroucée des déclarations et des ambassades de Clitandre pour mieux duper Dandin (acte I, scène 6).

Mme de Sotenville. — Allez, vous ne méritez pas l'honnête femme qu'on vous a donnée (acte I, scène 7).

M. de Sotenville. — Allons, mon gendre, faites satisfaction à Monsieur (acte I, scène 8).

Claudine et Lubin... Morgué, je t'aime (acte II, scène 1).

Clitandre. — Un moment d'entretien (acte II, scène 6).

Claudine recevant l'argent de Clitandre (acte II, scène 6).

CLAUDINE. — Fort, madame! frappez comme il faut (acte II, scène 10).

Scènes entre Dandin et Colin (acte III).

Dandin, sur le balcon de sa maison, aperçoit Angélique (acte III, scène 8.)

Dandin implorant son pardon et tenant la chandelle allumée.

Dans le Molière de Scheuring (Lyon, 1868), trois vignettes charmantes de Jean Sorieul, gravées par F. Hillemacher:

Acte I^er^. M. de Sotenville enjoint à Dandin de faire des excuses à Clitandre.

Acte II. CLAUDINE à Lubin... Je te donnerai sur le nez.

Acte III. Dandin confondu devant sa femme et les Sotenville.

Sur le titre, un beau fleuron : une tête de cerf. Molière en a si souvent parlé !

La comédie de *George Dandin* fit partie des divertissements dont se composa la fête magnifique donnée à Versailles par Louis XIV, au mois de juillet 1668. La *relation* de la fête parut en un grand in-folio, orné de belles planches par Le Pautre (1679) auxquelles l'édition de Scheuring a fait quelques emprunts pour les vignettes du ballet.

Dans le Molière de Lahure, les illustrations du ballet n'ont rien emprunté à Le Pautre. Elles consistent surtout en des portraits : Louis XIV, Colbert, Marie-Thérèse, la duchesse d'Orléans, M^lle^ de La Vallière, Lulli.

Revenons à la comédie proprement dite. Lalauze a traité un sujet nouveau : M. et Mme de Sotenville et Dandin (acte Ier, scène 4). Dandin se plaint de sa femme et dit hautement ce qu'il ne veut pas être. L'attitude fière et courroucée des Sotenville est des plus comiques. Très orgueilleux d'ailleurs dans leurs beaux costumes, et humiliant à plaisir ce malheureux Dandin.

Leloir a repris la scène où Dandin, une chandelle à la main, sort de chez lui pour faire le guet, tandis que sa femme s'empresse de rentrer au logis. Joli effet de lumière et beaucoup de mouvement dans la composition.

Dandin est seul en scène dans la composition d'Em. Bayard. Comme dans la figure de Leloir, Dandin est en robe de chambre, coiffé d'un bonnet de nuit, une chandelle à la main. Le personnage est vivement éclairé, et, sur le mur du fond, est projetée une ombre cornue... (Dupont sculps.)

A noter un Lubin tout de fantaisie, dû, je crois, à Maurice Sand, dans l'édition de Laplace.

Dans l'ouvrage d'A. Houssaye, un agrandissement, d'après Brissart, donnant les traits et le costume d'Armande dans le rôle d'Angélique.

Au mois d'août 1882, le *Moliériste* publiait un article intitulé : *Les Illustrateurs de Molière*. Cet article est signé : *Un Icono-Moliérophile*, et il aurait pu servir de préface — sauf certains points de critique discutables — à nos études détaillées des figures faites sur chaque pièce. L'auteur passait en revue les suites diverses de Brissart, Boucher,

Moreau, Horace Vernet, Desenne, Tony-Johannot, Hillemacher, Foulquier, Lalauze, Leloir.

La conclusion est utile à reproduire ici :

« Réduire l'artiste le plus original à une unique estampe pour interpréter certaines des comédies de Molière, c'est le condamner infailliblement à de monotones redites... Serait-ce donc rêver l'impossible qu'espérer voir enfin chaque acte des comédies commenté par une belle estampe, que viendraient compléter une vignette en tête de page et un cul-de-lampe ? Comment se peut-il donc faire qu'on n'ait point encore tenté d'élever, en l'honneur de Molière, un monument comparable à celui que l'art typographique et iconographique français a su créer, au commencement de ce siècle, pour la gloire de Racine, et que l'édition du Louvre attende encore son pendant ?...

» Quelles spirituelles et charmantes estampes et vignettes saurait nous donner, par exemple, l'association de crayons aussi souples et aussi éprouvés que ceux de MM. Leloir, Lalauze, Foulquier !... »

Ajoutons-y aujourd'hui : E. Bayard, Leman, Hédouin, pour compléter ce merveilleux ensemble de noms. Leloir, hélas ! manquerait à l'appel.

J. Leman a réalisé, en partie, l'idée exprimée dans le *Moliériste* de 1882. Il n'y a, il est vrai, qu'une seule grande planche à chaque pièce ; mais, à côté, quel nombre prodigieux de vignettes se rattachant toutes très exactement au texte ! *Les Plaisirs de l'Ile enchantée* ont fourni les sujets de plus de soixante dessins.

L'édition du Louvre se prête aux solennités de la tragédie. Ne vous semble-t-il pas que Molière trouve sa plus haute expression dans le grand in-quarto, et que ses personnages se meuvent à l'aise dans ce cadre avec toutes les élégances, toutes les séductions, tout le charme si fin, si pénétrant qui les animent ?

Le siècle dernier a vu naître le Molière-Boucher, in-quarto. (1)

A la fin du siècle, en 1791, on voyait apparaître un Molière in-quarto, aux magnifiques caractères, sortant de l'imprimerie de Pierre Didot — sans gravures.

En 1878, l'Imprimerie nationale donnait ce beau Molière, in-quarto, d'Ad. Regnier. Quel rêve ce serait là si on réalisait une illustration digne de l'édition !

EUGÈNE LAPIERRE.

---

(1) Nous lisons dans le bel ouvrage d'Arsène Houssaye : *La Comédie française* (in-folio, Baschet éditeur, 1880) : « Comment Molière, qui entendait si bien les arts du dessin, put-il permettre que les éditions de ses comédies, publiées de son vivant, ne fussent accompagnées que de gravures de la pire manière ?... Ce sublime insouciant de sa gloire serait bien étonné aujourd'hui, en feuilletant toutes les éditions de ses œuvres, de se voir *illustré* par les artistes les plus divers, depuis son ami Brissart jusqu'aux peintres contemporains, qui tous ont plus ou moins tenté l'aventure. Quoique Boucher ne représentât pas la comédie du grand siècle dans la tradition rigoureuse, Molière eût été le premier à admirer tout l'esprit de cette traduction pour les yeux, où le peintre de Louis XV a dépensé tant d'esprit, de grâce, de fantaisie et de couleur. Ce n'est pas le caractère, mais n'oublions pas que Boucher est du pur dix-huitième siècle. D'ailleurs, les comédiens de son temps *s'habillaient et jouaient ainsi les personnages de Molière...* » — Page 91 de l'ouvrage, qui contient de jolies reproductions en héliogravure des compositions de Boucher. On peut se livrer à des rapprochements intéressants et instructifs, grâce aux photogravures de Goupil, qui donnent le vrai portrait des artistes de la Comédie française, dans les costumes actuels : Edmond Geffroy, rôle du *Misanthrope ;* Talbot, *l'Avare ;* Got, Arnolphe de *l'Ecole des femmes ;* Mme Jouassain, Bélise des *Femmes savantes ;* Mme Provost-Ponsin, Frosine de l'*Avare ;* Dinah-Félix, Dorine du *Tartuffe ;* Reichenberg, Marianne du *Tartuffe ;* Barré, Chrysale des *Femmes savantes ;* Blanche Barretta, Henriette des *Femmes savantes ;* Coquelin cadet, Trufaldin de *l'Etourdi ;* Jeanne Samary, Lisette de *l'Ecole des maris.*

BIBLIOGRAPHIE

—

Une source du *Médecin malgré lui*. — Dans la séance du 11 mai dernier de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, M. Edmond Le Blant, directeur de l'Ecole française de Rome, a donné lecture d'un apologue extrait des œuvres inédites de Jacques de Vitry, qui fut évêque de Tusculum. Cet apologue contient la donnée première du *Médecin malgré lui*. Le voici :

« J'ai entendu parler d'une femme qui se plaisait à contrarier sans cesse son mari. Un jour qu'ils revenaient tous deux du marché, un lièvre passa devant eux et s'échappa, sans qu'ils pussent le prendre. Le mari dit : « Qu'il était beau et gras ! Si nous l'avions pris, nous l'aurions mangé, frit avec du sang et des champignons. » — La femme répondit : « J'aime mieux le lièvre accommodé au poivre. » — L'homme reprit : « Il est meilleur avec du bouillon et du sang. » — « Bien au contraire, dit la femme, et je n'en voudrais manger qu'avec du poivre. » Ils disputèrent longtemps ainsi pour un lièvre qu'ils ne tenaient pas.

» Comme la femme ne voulait point s'accorder avec son mari, celui-ci se mit en colère et la frappa vigoureusement. Elle se mit alors à réfléchir, cherchant comment elle pourrait se venger. Ayant appris que le roi était gravement malade, elle alla voir les serviteurs du prince et leur dit : « Mon mari est un grand médecin, mais il s'en cache

et ne consent à donner ses soins que lorsqu'on le menace ou qu'on le frappe. » L'homme fut conduit devant le roi et on le supplia de le guérir. Comme il s'excusait en disant : « Je ne suis pas médecin », les serviteurs répétèrent ce que leur avait dit la femme. Ordre leur fut donné de le frapper fortement, et, comme on n'en put rien tirer, on redoubla les coups et finalement on le jeta dehors. Ce fut ainsi que la méchante femme parvint à faire battre son mari. »

*
* *

Journal de Stendhal (1801-1814), publié par MM. C. Striyenski et F. de Nion. (1) — Si j'étais Stendhaliste (car il paraît qu'il y a des Stendhalistes), je demanderais à voir le manuscrit autographe du *Journal* conservé à la bibliothèque de Grenoble ; car je soupçonnerais les éditeurs d'avoir altéré un document qui diminuerait à ce point mon auteur préféré. Quelle désillusion, justes dieux ! Quoi ! c'est là l'auteur de la *Chartreuse de Parme* et de tant d'œuvres vantées, cet homme « supérieur » qui disait de Molière, s'il faut en croire M. Mérimée : « Molière est un coquin qui n'a pas voulu mettre sur la scène le *Courtisan*, parce que Louis XIV ne le trouvait pas bon » !

Mais c'est vous, M. Beyle, qui êtes un coquin, et un assez laid coquin, même : gonflé d'orgueil et de dédain, égoïste, intéressé, tour à tour naïf et cynique, mauvais fils, patriote douteux, écrivain incorrect et obscur, poète au-dessous du médiocre (lisez, je vous en prie, les fragments de son *Letellier* (2)), amoureux ridicule, sot malgré tout son esprit, trop occupé de lui-même pour observer attentivement le monde, au total un fat déplaisant, un poseur insupportable, tel est Stendhal peint par lui-même avec une inconscience qui répond de la fidélité du portrait ; sa

(1) 1 vol. in-18 avec portrait. Paris, Charpentier, 1888 : 3 fr. 50.
(2) Ou *l'Ami du Despotisme pervertisseur de l'opinion publique.*

présomption et son outrecuidance n'ont d'excuse que dans l'extrême jeunesse de l'auteur (son Journal va de ses 18 à ses 30 ans).

Il faut pourtant remercier MM. Striyenski et de Nion d'avoir imprimé ces confessions inédites, car si Stendhal y parle surtout et avant tout de lui, il donne en passant de précieuses notes sur le théâtre, qu'il adore, la déclamation, qu'il étudie, et les comédiens des deux sexes, qu'il fréquente. Grâce à lui, nous connaissons mieux Talma, Dugazon, Fleury, Lafon, Mlles Duchesnois, Mars, etc.

De Molière, qu'il juge « moins comique que Regnard », il dit peu de chose, et le connaît mal. Cependant il étudiait le *Misanthrope* avec Dugazon : M. Striyenski a trouvé le rôle d'Alceste écrit de sa main. Mais Stendhal n'a pas puisé chez Molière le sentiment et la crainte du ridicule : il y tombe à chaque page de son Journal. C'était pourtant un artiste que Beyle, et ce même journal, qui marque les tâtonnements d'un esprit incertain et badaud, témoigne aussi des aspirations élevées d'une âme ouverte aux belles choses.

A la date du 12 brumaire an XIII, Stendhal remarque, au foyer du théâtre Louvois, un buste de Molière par Saint-Aubin (?), dont nous n'avons jamais entendu parler. Il le trouve « sublime », et se le procurera « dès qu'il sera stable (1) ».

J'allais oublier de parler de l'excellente *préface* que M. de Nion a écrite sous le titre de « la Jeunesse d'un sceptique », et des notes nombreuses qui commentent et éclairent le texte de ce journal. Quelques petites erreurs de détail disparaîtront à la prochaine édition que le succès du livre permet d'espérer.

*
* *

(1) La phrase est tellement obscure qu'on ne sait si Beyle attribue le buste à Saint-Aubin ou s'il entend simplement parler du profil de Molière gravé par Saint-Aubin d'après le buste de Houdon.

La *Grande Revue* (Paris et Saint-Pétersbourg) du 15 août a publié un premier article de M. Pierre de Corvin (Nevsky) sur *le Théâtre en Russie depuis ses origines jusqu'à nos jours*, qui mentionne, à la date du 17 septembre 1678, c'est-à-dire cinq ans après la mort de Molière, la représentation à Moscou de *Lékar Prinoudjdenny* (le Médecin par force), traduction du *Médecin malgré lui* par la princesse Sophie Alexievna Romanoff. La distribution de cette pièce, représentée dans le palais même de la sœur du tzar, réunissait 7 princes, 2 princesses, 1 comtesse et 1 colonel.

*
* *

Notre éminent collaborateur Ed. Thierry a fait, dans le *Monde Artiste* du 2 septembre, un juste éloge de l'*Almanach des Spectacles* publié par M. Albert Soubies à la Librairie des Bibliophiles (1) : « Il y a, dit M. Thierry, toutes sortes de découvertes à faire dans ce petit almanach. » Nous n'en voulons pour preuve que deux publications relatives à Molière, signalées par M. Soubies et qui jusqu'à ce jour avaient échappé à nos recherches spéciales : l'une est une brochure in-8° publiée à Mamers, chez Fleury, *Les Pocquelin ecclésiastiques dans le Maine*, par M. Angot; l'autre, un épisode en vers, de M. Boué, *Un Serment de Molière*, in-8°, Bordeaux, Gounouilhou.

*
* *

Samedi-Revue des 1er et 15 septembre contient une intéressante étude d'histoire littéraire, par notre collaborateur

(1) Tome XIV, année 1887. — 1 vol. avec eau-forte de Lalauze. Prix : 5 francs.

M. V. Fournel, qui, sous le titre de *la Menue monnaie de Molière*, apprécie rapidement le théâtre de Baron et celui de Brueys et Palaprat.

*
* *

La *Revue d'art dramatique* du 15 septembre a publié un article de M. Lucien Mulhfeld sur les *Dénouements de Molière*, que l'auteur défend avec raison contre Voltaire, Paul Albert et M. Brunetière.

*
* *

Le *Dépit Amoureux*. — Le second volume des *Pièces de Molière*, dont la Librairie des Bibliophiles a entrepris la publication, vient de paraître. C'est le *Dépit amoureux*, très coquet volume d'amateur dont la couverture chamois, imprimée en bleu et en bistre, semble faite pour n'être maniée que par des mains féminines. Champollion, l'habile aquafortiste, a très heureusement réduit pour ce format la jolie composition du regretté Louis Leloir.

La notice qui précède la pièce et les notes qui l'accompagnent sont signées de M. Auguste Vitu qui a suivi, fidèlement cette fois, le *Registre* de La Grange et l'édition des Grands Ecrivains.

Je ne chicanerai le commentateur que sur la distribution qu'il donne de la pièce au Petit-Bourbon en décembre 1658 : comment un critique de théâtre peut-il attribuer le personnage important de Mascarille (il ne compte pas moins de 250 vers) à Croisac, un gagiste qui ne jouait que des bouts de rôle ? Pourquoi ne pas donner tout simplement Mascarille à Molière, qui avait été le Mascarille de l'*Etourdi*, comme il allait être celui des *Précieuses*, qui était alors Mas-

carille, comme Du Parc était Gros-René, comme Poisson était Crispin ? Ces incarnations étaient bel et bien la propriété du créateur et nul n'y touchait de son vivant. Voyez les Jodelet et les Sganarelle.

M. Vitu m'objectera que Molière jouait le rôle d'Albert. Mais sur quoi s'appuie-t-il pour l'affirmer ? Sur un vers de l'*Elomire hypocondre*, témoin que M. Vitu a récusé lui-même à propos du passage de l'Illustre-Théâtre du Port Saint-Paul au faubourg Saint-Germain.

L'auteur de l'*Elomire* écrivait dix ans après les représentations du *Dépit*, et il a facilement confondu l'acteur chargé du rôle d'Albert avec Molière, qui jouait probablement, outre Mascarille, la scène épisodique du docteur Métaphraste. Et si l'inventaire dressé après la mort de Molière ne mentionne pas le costume du *Dépit*, j'incline à croire que c'est parce qu'il s'y servait de son habit de *l'Etourdi*, sur lequel il passait rapidement une robe pour la grande scène du pédant qui clôt le second acte.

Autre querelle : pourquoi M. Vitu, qui aime la précision, appelle-t-il par deux fois « Tessonnière » Pillet de la Tessonnerie, l'auteur du *Déniaisé* ? Pourquoi encore ne précise-t-il pas l'époque à laquelle la Comédie française a adopté pour la première fois la réduction de la pièce à deux actes ?

M. Vitu termine en souhaitant que la Comédie française rétablisse le texte du *Dépit* dans son intégrité. Il a oublié de rappeler que cette tentative a été faite il y a quinze ans au jubilé de Molière. Sur les instances de M. Monval, M. Ballande donna deux représentations du *Dépit* en cinq actes, à la salle Ventadour (17 et 21 mai 1873), et, la

veille de la seconde, M. Vitu faisait, sur la même scène, une conférence sur les portraits de Molière.

*
* *

A signaler, dans la « *Collection des auteurs célèbres* (?) » de MM. Marpon et Flammarion, un volume posthume d'Edouard Bonnet (O'Bennt) : *La revanche d'Orgon.*

*
* *

Sous la signature A. de Tayac, le *Téléphone* du 5 septembre apprécie sévèrement l'idée qu'on a eue de donner le nom de *Molière* au nouveau lycée de jeunes filles récemment inauguré à Paris.

Espérons qu'il ne sortira de cet établissement ni Armandes, ni Bélises, ni Cathos, ni Madelons.

DU MONCEAU.

ÉPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES

Septembre 1688.

Dimanche 5. — *Amphitrion* et le *Médecin forcé* ou *malgré luy* (MM. Raisin cadet, Dauvilliers, Desmares, Du Périer, Le Comte, Guérin, Beauval, Rosélis, La Grange; Mlles Beauval, du Rieu (pour Mlles Poisson et Guérin), Dancourt et Champmeslé) 687 7

Mercredy 8. — Feste de la Vierge. — 9 acteurs et 4 actrices partent à Anet pour 8 jours (1). . . . . Néant.

Vendredy 10. — Le *Misantrope* et Crispin médecin (MM. Dauvilliers, Beauval, Desmares, Dancourt, Guérin, Sévigny, Champmeslé (pour de Villiers); Mlles Guérin, Dancourt, Champmeslé, La Grange, Baron, Deshayes). 271 15

Dimanche 12. — *Le Festin de Pierre* (MM. Guérin, Dancourt (pour La Grange), De Villiers, Desmares, Poisson (pour La Thorillière), Sévigny, Beauval; Mlles Guérin, Dancourt, Deshayes, La Grange) 641 10

Mardy 14. — *Pourceaugnac* et Crispin médecin (MM. Poisson, Dancourt, de Villiers, Dauvilliers, Beauval, Guérin, Desmares, Sévigny; Mlles Guérin, Desbrosses, Deshayes, La Grange, Baron) 261 10

Mercredy 15. — *L'Avare* (MM. Raisin l'aîné, Raisin cadet, La Thorillière, Guérin, Desmares, Le Comte, La Grange, Beauval; Mlles Poisson, Dancourt, Beauval). 440 »

Jeudy 16. — Régulus et *George Dandin* (MM. Baron, Dauvilliers, Desmares, Le Comte, Du Périer, Champmeslé, Rosélis, La Grange, Beauval, petit Du Périer; Mlles Poisson, Champmeslé, Deshayes, Desbrosses, Guérin). 661 10

Samedy 18. — *L'Ecole des Femmes* (MM. Raisin cadet, Raisin l'aîné (pour Du Croisy), Guérin, La Thorillière, Desmares, Beauval, La Grange; Mlles La Grange et Deshayes). 391 12

Dimanche 26. — *L'Etourdy* (MM. Raisin cadet, La Grange, Dauvilliers, Beauval, Guérin, Le Comte, Du Périer, Desmares, La Thorillière (pour Sévigny); Mlles Guérin, Dancourt) . . . . . 686 »

Recette du mois : 11,963 l. 14 s. — Part : 235 l. 5 s.

---

(1) On y représente l'*Ecole des Femmes*, Polieucte et D. Pasquin, D. Japhet, Cinna et les Plaideurs, et *Amphitrion*.

SEPTEMBRE 1788.

Mardi 2. — La Gouvernante. — *George Dandin* (MM. Gérard, Courville, TALMA, Bellemont, Champville ; Mmes Masson, Lachassaigne, Joly) 348 11
Lundi 8. — Fête de la Vierge. . . . . Relâche.
Lundi 15. — *Tartuffe* (MM. Des Essarts, Dunant, Fleury, Dorival, La Rochelle, Champville, Marsy ; Mmes Giverne (débute dans Pernelle), Candeille, Petit, Bellecour). — Le Procureur arbitre 1107 18
Jeudi 18. — Le Chevalier à la mode. — *La Comtesse d'Escarbagnas* (MM. TALMA, Bellemont, Gérard, Champville, Dazincourt ; Mmes Giverne (débute dans la comtesse), Lolotte, Devienne, Simon) . . . . . 1135 »
Lundi 22. — Jodelet maître et valet. — *Pourceaugnac* (MM. Champville, Courville, Dunant, La Rochelle, Bellemont, Dorival, Dazincourt, Dugazon, Marsy, Gérard, TALMA ; Mmes Lolotte, Devienne, Joly) 4012 8
Vendredi 26. — *Les Femmes savantes* (MM. Courville, Dorival, Fleury, Champville, Dugazon, Marchand, Marsy, Bellemont ; Mmes Suin, Masson, Petit, La Chassaigne, Bellecour). — La Nouveauté. 431 1
Mardi 30. — La Veuve du Malabar. — *Amphitryon* (MM. Saint-Prix, Saint-Fal, La Rochelle, Marsy, TALMA, Dunant, Dazincourt ; Mmes Laveau, Petit, Devienne). 912 16

G. M.

BULLETIN THÉATRAL

—

Comédie Française. — Jeudi 16 août, *les Précieuses ridicules* (MM. Truffier, Garraud, Villain, Samary, Falconnier, Gravollet, Berr, Royer ; Mmes Kalb, Ludwig, Jamaux). — Samedi 18, l'*Avare* (MM. Le Bargy, Boucher, Truffier, Martel, Roger, Villain, Laugier, Falconnier, Berr, Roger ; Mmes Frémaux, Amel, du Minil) et le *Médecin malgré lui* (MM. de Féraudy, Garraud, Roger, Samary, Falconnier, Hamel ; Mmes Frémaux, Kalb, R. Boyer). Recette : 2.483 fr. — Mardi 21, *Tartuffe* (MM. Maubant, Silvain, Baillet, Boucher, Joliet, Hamel, Laugier ; Mmes Pierson, Frémaux, Amel, Boyer) et le *Malade imaginaire* (MM. Joliet, Dupont-Vernon, Roger, Leloir, Samary, Clerh, Falconnier, Berr ; Mmes Fayolle, Kalb, Laîné, petite Walter) : 2.269 fr. 50. — Samedi 25, le *Mariage forcé* (MM. Le Bargy, Joliet, Villain, Leloir, Clerh, Hamel, Gravollet, ; Mlle Persoons). — Lundi 27, l'*Avare* (MM. Prud'hon, de Féraudy, Boucher, Martel, Roger, Villain, Clerh, Falconnier, Berr, Royer ; Mmes Montaland, Frémaux, du Minil) et le *Malade imaginaire* (MM. Truffier, Joliet, Dupont-Vernon, Roger, Leloir, Samary, Laugier, Falconnier ; Mmes Amel,

du Minil, Boyer, petite Walter). Recette: 1897 fr. 50. — Mardi 28, le *Mariage forcé* (distribution du 25, sauf M. Le Bargy, remplacé par M. Boucher dans Alcidas). — Mercredi 29, le *Médecin malgré lui* (distribution du 18). — Vendredi 31, le *Mariage forcé* (distribution du 28, sauf M. Clerh remplacé par M. Truffier dans Marphurius). — Mercredi 5 septembre, le *Mariage forcé* (distribution du 28 août). — Dimanche 9, le *Mariage forcé* (distribution du 31 août). — Vendredi 14, *Dépit amoureux* (MM. Le Bargy, de Féraudy, Boucher, Joliet; Mlles Frémaux et R. Boyer). — Dimanche 16, *Dépit amoureux* (les mêmes, sauf MM. Le Bargy et Joliet remplacés par MM. Boucher et Roger et le *Médecin malgré lui* (distribution du 18 août, sauf M. Samary, remplacé par M. Boucher dans Léandre, et Mlle Kalb par Mlle Amel dans Martine). — Jeudi 20, le *Mariage forcé* (les mêmes). — Dimanche 23, matinée gratuite: le *Médecin malgré lui* (les mêmes).

Odéon. — Samedi 15 septembre, réouverture. — Dimanche 16, matinée, et Lundi 17, soirée populaires: l'*Avare* (débuts de M. Numa — Mtre Jacques — et de Mlle A. Prévost — Elise). — Dimanche 23, matinée, et lundi 24, soirée populaires : l'*Ecole des Femmes* (débuts de Mlle Duhamel dans Agnès).

Le Théatre d'application, 18, rue Saint-Lazare, annonce sa réouverture pour le 15 octobre. Nous enregistrerons avec plaisir les fragments de Molière dans lesquels se produiront tour à tour les élèves des quatre classes du Conservatoire.

MONDORGE.

Le Directeur-Gérant: Georges MONVAL.

GROS-RENÉ PETIT ENFANT

ET

L'EMBARRAS DE GODARD (1)

Dans leur *Dictionnaire des théâtres de Paris* (Paris, 1756), qui est à la fois un abrégé et une table de leur *Histoire du Théâtre-François*, à l'article MOLIÈRE, les frères Parfaict donnent une double liste des « Comédies du même auteur, non imprimées, et jouées en province », et des « pièces représentées à Paris sans nom d'auteur, et qu'on peut conjecturer être de M. Molière. » Dans la seconde liste, figurent le *Grand Benêt de fils* et *Gros-René petit enfant*, toutes deux avec la date de 1664.

En outre, à l'article « Gros-René petit enfant » du même *Dictionnaire des Théâtres de Paris*, la notice porte : « Petite

(1) *Godard.* On appelle populairement de ce nom celui dont la femme est accouchée. *(Dictionnaire de Trevoux, 1771.)*

comédie représentée le dimanche 27 Avril 1664, précédée de la tragédie de *Cinna*. On croit que cette petite pièce est de M. Molière. »

Pour le *Grand Benêt de fils*, à la date du 18 janvier 1664, le livre de La Grange donne en effet comme programme du spectacle, sous la *Bradamante* (la *Bradamante ridicule* du duc de Saint-Aignan) *le Grand Benêt de fils aussi sot que son père*. Ici on se rappelle tout de suite le récit de Dorante, le célèbre chasseur des *Fâcheux :*

> ... Lorsqu'un franc campagnard, avec longue rapière,
> Montant superbement sa jument poulinière,
> Qu'il honorait du nom de sa bonne jument,
> S'en est venu nous faire un mauvais compliment,
> Nous présentant aussi, pour surcroît de colère,
> Un Grand Benêt de fils aussi sot que son père.

Ce sont les deux coupables de la mort du cerf assassiné avec un pistolet d'arçon. Les risibles personnages appartiennent en effet à Molière, mais La Grange a écrit en marge : « Pièce nouvelle de M. de Brécourt ». Molière les a prêtés à son camarade ; il n'y a donc pas lieu de lui attribuer autre chose que le titre de la pièce, si ce n'est pourtant la silhouette popularisée des deux personnages ; ce qui constituerait une bonne collaboration d'aujourd'hui.

La collaboration ainsi reconnue, quel dommage que le *Grand Benêt de fils* n'ait pas été imprimé ! Il fournirait encore aux éditeurs des grandes éditions de Molière l'occasion de surcompléter la publication de ses éditions complètes, en y ajoutant par surcroît la *Veuve à la mode*, qui a déjà été imprimée sous son nom, et l'*Embarras de Godard* ou

l'*Accouchée*, qui est le pendant de la *Veuve à la mode*, comme scènes de la vie bourgeoise, et signé du même nom d'auteur, Jean Donneau sieur de Vizé.

Ce n'est pas que le titre de *Gros-René petit enfant*, sauf le nom de *Gros-René*, rappelle rien du répertoire de Molière, ni même de quelque autre répertoire connu ; mais, en supposant que la pièce ait disparu sous un changement d'étiquette, l'étiquette est assez peu commune pour que, s'il se rencontrait ailleurs une farce, une bouffonnerie dont le sujet s'y ajusterait exactement, on ne fût pas à peu près autorisé à croire qu'on a mis la main, je ne dis pas sur l'original de la comédie attribuée à Molière, mais sur une imitation quelconque, sur une adaptation, comme nous ont appris à parler nos voisins d'outre-mer, maîtres passés dans l'honnête industrie de démarquer le linge.

Eh ! bien, mais il me semble que l'adaptation légitime et plus que consentie, ou je me trompe bien complètement, par le premier auteur, c'est « l'*Embarras de Godard* ou l'*Accouchée*, » ce pendant de la « *Veuve à la mode* », je l'ai dit tout à l'heure, qui répond à la « *Veuve* » comme les extrêmes se répondent entr'eux, comme le commencement répond à la fin, la sage-femme au croque-mort, l'enterrement au baptême.

Nous en sommes à l'*Embarras de Godard*.

Godard est le mari de M^me^ Godard, et le père d'une grande fille, bonne à marier, qui se nomme Isabelle, ce qui laisse entendre que M^me^ Godard n'est pas jeunette : mais n'importe, Dieu bénisse la maison ! M^me^ Godard est sur son terme. Il fait nuit, et le jour ne sera pas levé qu'il y

aura un petit Godard ou une petite Godard de plus à Paris.

Mme Godard — que nous ne verrons pas d'ailleurs — souffre et gémit; M. Godard serait dans la joie sans doute, s'il n'était pas dans l'inquiétude et dans l'impatience. Sa fille Isabelle ne sait pas trop non plus où elle en est elle-même; car il y a un Cléante naturellement, et ils s'aiment tous les deux. Pour le moment, ils sont, comme Roméo et Juliette, enchantés l'un de l'autre; ils se disent toute sorte de choses tendres sous la surveillance de Paquette, qui travaille à la chandelle, quand elle ne dort pas, bien entendu, ou qu'elle ne fait pas semblant de dormir par complaisance.

Mais quel sera le lendemain? Car voici ce qui arrive :

Pendant un certain temps, Godard avait paru encourager les assiduités de Cléante en son logis. Il ne lui déplaisait pas de le regarder comme un gendre futur, mais depuis qu'il s'est vu en passe de devenir père, depuis qu'il a pu se flatter d'avoir un fils, héritier de son nom, il a changé tout d'un coup de visée. En fait d'établissement pour Isabelle, il ne songe plus qu'à l'établissement de son fils. A celui-ci tout le bien paternel; plus de mariage, partant, pour sa fille : Isabelle en religion et Cléante éconduit.

Les deux amants n'ont donc plus pour eux que l'obligeance de Paquette, et ils en abusent. Quand la bonne fille a laissé entr'ouverte pour Cléante la porte de la maison qu'on lui ferme, elle l'a reçu en secret dans la chambre d'Isabelle, lui faisant jurer qu'il ne resterait qu'un moment; mais elle ne peut plus obtenir de lui qu'il s'éloigne. Tous les amoureux se ressemblent. L'alouette

chante et Roméo dit : Ce n'est pas l'alouette. Si l'on n'entendait guère plus l'alouette à Paris sous le grand Roi qu'on ne l'y voit aujourd'hui, hors qu'au marché, on y entendait le coq dans toutes les cours; et le coq avait déjà chanté six fois au poulailler de M. Godard, que Cléante n'en voulait rien croire. Encore une nuit passée sans sommeil pour Paquette. Du reste, qui s'attendait à fermer l'œil aujourd'hui?

La position de Mme Godard tient toute la maison en alerte. M. Godard ne se tient pas en place. Il monte, il descend. C'est justement parce qu'il ne se tient pas en place qu'il ne faut pas se mettre dans le cas d'être surpris. Sortez! Sortez! Le malheur de Paquette, c'est qu'elle a deux combats à soutenir, contre Cléante et contre le sommeil; si bien que, à un moment où elle veut pousser Cléante par les épaules, sans s'apercevoir qu'il vient de se jeter à genoux, ne trouvant pas de résistance qui la soutienne, elle tombe dans le vide avec sa chandelle qui s'éteint.

Scène de nuit : la scène à tâtons, la scène classique de toutes les parades, le Colin-Maillard où tout le monde est aveugle, se heurte, se bouscule, se prend, se perd, se croise à tâtons. Rien de nouveau. Rien non plus, rien que de comique, et même un gentil *à parte* de Paquette, qui croyait sur la foi d'Isabelle que Cléante était toujours sage et qui, prise par lui pour Isabelle, ayant désormais des raisons personnelles de le savoir plus entreprenant, se dit pour sa gouverne à l'avenir : « Laissez donc les amants sans chandelle! »

Cependant, maître Godard a fini par entendre je ne sais

quoi du côté de la chambre de sa fille; il se dirige vers le bruit et s'étonne d'y trouver encore les ténèbres : un aveugle de plus qui se démêle avec la nuit. Le Colin-Maillard se complique au travers des cris de Godard qui appelle ses gens : Champagne, Langevin, Picard, Torine, (autrement Victorine). Pas de lumière toujours. Tout cela entre en se cognant, se bouscule, demande si c'est le feu, ou s'il y a des voleurs ? Champagne, lui, arrive demi-vêtu, avec ses habits sous le bras, tenant un fusil d'une main, une chandelle de l'autre; mais la chandelle peut venir; Cléante s'est évadé ; Isabelle, qui avait regagné sa chambre, n'a plus qu'à en sortir comme il est naturel, et, ayant tout son monde sous la main, distribuer à chacun son rôle pour la grande affaire.

Et Mme Godard? Mme Godard est toujours en mal d'enfant. Vous pensez qu'il n'y a plus un moment à perdre. On est monté chez Mme Oriane, la voisine du dessus, qui a déjà assisté Mme Godard en un tel cas. Il faut courir chercher la sage-femme, qui demeure loin. C'est Champagne qui est chargé de faire la course: or, une course de nuit, lorsque les nuits sont si peu sûres, Champagne ne s'en soucie guères. Vous pouvez être certains qu'il ne se pressera pas. Ne faut-il pas bien d'abord que le malin personnage achève de s'habiller et qu'entre temps il conteste, il contrarie, à dire d'expert ?

Le voici mettant ses bas, assis sur le carreau, et ratiocinant par principes. Il a fait sur les enfants des observations génésiaques de la force de celles de Sosie; il sait que ceux qui viennent au monde pendant la nuit sont voués à la malechance, tandis que ceux qui viennent au monde

le matin sont prédestinés aux honneurs et à la richesse. Il est persuadé que Mme Godard, qui est une bonne mère, n'aura pas la maladresse d'exposer son enfant à la malignité des heures de la nuit, et que, s'il lui arrivait d'oublier cette précaution salutaire, sur un simple rappel elle ferait tout l'effort nécessaire pour ne pas compromettre l'avenir de sa progéniture.

Et le temps passe! le temps passe ! et M. Godard ne cesse pas de se donner au diable. Enfin, pourtant, Champagne se décide à partir. Il part. La porte de la maison se ferme derrière lui. Miséricorde! Elle se rouvre, je ne dis pas tout de suite; mais elle se rouvre et voici Champagne qui rentre seul. Et la sage-femme? Ah! bien oui! Est-ce que Champagne est allé jusque chez elle? Il a été bel et bien arrêté sur la route. — Par les voleurs? — Non! par le guet qui l'a pris lui-même pour un filou et vient seulement de le relâcher tout à l'heure.

C'est donc affaire de repartir; sans doute; mais Champagne ne repart pas comme cela. D'abord Paquette a l'imprudence de lui dire, va donc! Champagne se pique et réplique qu'il n'a pas à recevoir d'ordre d'elle; discussion interminable. La discussion arrive à la dispute, la dispute aux gourmades. Picard est obligé de séparer les combattants. Bon Picard! Et mieux encore, c'est que Champagne, qui a trouvé un compagnon, ne lâche plus son Picard et l'entraîne avec lui chez la sage-femme.

La course se fait vite cette fois. Aussitôt partis, presque aussitôt rentrés, ramenant la sage-femme, que conduit Champagne en écuyer de bon style, la main de l'opératrice sur son poing.

Enfin! Pas tout à fait encore. La sage-femme ne s'émeut pas, elle connaît madame, dit-elle, et rien ne presse; seulement elle veut savoir si on est en mesure avec la circonstance. Ah! dame! On parle du théâtre naturaliste, en voici du théâtre naturaliste et du moins discret :

GODARD : Ne perdons point de temps; courons vite, madame,
Et ne négligeons rien pour secourir ma femme.
LA SAGE-FEMME : Avez-vous les apprêts qu'il faut pour cette fin?
GODARD : Oui.
LA SAGE-FEMME : Si vous dites vrai, vous avez donc du vin ?
GODARD : Oui!
LA SAGE-FEMME : Vous avez du linge?
GODARD : Oui!
PAQUETTE : Dépêchons, madame;
Nous avons ce qu'il faut pour une sage-femme...

Ainsi du reste. Les ciseaux, le fil, le sel et le safran. Tout y est. Après quoi, changeant de propos, la commère se jette sur le récit de sa profession et de sa clientèle : chez qui elle était ce soir quand on l'est venu chercher, tout ce qu'elle a fait la veille, etc.; vous retrouvez encore Molière et la fameuse consultation des quatre docteurs de l'*Amour Médecin*. Nous y sommes toujours, et la scène de la sage-femme dans l'*Embarras de Godard* n'est pas indigne de rappeler l'immortelle conversation intime des quatre gros bonnets de la Faculté.

Mais on ne voit encore rien paraître jusqu'ici qui réponde de quelque façon que ce soit au titre de *Gros-René*. — C'est juste, encore qu'on n'ait pas cessé un moment d'entendre les cris de M^me^ Godard à la cantonade et d'entrevoir en idée derrière la coulisse le ber-

ceau préparé pour le petit enfant; il ne s'agit pas ici toutefois des œuvres de M. Godard; ce dont il est question, le voici :

Après leur triomphante expédition, qui méritait sans doute un honnête pourboire, Champagne et son ami Picard n'ont pas dû manquer de s'attabler à quelque cabaret d'où ils sont sortis tous les deux, l'un ivre fou, l'autre ivre bête. Champagne, qui n'a pas la folie charitable pour son prochain, a proposé à Picard une farce énorme. Devinez un peu — mais non, vous ne devineriez pas : c'est de prendre les devants sur Mme Godard et d'avoir un poupon procréé impromptu qui serait l'aîné du sien.

Avoir, n'est pas le mot exact pour les deux. Pour Champagne, oui; c'est bien lui qui aura le marmot; le pauvre Picard, lui, n'aura rien que le déplaisir de l'être.

Toute la layette du petit Godard. Quelle layette et de quelle taille! Je n'insiste pas là-dessus. Il y a eu la layette du petit Gargantua; mettons que la neuve ait été taillée sur les mêmes patrons et n'en parlons plus. Champagne persuade donc à Picard de présenter sa tête au béguin, et Picard la présente, un béguin peut toujours se poser sur le sommet d'une tête. Les aissellières maintenant — on voit bien que ce sont à peu près les promenettes d'aujourd'hui — la chemise à brassière, qui n'a pas un autre nom à l'heure qu'il est, les *nagotes* enfin; explique le mot qui pourra! Enfin Champagne couche à terre Picard qui commence à se défendre et le roule dans un maître lange, emmaillotté comme on emmaillottait alors les enfants, les deux bras pris dans le maillot. Ce n'est pas tout. Le jeu ne serait

pas assez complet si le père nourricier omettait de faire prendre la bouillie au nourrisson. Picard va chercher dans la chambre voisine un pot de colle de pâte que des ouvriers entretiennent chaude devant le feu, et le bourreau, qui lui en barbouille le visage, lui en enfonce aussi une longue cuillérée jusqu'au nœud de la gorge.

Farce brutale, je ne dis pas non, mais pleine de gros rire et ébauchée pour être achevée en scène par une improvisation étourdissante de grimaces et de lazzi.

Lorsque la troupe de Molière « commença au Louvre », suivant l'expression de La Grange, en octobre 1658, par *Nicomède* et le *Docteur amoureux*, ce n'est pas avec la tragédie, c'est bien avec la farce que Molière conquit dès le premier jour la faveur de son jeune Roi, qu'il fit descendre en second rang la troupe des grands comédiens de l'Hôtel, et fonda pour un long avenir la glorieuse institution de la Comédie-Française.

Je ne dis pas maintenant que l'épisode burlesque de l'*Embarras de Godard*, Picard mis au maillot, ait exactement un même canevas que la farce attribuée par les frères Parfaict à Molière ; mais d'où vient, sinon d'une tradition antérieure et provinciale, cette attribution générale d'ailleurs et totalement inadmissible avec la date donnée de 1664, inadmissible parce que Molière n'a plus composé de farces après l'établissement définitif de sa troupe à Paris ; (La Grange n'a pas mentionné celle-ci dans ses programmes), inadmissible encore du côté de Gros-René, au moins pour les deux derniers mois de 1664, parce que Gros-René (Du Parc) est mort le 4 de novembre, et qu'après lui aucun comédien n'a porté, que

dans une ancienne pièce, le nom de Gros-René au théâtre.

Le titre de *Gros-René petit enfant* fait remonter la farce qui le porte au répertoire des œuvres minuscules dont Molière et ses camarades amusaient la province.

En 1666-1667, le souvenir de la farce colossale n'était pas encore perdu. Lorsque De Vizé présenta à Molière son *Embarras de Godard*, il est permis de douter que la scène de Champagne avec Picard en fît partie, tant elle tient peu à la pièce où elle ne fait qu'un intermède assez disparate. Soit que De Vizé ait offert à Molière de l'y ajouter pour casser les vitres et forcer le succès, soit que Molière lui-même en ait eu la pensée, auteur et directeur la mirent à exécution, et l'*Embarras de Godard* fut représenté devant la Cour, durant le séjour qu'elle fit, entre le 6 et le 9 novembre, à Versailles.

Pour ces trois jours (on n'en comptait d'abord que trois, peut-être même que deux), la troupe de Molière avait deux spectacles : l'*Attila* de Corneille, et la Pastorale de *Délie*, avec la *Veuve à la mode* ; De Visé avait l'honneur de fournir les deux pièces. *Attila*, redemandé, fit le troisième jour. Lorsque le Roi en voulut un quatrième, la troupe n'était pas en état de le servir à son gré ; elle n'avait que l'*Embarras de Godard*, si pourtant la pièce eût été sue, et elle ne l'était pas bien encore, de plus la pièce faisait peur aux comédiens ; n'importe : la *Veuve à la Mode* avait beaucoup amusé le Roi et De Vizé était favori. Le Roi voulait l'*Embarras de Godard*, il n'y avait pas à le lui refuser. On obéit avec désespoir. Heureux désespoirs que ceux-là, et que de grâce les princes ainsi obéis mettent à les

consoler ! La farce fit enthousiasme, et, sans respect pour elle-même, la majesté royale s'en donna de rire à cœur joie.

Il y avait juste trois mois qu'un huissier de la cour du Parlement, par ordre du président Lamoignon, était venu signifier à la troupe de Molière l'interdiction des représentations du *Tartuffe*. Médiocre revanche pour Molière.

Je n'ai pas dit le dénoûment de l'*Embarras de Godard*. C'est une surprise tout indiquée. Mme Godard, qui n'est pas en péril de mort, mais qui pourrait y être, profite en vain de la circonstance pour toucher le cœur de son mari et pour mettre solennellement sa fille sous l'inoubliable protection de ses dernières paroles. Godard demeure inexorable. Son garçon ! Son garçon avant tout ! Tout pour Godard, deuxième du nom ! Isabelle au couvent ! — Le ciel plus juste envoie encore une fille. Un peu humilié d'abord de sa déception, Godard en prend bientôt son parti. Il met la main d'Isabelle dans celle de Cléante. On pense alors à démaillotter Picard qui a dû trouver qu'on l'oubliait d'une façon cruelle, et Champagne fait tomber le rideau sur ce vers, dans lequel se conserve la mémoire de l'ancienne coutume :

Servez Godard, car sa femme est en couche.

EDOUARD THIERRY.

MOLIÈRE A MOSCOU

Pendant mon séjour à Moscou (de 1841 à 1851), je suivais aussi assidûment que possible les représentations du théâtre russe.

J'ai vu, pendant ces dix années, représenter d'une façon toujours correcte, quelquefois remarquable, les œuvres de Shakespeare et de Schiller, qui attiraient surtout le public impressionnable du dimanche.

Molière exerçait sur la foule une influence bien moins considérable.

Cependant une de ses comédies, l'*Avare*, était jouée assez souvent, et toujours devant une salle comble. Ce succès exceptionnel était dû en grande partie, il faut l'avouer, à une très remarquable interprétation. Un comédien russe de beaucoup de talent, nommé Schepkine, remplissait le rôle d'Harpagon d'une façon absolument supérieure.

Ce Schepkine, fort peu lettré, modérément travailleur, possédait, chose rare, l'instinct que ne donne aucune étude, et le don de communiquer ses émotions au public, chose

plus rare encore. Schepkine semblait avoir été créé pour personnifier le docteur Bartholo. C'était « un beau, gros, court, jeune vieillard » rappelant beaucoup plus Lepeintre jeune ou le fameux Des Essarts que Duparai, lequel non seulement jouait admirablement l'Avare, mais était, en outre, servi par un physique accusant le jeûne et les privations.

Lorsque Schepkine, dans Harpagon, faisait sa première apparition, la déception était grande. Mais dès que le comédien parlait, on se sentait pris. La voix, le geste, l'attitude, la démarche, l'œil, tout était sordide, crasseux, vilain. On ne voyait plus Schepkine, on avait Harpagon devant soi.

Les autres rôles, jusqu'au plus petit, étaient tenus avec une conscience rare par tous les chefs d'emploi. J'ai déjà eu l'occasion de le dire ; mais je ne résiste pas au plaisir de le répéter :

« Un acteur russe ne se plaint jamais du rôle qui lui est distribué. Il tire tout le parti possible de son personnage, quelque peu important qu'il lui paraisse. » (1)

C'était du moins ainsi à l'époque dont je parle. J'aime à croire qu'il en est encore de même aujourd'hui.

L'interprétation de l'*Avare*, traduit littéralement, sans la moindre coupure ou le plus petit changement de texte, était donc excellente. L'effet produit égalait certainement celui que l'œuvre obtient à Paris dans les meilleurs jours et devant les meilleurs publics.

---

(1) *Revue d'Art dramatique*, 15 novembre 1886, page 215. Voir aussi le nº du 15 juillet 1887 : *Le théâtre à Moscou*.

Peut-être aurait-on pu constater quelque inexactitude dans les costumes et un peu de laisser-aller dans la mise en scène. Mais ces légères imperfections passaient inaperçues.

Il faut dire que les acteurs russes semblent généralement se soucier fort peu de la convention. Ils ignorent ou paraissent ignorer ce qu'on appelle les *ficelles* du métier. Ils représentent tout bonnement leurs personnages, sans se préoccuper d'autre chose, avec une sincérité extraordinaire; et grâce à leur conviction profonde, ils commandent l'attention, et par suite le rire ou les larmes.

On donnait aussi de temps à autre le *Mariage forcé*, le *Malade imaginaire* arrangés — je devrais dire dérangés — en mœurs locales. Le succès n'était pas immense.

Un comédien russe, Sadowsky, comique très aimé à juste titre, vint un jour me demander quel grand rôle de Molière je pensais qu'il pût jouer pour sa représentation à bénéfice. Il ne songeait, lui, à rien moins qu'au Misanthrope. Je lui fis observer qu'Alceste était généralement considéré comme un premier rôle noble. Sadowsky ne partageait nullement cette opinion. Aussi instruit que Schepkine l'était peu, il me fit une longue conférence dans le but de me prouver que le Misanthrope devait être classé parmi les rôles comiques. On voit que cette idée bizarre et fort discutable n'est pas absolument neuve. Je ne parvins pas à persuader à mon camarade Sadowsky qu'une physionomie, sinon grotesque, au moins plaisante, était incompatible avec le personnage d'Alceste. Il me quitta, persistant dans sa résolution.

Quelques jours après, nous nous rencontrâmes chez un marchand de curiosités, l'un des plus riches négociants russes de Moscou. Cet homme, dont la fortune immense se comptait par millions, souffrait horriblement de n'être qu'un méprisable commerçant et mourait de chagrin de ne pouvoir frayer avec la noblesse. Le pauvre homme nous chantait ses doléances dans sa langue maternelle, la seule qu'il possédât. Il me fut donc possible de dire à Sadowsky, qui parlait très bien français :

— C'est un Monsieur Jourdain moscovite.

— Tiens ! s'écria Sadowsky, Monsieur Jourdain ! Vous me donnez une idée admirable. Je vais jouer le *Bourgeois gentilhomme* à mon bénéfice.

Sadowsky commanda au faiseur en renom — un comédien du nom de Lensky — une adaptation de l'œuvre de Molière en mœurs russes. Le public moscovite du théâtre national ne vit dans cette comédie qu'une critique acerbe. Il y découvrit des personnalités violentes, des traits envenimés, auxquels le traducteur n'avait sans doute pas songé. Le succès fut prodigieux à la première représentation, mais ne dura pas.

Je ne saurais oublier de parler des représentations de *Tartuffe* au théâtre français de Moscou. Plus d'un artiste avait déjà pensé à choisir cette pièce pour sa représentation à bénéfice. Mais, chacun croyant que *Tartuffe* était ou serait interdit par la censure, on y renonçait vite.

Madame Arnould-Plessy vint donner des représentations à Moscou, en 1846 et 1847. Pour son bénéfice, qui eut lieu le 13/25 avril 1847, elle donna précisément ce *Tartuffe*,

que nulle censure ne songeait à défendre ou à mutiler. Dire que l'exécution fut irréprochable, serait peut-être un peu exagéré. Elle fut convenable, ce qui est beaucoup. L'acteur qui jouait Tartuffe était bien fait de sa personne. Il avait l'oreille rouge, la jambe belle, le teint fleuri. C'est déjà quelque chose. Quant au reste...

Mais ce rôle, qui a tenté tant de comédiens, a-t-il jamais été joué d'une façon absolument complète? Combien l'ont abordé ? Des premiers rôles. Des comiques. Ligier l'a joué. Bocage aussi. Samson aussi. Et Fechter. Et Lafontaine. Et Coquelin. Et Bernard-Léon !... Et tant d'autres. Lequel y a remporté une victoire indiscutable ?

Mme Chambéry jouait Dorine. M. Chambéry, Orgon. Je cite ces deux artistes parce qu'ils ont marqué leur passage à Paris, à la première Renaissance en 1839, plus tard au Vaudeville de la place de la Bourse.

Moreau faisait Cléante, Eugène Moreau, qui fut depuis secrétaire-général du théâtre des Variétés, puis secrétaire-rapporteur du comité de l'Association des artistes dramatiques. Et Madame Arnould-Plessy jouait Elmire. Les autres y allaient de tout cœur — et de bonne foi, ce qui est peut-être la meilleure manière de jouer les chefs-d'œuvre.

E. VALNAY.

MOLIÈRE ILLUSTRÉ

—

L'AVARE

ET

LES FOURBERIES DE SCAPIN *

—

XXI

Brissart a représenté la scène 5 de l'acte III : Me Jacques a ôté sa casaque de cocher pour paraître vêtu en cuisinier, le bonnet à la main. Il dresse le menu du fameux souper. Au fond du théâtre, quelques servantes et laquais affairés.

---

* Voulant faire un travail aussi complet que possible sur les illustrations des comédies de Molière, et pour ne pas abuser trop longtemps de l'accueil si large que je reçois dans le *Moliériste*, je grouperai désormais les pièces, j'éviterai les détails et les redites sur les costumes, les éditions diverses, je supprimerai les textes cités, et j'arriverai ainsi à donner en peu de temps, et d'une manière à la fois succincte et complète, l'iconographie générale de l'œuvre entière de Molière. Ce sera, pour l'amateur et le curieux, un *guide* qui permettra de s'orienter au milieu de cette innombrable quantité de dessins. Je serais heureux d'inspirer à d'autres l'idée d'augmenter encore et de corriger mon travail.

E. L.

Sauf les variations de la mode et les fantaisies des graveurs successifs, le sujet de la figure sera le même jusqu'à l'apparition de Boucher. Avec lui, la scène change : Harpagon tâte les chausses et cherche dans les poches de La Flèche. Partout et toujours les personnages de Boucher sont jolis et élégants. Ici, cependant, la situation ne se prêtait guère au genre gracieux.

Moreau. — 1re *suite*. Harpagon et La Flèche : même scène, mais les personnages sont dans une autre attitude. Harpagon fait le mouvement de la main pour donner un soufflet à La Flèche.

Moreau. — 2e *suite*. Acte II, scène 2 : Harpagon, Cléante, maître Simon, et... l'emprunt de quinze mille livres.

Buguet. — Harpagon et La Flèche : la recherche dans les poches. Figure d'une exécution tout à fait fantaisiste, sous le rapport des costumes.

Desenne. — Figure in-8° : même scène, gravée plusieurs fois avec quelques changements. — Figure in-12 : Harpagon a, dans celle-ci, un regard interrogateur bien expressif. Les deux compositions de Desenne sont des meilleures.

Horace Vernet. — Harpagon criant au voleur et se prenant lui-même par le bras; scène d'une grande puissance dramatique, qui sera traitée souvent par les dessinateurs.

Chasselat. — Même scène.

Staal. — Élise aux genoux d'Harpagon et implorant le pardon de Valère (Acte V, scène 4).

Tony-Johannot. — Vingt vignettes environ, parmi les-

quelles il faut citer : Harpagon comptant et pesant son argent, Harpagon et La Flèche, Harpagon et Frosine, Me Jacques et La Merluche, le cri *Au voleur!* Élise suppliante, et des en-têtes d'actes, et des culs-de-lampes plus spirituels les uns que les autres, donnant à ce *Molière* une saveur si particulière!

Devéria. — Un Harpagon qui crie au voleur, mais avec une expression d'étonnement comique. Et puis, le travail du graveur n'était pas fait pour rehausser la valeur douteuse du dessin.

Castelli. — Nombreuses figures et vignettes dans le *Molière* de Lahure.

Janet-Lange. — Vignettes pour le *Molière* à deux colonnes, grand format, de Gustave Barba.

F. Hillemacher. — Charmantes petites vignettes à l'eau-forte, très recherchées (Publication de Scheuring).

Ern. Hillemacher. — Plusieurs figures pour un *Choix des pièces de Molière* (Hachette), compositions qui eussent gagné à être gravées avec plus de soin : Harpagon et La Flèche, acte I, scène 3 ; — Harpagon et Me Jacques, acte III, scène 5. — Monologue d'Harpagon.

Foulquier.— Cinq en-têtes: Harpagon, Cléante et Élise, acte I, scène 5 ; — Harpagon, Cléante; dans le fond, maître Simon et La Flèche se cachant, acte II, scène 2; — Harpagon, Valère et Me Jacques, dressant le menu, acte II, scène 5 ; — Le monologue *Au voleur!* Harpagon renversant une chaise, acte IV, scène 7 ; — Élise aux genoux d'Harpagon, acte V, scène 4.

Bertall (*Musée des familles*, 1863). — Harpagon et La Flèche.

Kauffmann. — Harpagon tâtant le bas des chausses de La Flèche. (*Molière* édité par Fayard).

V. A. Poirson. — Elise aux genoux d'Harpagon, acte V, scène 4. (*Vie de Molière*, par L. Moland).

Lalauze. — Le commissaire écrivant, Harpagon, Valère, Me Jacques, Acte V, scène 3. C'est la scène fameuse du quiproquo entre la fille et la cassette d'Harpagon.

Louis Leloir. — Flameng, sc : Harpagon et La Flèche.

Emile Bayard. — Teyssonnières, sc : L'avare se dirigeant vers sa chère cassette, une lanterne à la main ; figure vigoureusement éclairée sur un fond noir, à la Rembrandt. Tête énergique, corps maigre, mains crispées.

Maurice Sand. — Harpagon appuyé sur son bâton. Portrait, en noir et en couleur, pour les éditions de Mellado et de Laplace.

Portraits intéressants dans un *Choix des comédies de Molière*, avec préfaces et commentaires de M. Favre (Jules), chez Degorce, éditeur. Ces portraits sont pris sur des *originaux* communiqués par la Bibliothèque nationale et la Comédie française. Nous n'avions pas encore parlé de cette illustration, que nous résumons ici :

Les *Précieuses ridicules*. Madeleine Béjart dans le rôle de Madelon, d'après une peinture attribuée à Abraham Bosse, et déjà reproduite dans le *Moliériste*, en 1882. — Jeanne Samary, rôle de Cathos. — Coquelin, rôle de Mascarille. Ces portaits sont signés L. Le Riverend.

Le *Misanthrope*. Mademoiselle Mars, rôle de Célimène. — Mme Arnould-Plessy, rôle de Célimène. — Grandval, rôle d'Alceste. — Geffroy, rôle d'Alceste.

L'*Avare*. Grandmesnil, rôle d'Harpagon. — Duparai,

rôle d'Harpagon. — Worms, Valère. — Prud'hon, Valère. — Coquelin cadet, rôle de Me Jacques. — Pauline Granger, rôle de Frosine.

Paul Lacroix mentionne plusieurs portraits d'artistes célèbres, dans le rôle d'Harpagon : *Grandménil*, eau forte in-4°, représentant en même temps une scène de l'*Avare*, la préparation de la réception et du dîner. J. Duplessi-Bertaux fec. 1807.

XXII

Brissart. — Sylvestre déguisé en spadassin, l'épée à la main et dans un mouvement d'attaque. Argante, pour n'être point vu, se tient en tremblant derrière Scapin. Acte II, scène 9.

Boucher, cette fois, traitera le même sujet.

Moreau, dans ses deux *suites*, a représenté les scènes opposées: Scapin à genoux devant Léandre qui menace, et qu'Octave s'efforce de calmer. Ou bien, c'est Léandre, à genoux à son tour, demandant pardon au valet devenu utile. Contre-partie éloquente.

Julien Potier (*Molière* de Desoer). — Même scène : Léandre menace Scapin à genoux. Gravure curieuse et dans le goût romantique. Ce n'est plus de la comédie, mais bien une scène de drame d'aventure.

Chasselat. — Figure in-12 : Costumes étranges. Ici, c'est Léandre qui tombe aux genoux de Scapin et demande pardon.

Desenne. — Figure in-12 : Géronte dans le sac, acte III, scène 2.

Desenne. — Figure in-8° : a repris la scène du spadassin, gravée plusieurs fois par Pelée, Colin, Nargeot.

Staal. — Même scène, bien gravée par Delannoy.

Devéria, Janet-Lange. — Même scène.

Tony-Johannot. — Vingt vignettes, spirituelles bien entendu, où Scapin a la meilleure place et mène toute l'intrigue, depuis la leçon qu'il fait à Octave jusqu'au moment où il se fait porter *mourant* au bout de la table, après avoir dupé tout le monde.

Castelli (*Molière* Lahure). — Dessins nombreux et de grande proportion, quelques-uns bien traités ; ainsi : la scène de la galère ; la scène du sac ; Géronte et Zerbinette ; le dénouement.

Fréd. Hillemacher. — Eaux-fortes d'après les dessins de Sorieul. Acte I^er^ : Octave, Scapin et Sylvestre. Acte II : Le spadassin l'épée à la main et poussant devant lui. Acte III : La scène du sac.

V. Foulquier. — Acte I^er^ : Scapin entre Hyacinthe et Octave. Séduit par les amoureux, Scapin se laisse vaincre et veut bien agir pour eux. Acte II : Sylvestre en spadassin, Argante, et Scapin qui le protège. Acte III : Scapin étendu sur un lit, tous les personnages de la comédie groupés autour de lui. L'ensemble forme un vrai tableau. Eaux-fortes merveilleuses de composition et d'exécution.

Lalauze. — Géronte est sorti du sac qu'il tient à la main et menace Scapin.

L. Leloir. — Scapin a enfermé Géronte dans le sac et le porte sur son dos. Il tient haut et ferme le bâton dont il a frappé Géronte, qui sort la tête hors du sac. Les figures sont d'une admirable vérité d'expression.

Figure en pied de Scapin dans le *Molière* de Laplace : elle ne porte pas de signature. Scapin médite quelque vengeance et lève un doigt vers sa bouche, en signe de discrétion et de silence.

Autre figure de Scapin, sous les traits du comédien Régnier, dessin de P. Renouard, publié dans l'*Art :* Scapin, le poing sur la hanche, tient de l'autre main un bâton.

Em. Bayard (Teyssonnières sc.) a fait un Scapin qui a tout l'air d'un parfait sacripant. Un genou sur le sac, il s'apprête à frapper.

Dupont a traité un sujet que nous ne pouvons décrire, ne l'ayant pas sous les yeux. Nous nous contentons, en ce cas, de citer les figures et nous en souhaitons la possession au lecteur plus heureux. Ce n'est certes pas par oubli que nous négligeons de décrire certaines compositions de Duplessi-Bertaux, de Grandville, de Célestin Nanteuil, de Riffaut, de Fréd. Hillemacher, d'E. Bayard et de Leman; mais nous sommes limités et nous ne possédons pas tout. Paul Lacroix signale ce bibliophile passionné, le bordelais H. Bordes, qui, pour la plus grande gloire de Molière, s'offrait à lui-même, à chers deniers, une suite de trente aquarelles de Bayard, et de vingt types des comédies peints par Geffroy.

Non licet omnibus...

Eugène LAPIERRE.

BIBLIOGRAPHIE

Points obscurs et nouveaux de la vie de P. Corneille, étude historique et critique avec pièces justificatives, par F. Bouquet. Paris, Hachette, 1888, 1 vol. in-8° de XVI et 394 pp.

M. Bouquet, le professeur rouennais bien connu des moliéristes par son étude sur *la Troupe de Molière et les deux Corneille à Rouen*, avait dès longtemps préludé au présent ouvrage par deux opuscules remarqués : *Examen critique d'une anecdote littéraire sur le Menteur*, et *Corneille et l'Acteur Mondory*, publiés par la *Revue de Normandie*, le premier en 1865, le second en 1869.

Quand depuis plus de vingt ans on s'occupe d'un sujet — n'en déplaise aux érudits improvisés pour les besoins du journal ou de la librairie — on a quelques chances de le posséder à fond et d'en parler avec compétence. Aussi le livre de M. Bouquet résume-t-il et complète toutes les biographies passées de Corneille : il offre tout préparés de précieux matériaux à qui osera entreprendre une *Vie* définitive de l'auteur du *Cid*.

Empruntant à M. Loiseleur le titre de son excellent ouvrage sur Molière, M. Bouquet n'a pas suivi la même méthode. Il s'est attaché surtout à détruire les légendes formées depuis deux siècles autour d'un grand nom, et a été particulièrement heureux et décisif en ce qui regarde la prétendue misère de Corneille. Etudiant en détail son patrimoine, ses ressources personnelles, l'apport de sa femme, les droits d'auteur, pensions et gratifications, il réduit à néant la légende de la pauvreté. Voilà une solide réponse aux déclamations antithétiques de Théophile Gautier sur le « soulier décousu » popularisé par la gravure.

Un des points les plus obscurs de la vie de Corneille, celui-là même qui nous toucherait ici le plus, n'a pas été éclairci, ni même abordé par M. Bouquet : je veux dire la nature exacte de ses relations avec Molière, depuis la cabale contre l'*Ecole des Femmes* jusqu'au «Thomas » du *Malade*, qui n'a pas été mis là plus au hasard que le « Léonard » dans *Pourceaugnac*. Le « paysan qui s'appelait Gros-Pierre » dut épouser la querelle du petit frère M. de l'Isle, et l'on aimerait à savoir la vérité vraie sur la fameuse collaboration de *Psyché*. M. Bouquet nous doit, se doit à lui-même, de résoudre ce petit problème : il pourrait en faire l'objet d'une publication séparée, la question en vaut la peine, aussi bien que celle des dates exactes des premières représentations de Corneille.

Je me permets, en terminant, de signaler à M. Bouquet trois légères erreurs : à la page 187, il a confondu M^lle^ Marotte, actrice de la troupe du Marais en 1662, avec sa tante M^lle^ Beaupré, la célèbre comédienne de 1630 ; à la page 191, il prend la rue des Deux-Portes *St-Sauveur*,

qu'habita Corneille, pour la rue du même nom qui était voisine du marché Saint-Jean ; enfin la maison mortuaire de Corneille n'a pas, comme le dit la note 3 de la page 194, disparu « pour la percée de l'Avenue de l'Opéra ». Une maison construite sur l'emplacement même porte actuellement le n° 6 bis de la rue d'Argenteuil, et une plaque commémorative la désigne aux regards du passant.

*
* *

A la même librairie Hachette, vient de paraître, en 2 volumes in-16, la *Comédie en France au XVIII^e^ siècle*, par C. Lenient, dont nous n'avons à parler ici que parce que l'auteur débute par « la Comédie après Molière », c'est-à-dire Regnard, Dufresny, Dancourt et Lesage, qu'il appelle fort justement « l'avant-garde du XVIII^e^ siècle. » M. Lenient analyse avec esprit et juge souvent avec éloquence les œuvres des demi-dieux de la scène française depuis Louis XIV jusqu'au Consulat : il est, comme on sait, professeur à la Faculté des Lettres ; son livre a pu profiter à la fois de l'épreuve si précieuse de l'enseignement oral et des nombreuses thèses « théâtrales » soutenues depuis quelque temps en Sorbonne. Aussi résume-t-il, d'une part, des questions principales relatives à chaque auteur ; de l'autre, il offre tout l'attrait d'une conférence brillante et substantielle.

*
* *

Notre collaborateur, M. V. Fournel, a terminé par le théâtre de Dufresny la série d'études d'histoire littéraire qu'il intitule : la *Menue monnaie de Molière*, dans la *Samedi-Revue* du 6 octobre dernier.

Quatre jours après, le *Livre* publiait, du même, une étude sur *La Pastorale dramatique au XVII^e siècle*, et la *Revue d'Art Dramatique* du 15 du même mois, *Le Capitan Matamore, type de la vieille comédie*, encore par M. V. Fournel.

*
* *

Dans le discours qu'il a prononcé à l'inauguration du *Lycée Molière* (douce ironie que ce titre !), M. Gréard, de l'Académie française, a parlé de l'académie d'Auteuil, qui aurait réuni Boileau, *Molière*, Racine, etc.

Quelques moliéristes réclament un supplément d'informations, avec précision des dates.

*
* *

Dimanche 14 octobre, on a inauguré à l'avenue de Messine une statue de Shakespeare, de M. Paul Fournier, offerte à la ville de Paris par un Anglais, M. Knighton. MM. Jules Claretie et Mounet-Sully ont salué en prose et en vers le bronze du grand Will au nom de la maison de Molière, et, si nous avons un vœu de plus à former, c'est que, dans un avenir prochain, M. Irving, par exemple, vienne au nom du théâtre anglais saluer, sur une des places de Londres, la statue de notre Molière offerte à la grande cité, non pas par quelque Parisien millionnaire, mais par la reconnaissance et l'admiration britanniques.

DU MONCEAU.

ÉPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES

Octobre 1688.

Samedy 2. — Le *Bourgeois gentilhomme* (MM. La Grange, Dauvilliers, Le Comte, Beauval, Du Périer, De Villiers, La Thorillière, Desmares, Guérin ; M^lles La Grange, Guérin, Poisson, Du Rieu. M^lle Fréville a chanté)	437	»
Lundy 4. — Le *Bourgeois gentilhomme* (d°)	377	»
Dimanche 10. — Le *Bourgeois gentilhomme* (d°).	594	»
Mardy 12. — Les *Femmes sçavantes* et Merlin dragon (MM. La Grange, Dauvilliers, Guérin, Desmares, Du Périer (pour Du Croisy), Raisin cadet, Raisin l'aîné, Poisson, Champmeslé, Rosélis, Beauval, de Villiers, La Thorillière, Dancourt; M^lles Du Rieu, La Grange, Guérin, Le Comte, Deshayes, Raisin)	377	15
Jeudy 14. — Le *Malade imaginaire* (MM. La Grange, Le Comte, Beauval, de Villiers, Desmares, Dauvilliers, Du Périer, Dancourt, La Thorillière, Sévigny, Poisson, Champmeslé, Raisin cadet, Raisin l'aîné, Rosélis, Guérin ; M^lles Guérin, Desbrosses (pour M^lle Beauval), La Grange, Poisson, Du Rieu, Le Comte, Deshayes, Baron. M^lle Fréville a chanté)	603	4
Vendredy 15. — 1^re des *Amans magnifiques* (1) et *Amphitrion* (MM. Baron, Dauvilliers, Raisin l'aîné, Raisin cadet, Guérin, La Grange, Le Comte, Desmares, Beauval, Dancourt, Du Périer, petit Du Périer ; M^lles Champmeslé, Poisson, Du Rieu, Guérin, Raisin, Beauval, Deshayes)	651	10
Dimanche 17. — 2^e des *Amans magnifiques* et *Amphitrion* (d°). Les Mandarins assistent à la représentation (2) .	1200	15
Mardy 19. — 3^e des *Amans magnifiques* et le *Médecin forcé* (M. La Thorillière; M^lle Deshayes (pour M^lle Dancourt) et La Grange)	441	15
Mercredy 20. — Le *Malade imaginaire* (d°)	375	»
Jeudy 21. — 4^e des *Amans magnifiques* (d°) et le Notaire obligeant (S. A. R. Mgr le duc de Chartres occupe 2 loges: 8 louis ou 90 livres).	714	15

(1) Représenté pour la 1^re fois à Saint-Germain-en-Laye le 4 février 1670, ce « divertissement royal » n'avait pas encore été donné sur le théâtre de Paris lorsqu'il forma les spectacles de Livry et de Versailles, les 30 juin et 5 juillet 1688.

(2) Ils revinrent, le jeudy 28, à la *Devineresse*.

Vendredy 22. — *Tartuffe* (MM. d'Auvilliers, Raisin cadet, Sévigny, La Grange, Desmares, Beauval, Du Croisy, Guérin ; Mlles Guérin, Beauval, Raisin). 391 5
Samedy 23. — 5e des *Amans magnifiques* (do) et la Coupe enchantée 370 15
Dimanche 24. — Le *Malade imaginaire* (do) 622 15
Lundy 25. — 6e des *Amans magnifiques* (do) et *Pourceaugnac* (M. La Thorillière ; Mlles La Grange, Poisson, Desbrosses) 443 15
Mercredy 27. — 7e des *Amans magnifiques* (do) et le Désespoir extravagant 654 15
Vendredy 29. — 8e des *Amans magnifiques* (do) et Crispin médecin 314 15
Samedy 30. — Bajazet et les *Fragmens* (MM. Champmeslé, La Thorillière, Guérin, Le Comte, De Villiers, Poisson, Du Croisy, Desmares ; Mlles Champmeslé, Le Comte, Poisson, Deshayes) . . . . . 145 »
Dimanche 31. — 9e des *Amans magnifiques* et *Pourceaugnac* (do). . . . . .

Recette du mois : 14,089 l. 14 s. 6 d. — Part : 304 l. 5 s.

Octobre 1788.

Vendredi 17. — Le Joueur. — *Le Médecin malgré lui* (MM. La Rochelle, Champville, Marsy, Bellemont, Gérard, Talma ; Mmes La Chassaigne, Joly, Laveau) 588 6
Mercredi 22. — Gabrielle de Vergy. — *L'Ecole des Maris* (MM. Courville, Dorival, Fleury, Dugazon, Bellemont, Marchand ; Mmes Lange, Masson, Joly) 1710 17
Dimanche 26. — Inès de Castro. — Les *Fourberies de Scapin* (MM. Courville, Gérard, Dunant, Talma, Dugazon, La Rochelle, Marchand ; Mmes Joly, Masson, Laveau) 3163 16
Mardi 28. — Inès de Castro. — Les *Fourberies de Scapin* (do, sauf Mlle Masson remplacée par Mlle Lolotte dans Hyacinthe) 1621 2
Mercredi 29. — L'Ecole des Pères. — *Pourceaugnac* (MM. Champville, Courville, Dunant, La Rochelle, Bellemont, Dorival, Dazincourt, Naudet, Marsy, Gérard, Marchand, Talma ; Mmes Lange, Devienne, Joly) . . 1281 19
Vendredi 31. — Manlius. — *George Dandin* (MM. Gérard, Courville, Dunant, Bellemont, Champville ; Mmes Masson, La Chassaigne, Joly) 1063 14

G. M.

BULLETIN THÉATRAL

—

Comédie-Française. — Mercredi 26 septembre, le *Mariage forcé* (MM. Le Bargy, Truffier, Joliet, Villain, Leloir, Hamel, Gravollet ; Mlle Persoons) et les *Précieuses ridicules* (MM. Boucher, Truffier, Garraud, Villain, Falconnier, Gravollet, Berr, Royer ; Mlles Kalb, Ludwig, Jamaux). — Dimanche 30, matinée au bénéfice de l'Association des artistes dramatiques: *Dépit amoureux* (MM. Le Bargy, de Féraudy, Joliet, Gravollet ; Mlles Frémaux, Rachel Boyer) et le *Malade imaginaire* (MM. Coquelin cadet, Joliet, Martel, Roger, Leloir, Samary, Clerh, Falconnier ; Mmes Barretta, Samary, Fayolle, petite Walter) suivi de la *Cérémonie* (le prœses : M. Maubant). Recette : 3,672 fr. — Dimanche 14 octobre, matinée: *Dépit amoureux* (d°, sauf M. Gravollet, remplacé par M. Boucher, et Mlle Boyer par Mlle Kalb). — Le soir, les *Précieuses ridicules* (d°, sauf M. Berr remplacé par M. Coquelin cadet, et Mlle Ludwig remplacée par Mlle Kalb, remplacée elle-même par Mlle Samary). — Mardi 16, le *Mariage forcé* (d°, sauf MM. Le Bargy et Truffier, remplacés par MM. Boucher et Clerh, dans Alcidas et Marphurius).— Dimanche 21, matinée : les *Précieuses ridicules* (distribution du 14). — Samedi 27, les *Femmes savantes*.

Odéon, — Dimanche 30 septembre, matinée populaire: l'*Ecole des Femmes* et le *Médecin malgré lui*. — Dimanche 28 octobre, *Tartuffe* et le *Malade imaginaire*.

Opéra-Comique. — Lundi 22 octobre, reprise de l'*Amour médecin*, musique de F. Poise.

Grand Théatre de Versailles. — Samedi 6 octobre, l'*Avare* (M. Joliet joue Harpagon; MM. Prud'hon, Boucher, Truffier, Berr, etc.; Mlles Persoons, Frémaux, etc.).

Matinées littéraires pour les enfants des écoles communales de la ville de Paris. — M. Léon Ricquier a inauguré la septième année de ses excellentes matinées littéraires par une séance donnée aux élèves du ve arrondissement, le dimanche 14 octobre, à 3 h., dans le grand amphithéâtre du Muséum, au Jardin des Plantes. — Dimanche 28, à 10 heures (xixe arrondissement); à 3 heures (viiie arrondissement): M. L. Ricquier et ses fidèles collaborateurs, MM. G. Bina et Laudner, ont joué les scènes 5 et 6 du ive acte du *Bourgeois gentilhomme*, et les scènes 5 et 6 du iiie acte de l'*Avare*.

Théatre d'application (18, rue St-Lazare). — L'ouverture, annoncée pour le 15 octobre, n'aura lieu que dans les premiers jours de novembre, M. Bodinier ayant voulu joindre à l'attrait des représentations celui d'une exposition de portraits d'auteurs et de comédiens célèbres.

MONDORGE.

Le Directeur-Gérant: Georges MONVAL.

DE L'IMITATION

DANS LE THÉATRE DE MOLIÈRE

—

Mon cher Monval,

Dans l'heureux rapprochement que vous avez fait entre le *Tartuffe* de Molière et le *Polyandre* de Charles Sorel, vous montrez bien comment les emprunts et les réminiscences peuvent contribuer à la création des grandes œuvres dramatiques. La conception primitive change de nature, et l'écrivain qui s'en empare la fait sienne en y mettant sa marque par un travail de transformation. Celui qui avait eu la bonne fortune de l'imaginer ou de la découvrir ne reconnaît plus sa propre invention ou, s'il la reconnaît, l'admire sous sa forme nouvelle et se réjouit de sa collaboration involontaire à l'œuvre du génie. Vous avez bien raison de penser que Ch. Sorel, en retrouvant sur la scène les principales figures de son roman, en re-

connaissant dame Ragonde sous les traits de Mme Pernelle accompagnée de Flipote et Polyandre agrandi jusqu'aux proportions de Tartuffe, a dû se réjouir de voir son idée mise en un tel jour et transfigurée par la puissance de l'expression.

Cyrano de Bergerac n'en eût pas dit tout à fait autant. Ce spirituel bouffon, qui prodiguait sans compter les trésors de sa verve, et qui mêlait tant de puissance inventive à ses extravagances qu'il a failli réconcilier avec le burlesque l'austérité de Boileau, aurait pu réclamer comme sienne la meilleure scène des *Fourberies de Scapin*. Rien n'est plus vrai et mieux pris dans la nature que cette redite obstinée d'un père de comédie partagé entre le désir de sauver son fils et celui de garder ses écus : « *Qu'allait-il faire dans cette galère?* » Mais ce refrain lamentable de l'avarice aux prises avec l'affection paternelle a déjà toute sa valeur dans le *Pédant joué*. Il ne lui manquait que d'être mieux encadré. En l'allant chercher dans une pièce où l'extravagance et la charge sont poussées au dernier excès, en lui rendant sur son théâtre la fraîcheur et l'attrait de la nouveauté, Molière ne pensait pas outrepasser son droit : « Je prends, disait-il, mon bien où je le trouve ». Si je comprends bien cette parole, Molière a voulu dire que, directeur de théâtre officiellement chargé de ce qu'il appelait « la difficile entreprise de faire rire les honnêtes gens », il prenait sans scrupule, dans le répertoire antérieur de la Comédie française, une sorte de lieu-commun dramatique d'un effet éprouvé, et le tirait de l'oubli pour un meilleur emploi. Il en faisait une adaptation qui n'éveillait dans l'esprit de personne

l'idée d'un plagiat ; il faisait part au public de ce qui était déjà dans le domaine public, comme il avait emprunté au même titre les canevas, les jeux de scène et les types de la comédie italienne. Il s'agissait d'amuser et il le faisait de compte à demi avec un amuseur comme lui. Mais, dans les grands ouvrages écrits pour la postérité, dans les savantes compositions destinées à lui survivre et à perpétuer le nom de leur auteur, il n'eût point voulu se parer de la dépouille d'autrui. Son imitation prenait alors un autre caractère, celui d'une émulation victorieuse et d'un remaniement de l'œuvre imitée, pour la conduire à son point d'achèvement et de perfection. C'est alors que Molière, comme il avait fait du timide avare de Plaute le cynique et monstrueux Harpagon, communiquait au grossier Montufar et au moqueur Polyandre la sombre grandeur et l'immortalité de Tartuffe.

Molière a quelquefois imité d'une autre manière encore. Elle consisterait, si je ne me trompe, à refaire ce qu'un autre a mal fait, à jeter bas l'édifice mal construit pour le reconstruire sur un plan différent et presque inverse du premier, mais qui pourtant en laisse entrevoir le dessin primitif et en utilise quelques débris. C'est ce qu'il me semble avoir fait pour les *Visionnaires* de Desmarets de Saint Sorlin. Visionnaire lui-même, celui-ci n'a pas voulu peindre le monde réel, mais faire divaguer des extravagants, à peu près comme le théâtre du moyen-âge faisait une large place aux lazzis de *Mère sotte* et aux quolibets des *Fous*.

Ce ne sont pas des êtres vivants et pris dans la nature que ces trois sœurs, dont chacune est atteinte d'une folie

différente : Mélisse qui se croit une beauté irrésistible et s'imagine qu'elle traîne tous les cœurs à sa suite, Hespérie qui n'aime que les héros et prend Alexandre-le-Grand pour l'objet de sa passion rétrospective, Sestiane qui rêve les succès littéraires et rumine sans fin le plan d'une comédie. Aussi faux sont les caractères d'Artaban le matamore poltron, d'Amidor le poète maniaque, disciple attardé de Ronsard, de Filidan l'amoureux sans objet, de Phalante le riche imaginaire : « Il fallait, dit l'abbé d'Olivet, que la nature fût encore bien inconnue sur le théâtre, » et les auteurs qui s'imaginaient avoir vu communément » de ces sortes de folie par le monde étaient eux-mêmes » bien surprenants. » La remarque est juste et l'arrêt sans appel ; mais, en faisant de cette mauvaise pièce l'estime qu'elle méritait, Molière a vu qu'on pouvait en tirer parti. Sous des masques de fantaisie, il a reconnu des travers contemporains. Il a vu la recrudescence du mauvais goût, le retour offensif du *précieux*, le pédantisme et le bel-esprit galant, deux fléaux réprimés sans être anéantis, sévir avec une intensité nouvelle ; en même temps des femmes du monde se lancer, sans préparation ni aptitude, dans les spéculations les plus hautes, se déclarer Malebranchistes, faire de l'astronomie et de l'anatomie une affaire de mode, assiéger l'observatoire de Cassini et l'amphithéâtre de Duverney, allier à ces prétentions encyclopédiques la manie des petits vers et le purisme grammatical, enfin remettre en honneur l'esprit et les maximes des romans de la Calprenède et de M^lle^ de Scudéry, les rêves dangereux d'amour chimérique dont la grande Mademoiselle a rempli sa *Relation de l'île imaginaire* et son *Histoire de la princesse de Pa-*

phlagonie. Molière avait déjà combattu ces mêmes ennemis, il les retrouve debout et conjurés, et il leur livre un suprême assaut dans les *Femmes savantes*. En les écrivant, il se souvient des *Visionnaires*, comme il s'en était souvenu peut-être en composant les *Précieuses ridicules*. Sestiane, en effet, ébauche un plan de comédie tout à fait analogue à celui que trace Madelon d'une aventure conduite dans toutes les règles de la galanterie romanesque. Dans les *Femmes savantes*, ces réminiscences sont plus nombreuses et plus marquées. Mélisse, qui se croit aimée de tout le monde, a pu donner l'idée de Bélise obsédée des mêmes *chimères;* Sestiane, qui se consacre aux travaux de l'esprit, dédaigne les soins et les attachements de la vie domestique :

> Je ne veux de ma vie entrer en mariage,
> Ne pouvant supporter les soucis du ménage.

Armande exprimera en meilleurs termes le mépris qu'elle éprouve à son tour pour ces objets des affections vulgaires,

> Une idole d'époux et des marmots d'enfants ;

mais la pensée n'est-elle pas identique ? Sestiane, qui protège le poète Amidor et discute avec lui ses plans de comédie, ressemble beaucoup d'autre part à Philaminte présidant la séance où Trissotin joue le double rôle de poète applaudi et d'arbitre autorisé des questions à résoudre. Ce même Trissotin, dans un de ces dialogues à répliques alternées qu'affectionnait l'ancienne comédie, échange avec Vadius des compliments auxquels succéderont de grossières injures. L'idée, le mouvement, les expressions de ce dialogue se trouvent déjà chez Desmarets, dans la scène où

le poète incompris et l'amoureux délaissé se lamentent à tour de rôle :

Ah ! qu'elle est rigoureuse à son amant fidèle ! —
Ah ! que pour les savans la saison est cruelle ! —
Beauté, si tu pouvais savoir tous mes travaux ! —
Siècle, si tu pouvais savoir ce que je vaux ! —
J'aurais en ton amour une place authentique ! —
J'aurais une statue en la place publique ! —

C'est presque en mêmes termes que se plaignent et se congratulent à tour de rôle Vadius et Trissotin :

Si la France pouvait connaître votre prix, —
Si le siècle rendait justice aux beaux-esprits, —
En carrosse doré vous iriez par les rues ! —
On verrait le public vous dresser des statues ! —

Sans pousser plus loin le rapprochement, ne peut-on en conclure que Molière, témoin du succès des *Visionnaires*, a su voir au-delà de ces figures de fantaisie les personnages de la véritable comédie et les caractères qui s'y trouvaient en germe ? Ce germe mûrit dans sa haute intelligence et s'épanouit à son heure en un dernier chef-d'œuvre, suprême effort de son génie observateur averti et sollicité par l'œuvre informe dont les fictions sans vraisemblance laissaient percer des traits confus de vérité. Cette fois encore, il prit son bien où il le trouvait, non plus sous la forme d'une scène toute faite à transporter dans une action nouvelle, ni d'un type à développer en lui communiquant la grandeur et la vie, mais d'une création originale à laquelle l'œuvre de Desmarets a pu contribuer à titre d'indication bonne à recueillir et de révélation d'un grand sujet méconnu.

H. TIVIER.

UN ENNEMI DE MOLIÈRE

L'auteur du *Misanthrope* ne connut pas seulement la gloire et les succès; il n'eut pas que des amis, des admirateurs et des protecteurs; il eut aussi des envieux et des jaloux qui lui firent payer cher l'affection du Roi comme les applaudissements de la Ville et de la Cour. On le chansonna, on le persifla, on le bafoua, on le mit sur le théâtre et là on le traita cruellement :

Juste retour, Monsieur, des choses d'ici-bas !

Et, paraît-il, son organisation délicate et maladive, son cœur sensible, son imagination continuellement ébranlée eurent fort à souffrir de la guerre que ses ennemis lui firent sans relâche et sans pitié.

Il avait fustigé les vices et les ridicules. Quand, à son tour, il fut sur la sellette, il supporta difficilement son rôle de martyr.

Nous avons sous les yeux une pièce assez rare :

ELOMIRE | c'est à dire | MOLIÈRE, HYPOCONDRE OV | les Médecins | vengez | Comédie | *Suivant la copie imprimée* | A PARIS | CIↃ IↃCLXXI.

Petit in-12, 3 ff. et 86 pages, plus 1 f. non chiffré (1).

L'auteur, qui ne se nomme pas, est Le Boulanger de Chalussay, pauvre écrivain qui serait aujourd'hui complètement oublié, si ses insultes à notre grand comique ne lui eussent donné un brevet d'immortalité.

Une première édition avait paru, sous son nom, à Paris, en 1670, avec privilège du Roi. Molière, irrité, la fit, dit-on, saisir et détruire comme attentatoire à son honneur.

Chalussay en fit paraître aussitôt une réimpression en Hollande. C'est un exemplaire de cette dernière que nous possédons.

Cette fois, Chalussay ne se contenta point d'appeler sa victime : *Élomire*, pseudonyme transparent qui eût dû suffire à son animosité. Il étala le nom de MOLIÈRE sur le frontispice comme une bravade, certain que le protégé de Louis XIV ne pourrait arrêter et faire disparaître un volume publié hors des états du Roi.

Bien plus, il fit précéder sa comédie d'une préface qui laissait percer tout son ressentiment.

Nous ferons grâce au lecteur de ces trois pages, qui sont reproduites en tête des deux réimpressions d'*Élomire*

---

(1) La *Bibliographie Moliéresque* indique 3 ff. prélim. et 76 pp. — Elle cite, en outre, une 2e édition (suivant la copie imprimée à Paris, 1672) in-12 de 3 ff. prélim. 86 pp. et 1 f. non chiffré pour l'*Avis au lecteur*, qui répondrait, sauf la date, à l'édition dont nous parlons ici.

hypocondre, données, l'une par J. Gay en 1867, l'autre par I. Liseux en 1878.

Dans cette prose lourde et embarrassée, on reconnaît la jalousie et l'impuissance. On devine la haine, mais on n'y voit que cela. Pas un mot d'esprit. La phrase est languissante, la raillerie triviale, méchante et obscure. Le rire n'éclate pas franc et joyeux; il n'est ni chaud ni communicatif. On est loin du style léger, de la plume alerte, vive et mordante qui fustigeait le *Tartuffe* et l'*Avare*, jetait le ridicule sur les sots, égratignait les marquis et les femmes savantes, aux applaudissements de la foule, à l'hilarité des Grands, de la Cour et du Roi, bons juges en tout ce qui touchait à l'art et au bon goût. Molière avait vu le monde, le grand et l'humble, et il les peignait avec vérité. Il avait flétri le vice, mais il respectait ce qui était digne et beau. Il avait souffert, mais il ne haïssait pas l'humanité. Il avait pour admirateurs et pour amis les hommes les plus illustres de son siècle, même les plus sévères; on le regardait comme faisant honneur au règne de Louis XIV, à côté de Corneille et de Bossuet; il était fin, original, profond, et, quand il donnait un louis à un pauvre, le don était rehaussé d'un mot qui devenait immortel.

Chalussay, lui, ne voit dans son rival qu'un homme infâme. Il lui attribue tous les vices en les brodant de ridicules et de sottises. Il est difficile de lire sa pièce qui n'a ni plan, ni intrigue, ni style, ni verve, ni entrain. Ce n'est qu'une succession de tableaux sans lien et sans suite. Il eût été impossible de la jouer.

Les personnages de la comédie sont au nombre de quarante, y compris ceux de la « Comédie en comédie » inti-

tulée le *Divorce comique*, intermède greffé sur la pièce principale.

Que vont dire et faire tant de personnages ? Comment l'auteur va-t-il faire manœuvrer sa troupe sur les planches ?

De la manière la plus simple du monde ; c'est tout à fait primitif.

ACTE I^er^

Elomire se plaint à sa femme d'être malade. Isabelle se moque de ses terreurs.

Molière, effrayé, veut consulter ; mais il a raillé les médecins et il n'a pas confiance en eux ; d'ailleurs aucun ne voudrait se rendre à son appel.

Isabelle apprend alors à son mari qu'il est plutôt ensorcelé que malade. On lui a jeté un sort qu'il faut conjurer. Elle attend deux *opérateurs* qui lui donneront un bon avis.

En effet, Bary et l'Orviétan se présentent. Ils font quelques simagrées ridicules et finissent par interroger le malade qui, naturellement, ne répond que des absurdités. On le houspille ; on fait tourner, voltiger son chapeau sur sa tête. Elomire se révolte et tout le monde se bat.

ACTE II

Par les soins de Lazarile, Elomire s'est déguisé en Turc, et, sous le nom du Bassa Sigale, il a fait mander les trois plus célèbres médecins de Paris.

Un *Dragoman* a bien essayé de traduire la conversation entre les docteurs et le malade, mais celui-ci s'oublie et il se met à parler le français comme si c'était sa langue naturelle.

Les médecins sont surpris d'abord, mais cela simplifie la consultation. Ils pronostiquent mille choses diverses d'après sa physionomie qui tient du monarque et du gueux. Elle reflète la tromperie et simule tous les sentiments, sans les éprouver.

Car, après qu'à loisir je t'ay considéré
Au front, aux yeux, au nez, à la barbe, à la bouche,
Et raisonné par tout, sur tout ce qui te touche,
Je vois bien que tu viens de ce riche pays
Où les juifs ramassés demeurèrent jadis.

ELOMIRE, *bas à Lazarile.*

Il dit vray, je suis né dedans la friperie.

Le médecin ajoute que le Bassa doit quitter Paris et changer d'air. Il voudrait surtout connaître la cause première de sa maladie, car, une supposition... Si un comédien est souffrant, il faut qu'il quitte le théâtre :

Par exemple, attaqué de cette maladie,
On augmente son mal, faisant la comédie,
Parce que les poumons, trop souvent échauffez,
Ainsi que je l'ay dit, s'en trouvent desséchez ;
Et l'on en peut guérir, pourvu que l'on s'abstienne
D'abord de comédie et de comédienne.
. . . . . .
Ce que je te dis là d'un bouffon de théâtre,
Seigneur, n'est proprement qu'une image de plâtre
Que j'expose à tes yeux, afin de t'expliquer
Les principes des maux que tu peux t'appliquer.

Molière, ne devinant pas que les médecins l'ont reconnu et le mystifient, ne veut pas leur avouer la cause de son mal ; il les remercie et déclare à Lazarile qu'il va donner

sa confiance à un savant qui guérit tous les maux et tous les malades

Lors que de leur urine il a veu des razades.

ACTE III.

Un autre mystificateur, Oronte, attend Molière avec une autre mise en scène.

Des dames viennent le consulter et prennent ses remèdes. Molière et Lazarile, habillés en Espagnols, s'avancent à la suite, une bouteille à la main.

ÉLOMIRE

Nous sommes étrangers, mais pourtant assez riches
Pour remplir vos désirs, fussiez-vous des plus chiches ;
Car si vous nous pouvez exempter du trépas,
Nous vous donnons chacun un millier de ducats.

ORONTE

Si vous étiez François, vous sçauriez mon histoire,
Et par là vous sçauriez que mon but est la gloire.
Rengaînez donc, messieurs, vos milliers de ducats.
Je n'en feray pas moins pour ne les prendre pas.

ÉLOMIRE

Hé ! de grâce !

ORONTE

Non, non. Donnez-moi votre urine.
La fiole est de jauge...

LAZARILE

Elle tient bien chopine.

Oronte examine la bouteille de Climante, et fait l'énumération de tous les vices que doit avoir le malheureux qui l'a remplie :

Si vous aviés toujours eu la raison pour guide,
Ou si vous n'aviés pas si fort lasché la bride
Aux désirs enragés de mordre Dieux et gens,
Vous ne vous verriés pas, au plus beau de vos ans,
Avec enfans et femme, et comblé de richesses,
Dévoré nuit et jour par de mornes tristesses.

A l'énumération qui suit, Molière ne manque pas de se reconnaître, et il avoue que c'est bien de lui qu'il est question.

D'autres malades se présentent et reçoivent de vives leçons.

ORONTE

Ah ! ma foy, nous tenons une folle fieffée ;
C'est une *précieuse*.

ALPHÉE

O Dieux ! qui vous l'a dit ?

ORONTE

Votre urine, ma fille, et cela me suffit.

Alphée est rudement tancée pour avoir fréquenté le théâtre de Molière.

Aimer cet écrivain est un signe de décadence et de perte de goût. Alphée en guérira ; Lucile aussi. Molière se présente à son tour.

Oronte prétend que la fiole qui porte le nom de don

Guzman d'Alicante n'appartient point au seigneur espagnol, mais à Climante. Elle indique du moins les mêmes vices, les mêmes turpitudes, les mêmes hontes qu'il a déjà flétris, et Molière s'extasie devant le savoir profond de celui qui l'a si bien jugé. Le remède, pour lui, sera simple. On lui fera prendre du vin de Beaune pour combattre sa mélancolie et on jouera une comédie devant lui.

ACTE IV.

Elomire, Lazarile, Oronte et une foule d'autres personnnages sont sur la scène. Une toile se lève dans le fond de la salle, et on voit un intermède satirique dans lequel Elomire est tout à fait traîné dans la boue. Son théâtre est une école d'immoralité ; on veut quitter sa troupe et se séparer de sa honteuse personne.

En ce moment, Elomire, ou si l'on veut son sosie, paraît; il essaie de se disculper et fait une confession complète de sa vie :

> Ayant donc résolu de suivre cette route,
> Je cherchay des acteurs qui fussent comme moy
> Capables d'exceller dans un si grand employ.
> Mais me voyant sifflé par les gens de mérite
> Et ne pouvant former une troupe d'élite,
> Je me vis obligé de prendre un tas de gueux
> Dont le mieux fait estoit bègue, borgne ou boiteux.
> Pour des femmes, j'eusse eu les plus belles du monde...

Ici nous nous arrêterons, ne parlant pas latin.

Molière, lui, ne s'arrête pas ; il continue la plus longue, la plus ennuyeuse des tirades, et conte sa vie, ses ennuis, ses misères et ses insuccès en province. Il est interrompu

par les cris de la troupe entière qui le rend responsable du discrédit dans lequel ils sont tous tombés.

Florimont menace Elomire du bûcher, pour avoir écrit des impiétés, ou, du moins, de bois vert, pour sa *Tarte à la crème*. On craint de partager son mauvais sort. Elomire essaye en vain de ressaisir le pouvoir. Il vante son crédit dû à son talent. Mais c'est précisément ce talent qu'on lui dénie. Pour établir sa supériorité dans le débit, Elomire veut réciter des strophes, mais il les dit d'une manière ridicule. Il aborde les grands alexandrins, et il y est plus faible que dans les petits vers. Le marquis, le comte et le chevalier lui prouvent qu'il n'est qu'un mauvais pasquin, et la toile du fond s'abaisse sur cette conclusion.

Dans la salle, on s'entretient de cette comédie qui a coulé si bien le mauvais auteur à qui l'on doit le *Misanthrope* et l'*Imposteur*. Molière déclare tout bas à Lazarile qu'il se vengera.

Au *cinquième acte*, on donne un divertissement. Des masques boivent, dansent et chantent. Au milieu d'eux, Elomire, toujours déguisé en Espagnol, oublie qu'il est malade.

Au milieu de cette joie, un exempt fait irruption, en déclarant qu'il cherche un assassin. Le signalement se rapporte à un seigneur espagnol que les soldats arrêtent. L'Espagnol proteste et, pour faire reconnaître son identité, il ôte son masque et dit être l'écrivain Elomire.

Aussitôt tous les autres personnages se démasquent à la fois, et Molière reconnaît tous les médecins de Paris, qui

se sont vengés de lui, en le mystifiant pendant trois actes pleins.

L'exempt se retire avec ses soldats, en assurant qu'il n'a jamais tant ri.

Si l'on a trouvé nos citations lourdes et triviales, sottes et vaines, qu'on veuille bien penser que nous avons pris ce que nous avons cru être le meilleur. On aura vu aussi que nous n'avions pas diffamé ce malheureux Chalussay, en disant que sa pièce était inepte. Il nous a fallu de l'énergie pour la lire du commencement à la fin, et de grands efforts pour donner un aperçu de sa charpente.

Ce fut moins une comédie qu'un pamphlet. Comment Molière la prit-il au sérieux ? Comment ce railleur en fut-il offusqué et malade ? Comment cet homme de génie crut-il qu'elle pouvait souiller sa réputation ? Affaire de nerfs, croyons-nous ; non de sagesse et de raison.

En lisant ces pages devenues rares aujourd'hui, Molière aurait dû lever les épaules ; ou, en les jetant de côté, dire, comme l'Exempt, que jamais il n'avait tant ri.

Cette vengeance eût été plus que suffisante.

Il y a des hommes et des choses qu'on ne doit traiter que par le mépris. Le Boulanger et les *Médecins vengés* sont du nombre.

Aimé VINGTRINIER,
Bibliothécaire de la ville de Lyon.

UNE FAUSSE LETTRE

DE

CORNEILLE A MOLIÈRE

—

MM. Heulhard et Bouquet ont fait bonne justice de la lettre apocryphe, inventée par Feydel en 1788, qui a donné naissance à la légende du « soulier de Corneille » et, par suite, de la misère du grand homme.

En 1857, on fabriqua une lettre de Corneille lui-même à Rotrou, sur le *Cid*.

Aujourd'hui je viens signaler — et cette publication équivaudra, j'espère, à l'oblitération de la pièce — un faux autographe que j'ai entre les mains depuis dix-huit mois déjà et qui, auparavant, « illustrait » un volume du *Théâtre* du grand tragique.

C'est tout simplement une épître de Corneille à Molière, assez maladroitement tracée sur une demi-feuille de papier vergé dont le filigrane accuse la fabrication moderne, et qui porte au verso le timbre « extraordinaire » de la généralité de Paris.

Voici le document, dans toute sa beauté :

Ce 24 novembre

Monsieur.

Vous me mandez mon sentiment sur le but du Theatre. Selon moy, le principal but du Theatre est d'abord de plaire. Et j'ajouteray que suivant les regles. Instruire par la Tragedie, corriger par la Comedie me semble estre un hasard que le respect de la morale interdit de mepriser, mais cependant que les theories de l'art n'ordonnent pas de poursuivre. J'ayme l'histoire mais je ne l'envisage qu'au point de vue du theatre, aussy des que l'histoire m'offre occasion de mesler des leçons de politique et de morale à l'emotion qu'excitent les grandes infortunes j'en recherche l'appuy. Voilà mon sentiment. Sur ce, Monsieur, je suis, comme tousjours, vostre bien affectionné

Corneille

A monsieur Molière

Et monsieur Molière était désormais fixé.

Ce faussaire manquait de génie, assurément. Un plus malin eût patiemment extrait des *Examens* de Corneille un certain nombre d'aphorismes qui, adroitement cousus, auraient pu faire au moins illusion. Mais — chose étrange! — il y a dans tout mystificateur une dose de naïveté qui n'a d'égale que celle de leurs dupes.

Georges MONVAL.

MOLIÈRE ILLUSTRÉ

—

XXIII

LA COMTESSE D'ESCARBAGNAS

Brissart. — Tous les personnages de la comédie sont réunis. La comtesse présente le comte à *l'honnête assemblée.* Julie s'extasie sur le *bon air* de ce jeune gentilhomme, que M. Bobinet bourre du latin de Despautère. Tibaudier et le vicomte complètent la scène.

Dans ce même sujet, Schouten introduira de bien curieuses variantes. Les éditions de 1710 à 1730 nous tiennent toujours au courant de la mode.

Boucher. — Composition charmante. La comtesse et Julie font des cérémonies pour s'asseoir. Andrée et Criquet sont au second plan dans une attitude spirituelle. La réduction enjolivée de Punt est un morceau de choix.

Moreau. *1re suite.* — La comtesse d'Escarbagnas, largement étalée sur un fauteuil, et grondant sa suivante maladroite qui *saboule* sa tête... Julie est assise à gauche, un éventail à la main et fort élégamment habillée.

MOREAU. 2e *suite*. — Scène 21 : Entrée intempestive de M. Harpin. Le vicomte est assis entre la comtesse et Julie. Sur un tabouret, aux pieds de la comtesse, M. Tibaudier, en robe de conseiller. Très jolie composition.

DESENNE. — Petite figure in-12. La suivante enlève la coiffe de la comtesse qui occupe tout le premier plan. A gauche, Julie, les bras croisés.

STAAL. — La comtesse fait un geste de dégoût lorsque le comte débite sa leçon de latin. M. Bobinet explique que ce latin est fort honnête. M. Tibaudier, le vicomte et Julie.

DEVÉRIA. — Vignette représentant la comtesse, Julie et la suivante qui vient de casser le verre en le posant sur l'assiette.

TONY-JOHANNOT. — Sept vignettes, parmi lesquelles se trouvent aussi la scène du verre cassé et la présentation de l'élève de Bobinet. Plus loin, M. Bobinet épouvanté emporte le comte et s'enfuit.

CASTELLI, dans le *Molière* de Lahure, reprend la scène du verre cassé et celle de la présentation du comte; l'une et l'autre sont traitées avec infiniment d'esprit.

N'oublions pas la vignette gravée par Hillemacher pour l'éditeur Scheuring.

LALAUZE. — Scène du verre cassé. L'attitude de la suivante est des plus charmantes. L'élégance de Julie fait ressortir le costume extravagant et le visage fortement vieilli de la comtesse. Lalauze a même trop poussé ce personnage à la caricature.

L. LELOIR. — Petit tableau exquis. Julie, assise à droite et toute gracieuse. Au centre, la comtesse s'épanouit au milieu d'un fauteuil et fait la leçon à la suivante, accorte.

et bien troussée, qui présente le verre avec l'assiette par dessus. Criquet au second plan.

Em. Bayard. — La comtesse et Julie font des façons pour s'asseoir. Tandis que Julie s'incline à peine, la comtesse imprime à tout son corps un mouvement très comique. Cette composition a été gravée par Dupont, qui a donné, dans une autre suite, une œuvre qui lui est tout à fait personnelle.

XXIV

LES FEMMES SAVANTES

Brissart. — Acte II, scène 6. Philaminte et Bélise suffoquées des incorrections de langage de Martine. Celle-ci se tient humblement derrière Chrysale, qui demande quel est son crime et pourquoi on la chasse.

Sans entrer dans le détail des changements apportés par les différents graveurs, il faut cependant signaler la figure que l'on voit dans les éditions de Charpentier (Paris, 1716). Chrysale est entre Philaminte et Bélise, singulièrement costumées avec des jupons courts, de petits tabliers, et gesticulant hors de propos. Cette suite de figures, d'après Brissart, est étrange et fort curieuse; on la trouve dans des éditions contrefaites en Allemagne et ailleurs jusqu'à 1730.

Coypel. — Acte III, scène 2. Lecture du sonnet par Trissotin, qui occupe le centre du tableau, car c'est ici une composition merveilleuse et complète, qui résume

bien toute la comédie de Molière. A droite, Philaminte et Armande s'extasiant avec des gestes discrets et charmants. A gauche, Bélise, et, dans le coin, dans une attitude d'indifférence tout à fait spirituelle, Henriette accoudée à une table. Voilà évidemment la mise en scène et les costumes du temps, le vrai reflet de la maison de Molière, vers 1725.

Boucher. — Même scène que Brissart, mais avec plus de mouvement, plus de grâce et un charme qui s'impose. Martine pleure dans son coin, tandis que Chrysale écoute les doléances de ces dames aux merveilleux atours. Sur le plancher, des lunettes, des compas, des papiers gisent pêle-mêle.

Moreau. 1re *suite*. — Acte III, scène 5 : Vadius veut embrasser Henriette, qui *n'entend pas le grec*. Philaminte, Armande, Bélise, Trissotin sont debout, groupés à gauche. Au fond, une bibliothèque et un meuble sur lequel sont entassés des instruments de physique et tout un matériel géographique. La gravure porte la date 1772, Duclos sc.

Moreau. 2e *suite*. — Même acte, *scène* de la dispute entre Vadius et Trissotin. Date : 1812, Simonet sc.

Buguet. — Acte IV, scène 3. Clitandre et Trissotin discutent vivement en présence d'Armande et de Philaminte ; personnages bien singuliers dans leur raideur. Cazenave sc.

Hersent. — Très jolie composition : Vadius s'avance pour embrasser Henriette. Les autres personnages sont bien groupés et vigoureusement éclairés sur un fond noir. La figure a été successivement gravée par Lignon (*Molière-Desoer*) et par Chevalier.

Chasselat. — Acte Ier, scène 2 : Clitandre entre Armande et Henriette. Il montre Henriette indiquant que son amour et ses vœux « sont tous de ce côté ». Costumes de la Restauration.

Desenne. — Petite figure in-12. Acte II, scène 7 : Chrysale irrité, en face de Philaminte et de Bélise, dans des costumes de fantaisie. Les physionomies des deux femmes disent bien qu'elles prennent le bonhomme en pitié.

Desenne. — Figure in-8°. Très jolie et très spirituelle composition. Lecture du sonnet de Trissotin en présence d'Henriette, Philaminte, Bélise et Armande, ces trois dernières dans des attitudes d'admiration et d'extase très amusantes.

Staal. — Dispute de Vadius et de Trissotin.

Devéria. — Lecture du sonnet.

Tony-Johannot. — Une quinzaine de vignettes : Clitandre entre Henriette et Armande ; Bélise et Clitandre ; la scène de Martine ; le sonnet de Trissotin ; la dispute ; Vadius voulant embrasser Henriette pour l'amour du grec ; Clitandre et Trissotin ; déclaration de celui-ci à Henriette ; le contrat.

Bertall (*Molière-Lahure*). — Grandes compositions de toute la page et nombreuses vignettes : Clitandre, Henriette et Armande ; Martine chassée pour avoir offensé la grammaire ; scènes de Trissotin et de Vadius ; le notaire et le contrat.

Janet-Lange. — Nombreuses vignettes dans le *Molière* de Barba.

Foulquier. — En-têtes, à l'eau forte, d'un charme infini. Acte Ier : Clitandre, Armande et Henriette. Acte II :

Scène de Martine. Acte III : Dispute de Trissotin et de Vadius. Acte IV : Philaminte et Armande ; Clitandre entre et écoute sans se montrer. Acte V : Le contrat.

Fréd. Hillemachfr. — En-têtes pour chaque acte du *Molière* de Scheuring, auxquels il n'y a rien à reprendre, si ce n'est l'extrême réduction des figures, dont l'expression est souvent perdue pour nous. Ceci est un regret et non une critique.

Ern. Hillemacher. — *Choix des pièces de Molière* édité par Hachette. — Plusieurs figures sur bois : Scène de Martine ; dispute de Trissotin et de Vadius.

V.-A. Poirson. — Chez Garnier : *Vie de Molière* par Moland. — Scène de la lecture du sonnet.

Kauffmann. — Figures sur bois : Scène de Martine.

De ces deux compositions médiocres nous passons, sans transition, aux ravissantes figures de Lalauze, Leloir et E. Bayard, ayant chacune un cachet propre, une originalité à part et touchant aux dernières limites de l'art de l'illustration du livre. Vérité des costumes, de la mise en scène, recherche du fin, de l'exquis, traduction irréprochable de la pensée de Molière, exécution merveilleuse du dessin par la gravure ; tout est réuni dans ces petits chefs-d'œuvre.

Lalauze. — La dispute de Trissotin et de Vadius : Armande, Philaminte, Bélise forment le groupe du milieu. Dans le coin, assise et tournant le dos aux autres personnages, Henriette, toute gracieuse d'ingénuité.

L. Leloir. — Scène du sonnet. Il est impossible d'aller plus loin dans l'expression des physionomies. Les attitudes et les gestes admiratifs de ces dames, la suffisance épa-

nouie de Trissotin, l'élégance qui règne dans ce milieu, tout cela a un charme inexprimable.

E. Bayard. — Acte II, scène 7 : Chrysale a prêché dans le désert. Philaminte et Bélise sortent en faisant des gestes de mépris et abandonnent la place. Chrysale est ahuri, et semble plier sous le poids d'une indignation contenue....

Geffroy. — Un Chrysale tout à fait bonhomme, aimant fort *le repos*, *la paix et la douceur*.

Dans l'*Art,* nous pourrions relever quelques figures se rattachant à l'illustration des *Femmes savantes* : Delaunay, dans le rôle de Clitandre, par Renouard, et plusieurs fragments de l'aquarelle de Leloir.

Dans l'ouvrage d'Arsène Houssaye, *Molière et sa femme,* Hanriot a placé une grande eau-forte d'après les figures de Brissart. C'est la représentation des principaux personnages de la comédie. Les rôles d'Henriette et d'Armande sont tenus par M^me^ Molière et M^lle^ de Brie ; ceux de Chrysale et de Clitandre par Molière et La Grange. Sont-ce des portraits du temps ?

Le Riverend a dessiné divers portraits en pied, pour l'édition de Degorce. Intéressante étude des costumes et des personnages, conformes à la tradition la plus fidèle.

Eugène LAPIERRE.

BIBLIOGRAPHIE

La *Revue d'Art Dramatique* a publié, dans ses livraisons des 1er et 15 novembre, une magistrale étude de M. Edouard Thierry sur le *Silence d'Elmire*, dont nous recommandons vivement la lecture aux artistes chargées de l'interprétation du rôle dans le *Tartuffe*.

*
* *

M. J.-Nicolas Brusse a publié, dans l'*Indépendant littéraire* du 1er juin dernier, un long article sur l'*Avare de Plaute et de Molière*, pour nous révéler que la comédie de 1668 n'est « qu'une pièce de second ordre, agréablement agencée, rien de plus », et que « Harpagon n'est qu'un monomane poussé à la caricature ». Ce critique nouveau, qui se dit « audacieux », prétend avoir « amplement démontré que la création de Plaute est plus vaste, plus vigoureuse et plus instructive. » La preuve reste à faire, et nous conseillons à M. Brusse de relire Molière, qu'il connaît mal puisqu'au cours de sa « démonstration », il met

dans la bouche d'Arnolphe la célèbre tirade sur les miracles de l'amour, qui appartient au rôle d'Horace.

*
* *

Nous avons reçu le catalogue de l'exposition de Dresde, dont nous avions annoncé l'ouverture pour le 29 septembre dernier, et qui a duré trois jours.

Cet in-8° de 68 p. (Dresden, Albanes' chen, 1888) est intitulé : *Verzeichniss von Bildwerken und Bildern* auf die italienische, franzosische und englische Literatur und Culturgeschichte bezüglich (Dante, Shakspeare, Walter Scott, Burns, MOLIÈRE und Sandeau).

178 numéros sont consacrés à Molière et à son temps.

*
* *

C'est avec une grande joie que nous enregistrons la reprise du beau *Molière* illustré par Jacques Leman, interrompu depuis plusieurs années par la disparition de la maison Lemonnyer. M. Emile Testard, bien connu par l'édition nationale de Victor Hugo, a pris l'affaire en main ; nous l'en remercions et félicitons à la fois.

Cette nouvelle série ne pouvait être plus heureusement inaugurée que par les *Plaisirs de l'Ile Enchantée*, dont le large cadre permet à l'artiste de donner carrière à toutes les ressources de son érudite fantaisie.

Aussi M. Leman s'est-il plus que jamais montré prodigue, et son crayon, inépuisable. Il n'y a, dans ce fascicule, pas moins de 86 compositions, d'inégale importance, il est vrai, mais toutes ingénieuses, savantes, originales : titres, faux-titres, en-têtes de pages, lettres ornées, culs-de-lampe,

grandes planches, tout est scrupuleusement étudié, finement rendu, et supporte vaillamment les indiscrétions de la loupe.

Les planches célèbres d'Israël Silvestre, vulgarisées par la chalcographie du Louvre, ont été d'un grand secours à l'artiste, qui s'en est heureusement inspiré ; mais M. Leman a été absolument personnel dans sa grande composition, gravée par Géry-Bichard, et représentant la princesse d'Elide, son arc à la main, accompagnée de deux grands lévriers, sur le bord d'un étang, dans un paysage très lumineux.

Une excellente notice, remplie de détails nouveaux, de M. A. de Montaiglon, précède la relation des fêtes de Versailles qui encadre le texte de la *Princesse d'Elide*, relation que le savant commentateur attribue, non pas à Félibien, qui rendra compte des fêtes de 1668, mais à Charles Perrault.

Voilà donc, après tant d'attente et de craintes, ce beau travail heureusement repris ! Puisse-t-il arriver sans encombre à complet achèvement, pour la gloire de l'artiste et le très grand profit de ses admirateurs !

*
* *

Le mercredi 12 décembre prochain, M. Auguste Ehrhard, chargé de cours à la Faculté des lettres de Grenoble, soutiendra en Sorbonne une thèse sur *Les comédies de Molière en Allemagne* (Théâtre et critique).

DU MONCEAU.

ÉPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES

NOVEMBRE 1688

Lundy 1er. — Feste de tous les Saints . . . . . Relâche.

Mercredy. — *Tartuffe* (MM. La Grange, Raisin cadet, du Croisy, Dauvilliers, Beauval, Desmares, Sévigny, Guérin ; Mlles Beauval, Raisin, Guérin) . . . . . 636 »

Samedy 6. — L'*Avare* (MM. Raisin l'aîné, Raisin cadet, La Grange, Guérin, La Thorillière, Beauval, Desmares, Le Comte ; Mlles Beauval, Poisson, Dancourt). . . 307 10

Mardy 16. — L'*Escolle des Femmes* (MM. Raisin, La Grange, Guérin, du Croisy, Desmares, Beauval, La Thorillière ; Mlles Deshayes, La Grange) 327 5

Jeudy 18. — Les *Amans Magnifiques* et *George Dandin* (MM. Baron, Dancourt, Raisin l'aîné, Raisin cadet, Du Périer, Guérin, La Grange, du Croisy, Poisson, Le Comte, Beauval, Du Périer le fils ; Mlles Beauval, Raisin, Deshayes, Du Rieu, Guérin, Poisson) . . 517 »

Vendredy 19. — Le *Misantrope* et la Maison de campagne (MM. La Grange, Guérin, Dauvilliers, de Villiers, Beauval, Sévigny, Desmares, Raisin l'aîné, Raisin cadet, Rosélis, Le Comte, Du Périer, Champmeslé, Poisson, La Thorillière ; Mlles Guérin, Le Comte, Du Rieu, Beauval, Dancourt, Poisson, Deshayes) . 293 »

Samedy 20. — Le *Festin de Pierre* (MM. La Grange, Rosélis, Beauval, Guérin, La Thorillière, Dauvilliers, Raisin l'aîné, Desmares, Sévigny, Du Croisy, Le Comte ; Mlles La Grange, Dancourt, Deshayes, Guérin, Poisson). 350 5

Jeudy 25. — Le *Malade imaginaire* avec les intermèdes (MM. La Grange, Champmeslé, Sévigny, Du Périer, Le Comte, La Thorillière, Desmares, Beauval, Rosélis, Raisin l'aîné, De Villiers, Du Croisy, Guérin, Dauvilliers, Poisson ; Mlles Lagrange, Desbrosses (pour Mlle Beauval), Guérin, Poisson, Baron, Deshayes, Dancourt. Mlle Fréville a chanté) . . . . 636 »

Lundy 29. — *George Dandin* et le *Mariage forcé* (MM. La Grange, Le Comte, Du Croisy, Du Périer, Dauvilliers, petit Dupérier ; Mlles La Grange, Guérin, Du Rieu) 161 5

Recette du mois : 15.158 liv. 4 s. 3 d. — Part : 356 liv. 15 s.

NOVEMBRE 1788

Samedi 1er. — La Toussaint	Relâche.	
Jeudi 6. — Eugénie. — *L'Ecole des Maris* (MM. Courville, Marsy, Dunant, La Rochelle, Marchand, Roga ; Mlles Petit, Lolotte, Joly)	444	12
Vendredi 14. — L'Ecole des Mères. — *La Comtesse d'Escarbagnas* (MM. Dunant, Marsy, Gérard, La Rochelle, Marchand ; Mmes La Chassaigne, Charlotte, Joly).	469	»
Jeudi 20. — *L'Ecole des Femmes* (MM. Courville, Mongautier, Dorival, Gérard, Marsy, Marchand, Champville ; Mmes Lange et Emilie). — La jeune Indienne. .	424	12
Mardi 25. — *L'Ecole des Maris* (MM. Courville, Dorival, TALMA, Champville, Marchand, Roga ; Mmes Charlotte, Lange, Joly). — Les Folies amoureuses . . .	293	»
Mercredi 26. — 6e de Manlius (remise). — *Amphitrion* (MM. Saint-Prix, Fleury, La Rochelle, Marsy, TALMA, Dazincourt, ; Mmes Emilie, Petit, Devienne). . . .	2363	16

G. M.

AVIS

Nous rappelons à nos lecteurs que le 9e Banquet-Molière aura lieu, le Mardi 15 Janvier 1889, au café Corazza (Palais-Royal), à six heures et demie.

BULLETIN THÉATRAL

Comédie-Française. — Samedi 27 octobre, les *Femmes savantes* (MM. Maubant, Coquelin cadet, Le Bargy, Truffier, Roger, Villain, Leloir, Falconnier; Mmes J. Samary, Lloyd, Fayolle, Hadamard, Du Minil). — Dimanche 28, matinée : le *Médecin malgré lui* (MM. de Féraudy, Boucher, Garraud, Roger, Falconnier, Hamel; Mlles Frémaux, Kalb, R. Boyer). — Mardi 30, l'*Avare* (MM. Coquelin cadet, Prud'hon, Boucher, Truffier, Martel, Roger, Villain, Falconnier, Laugier, Royer ; Mmes Montaland, Frémaux, Du Minil). — Mercredi 31 et samedi 3 novembre, le *Mariage forcé* (MM. Boucher, Truffier, Joliet, Villain, Leloir, Hamel, Gravollet ; Mlle Persoons). — Jeudi 15, 1re matinée classique du jeudi: *Dépit amoureux* (MM. Le Bargy, De Féraudy, Boucher, Joliet ; Mlles Reichenberg et J. Samary) et *Œdipe roi*. Recette : 4,561 francs. — Mardi 20, l'*École des Femmes*. — Jeudi 29, 2e matinée de quinzaine : les *Précieuses ridicules*.

Odéon. — Lundi 12 novembre, soirée populaire, l'*Ecole des Femmes*. — Jeudi 15, 1re matinée classique du jeudi : *Don Juan*, précédé d'une conférence par M. Jules Lemaître. — Lundi 19 et vendredi 23, soirées classiques : l'*École des Femmes*. — Jeudi 22, matinée classique : l'*Ecole des Femmes* et le *Malade imaginaire*, précédés d'une remarquable conférence de M. Brunetière, très finement analysée

par M. J. Lemaître aux *Débats* du 26. — Lundi 26 et vendredi 30, *Don Juan*.

Opéra-Comique. — Jeudis 1er et 8 novembre, dimanche 11, mercredi 14, dimanches 18 et 25 et vendredi 30 : l'*Amour médecin* (MM. Fugère, Grivot, Maris ; Mme Molé-Truffier).

Grand théatre de Versailles. — Samedi 3 novembre: l'*Ecole des Femmes* (M. Joliet dans le rôle d'Arnolphe; MM. Boucher, Silvain, Berr ; Mlles Reichenberg et Boyer).

Matinées littéraires pour les enfants des écoles communales de la ville de Paris. — Dimanche 11 novembre (XIIIe et XXe arrondissements) ; dimanche (XIVe et 1er arrondissements), dimanche 25 (XVIe arrondissement) : Scènes 5 et 6 du IVe acte du *Bourgeois gentilhomme* (MM. L. Ricquier, G. Bina et Laudner) et scènes 5 et 6 du IIIe acte de l'*Avare* (MM. L. Ricquier, G. Bina et Laudner). — Nous apprenons avec plaisir que, dans sa séance publique annuelle du 15 novembre, l'Académie française a décerné à M. Léon Ricquier un prix de 800 francs.

Théatre d'application, 18, rue Saint-Lazare. — L'exposition des portraits d'auteurs et comédiens, ouverte depuis le mardi 27 novembre, ne comprend pas moins de 350 numéros. La représentation de ce jour comprenait le 1er acte du *Malade imaginaire* (classe de M. Worms).

Ecole Fénelon, à La Rochelle. — Mercredi 21 novembre, soirée littéraire et récréative, donnée par l'Académie St-François de Sales, « pour la fête de la Présentation de la Ste Vierge » : scènes des maîtres du *Bourgeois gentilhomme* (MM. Peujade, Drilhon, de Villemandy, Strauss).

MONDORGE.

Le Directeur-Gérant : Georges MONVAL.

MOLIÈRE ILLUSTRÉ

—

COMÉDIES-BALLETS

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC. — LES AMANTS MAGNIFIQUES. — LE BOURGEOIS GENTILHOMME. PSYCHÉ. — LE MALADE IMAGINAIRE

—

XXV

POURCEAUGNAC

« Monsieur, voici un petit remède qu'il vous faut prendre, s'il vous plaît.. » L'apothicaire se présente avec l'instrument. Les deux médecins grotesques sont au second plan, derrière la chaise sur laquelle Pourceaugnac est assis. Au fond, matassins avec des seringues. Brissart, d. — I. Sauvé, f.

Les éditions de 1713 (Amsterdam) et 1716 (Paris)

changent, non le sujet de la scène, mais les costumes et les attitudes des personnages. La même remarque est à faire pour toutes les figures des comédies de Molière.

COYPEL. — Acte I[er] : La consultation ; les deux médecins tâtent le pouls à Pourceaugnac, assis entre les deux. Les physionomies sont des plus expressives et des plus comiques. Rien qui sente la caricature. Les médecins ont des costumes de ville, manteaux et grands chapeaux ronds. L'apothicaire apparaît dans le fond, tenant l'instrument. Décor : salon magnifique, grande cheminée, où flambe un beau feu. Gravé par T. de Mare (1).

BOUCHER. — L'apothicaire présente l'instrument à Pourceaugnac debout et qui fait le mouvement de résister. A gauche, les matassins. Composition des plus jolies.

MOREAU. *1[re] suite.* — Pourceaugnac et les deux médecins masqués voulant absolument guérir notre homme qui se porte bien. Pourceaugnac assis et pris entre les deux raisonneurs. (Acte I, scène 11). Baquoy, sc.

MOREAU. *2[e] suite.* — M. de Pourceaugnac, Oronte et Julie. Acte II, scène 6 : Julie s'approche de Pourceaugnac et lui prend la main. Oronte retient sa fille... « une galante, une égrillarde ! » Très bonne composition, gravée par Bosq.

HORACE VERNET. — Acte I, scène 16 : Pourceaugnac

---

(1) Voir, sur cette suite de cinq estampes, un article qui a paru dans le *Molièriste,* en 1882.

Pourceaugnac a tenté le pinceau de Watteau. Joullain a fait le burin de cette composition, dont le sujet est : *Pourceaugnac poursuivi par les apothicaires.*

s'enfuit emportant sa chaise. L'apothicaire le suit avec sa seringue, et tous les matassins viennent après. Dessin gravé successivement par Muller et Nargeot.

Desenne. — Figure in-12 : Pourceaugnac et les médecins... « procédons à la curation... » Pourceaugnac, qui veut fuir, est retenu sur son fauteuil. Goulu, sc.

Desenne. — Figure in-8°; Acte I, scène 6, rencontre de M. de Pourceaugnac et d'Eraste. Celui-ci connaît tous les Pourceaugnac de Limoges. Ahurissement de Pourceaugnac, tout à fait persuadé par Sbrigani, l'adroit compère.

Staal. — Scène de Julie et de Pourceaugnac : « Oh ! oh ! quelle égrillarde ! »

Devéria. — La poursuite de Pourceaugnac par les apothicaires et les matassins.

Tony Johannot. — Rencontre d'Eraste ; Pourceaugnac entre les deux médecins ; Pourceaugnac et l'apothicaire ; la poursuite ; Pourceaugnac entre Nérine et Lucette ; la scène des enfants ; Pourceaugnac et les suisses ; en route pour Limoges. Jolies vignettes.

Castelli (*Molière*-Lahure). — Entrées de ballet ; Pourceaugnac et la consultation des médecins ; la poursuite (grand dessin de toute la page) ; Julie et Pourceaugnac ; les enfants, Nérine et Lucette faisant rage et criant au *papa* ; Pourceaugnac déguisé en femme ; composition allégorique finale : « Sortez de ces lieux — soucis, chagrins et tristesses !... »

Janet-Lange. — Dessins nombreux dans l'édition Barba.

Vignettes et dessins de Fréd. et Ern. Hillemacher. — Eaux-fortes pour Scheuring et figures sur bois pour une

édition de Hachette. Ces dernières seraient fort jolies, si elles avaient été exécutées avec plus de soin.

V. Foulquier. — Acte I : Consultation des médecins. Acte II : scène de Nérine et Lucette se disputant le cœur de Pourceaugnac ; les enfants criant et s'accrochant au *papa*. Acte III : les suisses violentant Pourceaugnac. Eaux-fortes merveilleusement exécutées.

Lalauze. — Querelle de Nérine, la Picarde, et de Lucette, une vraie Languedocienne, le poing sur la hanche, attifées de façon charmante et serrant de près Pourceaugnac. Un décor, très pittoresque et admirablement rendu, sert de fond au sujet.

L. Leloir. — Les suisses attaquant vigoureusement et d'une manière assez égrillarde Pourceaugnac, noyé dans une magnifique traîne et qui joue de l'éventail. C'est du comique achevé, et du meilleur. Flameng, sc.

Em. Bayard. — Poursuite de Pourceaugnac emportant le fauteuil, et tout le cortège traditionnel des apothicaires. Lalauze, sc.

Maurice Sand a dessiné un apothicaire classique : tablier blanc, l'instrument sur l'épaule et la boîte en bandoulière.

Dans les *Souvenirs et regrets du vieil amateur dramatique* (1829), nous trouvons la reproduction d'une figure coloriée, donnant à la fois une scène de *Pourceaugnac* et les portraits de trois artistes du XVIII^e^ siècle : Bouret, Pourceaugnac ; M^me^ Bellecour, Nérine ; M^lle^ Hus, Lucette. Les costumes sont curieux à étudier.

XXVI

LES AMANTS MAGNIFIQUES

Nous ne voyons pas trop quel est le passage de la comédie représenté par Brissart. Sans doute, la scène 1re de l'acte III : Anaxarque — l'astrologue — cherche à déterminer le choix d'Eriphile, et appelle les lumières du ciel. Le bouffon Clitidas raille l'astrologue. Les deux princes semblent attendre le jugement suprême de la princesse et de sa fille. L'ensemble de la figure est charmant et les personnages sont bien groupés. Si nous pouvions nous attarder ici, nous aurions à faire toute une revue des costumes adoptés pour les ballets du XVIIe siècle. Ce ne sont que panaches, aigrettes, jupes brodées, couvertes d'ornements et de galons d'or et d'argent, longues traînes, étoffes étincelantes, hautes coiffures, casques et diadèmes. Ce devait être un éblouissement pour les yeux. On juge vite que ces ballets étaient destinés à la cour la plus élégante et la plus solennelle. Le Roi voulait que tout fût grand dans ces divertissements où il consentait parfois à figurer.

La science des machines, des *trucs*, existait déjà. Vénus, accompagnée de quatre petits Amours, apparaît dans les nuées ; s'adressant à la princesse et à Eriphile, elle leur annonce une victoire certaine qui aura raison de toutes les rivalités. Les dieux veulent bien intervenir dans le choix d'un gendre.

Boucher a prêté toutes les séductions de son dessin à cette descente de Vénus.

Moreau (*1re suite*) a traité le même sujet, mais lourdement et sans beaucoup de charme.

Moreau (*2e suite*). — Acte II, scène 7 : Sostrate se jette aux pieds d'Eriphile. Mise en scène et costumes Empire. C'est absolument faux.

D'ailleurs, les dessinateurs se sont égarés ici en pleine fantaisie romanesque et parfois grotesque, depuis Devéria qui a représenté un homme nu tuant un sanglier, jusqu'à Staal qui a fait de Vénus et des princesses de vraies grisettes.

Tony Johannot s'est tiré d'affaire d'une façon fort spirituelle, avec toute une série muette de fleurons et de culs-de-lampes.

Dans le *Molière* de Lahure, nous trouvons de grands dessins qui marquent un retour complet vers la vérité scénique. Jules Pelcoq y a représenté les détails des actes et des intermèdes avec la préoccupation très évidente de la couleur locale. Seule, la crinoline fait tache et gâte cette restitution. C'est vers 1860 que Pelcoq illustrait les *Amants magnifiques*.

Maurice Sand a dessiné une Eriphile trop moderne et trop figure de mode.

C'est dans l'ouvrage d'Arsène Houssaye — *Molière, sa femme et sa fille* — qu'on doit étudier surtout l'illustration du ballet de Molière. L'agrandissement de la figure de Brissart met en relief les moindres détails des costumes, et ces beaux habits resplendissent à nos yeux sans le secours de la couleur : « jupes de taffetas couleur de citron, couleur de musc, rayées d'or, garnies de dentelles

d'or fin, corps de toile d'argent à manches de satin couleur de rose, corps de brocart à fleurs d'argent, etc. »

Lalauze et Leloir nous ramènent à la convention pure et à la fantaisie. Nous sommes loin de Molière. C'est l'apparition de Vénus, dont Leloir surtout a fait une vraie mignardise : l'une des deux femmes est tombée à genoux devant la déesse, mollement assise sur des flots de nuages.

XXVII

LE BOURGEOIS GENTILHOMME

Brissart. — La cérémonie turque : M. Jourdain vêtu à la turque, la tête rasée, sans turban et sans sabre. Cléonte en Turc. Muphti, Turcs et dervis.

Boucher. — Acte III, scène d'escrime de M. Jourdain avec Nicole, qui pousse plusieurs bottes à son maître, en quarte ou en tierce... Nicole est aussi pimpante, aussi jolie que M^me^ Jourdain. Boucher vise toujours à l'exquis, aux dépens de la vérité.

Moreau (1773). — Acte III, scène 2 : Nicole se roule par terre à force de rire, en voyant son maître « en si bel *équipage* ». M. Jourdain la menace. A droite, deux laquais.

Moreau (1814). — M. Jourdain fait admirer ses beaux ajustements à Dorante, tandis que M^me^ Jourdain trouve son mari « aussi sot par derrière que par devant ». Nicole au second plan.

Buguet. — M. Jourdain fait ses salutations à Dorimène

que Dorante accompagne. Costumes étriqués ; assez mauvaise gravure.

Chasselat. — Nicole poussant des bottes à M. Jourdain. Du même genre que la précédente.

Desenne. — Petite figure in-12 : Nicole est tombée à force de rire. La physionomie est dure. Jourdain a une attitude trop courroucée.

Desenne. — Figure in-8°, plus agréable et plus vraie : Nicole promet de ne plus rire, devant la menace de M. Jourdain, qui a levé la main pour donner un soufflet. Jolie composition, gravée d'abord par Migneret, puis, avec quelques changements, par Nargeot.

Horace Vernet. — Nicole pousse à fond de train et en courant sur M. Jourdain, qui a les bras écartés et tient l'épée en l'air. Madame Jourdain, à droite, prenant en pitié son mari. C'est un tableau complet. A. Jehotte sc.

Staal. — Même scène, bien traitée.

Devéria. — Scène turque : Cléonte, en Turc, salue M. Jourdain, assis dans un fauteuil.

Tony Johannot. — Très spirituelles et nombreuses vignettes : M. Jourdain faisant admirer ses grâces au maître de musique et au maître à danser ; la leçon de danse ; le philosophe battu ; la leçon de grammaire ; Nicole et M. Jourdain ; Nicole et Covielle ; M. Jourdain faisant sa révérence à Dorimène ; festin et entrée intempestive de M^me^ Jourdain ; scène turque ; M. Jourdain mamamouchi..

Morin. — Dessins pour le *Molière* de Lahure. Compositions amusantes : Jourdain en robe de chambre d'indienne ; les maîtres ; les musiciens du ballet ; les leçons de danse, d'escrime, de grammaire ; les garçons tailleurs ;

Nicole et M. Jourdain; M. Jourdain et Dorimène; entrée de cuisiniers; repas ; réception du mamamouchi ; mariage final à la turque.

Grandville a donné trois dessins dans l'*Illustration* de 1844.

Janet-Lange. — Nombreux dessins gravés sur bois. (Edition Barba.)

Bertall. — Dessin gravé sur bois, qui a paru dans le *Musée des Familles* (1863) : Nicole et M. Jourdain.

Ernest Hillemacher del. Fréd. Hillemacher sc. aquaf. (*Molière* de Scheuring). — Vignettes en tête de chaque acte et de chaque divertissement. C'est le fin du fin, et nous retrouvons les scènes déjà traitées.

V. Foulquier. — Acte I : M. Jourdain au milieu des maîtres et des musiciens. Acte II : Le maître de philosophie et M. Jourdain étudiant les voyelles ; deux laquais au second plan. Acte III : Nicole et M^me^ Jourdain considérant le beau costume de M. Jourdain, qui fait la roue. Acte IV : Le repas interrompu par M^me^ Jourdain, qui a la parole. Acte V : La mascarade de Cléonte et le mamamouchi Jourdain faisant le mariage; les deux laquais complétant toujours fort spirituellement la scène.

Ern. Hillemacher. (*Œuvres choisies* de Molière, chez Hachette). — Trois figures gravées sur bois et d'une composition charmante : Jourdain en Turc; l'escrime avec Nicole; tailleurs et laquais apportant à Jourd.. *le plus bel habit de la Cour*.

V. A. Poirson. (*Vie de Molière*, par Moland, chez Garnier). — Nicole et M. Jourdain faisant de l'escrime. Gravure sur bois par Navellier.

Em. Bayard. — Jourdain est magnifique avec sa vaste perruque, son vaste chapeau, ses vastes panaches, avec tout son costume fastueux, et Nicole rit... qu'elle en crèvera. Elle est tombée par terre et s'en donne à gorge déployée. Dans le fond, les deux laquais sourient.

Lalauze. — M. Jourdain faisant ses révérences à Dorimène. Eau-forte merveilleusement exécutée.

L. Leloir. — Acte V, scène I : M. Jourdain paraissant en mamamouchi devant M^me^ Jourdain. Scène de haut comique et largement dessinée. Ce M. Jourdain a certainement été *vu* par Leloir. C'est une incarnation vivante du rôle.

Damman. (*Bi-Centenaire de la Comédie-Française*, chez Ollendorff et Jouaust.) — Portrait et costume de Molière dans le *Bourgeois gentilhomme*. Eau-forte très jolie et très fine.

Geffroy a représenté M. Jourdain, la main sur la hanche, souriant de vanité, et *allant montrer son habit par la ville*. Eau-forte de L. Wolff, en noir et en couleur.

Dans le Molière (*Choix de comédies*) de M. Favre (Jules), chez Degorce, paru tout récemment, nous relevons : Préville (18^e^ siècle), rôle de M. Jourdain; Lulli (17^e^ siècle), rôle du mufti; Truffier, rôle du maître à danser; Delaunay, rôle de Cléonte; Mademoiselle Beauval (17^e^ siècle), rôle de Nicole. — L. Le Riverend, del.

La verve des dessinateurs s'est portée un peu partout. A l'exposition théâtrale de 1878, on remarquait un éventail représentant une scène du *Bourgeois gentilhomme* (acte II, scène 8), costumes de la Régence, les spectateurs sur le théâtre. Cet éventail appartenait alors à M^lle^ Agar.

XXVIII

PSYCHÉ

Brissart. — L'Amour s'envole. Psyché, les bras étendus, le regarde avec désespoir. Le costume de Psyché est fort curieux : jupe de toile d'or ou d'argent, dentelles d'argent fin, corps en broderie, manches d'or et d'argent fin, longue traîne, haute coiffure de plumes, collier et diadème. La Régence apporte quelques changements dans ce costume, mais l'attitude du personnage est la même. Il faut en dire autant de la figure de Schouten.

Coypel. — Exquise composition qui fait partie de cette admirable suite de cinq figures que M. de Mare a traduites par l'eau-forte. L'Amour s'envole et le palais s'évanouit. La fantaisie, le goût décoratif du peintre ont eu ici un libre cours. Psyché est vraiment admirable. Coypel a donné non seulement le costume avec lequel on représentait Molière, pendant la Régence, mais le décor, la mise en scène du temps, et peut-être jusqu'aux portraits des principaux interprètes. Il existe, aux archives de la Comédie-Française, un dessin original du décor de *Psyché* (1685).

Boucher. — *Prologue*: Flore, en belle robe Louis XV, paraît au milieu du théâtre accompagnée du dieu — un joli berger — des arbres et des fruits, et du dieu des eaux — un vieux, barbu. — Elle s'adresse à Vénus, qui est descendue sur des nuages avec tout un cortège de petites divinités. — *La pièce* : l'Amour s'envole, au grand

désespoir de Psyché, et le palais a disparu. Le dieu du fleuve est couché sur le premier plan.

Moreau (1773). — Le prologue et la pièce : Mêmes sujets. La seconde figure a subi quelques changements: Vénus est descendue, et menace de sa fureur l'orgueilleuse Psyché.

Moreau (1814). — Joli tableau, bien nu pour être représenté ainsi: Colère de Vénus contre son fils, à genoux devant elle. Psyché est étendue inanimée. Fond sombre faisant ressortir la blancheur des corps.

Voilons vite l'horrible vignette de Devéria, et n'insistons pas cette fois sur les insignifiantes productions de Tony Johannot.

Staal. — Une jolie figure de féerie : Psyché enlevée par les Amours.

Charmantes et nombreuses petites vignettes de Félix Barrias, gravées par F. Hillemacher :

Prologue : Vénus, l'Amour et les Grâces.

Acte I^er^ : Cléomène et Agénor aux genoux de Psyché. A gauche, assises, ses sœurs.

I^er^ intermède : Trois personnages affligés déplorant la disgrâce de Psyché.

Acte II : Psyché enlevée par les Zéphyres.

2^e^ intermède : Les Cyclopes achèvent un vase d'argent.

Acte III : Psyché, l'Amour et Zéphyre.

3^e^ intermède : Entrée de ballet, Amours et Zéphyres.

Acte IV : Désespoir de Psyché, arrêtée par le dieu du fleuve.

4^e^ intermède : Danse des Furies dans une mer de feu.

Acte V : Psyché évanouie. Jupiter implore Vénus en faveur de l'Amour, et fait Psyché immortelle.

Dernier intermède : Cortège de Bacchus.

Lalauze. — Acte IV, scène 3 : l'Amour et Psyché dans le Palais. Psyché veut connaître son amant. L'Amour, les ailes étendues, touche à peine le sol ; on sent déjà qu'il s'envole en dévoilant son secret. Ravissante composition antique et toute poétique.

L. Leloir. — Psyché va se jeter dans le fleuve. Le dieu apparaît au-dessus d'une cascade, qui tombe et bouillonne dans un site très pittoresque.

Em. Bayard. — Cruel destin ! l'Amour s'est envolé. Psyché est au bord de l'eau, au milieu des joncs et des fleurs, le corps a moitié voilé par une draperie légère retenue par une ceinture. Lalauze a gravé cette composition dans un ton clair plein de séduction.

Nos artistes contemporains ont traité *Psyché* à l'antique, avec une grâce un peu mignarde, mais ils ont fait surtout œuvre de peintre, sans se préoccuper de la mise en scène vraie. Il faut revenir à Brissart et à sa Psyché vêtue et empanachée.

Nous avons réservé pour la fin une publication de grand luxe, et qui a paru en 1880, chez Jouaust. La comédie-ballet *Psyché* a inspiré une suite de compositions in-4° à un artiste qui n'a pas signé les planches, et qu'E. Champollion s'est chargé de traiter à l'eau-forte. En voici la description : *Prologue* : Flore invite Vénus à descendre sur la terre. Acte I^er^ : Psyché entre ses deux prétendants. Acte II : Psyché après le départ de sa famille. Acte III : Psyché et l'Amour. Acte IV : Psyché et le

Fleuve. Acte V : Psyché évanouie dans les bras de l'Amour. Six fleurons complètent cette belle suite.

XXIX

LE MALADE IMAGINAIRE

On trouve, dans le catalogue de la chalcographie du Louvre, une planche de Le Pautre, portant la date de 1676, avec cette légende : *Le Malade imaginaire, comédie représentée dans le jardin de Versailles, devant la Grotte.* Le Roi et la Cour assistent à la représentation. Devant la scène, est un orchestre nombreux. Sur ce théâtre improvisé et magnifique, sont groupés Argan, Béline, Angélique et Toinette, jouant la comédie. Les costumes sont curieux à étudier, car ils donnent la mode exacte du temps. C'est là probablement la première gravure représentant une scène du *Malade imaginaire.*

Brissart (1682). — Acte Ier, scène 9 : Argan, assis dans un fauteuil, consulte le notaire et parle de testament en faveur de sa femme. Béline tient un mouchoir, dont elle cache un de ses yeux, ce qui témoigne d'une douleur, ou mieux d'une joie contenue.

Boucher. — Acte Ier, scène 7 : Toinette lève en l'air l'oreiller qu'elle va mettre rudement sur la tête d'Argan « pour le garder du serein. » Celui-ci est douillettement assis dans son fauteuil et a une excellente figure de malade. Béline est aux petits soins pour lui.

Moreau (1773). — Acte Ier, scène 2 : Argan agite sa

sonnette et se met fort en colère contre Toinette, qui paraît en faisant semblant de s'être cogné la tête. C'est une des plus jolies compositions de cette suite.

Moreau (*suite Renouard*). — Acte I^er^, scène V: Toinette sort en s'écriant qu'elle ne veut pas qu'Angélique épouse Thomas Diafoirus. Argan lève son bâton pour frapper, et Angélique cherche à l'apaiser.

Buguet. — Même scène, mais plus calme et prise au début de la discussion matrimoniale. Curieuse, mais assez médiocre composition.

Horace Vernet. — Argan agite la sonnette et crie. Blanchard et Nargeot, sc. La tête est caractéristique et peut être un portrait du temps (1819).

Chasselat. — Après la scène de Toinette, Argan est retombé sur son fauteuil, et Béline le considère avec une sorte de pitié. Les costumes sont à remarquer.

Chasselat. — Petite figure in-12: Argan menace Toinette du bâton. Elle ne veut pas du Diafoirus. Jolie vignette.

Desenne. — Même sujet, traité avec une pointe de comique très fine.

Desenne. — Figure in-8° : Argan est retombé anéanti sur sa chaise. Bélise le console et le prend en pitié. Jolie gravure du temps.... de la Restauration.

Devéria. — Argan cesse de simuler le mort devant sa fille à genoux. Au second plan, Toinette et Cléante.

Staal. — Même scène: Désespoir d'Angélique, qui croit son père mort.

Tony-Johannot. — Une vingtaine de jolies vignettes pour les actes et les intermèdes, depuis le fauteuil légendaire (fleuron en tête) jusqu'à la cérémonie finale. Ce

sont les mêmes scènes déjà traitées, et, en plus, les deux Diafoirus, la petite Louison, M. Fleurant, M. Purgon et toute la médecine.

Brion (*Molière*-Lahure). — Grands dessins gravés sur bois. A remarquer : les intermèdes, les deux Diafoirus, Toinette chatouillant Thomas, M. Fleurant armé de son instrument.

Spirituelles vignettes de Janet-Lange (Barba, éditeur).

Ern. Hillemacher a dessiné trois scènes pour le *Choix des pièces* (Hachette) : Argan faisant le compte de l'apothicaire ; Toinette tenant l'oreiller ; Louison et Argan, le fouet à la main. Ces dessins méritaient d'être mieux gravés.

Nombreuses vignettes dans le *Molière* de Scheuring.

Kauffmann. — Dessin gravé sur bois : Argan sonnant ses gens, et assis à sa table, sur laquelle la bourse et les jetons sont étalés.

V. Foulquier (Mame). — Acte I^er^ : Toinette et Argan, la sonnette à la main et fort en colère. Acte II : Thomas faisant son compliment. Acte III : Argan jouant le mort devant sa femme.

Lalauze. — Acte II, scène 5 : Duo de Cléante et Angélique. Argan occupe le milieu du théâtre et regarde avec étonnement Thomas sur sa chaise haute et fort tourmenté des agaceries de Toinette.

L. Leloir. — Acte I^er^ : Argan sonnant ses gens. C'est vivant et certainement un portrait. Flameng l'a rendu cette fois dans des tons clairs.

Em. Bayard. — Les deux Diafoirus tâtent le pouls d'Argan, qui tend son bras, et paraît consterné de cette

consultation. Thomas et son père portent le chapeau à forme allongée et la robe des docteurs. Dans le fond, un paravent, au-dessus duquel on aperçoit la tête rieuse de Toinette. Eau-forte de Teyssonnières (Morgand, 1883).

Dupont. — Une scène du *Malade*, dont le sujet échappe à notre mémoire.

Les dessins relatifs au *Malade imaginaire* sont très nombreux, et il faut renoncer à tout connaître et à tout voir. Signalons aux curieux et aux chercheurs :

Dessins de Fragonard, lithographiés ; dessins d'Edouard Lièvre, lithographiés ; quelques scènes de Grandville ; scène de la consultation des Diafoirus (par Salomon, *Illustration anglaise*, 1861) ; MM. Diafoirus, par Brion, gravure sur bois, 1864; Argan sur son fauteuil, par Geffroy, en noir et en couleur, gravé par Wolff ; des lithographies de Wogt, qui a représenté Provost dans ses rôles de George Dandin, de l'Avare, de Chrysale et d'Argan, quatre belles planches.

Ouvrons l'ouvrage d'Ars. Houssaye : Hanriot a fait un agrandissement d'après Brissart; mais la scène est changée et la composition tout à fait originale, dans le goût du XVII^e siècle. Argan est dans son fauteuil, contrefaisant le mort : c'est Molière. Angélique, aux genoux de son père, fond en larmes : c'est Armande. Toinette — M^lle Beauval — pleure d'un œil. Cléante — La Grange — prend part à la scène. Curieuse étude de costumes et de personnages composée pour ce grand ouvrage, qui constitue un véritable musée consacré à Molière et à sa troupe.

La *Cérémonie* a également exercé le crayon des dessina-

teurs : Ern. et Fréd. Hillemacher ont donné une très spirituelle mise en scène de la cérémonie. Le *Præses* est dans sa chaire, les médecins de la Faculté, en robes et bonnets, sont rangés des deux côtés; deux d'entr'eux saluent le public; quelques personnes, debout à l'orchestre, applaudissent. Le théâtre est occupé, à droite et à gauche, par des porte-seringues, assis par terre. Cette eau-forte, publiée à Lyon, chez Perrin, 1870, a reparu chez Lemerre, 1885.

Dans le *Monde illustré* de 1880, grande composition d'Adrien Marie, représentant le président saluant l'assemblée. Les docteurs sont déjà placés, les porte-seringues et apothicaires à leur poste, chacun muni de ses attributs.

Edmond Morin : même sujet.

V. A. Poirson (*Vie de Molière* par Moland) a représenté Molière prononçant le *Juro*; mise en scène de fantaisie et gravure médiocre. Vignette préférable et plus soignée, en tête du chapitre 16 de l'ouvrage.

C'est Molière, en effet, qui jouait le rôle d'Argan... « Après la comédie, sur les dix heures du soir, monsieur Molière mourut dans sa maison, *ayant joué le rôle du Malade imaginaire*, fort incommodé d'un rhume et fluxion sur la poitrine... » Ainsi s'exprime La Grange, et ce laconisme en dit bien long.

Les dessins qui ont été faits se rattachent donc encore ici à la comédie et à la cérémonie finale. Nous trouvons, dans l'*Histoire de France* de Guizot (Hachette), une gravure représentant l'affolement des artistes sur la scène, entourant Molière évanoui. Désordre éloquent et touchant à la fois de ces hommes et de ces femmes qui per-

daient leur chef et leur soutien. Ils l'avaient conjuré de ne pas jouer. Molière s'était sacrifié à ses camarades.

Vafflard a dessiné Molière mourant. Poirson vient à son tour. Keller, T.-S. Petit ont signé des tableaux dont cette mort est le sujet.

L'expression saisissante de ce génie qui s'éteint, nous la trouvons dans une statue de M. Allouard, dont le *Moliériste* a donné une fidèle interprétation. Appréciant l'œuvre, qui figurait au Salon de 1882, M. E. Guillaume disait : « ... Molière repose déjà ; son esprit et son corps se sont détendus. La paix lui est venue. La pièce est finie. Qu'aurait-il à regretter ? Artiste, il meurt pour ainsi dire au bruit des applaudissements. Homme, c'est la fin de ses peines... »

Et cet homme incomparable, qu'on enterra pendant la nuit, et en cachant presque sa dépouille, allait ressusciter en pleine lumière et rayonner à jamais dans l'univers entier. On le couronne tous les ans ; la gravure a maintes fois reproduit ce cérémonial religieusement conservé. C'est une apothéose à laquelle tous applaudissent, car elle est la glorification de l'homme qui a le mieux connu l'humanité. Regardez, en effet, son œuvre entière dans ce magnifique tableau, conservé à la Comédie Française, et où le peintre-comédien Geffroy a représenté les personnages que Molière a animés. N'est-ce pas toute l'humanité qui est là, sous ses aspects divers, agissant sous l'œil de celui qu'on a appelé le *Contemplateur*, et qui a laissé au monde une œuvre immortelle ? Le tableau qui résume l'ensemble colossal des créations de Molière n'est-il pas le plus digne

de clore cette nomenclature des dessins et des vignettes, des scènes, des portraits et des illustrations de toutes sortes qui ont été inspirés par le plus grand peintre de l'homme ?...

EUGÈNE LAPIERRE,

Bibliothécaire de la ville de Toulouse.

Notre travail était terminé et remis au *Molièriste*, au moment de l'apparition de la merveilleuse suite de figures composées par Edm. Hédouin. On sait avec quelle délicatesse, quel art exquis Molière a été traduit par le dessin et la pointe de l'artiste qui est aussi le graveur de ces compositions si achevées et si gracieuses. Nous avons, au moyen de notes complémentaires, donné le détail des scènes représentées. Voici les sujets des dernières comédies :

L'*Avare*. Acte IV. — Harpagon criant au voleur.

Monsieur de Pourceaugnac. Acte II. — Nérine et Lucette se disputent Pourceaugnac.

Le *Bourgeois gentilhomme*. Acte III. — M. Jourdain : Tout beau, holà ! oh ! doucement. Diantre soit la coquine !

Les *Fourberies de Scapin*. Acte II. — Silvestre : Par la mort ! par la tête ! par le ventre ! Si je le trouve, je le veux échiner.

La *Comtesse d'Escarbagnas*. Scène 2. — Ne voilà pas l'étourdie ? En vérité, vous me payerez mon verre.

Les *Femmes savantes*. Acte II. — Philaminte : Vous ne voulez pas, vous, me la faire sortir ?

Le *Malade imaginaire*. Acte I. — Argan : Ah ! insolente, il faut que je t'assomme.

Chacune de ces compositions mériterait une description minutieuse ; mais l'espace nous manque, et nous avons trop longtemps abusé du lecteur qui a bien voulu nous suivre jusqu'au bout.

EUG. L.

LA PETITE MAISON D'ARMANDE
AU MONT-VALÉRIEN

—

Deux ans après la mort de Molière, Armande Béjart, qui n'avait probablement fait que de courts séjours à Auteuil, acheta une petite maison de campagne au Mont-Valérien, qui jusqu'ici n'avait pas été signalée, et dont l'acte de partage du 29 novembre 1703, publié par M. Soulié, ne fait pas même mention.

On trouvera quelques détails intéressants dans le contrat d'acquisition, imprimé ici pour la première fois :

Vente du 25^e^ 7^bre^ 1675.

Fut present le s^r^ Jean Moreau, marchand bourgeois de Paris, y demeurant rue St-Denis, p^sse^ St-Germain de l'Auxerrois, lequel a vollontairement vendu, cédé, quitté, transporté et délaissé par ces présentes, et promet garantir de tous troubles, dons, douaires, debtes, evictions, substitutions et autres empeschemens généralement quelconques, à d^lle^ Armande Gre-

sinde Claire Eslizabeth Bejard, v^ve de feu Jean-Baptiste Poquelin sieur de MOLIÈRE, demeurant rue de Seine, p^sse St-Sulpice, à ce présente, acquereur pour elle ses hoirs et ayans cause — une maison scize au Mont Vallerien sur le terroir et par^se de Ruel, consistant en un petit corps de logis apliqué à cour et en une chambre desus et autres lieux appartenances et dependances d'icelle et jardin derrière clos de murs avec espalliers le long d'iceux, le tout contenant demy arpent. Tenant les d. maison et jardin d'une part à Claude Chapelle, d'autre à Philippe Le Lorain, par derrière à la v^ve Joupille et d'autre par devant au grand chemin conduisant de Suresne aud. Mont Vallerien, aud. sieur vendeur appartenant au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de M^re Nicolas Tiesselin prestre, curé de Jean de Verneuil qui avait fait bastir lad. maison sur led. demy arpent de vignes par luy acquis de Jean Le Roier et André Baillet prestres directeurs de la maison du Calvaire dud. Mont Vallerien dit le Tertre, par contrat passé par dev^t Joron, greffier et tabellion à Suresne, le 24 décembre 1658.

Et qui avait été auparavant abandonné aud. s^r Le Roier par contract passé par devant Guillaume Boudet, tabellion à Nanterre, le 19^e février 1658, par Guillaume Desjardins marescher auquel led. demy arpent avoit été baillé à rente par lesd. sieurs Directeurs par contrat passé pardev^t led^t Joron, le 25 novembre 1655.

Entrée en jouissance le jour St-Remy prochain (1^er octobre).

Moyennant la somme de onze cens livres et interests à payer dans un an.

Armande Gresinde Claire Eslisabet Bejart
Moreau.

Le 5 décembre suivant, la veuve de Molière reconnaît et confesse, par obligation notariée, devoir loyaument à Mr Jacques Baudelot, conseiller du Roy, commissaire enquesteur et examinateur au Châtelet de Paris, la somme de quinze cents livres prêtée « pour employer à ses affaires », et un an plus tard, le 9 décembre 1676, elle paye à Jean Moreau, la somme d'onze cent soixante-six livres.

Mais déjà la bicoque avait cessé de lui plaire, et elle achetait une autre maison de campagne, à Meudon.

GEORGES MONVAL.

Nous sommes heureux d'avoir à enregistrer la promotion de notre collaborateur, M. Emile CAMPARDON, au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

AVIS IMPORTANT

Ne voulant pas plus abuser de la patience de nos abonnés qu'encombrer leurs bibliothèques, nous avons pensé qu'il ne fallait pas pousser au-delà du dixième volume un recueil spécial, exclusif — ce recueil fût-il consacré à Molière.

Nous arrêterons donc au numéro 120, qui paraîtra le 1er mars 1889, la première série de nos études et documents.

Qu'il nous soit seulement permis de remercier ici les fidèles de la première heure et les collaborateurs éminents qui nous ont fait vivre dix années, apportant périodiquement notre pierre au monument que les lettrés de tous les pays ne cesseront d'ériger à la gloire du père de la Comédie-Française.

LA RÉDACTION.

BIBLIOGRAPHIE

—

Louis XIV, Molière et Tartuffe, tel est le titre d'une « étude littéraire et morale sur le XVII^e^ siècle », publiée par M. Ch. Revillout, professeur de littérature française à la Faculté de Montpellier, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences et lettres* de cette ville (84 pp. in-4°). M. Revillout, dont nos lecteurs n'ont pas oublié une judicieuse communication sur des affiches de l'Hôtel de Bourgogne, étudie ici les circonstances qui ont accompagné la composition et l'achèvement de la comédie de l'*Imposteur* et les phases diverses par lesquelles, avant de se produire librement au jour, elle a dû passer. Il lui semble impossible de se refuser à reconnaître des vues personnelles et des visées politiques dans l'intérêt accordé par Louis XIV à l'ouvrage de Molière. — Sa conclusion, moins absolue que celle de M. de la Pijardière, est que, si le Roi n'a pas inspiré la pièce et n'y a point collaboré, il l'a vue du moins avec satisfaction, et que ce n'est pas seulement par admiration et pour se procurer le plaisir égoïste de rire et de s'amuser qu'il l'a défendue contre ses persécuteurs.

Le seul reproche que l'on puisse adresser à ce très consciencieux travail, c'est son étendue même; les faits et les arguments gagneraient à être ramassés : à quoi bon, par exemple, nous raconter le *Tartuffe*, que tout le monde sait par cœur? A quoi bon des citations qui ne sont même pas toujours scrupuleusement exactes? p. 21, « leur esprit *dévoyé* » pour *fourvoyé;* p. 23, « pour me *remettre* un peu », au lieu de « *rasseoir* un peu »; p. 47, « il sera tout confit en douceurs, *en* plaisirs », etc.

Sous ces réserves, il faut louer M. Revillout d'avoir, sans plus de ménagements pour le cèdre que pour l'hysope, repoussé les dangereuses rêveries de Michelet comme les hypothèses stériles de M. Livet père; son étude, très informée, est fort intéressante et mérite d'être conservée à côté des importants travaux de MM. Ed. Thierry, L. Lacour et P. Mesnard sur la même matière.

La maison Ch. Boehm, de Montpellier, en a imprimé un tirage à part, à la suite d'une étude sur les *Mots à la Mode* de Boursault (in-4° de 44 et 84 pp. — 1888).

*
* *

Molière en Allemagne. — Ainsi que nous l'avions annoncé, M. Auguste Ehrhard, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, chargé de cours à la Faculté des Lettres de Grenoble, a soutenu en Sorbonne, le 12 décembre, sa thèse sur *Les Comédies de Molière en Allemagne (le Théâtre et la Critique)*. Pendant quatre heures, sans prendre haleine, le jeune professeur a vaillamment tenu tête à MM. Himly, Lichtenberger, Lenient, Crouslé, Lange, Dejobe et Beljame.

Sa thèse a paru chez Lecène et Oudin (17, rue Bonaparte). C'est un fort volume in-8° de XXVIII et 545 pages, divisé en dix chapitres qui embrassent pour ainsi dire l'histoire du théâtre allemand depuis Molière jusqu'à nos jours. Le sujet est vaste, comme on voit. C'est un travail considérable, à la fois solide et brillant, qui a dû coûter bien des recherches à son auteur, et qui lui fait le plus grand honneur.

Ce qui frappe au premier abord, c'est l'absence presque totale de *notes*, dont la plupart des thèses récentes avaient fait un véritable abus. Rien de plus irritant que d'être interrompu à chaque ligne et renvoyé par un chiffre au bas de la page et quelquefois de la suivante. M. Ehrhard est tombé dans l'excès contraire : son horreur des fâcheuses parasites nous prive souvent d'une précieuse indication de source intéressante. A la page 27, par exemple, il nous dit qu'en Allemagne, les femmes ne montèrent pour la première fois sur la scène qu'à la fin du XVII^e siècle. Où a-t-il puisé cette particularité ?

M. Ehrhard a étudié avec patience et conscience les *traductions* allemandes de Molière, avec souplesse et tact les *adaptations*, *emprunts* ou *imitations*, avec un peu d'exagération et de parti-pris les simples *rapprochements* et *rencontres* fortuites qu'on ne peut en bonne justice qualifier de *plagiats*. Peut-être même, en fin de compte, a-t-il grossi outre mesure l'influence très réelle de notre Molière sur le théâtre allemand; mais n'est-ce pas l'écueil de toute « thèse », que ces théories forcées, ces rapprochements artificiels, ces parallèles inattendus, ces jugements risqués, ces généralisations factices, auxquels conduit inévitablement

l'étude exclusive d'un sujet pendant 4 ou 5 années consécutives? On dépasse le but pour l'avoir trop persévéramment visé.

Les passages qui intéresseront le plus les spécialistes sont ceux relatifs: au comédien Jean Velthen, qui parcourt l'Allemagne à la tête de l'*Illustre-Bande* avant de devenir chef de la troupe de l'Electeur de Saxe; aux traductions de 1670, 1694 et 1695; au nouveau dénouement du *Misantrope* déjà publié par le *Moliériste;* à l'étonnant *Amphitryon* de von Kleist; aux vers de Frédéric II, sur « l'inimitable Molière »; au *Tartuffe* de Grünert; à la belle traduction du comte Baudissin; aux invectives du P. Kreiten, jésuite, et à l'éloge du regretté Dr Schweitzer, l'enthousiaste éditeur du *Molière-Museum*.

On pourra regretter quelques lacunes sur les nombreuses troupes de comédiens français en Allemagne, reprocher à M. Ehrhard, sévère à Kotzebue, d'avoir été trop indulgent pour Ch. Gutzkow, qui, dans son *Original de Tartuffe*, a indignement travesti l'histoire, et de n'avoir pas réfuté M. Paul Lindau, qui veut voir trop constamment dans l'œuvre de Molière une autobiographie du poète.

Mais il faut louer dans son ensemble un travail excellent, qui exigeait une connaissance sérieuse de la langue et de la littérature allemandes, et relire nombre de pages vigoureusement écrites, pleines de jugements heureux, surtout de faits nouveaux et intéressants dont tous les moliéristes feront assurément leur profit.

DU MONCEAU.

ÉPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES

—

Décembre 1688.

Jeudy 2. — Le *Malade imaginaire* (MM. La Grange, La Thorillière, Beauval, Desmares, Du Croisy, Guérin, Champmeslé, d'Auvilliers, Sévigny, Dancourt; Mlles Guérin, La Grange, Desbrosses, Deshayes, Dancourt, Baron, Le Comte. Mlle Fréville a chanté) . . . . . 441 »

Samedy 4. — Bajazet et les *Fragmens* 231 5

Mercredy 8. — Feste de la Ste Vierge (Conception). . . . Relâche.

Mercredy 15. — Le *Misantrope* et les Carrosses d'Orléans (MM. La Grange, Guérin, d'Auvilliers, Sévigny, de Villiers, Desmares, Beauval, La Thorillière, Raisin l'aîné, Du Croisy; Mlles Guérin, Le Comte, Du Rieu, Deshayes, Poisson, La Grange). . . . . 378 »

Vendredy 17. — Le *Bourgeois gentilhomme* (MM. La Grange, Sévigny, Dancourt, Du Croisy, Poisson (pour Beauval), Guérin, De Villiers, La Thorillière; Mlles Guérin, Du Rieu, Dancourt, La Grange. Mlle Fréville a chanté pour la dernière fois (1) 480 10

— A Versailles (7e voyage): Le Cid et le *Médecin forcé* (MM. Raisin l'aîné, Rosélis et Mlle Deshayes ont joué les rôles de MM. La Grange et Du Croisy et celui de Mlle Guérin) . . . . . Serv. de la Cour.

Mardy 21. — Le *Bourgeois gentilhomme* (comme le 17, sauf Poisson remplacé par Desmares) . . . . . 806 »

— A Versailles (9e voyage): Venceslas et les *Fragmens*. Serv. de la Cour.

Vendredy 24 et samedy 25. — Veille et feste de Noël . . Relâches.

Dimanche 26. — A Versailles (10e voyage): L'*Escolle des Femmes*. On y devait jouer aussi les *Précieuses* (MM. La Grange, Raisin cadet, Guérin, Dancourt (pour Du Croisy, malade), Desmares, Beauval, La Thorillière; Mlles La Grange, Deshayes, Du Rieu, Dancourt. On a joué les rôles de Champmeslé (porteur de chaise) et de Mlle Poisson) . . . . Serv. de la Cour.

Recette du mois: 16,892 l. 7 s. 3 d. — Part: 417 l. 5 d.

---

(1) Mlle Fréville, dont les appointements étaient de 1,000 livres par an, fut congédiée, le 13 décembre 1688, pour la fin de l'année.

DÉCEMBRE 1788.

Lundi 1er. — Gaston et Baïard. — *George Dandin* (MM. Gérard, Courville, Dunant, Bellemont, Champville; Mmes Masson, La Chassaigne, Joly)	806	4
Mardi 2. — L'Enfant prodigue. — Le *Médecin malgré lui* (MM. La Rochelle, Champville, Marsy, Bellemont, Gérard, Saint-Fal; Mmes La Chassaigne, Devienne, Lange)	314	»
Dimanche 7. — Mahomet. — Les *Fourberies de Scapin* (MM. Courville, Gérard, Dunant, TALMA, Dugazon, La Rochelle, Marchand; Mmes Devienne, Lange, Suin) . .	1678	10
Lundi 8. — La Conception, fête de la Vierge.	Relâche.	
Mardi 9. — L'*Avare* (MM. Gérard, Fleury, Florence, Marsy, Courville, Dugazon, Champville, Marchand, Roga, Bellemont; Mmes Lange, Masson, La Chassaigne). — Crispin médecin	388	6
Vendredi 12. — Les *Femmes savantes* (MM. Des Essarts, Dorival, Fleury, Champville, Marchand, Bellemont, Marsy, Dugazon; Mmes Suin, Masson, Petit, La Chassaigne, Bellecour). — La Maison de campagne	254	18
Mardi 23. — L'*Ecole des Femmes* (MM. Courville, Bellemont, Saint-Fal, La Rochelle, Gérard, Champville, Dazincourt; Mmes Masson, Devienne). — *George Dandin* (distribution du 1er, sauf M. Dunant remplacé par Saint-Fal, et Mlle Joly remplacée par Mlle Devienne) .	222	16
Mercredi 24 et jeudi 25. — Veille et fête de Noël	Relâches.	
Vendredi 26. — Médée. — La *Maison de Molière* (MM. Fleury, Naudet, Saint-Fal, Dunant, Florence, La Rochelle, Bellemont; Mmes Suin, Masson, Bellecour)	2802	14
Mardi 30. — L'*Ecole des Maris* (MM. Courville, Marsy, Fleury, La Rochelle, Bellemont, Marchand; Mmes Petit, Masson, Emilie). — Les Folies amoureuses . . .	123	2

G. M.

BANQUET MOLIÈRE

—

Le 9me banquet des Moliéristes aura lieu le Mardi 15 Janvier, à six heures et demie, au *Café Corazza*, galerie Montpensier, Palais-Royal, sous la présidence de M. Paul MESNARD.

La cotisation reste fixée à dix francs.

BULLETIN THÉATRAL

Comédie-Française. — Dimanche 9 décembre, matinée : Le *Mariage forcé* (MM. Boucher, Truffier, Joliet, Villain, Leloir, Hamel, Gravollet ; Mlle Persoons). — Reprise de *Monsieur Scapin*, comédie en vers de Jean Richepin, réduite à 2 actes (M. de Féraudy joue Scapin ; M. Clerh, pour la 1re fois, Barnabé). — Jeudi 13, matinée classique : les *Femmes savantes* (MM. Maubant, Febvre, Coquelin cadet, Truffier, Roger, Villain, Leloir, Falconnier; Mmes Barretta, J. Samary, Lloyd, Bartet, Fayolle). — Dimanche 16, 2e de *Monsieur Scapin*. — Samedi 22, les *Précieuses ridicules* (MM. Boucher, Garraud, Villain, Falconnier, Gravollet, Roger, Berr, Royer ; Mmes J. Samary, Kalb, Jamaux). — Mardi 25 et jeudi 27, les *Précieuses ridicules* (do, sauf MM. Berr et Roger, remplacés, dans Mascarille et Jodelet, par MM. Coquelin cadet et Truffier). — Jeudi 27, matinée classique : le *Malade imaginaire* (MM. Coquelin cadet, Joliet, Dupont-Vernon, Roger, Leloir, Samary, Clerh, Falconnier ; Mmes Barretta, J. Samary, Fayolle, petite Walter).

On prépare une reprise de l'*Ecole des Maris* pour le 15 janvier.

Odéon. — Lundi 3 décembre, soirée populaire : *Don Juan* (M. Calmettes). — Jeudi 6, matinée classique : le *Mi-*

santhrope et les *Précieuses ridicules*, précédés d'une *Conférence* de M. Henri Chantavoine, dont M. H. de Lapommeraye a fait l'éloge dans le *Paris* du 10 décembre. — Vendredi 7, *Don Juan*. — Mardi 25 (Noël), matinée : le *Malade imaginaire* suivi de la *Cérémonie*. — On répète le *Bourgeois gentilhomme* avec la musique de Lulli, et l'à-propos du 15 janvier sera intitulé *Pierrot moliériste*. Auteur, M. Gustave Zidler.

Opéra-Comique. — Lundi 3 décembre, samedi 8, dimanche 9, l'*Amour médecin* (MM. Fugère, Grivot ; Mme Molé-Truffier).

Théatre de l'Alhambra, à Bruxelles. — Mardi 18 décembre, l'*Ecole des femmes* (Mlles Reichenberg, Boyer ; MM. Joliet (Arnolphe), Boucher, Leloir (Chrysalde), Berr, Hamel, etc.).

Matinées-Ricquier. — Dimanches 2 décembre (XIe arrondissement); 16 (IIe et IVe arrondissements); dimanches 23 (XVIIe et Xe arrondissements) et 30 (VIIe et VIe arrondissements) : Scènes du *Bourgeois gentilhomme* et de l'*Avare*.

Théatre d'application, 18, rue Saint-Lazare. — Mercredi 28, vendredi 30 novembre ; mercredi 5, vendredi 7 décembre : le 1er acte du *Malade imaginaire*. — Mercredi 12, vendredi 14, mercredi 19, vendredi 21 : le 2e acte de *Tartuffe*. Il est question de monter l'*Affaire Scapin*, de M. Mouton Mérinos.

L'exposition des portraits d'auteurs et comédiens est ouverte tous les jours de 11 h. à 5 h. — Le catalogue illustré paraîtra dans les premiers jours de janvier.

MONDORGE.

Le Directeur-Gérant : Georges MONVAL.

REMERCIMENT AU ROY

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Mais les Grands Princes n'aiment guères
Que les complimens qui sont courts ;
Et le nôtre surtout a bien d'autres affaires
Que d'écouter tous vos discours.
La louange et l'encens n'est pas ce qui le touche ;
Dès que vous ouvrirez la bouche
Pour luy parler de grâce et de bienfait,
Il comprendra d'abord ce que vous voudrez dire,
Et, se mettant doucement à sourire
D'un air qui, sur les cœurs, fait un charmant effet,
Il passera comme un trait,
Et cela vous doit suffire :
Voilà votre compliment fait.

1663. J.-B.-P. MOLIÈRE

A MOLIÈRE

Voilà ce que jadis tu dictais à ta Muse,
O Molière ! Et ton compliment,
Après deux siècles si charmant,
Ils te le rendent bien, ceux que ton œuvre amuse.
Le Remercîment fait au Roi,
C'est au Poète, c'est à toi
Que la France vient le redire,
O Maître du Théâtre, ô Souverain du Rire !
Ton rire clair fut un bienfait
A toute heure de notre histoire ;
Et nous, les gardiens de ta gloire,
Nous redisons tes vers pour fêter ta mémoire.
Trouverait-on mieux, en effet .....?
Voilà notre compliment fait.

15 Janvier 1889. J. CLARETIE.

Ces vers ont été dits à la suite du *Remercîment au Roi*, le 15 janvier et le surlendemain 17, par M. La Roche, semainier, au début de la *Cérémonie* du *Malade imaginaire*.

TOAST A MOLIÈRE

—

Sans m'être assuré, Messieurs, si les Présidents d'âge de nos Chambres n'ont pas un brevet pour la phrase clichée à leur usage, elle me convient si bien que je la leur prends. C'est mon âge qui me vaut aujourd'hui le même honneur qu'il m'a valu, il y a deux ans. Chargé de l'agréable devoir de vous proposer le toast qui n'est jamais oublié dans ce banquet, je ne le ferai pas précéder d'un long bavardage à la Mentor. Celui dont nous célébrons le deux cent soixante-septième anniversaire de naissance, le *garçon nommé Molière*, n'est pas sans quelque notoriété, qui dispense de s'espacer sur son éloge. Je viens de me permettre tout le contraire d'une hyperbole; car, dans le monde entier, il a sa fortune faite. Je pourrais parler aussi de la crainte de vous ennuyer. Mais j'insiste plutôt sur une troisième raison, que j'ai, d'être bref, bien qu'il y ait quelque honte à l'alléguer. Comme Mascarille, je ne suis capable que des impromptus faits à loisir. Or, depuis que j'ai été averti d'avoir à méditer celui-ci, j'ai

vu le temps me manquer. C'est la faute de Molière. Mes heures plus que jamais lui appartiennent. Il m'accable d'épreuves, d'épreuves d'imprimerie, vous l'entendez bien, de celles de sa biographie. Beaucoup la réclament avec une impatience parfaitement motivée. Attendez, je vous prie, l'explication, avant de me taxer d'une vanité qu'excuserait insuffisamment la mode du jour. La piquante nouveauté, si elle était possible, d'un *Molière inconnu*, personne ne l'espère d'une étude venant après plusieurs autres, très récentes, dont le mérite, secourable pour moi, n'a pas laissé de me paraître gênant. L'achèvement néanmoins de l'édition Hachette est, m'a-t-on dit de plusieurs côtés, vivement désirée, dans l'intérêt... de la reliure ; car le tome 1^er^ a vu le jour il y a quinze ans. C'est hélas ! ainsi. Nous courons, éditeurs laborieux, moins vite que notre auteur, à qui ce temps de trois lustres, et même un peu moins, a suffi pour composer tant de chefs-d'œuvre, depuis les *Précieuses* jusqu'au *Malade imaginaire*.

J'ai hâte de sortir de la question trop personnelle de mes petites affaires, pour vous parler de préférence de ce que nous avons appris non sans regret, que notre Revue mensuelle, créée et si bien dirigée par notre ami M. Monval, va dans deux mois prendre sa retraite. J'ai lieu d'espérer que, du moins, sous une forme quelle qu'elle soit, dans une autre publication, dût-elle être plus sommaire, le *Moliériste* par excellence, que je viens de nommer, l'homme incomparable dans la connaissance de l'histoire de notre théâtre, voudra bien, de temps en temps, continuer à nous ouvrir son inépuisable source de renseignements. Il n'y aurait ainsi qu'une éclipse partielle, dans

laquelle ne disparaîtra pas, j'y compte bien, l'institution de notre banquet annuel.

Et pourquoi ne resterions-nous pas fidèles à ces agapes moliéristes ? Malgré des plaisanteries, qui n'ont qu'une pointe passablement émoussée, je ne pense pas que nous ayons aucun repentir d'avoir formé une petite union d'admirateurs d'un des plus merveilleux génies. Des gens d'esprit (ce n'est pas nous qui les traiterions de *gueux imbéciles*) se sont égayés aux dépens des Moliéristes. Nous pourrions leur répondre, et ce serait un vrai compliment : « Moliéristes vous-mêmes ». Aussi scandaleusement que nous, ce me semble, vous admirez, avec tout le monde, cet immortel Molière. Qu'avez-vous donc cru avoir à nous objecter ? Sans doute ceci, que le culte d'une gloire si française est trop général pour ne pas se passer de préposés à la garde de son feu sacré. En vérité, nous serions étonnés, et beaucoup trop honorés, que l'on nous trouvât un air de collége de Vestales.

A la mémoire de Molière, qui se défend sans avocats, l'unique et modeste office que nous ayons tâché de rendre, ç'a été de recueillir avec soin ce qui éclaire historiquement ses ouvrages. Quant à en faire reconnaître, à en expliquer les beautés, nous n'y avons point prétendu. Elles frappent assez tous les yeux, pour qu'il n'y ait pas eu lieu de songer à les tirer de l'ombre.

Ce n'est pas à dire qu'en dehors de nous, l'ingénieuse et brillante critique d'aujourd'hui ne saurait rien nous apprendre sur la manière de bien comprendre les admirables comédies tant de fois commentées. Que si, dans sa malice, elle nous a quelquefois taquinés, nous ne nous

sentons aucune peine à lui rendre justice. S'éloignant avec hardiesse des points de vue dont on s'était longtemps contenté, elle aime à placer le théâtre de notre grand comique sous un jour nouveau, qui ne lui est pas moins favorable, et à rajeunir ainsi la vieille admiration. Le seul écueil de cette très louable ambition serait de ne pouvoir toujours éviter un peu de subtilité, qui sait même? quelques paradoxes. En le craignant, je me tromperais peut-être. Après tout, si les ombres des poètes habitaient encore les antiques champs élyséens, où l'on ne renonçait pas à s'inquiéter des choses de la terre, et si de là Molière entendait les louanges que ne lui refuse pas cette critique, je crois qu'il en serait content. Pourquoi ne le serions-nous pas?

Comme il faut toujours cependant que la vieillesse soit grognon, il est un reproche que j'ai parfois envie de faire à notre temps. Dans sa très aimable bienveillance pour les auteurs qui lui appartiennent, il lui arrive trop fréquemment de découvrir parmi eux, à l'aide sans doute d'un puissant microscope, tantôt un Molière, tantôt un autre. Non, pas de ces plaisanteries : il n'y a, de même qu'il n'y a eu, qu'un Molière; vraisemblablement il n'y en aura jamais qu'un, le Molière, Messieurs, à qui j'ai l'honneur de vous inviter à boire dans ces coupes pétillantes et gaies comme le véritable esprit français.

A Molière!

PAUL MESNARD.

BANQUET-MOLIÈRE

Le 9e des banquets annuels organisés par le *Moliériste* au café Corazza a eu lieu le mardi 15 janvier, 267e anniversaire de la naissance de Molière, sous la présidence de M. Paul Mesnard.

Trente-huit convives avaient répondu à notre appel. Nous les nommerons par ordre alphabétique : MM. Bodinier, Th. Cart, Chabrier, Chagot, Et. Charavay, Delaunay, Eschenauer, Garraud, de Grimbergh, J. Guillemot, A. Herbert, Jamaux, Jouaust, Kahn, Lalauze, Laudner, P. Laugier, Leman, Maret-Leriche, Mareuse, Ch. Marie, H. Martin, P. Mesnard, de Montaiglon, Monval, Joseph Moreau, Mounet-Sully, Ed. et Ch. Pasteur, Paté, Read, Saint-Germain, Santerne, Taisne, Thalasso, Ed. Thierry, Thoinan et L. de Veyran.

Au dessert, le président a porté le *toast à Molière* qu'on a lu en tête de la présente livraison, et que de chaleureux applaudissements ont plusieurs fois interrompu.

M. Monval remercie le président du précieux témoi-

gnage qu'il vient de rendre au *Moliériste* expirant : il sait que le panégyrique est de style dans une oraison funèbre; mais l'éloge, même exagéré, d'un maître tel que M. Paul Mesnard ne l'en touche pas moins profondément. Ce n'est pas sans chagrin qu'il arrête une publication dont il avait fait sa vie de tous les jours : mais il va sans dire que la suspension du *Moliériste* ne doit pas entraîner celle du Banquet-Molière, et il espère bien retrouver, au 15 janvier prochain, tous les présents et de nouveaux amis réunis à cette table confraternelle.

M. Monval transmet ensuite les regrets des Moliéristes qui n'ont pu se rendre au banquet, la plupart empêchés par leurs devoirs professionnels : M. Jules Claretie, qui reprend à cette heure même l'*École des Maris*, éloignée du répertoire depuis près de six ans; M. de Lapommeraye, qui vient de faire, cette matinée, une conférence sur le *Misanthrope* au Théâtre-Molière... de Bruxelles; M. Louis Moland, que sa santé condamne actuellement à la retraite; enfin les principaux interprètes de l'*École des Maris*, MM. de Féraudy, Silvain, Truffier, etc. M. Monval porte un toast à tous ces absents qui célèbrent de leur côté — on peut le dire sans froisser personne — plus complétement Molière en représentant ses chefs-d'œuvre.

M. Delaunay s'excuse ensuite d'assister pour la première fois au Banquet-Molière. Il en dit les raisons, et, dans une brillante improvisation, rend un hommage ému au génie et au caractère de celui dont il a si excellemment interprété les ouvrages, et pour lequel, en digne successeur de La Grange, il professe un véritable culte.

M. Charles Read lit une pièce de vers sur *Une entrevue*

avec Molière, que son étendue nous empêche de reproduire, à notre regret.

Après le café, M. Saint-Germain a dit quelques morceaux de son répertoire; M. Laudner, d'une voix très vibrante, le *Bakkhos* de Th. de Banville, que le *Moliériste* a publié, et M. Eschenauer un sonnet de sa composition.

Puis notre président, M. Mesnard, a donné la primeur d'un fragment de sa traduction en vers du *Don Juan* de Byron, et, après une intéressante communication de M. Mareuse sur l'emplacement exact de la maison d'Auteuil, nous sommes allés applaudir, à la Comédie, le *Remercîment au Roi*, lu par M. La Roche, devant le buste couronné.

MONDORGE.

Le peintre-graveur EDMOND HÉDOUIN est mort le 13 janvier, dans sa 69e année.

Sa belle illustration de *Molière,* une de ses œuvres capitales, lui avait valu la médaille d'honneur au Salon de 1888.

Cette distinction, accordée par des camarades et des rivaux, était la juste récompense d'une longue vie de travail et de probité.

MOLIÈRE CRÉSUS !

—

Sous le titre ironique de : *Molière sans le sou !* M. Auguste Baluffe a répondu, le 1er novembre 1885 (t. VII du *Moliériste*, p. 247 et suiv.), à la réfutation que nous avions faite, en octobre (t. VII, p. 217), d'un article par lui publié dans le *XIXe Siècle* du 25 août précédent : *Affaire du sieur Pocquelin*.

Ayant, au cours de ses recherches « trigonométriques », trouvé dans une liasse des Archives Nationales un extrait inédit de l'inventaire de la maison de Conti, M. Baluffe y avait relevé la mention « d'une *obligation de 100.000* liv. » que les sieurs *Jean Baptiste*, *Robert et Pierre* POCQUELIN ont » presté à *S. A. S. Mgr. le prince de Conty* et mise à l'instant » entre les mains du sieur *Bauger*, son thrésorier, pour » seureté dudit prest. S. A. S. consent que les dits Poc- » quelin reprennent cette somme de *100.000* liv. sur celle » de *225.000* liv. due à S. A. S. *par le Roy en considération* » *de son mariage* et mesme sur les revenus de ses biens » esnoncés dans un estat qui est attaché à ladite copie » d'obligation qui ne sont signés ni l'un ni l'autre ».

Fatalité ! cette obligation ne portait aucune date : de son autorité privée, M. Baluffe lui assigna « béatement »

— je lui emprunte cet adverbe — celle de 1654, la rattachant ainsi de confiance au mariage d'Armand de Bourbon, prince de Conti, avec Anne Martinozzi.

Il soutenait en outre que *Jean-Baptiste Poquelin* désignait Molière, lequel aurait ainsi, du temps de ses pérégrinations en province, prêté 100.000 livres au prince dont il fut le « domestique » comme chef de sa troupe de comédie !

Nous avions loyalement et charitablement crié « casse-cou ! » à M. Baluffe, lui remontrant, outre l'invraisemblance du fait, qu'il n'y avait pas eu qu'un seul Jean-Baptiste Poquelin et qu'un seul prince de Conti. Mais il n'y a pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre. L'article parut au *XIX^e Siècle*, et M. Baluffe, dans sa réponse à notre critique, nous mettait en demeure de découvrir l'original de la fameuse obligation (qu'il ne s'était pas donné la peine de chercher), soit dans les minutes du notaire Galloys, soit plutôt aux archives de Chantilly.

Eh ! bien, j'ai trouvé cette obligation, et ce n'est ni dans l'étude désignée, ni au château des Condé. Elle n'a même rien de commun avec les « actes notariés déjà découverts et suffisamment analysés et utilisés par Jal », dont M. Baluffe nous accuse d'alimenter le *Moliériste*.

Pour comble de disgrâce, l'acte est, non pas de 1654, comme l'a « supposé, cru et écrit » M. Baluffe, mais du 30 mars 1689 (il y avait alors 23 ans que le prince, et 16 ans que Molière étaient morts !). L'obligation se rattache, trigonométrie à part, au mariage récent (29 juin 1688) de François-Louis de Bourbon, second fils du prince de Conti, avec sa cousine Marie-Thérèse de Bourbon, la petite-fille

du grand Condé, et j'avais deviné juste en nommant à M. Baluffe les frères Pocquelin comme prêteurs des 100.000 livres.

En voici le texte intégral, dont la simple lecture eût épargné à M. Baluffe une des plus lourdes bévues qu'il soit donné à un Moliériste « sérieux » de commettre :

30 Mars 1689 *OBLIGATION*

Pardevant nous conseillers du Roy notaires à Paris sous^ez fut present Tres haut tres exellent et puissant Prince monseigneur *François Louis de Bourbon* PRINCE DE CONTY prince du sang, pair de France, demeurant en son hostel à Paris sur le quay de Conty parroisse St André des Arts, Lequel a confessé devoir aux sieurs *Robert, Jean-baptiste* et *Pierre* POQUELIN bourgeois de Paris demeurans rue des Petits champs parroi. St Medericq à ce presens et acceptans, la somme de *cent mil livres* pour pareille somme qu'Ils ont prestée à S. A. S. pour employer en ses affaires, Et laquelle somme a esté du consentement de mondit seigneur presentement comptée et delli-vrée reellement comptant par les dits sieurs Poquelin en louis d'or, louis d'argent et monnoye ayant cours, présens les notaires sous^ez Entre les

mains de Mr *Pierre* BAUGER, tresorier general des maison et finances de Sad. A. S. present ; dont mondit seigneur le Prince de Conty se contente, Et s'oblige de rendre et payer ladite somme de cent mil livres ausdits sieurs Poquelin à Paris ou au porteur dans trois mois prochains à peine de tous despens dommages et interests, auquel payement de ladite somme de cent mil livres S. A. S. oblige tous ses biens terres et possessions immeubles generallement quelconques presens et advenir, mesme pour faciliter le payement de ladite somme mondit seigneur le Prince de Conty consent que lesdits sieurs Poquelin la touchent et recoivent sur celle de deux cens vingt cinq mil livres restant des *deux cens cinquante mil livres* accordez par le Roy à Sad. A. S. et à madame la princesse son espouze, en faveur de leur mariage pour entrer en leur communauté, suivant les deux ordonnances qui en ont esté expédiées, la première desquelles, de cent cinquante mil livres, a esté mise es mains du sieur de Bartillac garde du trésor royal lors du payement des vingt cinq mil livres que S. A. S. a receus sur lesdites deux ordonnances, Et à l'effet de recevoir par lesd. sieurs Poquelin ladite somme de cent mil livres à mesure que les fonds s'ordonneront de ladite

somme de deux cens vingt cinq mille livres restant, mondit seigneur le Prince de Conty a presentement mis es mains desdits sieurs Poquelin rois de ses blancs seings pour servir de decharget audit sieur garde du tresor royal de ce qu'il payera ; Et, par forme de nantissement, la seconde desd. deux ordonnances, dattée du trente-un aoust mil six cens quatre-vingt huit, de la somme de cent mil livres laquelle ordonnance restera es mains desdits sieurs Poquelin jusques au parfait payement de ladite somme de cent mil livres par eux cy dessus prestée, après lequel payement ils s'obligent solidairement de remettre ladite ordonnance es mains de Sad. A. S. qui les a subrogez en tous ses droits et actions jusques à concurrance de ladite somme de cent mil livres sans touttesfois que led. consentement puisse engager les dits sieurs Poquelin àfaire aucunes dilligences ny empescher l'exécution directe de lad. obligation sur les autres biens de mondit seigneur le Prince de Conty qui a esleu domicille à Paris en la maison de M^r^ Jean Prioux l'aisné procureur en la Cour scize rue de la Colombe, paroisse Saint Landry auquel lieu nonobstant Promettans obligeans Renonceans. Fait et passé en l'hostel de mondit seigneur le Prince de Conty, l'an mil six

censquatre vingts neuf le trentiesmejour de Mars apres midy. (1) Et ont signé :

François Louis de Bourbon
P. Pocquelin Pocquelin frère
Robert Pocquelin

M. Baluffe ne savait « rien qui donnât tort à l'*inventaire* ». Il le sait maintenant.

« Le document est là », disait-il en terminant ; oui, mais pas là où M. Baluffe le suppose (2). — On ne saurait penser à tout, comme il le remarque lui-même à la page 84 de son étonnant volume « *Autour de Molière* » (3), dont nous parlerons plus loin.

DU MONCEAU

---

(1) 19 May 1692. — Quittance donnée par Robert et Pierre Poquelin, et Jean Baptiste Poquelin fils dud. J. B. Poquelin, créanciers nommez en l'obligon cy devt, de 40.000l pour le reste et parfait paiement de celle de 100.000l ; ils rendent aud. Bauger, trésorier du Prince, 2 des 3 blancs seings, le 3e ayant esté rendu à M. le garde du trésor Royal lorsqu'il en a payé le contenu. Passé en l'étude — avant midy.

16 juin 1692. — J. B. Poquelin *père* ratifie, confirme et approuve la précédente quittance. Fait en sa maison, rue des Petits Champs, pse St Medericq.

(2) A remarquer, que le Roi, qui donne ici 250,000 l. au prince de Conti, n'avait, en 1654, donné que 150,000 l. à son père dans la circonstance analogue. Il ne pouvait donc y avoir confusion pour un esprit attentif.

(3) Le *Figaro* du 19 janvier annonçant ce livre comme l'ouvrage d'un « vrai Moliériste », nous demandons instamment à être classés parmi les « faux ».

LA CÉRÉMONIE TURQUE

JUGÉE PAR UN MUSULMAN

—

Bruzen de la Martinière, auteur présumé d'une *Nouvelle vie de M. de Molière* imprimée en tête de l'édition des *Œuvres* qui parut en 1725, à La Haye, chez Pierre Husson, raconte, aux pages 92 et 93, qu' « Un homme de la Nation Turque était venu à la Cour avec une commission : le Roi, qui aimait alors à briller en toute occasion, lui donna audience avec un habit superbe et chargé de pierreries. Cet Envoié, sortant des appartemens, témoigna de l'admiration pour la bonne mine et l'air majestueux de Sa Majesté, sans dire un seul mot de la richesse des pierreries. Quelque Courtisan, voulant savoir ce qu'il en pensait, s'avisa de le mettre sur ce chapitre, et eut pour réponse qu'il n'y avait rien là de fort admirable pour un homme qui avait vu le Levant ; et que, quand le Grand-Seigneur sortait, son cheval était plus richement orné que l'habit qu'il venait de voir. — M. Colbert, qui entendit cette réponse, recommanda à Molière celui qui l'avait faite, et, comme il travaillait alors au *Bourgeois Gentilhomme* et qu'il savait que l'Excellence turque viendrait à la Comédie,

il y fourra le spectacle ridicule qui sert de dénouement à sa pièce. Je tiens ce fait d'une personne encore vivante qui était alors à la Cour. Quant à l'exécution, il est à remarquer que Lulli, qui était aussi excellent grimacier qu'excellent musicien, voulut chanter lui-même le rôle du Moufti, en quoi personne n'a été capable de l'égaler.

» Celui que l'on voulait mortifier par cette extravagante peinture des cérémonies de sa Nation, en fit une critique fort modérée : il trouva à redire que l'on donnât la bastonnade à M. Jourdain sur le dos, puisqu'on la lui voulait donner sans aucune raison. Il le fallait, dit-il, frapper sur les pieds soulevés par une corde entortillée autour d'un bâton que deux personnes tiendraient par les deux bouts.

» Molière répondait que, par là, on aurait privé le parterre des grimaces de M. Jourdain, sans parler de l'indécence de la posture. Il ajoutait qu'il n'avait pas prétendu représenter au juste les cérémonies Turques, mais en imaginer une qui fût risible ; et il faut avouer qu'il a réussi ».

M. Paul Mesnard, qui rapporte cette anecdote dans son excellente *Notice* sur le *Bourgeois Gentilhomme* (tome VIII du *Molière* des *Grands Ecrivains*), remarque fort justement que l'envoyé extraordinaire auquel il y est fait allusion, le mute ferriquat Soliman, avait eu son audience de congé en mai 1670, c'est-à-dire plus de 5 mois avant la 1re du *Bourgeois* ; et le judicieux commentateur en conclut que « les plus jolies anecdotes sont souvent celles dont il faut le plus se défier ».

Celle-ci est authentique, cependant, mais il faut la di-

viser, et en rajeunir la moitié de quelque trente-quatre ans, comme on va le voir par un document inédit tiré d'un manuscrit de la Bibliothèque Nationale que son éminent administrateur, M. Léopold Delisle, dont la bienveillante sympathie n'a cesse d'encourager nos efforts, a pris la peine de nous signaler lui-même.

C'est un fragment du *Journal de l'Envoyé de Tripoly*, Hadgy Mustafa, dont la minute — qui paraît être de la main de François Pétis de la Croix — est noyée dans un volume de mélanges sur le canal du Languedoc, le commerce des soies, les États barbaresques, Alger, Tripoli, Tunis (1690 — 1729), etc., lequel porte, au département des manuscrits, la cote : Nouv. acq. fr. 50 95 ; f° 78 :

Suitte du Journal de l'Envoyé de Tripoly.

Juin 1704. — Le 13, l'Envoyé fut invité par les Comediens du Roy d'aller voir la Comedie. On joua le *Bourgeois Gentilhomme* [1], où il prit un fort grand plaisir voyant representer les manieres de son pais ; il a trouvé seulement deux choses à redire, la premiere que le personage du mufty ne

(1) Du Vendredy 13me jour de Juin 1704.
au *Bourgeois Gentilhomme* (Paul Poisson jouait M. Jourdain; La Thorillière, le me à danser)
Les enuoyez Turcs y sont venus.
Recette. . . . . 1242l. 12s.
(32e *Registre de la Comédie*, 1704-1705).

devoit jamais sortir de la gravité qu'il avoit affectée en entrant sur le Théâtre, parce que les gambades et caracolles ne conviennent point à un mufty. La 2de, que les bastonades que l'on donna à M. Jourdain ne se donnent point de cette manière. Voicy comme il dit qu'il faloit les donner : Il faloit que deux personnes fissent deux grandes reverences à M. Jourdain, et luy ostassent le Turban avec respect et gravité hors de dessus la teste, et missent le Turban sur un buffet et fissent encore une reverence au Turban, puis que ces mesmes deux personnes levassent les deux pieds de M. Jourdain, luy faisant heurter les fesses à terre et missent ses deux pieds dans une corde attachée aux deux bouts du baston et tournant le baston lui serrassent les pieds dans cette corde, en sorte que les plantes des pieds fussent tournées vers le ciel; puis un troisième s'avance avec une baguette, et frappe sur la plante des pieds de M. Jourdain, disant en musique *Uno, Doüé, Tré, Quatro, Cinque, Sei,* etc. Cela fait, on deffait les pieds de M. Jourdain et on l'assit sur un fauteuil, puis on salue le Turban et on le luy remet sur la teste, puis on luy fait encore deux reverences, et ainsy finit la ceremonie de la Bastonade. Il trouve aussy que le Mufty ne devroit pas frapper sur le livre. — Il

trouve tout le reste fort bien, mais la langue que l'on y parle n'est du tout point turque ny arabe, et ils n'y entendoient rien, excepté *Eyv Allah.* Il fut aussy fort charmé du petit balet que l'on dança à la fin de la Comédie, et surtout des demoiselles habillées à l'Espagnole.

Le 23, l'envoyé assista à l'Opéra d'*Armide.*

Le 25, il alla à la Comédie de l'*Inconnu* et du *Port de mer* (1). Il y prit grand plaisir et dit : « Comment les dames de France ne seroient-elles pas galantes, ayant une telle Ecole ? »

La remarque n'est pas d'un barbare, et nous ne saurions mieux faire que de rester sur ce mot de l'Envoyé musulman.

GEORGES MONVAL.

---

(1) Du mercredy 25e jour de Juin 1704 :
à l'*Inconnu* et le *Port de Mer.*
Les enuoyéz Turcs y sont venus.
Recette : 988tt 19s.
(32e *Registre.*)

BIBLIOGRAPHIE

—

Autour de Molière. — « Tout ce qui est imprimé est inédit ». C'est par cette citation de Théophile Gautier que débute le nouvel ouvrage de M. Baluffe, pour lequel elle semble avoir été spécialement faite. Ainsi en a jugé M. Baluffe lui-même, en réimprimant chez Plon, en un in-12 de 287 pages, dix-sept articles variés et assortis parus naguère dans des journaux et revues de tout format, *Ménestrel*, *Artiste*, *Nouvelle Revue*, *XIX^e^ siècle*, *Revue d'Art dramatique*, *Gironde*, *Journal de Toulouse*, *Parti libéral*, plus quelques feuilles innommées qui poussent cryptogamiquement entre Portiragnes et Caussiniojouls.

Vous y chercheriez vainement l'article publié par le *National* sur « une troupe de comédiens à Angoulême en 1685 ». Le *Moliériste* a, d'un mot, détruit l'édifice, et M. Baluffe a eu le bon goût ou la prudence de n'en pas ramasser les morceaux. « Certaine revue spéciale » — comme il l'appelle dédaigneusement — aurait pu lui rendre le même office pour son *Affaire du sieur Pocquelin*, dont le *XIX^e^ siècle* avait eu la primeur sous la date du 25 août

1885. Mais voyez jusqu'où va notre machiavélisme : si peu « sérieux » que nous soyons, nous avons souhaité que l'erreur fût définitive, du moins fixée d'une manière moins délébile qu'à la quatrième colonne d'une feuille politique, — et nous avons patiemment attendu le livre.

Le voici, qui reproduit l'article mot pour mot : c'est le sixième du recueil, et il suffit à donner la mesure exacte de la méthode historique de M. Baluffe, Moliériste « sérieux » et biographe « non patenté ».

Nous avons plus haut rappelé cette affaire, sous le titre de *Molière Crésus !* Sans revenir sur les détails, résumons en disant que le document « d'une authenticité irrécusable », établissant que Molière aurait prêté 100,000 livres au prince de Conti, est de 35 ans postérieur à la date que lui assignait M. Baluffe, et qu'il ne concerne ni Molière, ni le prince de Conti, morts tous deux et inhumés, mais bien un cousin du premier et le propre fils du second.

Voilà où se réduit — vérification faite — la « piquante découverte » de M. Baluffe !

Parcourons rapidement les seize autres chapitres d'*Autour* (ou : à côté ?) *de Molière*, qui ne sont pas tous aussi piquants, certes, et crayonnons en marge quelques menues observations :

1° *Le père de Molière*. C'est une défense en règle du tapissier Jean Pocquelin contre Edouard Fournier et M. Larroumet. Occasion pour M. Baluffe d'attribuer *Polyxène* à *Forget* de Molière (p. 6).

2° *Molière à Toulouse*, dans lequel M. Baluffe a la prétention de nous « ouvrir les idées » sur les séjours de Molière

en cette ville, connus depuis plus de trente ans. Et il nous *promet*... pour plus tard « un billet auxiliaire et corroboratif (M. Fleurant disait : une bonne médecine purgative et corroborative), qui manque fâcheusement, mais qui éclaircira la question ». — Espérons-le.

M. Baluffe affirme que Molière a joué *Andromède* à Toulouse en 1652. Cela lui plaît à dire, et n'est pas impossible. Mais pas un mot de preuve à l'appui.

Enfin, M. Baluffe — grâces lui soient rendues! — définit là ce qu'il a appelé ailleurs *l'érudition trigonométrique*. C'est celle — attendez, vous allez recevoir un coup — « qui, par » deux faits historiques, conduit à la détermination d'un » troisième ». Est-ce assez clair ?

3° *Molière dans l'Ouest*. Promesse de publication de notes ; mais, pour l'instant, rien de nouveau.

4° *Molière à Pézenas*. M. Baluffe nous apprend qu'il a, le premier, rectifié une erreur en écrivant Du Cormier au lieu de Du Cornier, qui est une simple faute typographique. Il n'y a pas là de quoi s'enfler.

5° *Louis XIV... au Casino !* Le mot est malheureux pour désigner le très connu « jardin de Renard » aux Tuileries. — Pourquoi M. Baluffe n'a-t-il pas jugé bon de nous prouver que Pierre d'Argouges était, comme il l'affirme, fils de Louis-Pierre Renard ? Cela vaudrait mieux que de donner la date de 1655 (p. 71) à la *Lyre du jeune Apollon* qui est de 1657, d'appeler (p. 75) « La Chesnaye » Rosidor, dont le vrai nom était Guillemois du Chesnay, de confondre Denis Beys avec Charles Beys (p. 67), et de contester la nouveauté du fragment de l'abbé Voisin, qu'Emmanuel Raymond — loin de le « résumer » — paraît ne pas avoir lu, puisqu'après

avoir donné le titre de l'ouvrage qui le contient, il se borne à citer... la préface du *Tartuffe !* — Coup de patte, en passant, au *Laquais de Molière*, qui ne s'attendait guère à se voir cité là.

6° *Affaire du sieur Pocquelin.* N'insistons pas, — pour l'honneur de la « trigonométrie » et du « synchronisme ».

7° *Le Médecin volant à Pézenas* ; pure hypothèse, qui gagnerait à être fondue avec le n° 4.

8° *A propos de Rabelais.* — Nous sortons du sujet ; mais le livre est grossi de dix pages, et c'est prétexte à invectiver la « critique normalienne » en général, et en particulier M. Larroumet qui, précisément.... n'a point passé par l'école de la rue d'Ulm. Quant à M. Lemaître, il ne s'est pas écoulé *dix* ans entre sa thèse sur Dancourt et son premier feuilleton aux *Débats*, mais trois ans à peine. C'est vraiment jouer de malheur !

9° *Un monologue de 1635 imité par Molière.* « Ceci n'est pas une fable », dit M. Baluffe. Cette fois, du moins, nous sommes avertis. Mais pourquoi M. Baluffe fait-il (p. 145) d'Agnès la pupille du Sganarelle de l'*Ecole des Maris* ? Il est bon de connaître le *Théâtre de Béziers ;* mieux vaudrait, en l'espèce, citer exactement Molière.

10° *Molière à Bordeaux.* M. Baluffe reproche au directeur du *Moliériste* d'avoir dit, incidemment, que l'on n'a pu fixer encore d'autre date précise de la venue de Molière à Bordeaux que celle de 1656 — et lui-même n'en fixe pas d'autre dans tout un chapitre spécialement consacré à ce sujet !

11° *Le Marquis de Jonzac.* M. Baluffe assigne la date de 1651 à la fameuse lettre de Chapelle à Molière, sans dire

pourquoi. Mais nous avons quelque sujet de nous méfier des dates assignées par M. Baluffe.

12° *Mignard et Molière à Avignon.* Découverte « importante», selon M. Baluffe : « Ce n'est pas à la fin de 1657, comme on l'a cru jusqu'ici, mais *très probablement* dans le courant d'avril 1658 que Molière et Mignard purent faire connaissance ». Grande merveille, en vérité ! Total : 8 pages de plus.

13° *Un camarade de Molière.* « Importante » notice sur La Pierre d'Avignon, musicien et danseur, dont M. Baluffe se glorifie d'être « le premier biographe ». Pure hypothèse, pas de documents, pas de preuves. Je citerai à M. Baluffe d'autres La Pierre, et notamment celui qui, après avoir été comédien de campagne, acheva sa carrière comme souffleur à l'hôtel de Guénégaud. De même, M. Baluffe nous paraît avoir trop « béatement » confondu « le jeune Martin », musicien dont parle Dassoucy, avec le comédien Foulle Martin qui fit partie de la troupe de Molière en 1655. Il n'y a pas qu'un Lapierre et qu'un Martin, que diable !

14° *Les Menus plaisirs à Turin.* Hors d'œuvre.

15° *Guez de Balzac, Tartuffe et la Comtesse d'Escarbagnas.* C'est le meilleur article du recueil, le seul que le *Moliériste* eût pu insérer du temps que M. Baluffe « l'honorait de sa collaboration ».

16° *Molière chez Conti.* A fondre avec 4, 6 et 7, — en supprimant complètement le n° 6.

17° *Histoire d'un Ballet.* C'est celui des *Incompatibles*, qu'on a quelquefois donné, à tort, comme l'œuvre de Molière,

et que M. Baluffe attribue, lui, au baron de Vauvert. Au diable... les attributions!

Et M. Baluffe ne terminera pas sans nous annoncer la suite de son *Molière inconnu*, de falote mémoire. *Autour de Molière* n'est qu'un simple intermède, un « entremets » ; il nous prouve, hélas ! que M. Baluffe n'a pas changé de méthode, et que le second volume attendu sera, comme le premier, farci d'hypothèses gratuites, d'allégations sans preuves, d'inductions périlleuses, de probabilités... improbables, d'identifications hasardées; nous n'y trouverons que confusion et brouillamini, au lieu de cette « révélation de vérités nouvelles » que nous annonce pompeusement M. Baluffe. Nous y lirons à chaque page : « Il est à supposer... ; tout fait supposer... ; il n'est pas douteux... ; sans doute... ; très probablement... ; il semble bien difficile de ne pas croire... Je suppose, je crois, et j'écris... », etc., etc. Seraient-ce là les formules nécessaires de cette fameuse érudition « trigonométrique » ? — Nous y retrouverons l'abus des allitérations et des assonances chères à M. Baluffe. Ici, en la seule page 2 : « déplace et décrasse ; infime et » infâme ; voir et savoir ; adroit, mais droit ; probe et pro- » pre ». Ce n'est que jeux de mots, qu'affectation pure! Ouvrons plus loin, page 251 : « poli et joli ; rude, rustre et rusé ; de rot en rut ; mon ange, mon auge ». Est-ce qu'on n'en meurt point ?

Ailleurs : « joies et jeux ; sordide, cupide ; sang et sens ; intelligent et diligent ; sensé, sensible ; risquée, brusquée ».

Ces petits jeux peuvent amuser les enfants ; mais pouvons-nous prendre au sérieux une dissertation lardée de pareilles calembredaines ?

Parmi tout ce fatras, chacun a son paquet : Cosnac est un imposteur (page 273); le « farouche et tranchant » Bazin est habillé comme il faut, aux pages 74 et 139; Eud. Soulié, Ed. Fournier, Emm. Raymond, MM. Larroumet, Chardon, Monval, Huyot, Sarcey et Lemaître trouveront quelques aménités à leur adresse aux pages 12, 33, 38, 52, 74, 79, 133, 137, 153, 154. Nous sommes « des regrattiers d'érudition, de naïfs intransigeants qui croyons tout savoir, des sourds par prévention, des aveugles de parti-pris ». Où sont donc les Moliéristes « sérieux » ? M. Baluffe paraît n'en reconnaître que deux : *Augusti ambo !* La nouvelle bourde de l'un peut faire pendant à la bévue célèbre de l'autre.

M. Baluffe en veut particulièrement au *Moliériste*, « agence de renseignements (genre Tricoche et Cacolet, à l'usage de la biographie de Molière) » ; je cite textuellement. A-t-il donc oublié qu'il s'est très volontiers associé de lui-même aux recherches de cette « agence » jusqu'au jour où on l'a civilement prié de porter ailleurs sa prose encombrante ?

Le *Laquais de Molière* lui tient aussi fort au cœur. Mais que M. Baluffe se dulcifie : M. Monval attachait si peu d'importance à cette monographie « autour (ou à côté) de Molière », que ce n'est pas dans le *Moliériste* qu'il l'a publiée. Notre directeur a simplement, sous un titre qui pouvait attirer l'attention des indifférents, reconstitué le dossier perdu d'un sociétaire de l'ancienne Comédie-Française, injustement oublié par les historiens du Théâtre, et ce dossier s'est trouvé être à la fois celui du premier pompier parisien et de la famille du général Dumouriez. Tout cela n'est pas absolument dénué d'intérêt, et — que

M. Baluffe le sache bien — il y a, dans les seules notes du *Laquais de Molière*, plus de faits nouveaux, exacts et utiles que dans la collection complète des articles confus dont il accable, sans repos ni trève, la presse parisienne et départementale.

M. Baluffe est poète ; il est lyrique ; il est épique ; il a le style fleuri, cultive l'hyperbole et l'allitération, les pointes et les concetti : tout cela peut, à la rigueur, passer pour de l'esprit. Mais

« L'esprit n'est pas du tout ce qu'il faut en ménage »,

a dit Molière, et il en va de même en érudition.

Bon sens, patience, clarté et précision feraient bien mieux notre affaire.

DU MONCEAU.

ÉPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES

Janvier 1689

"Au nom de Dieu et de la Sainte Vierge commancé la nouvelle année."

Dimanche 2. — A Versailles (1er voyage) : Cinna et la *Comtesse d'Escarbagnas* (MM. Baron, Champmeslé, La Thorillière, Le Comte, Raisin l'aîné (pour La Grange), Beauval (pour Raisin cadet), Dancourt (pour Du Croisy, malade), Poisson a pris le rôle de Jeannot pour toujours, De Villiers, petit Du Périer ; Mlles Champmeslé, Desbrosses, Poisson, Baron, La Grange) . . Serv. de la Cour.

Lundy 3. — A Versailles (2e voyage) : Bérénice et les *Fascheux* (MM. Rosélis, De Villiers, Du Périer, Champmeslé, La Thorillière, Beauval, Dauvilliers, Desmares, Raisin l'aîné (pour Du Croisy, malade), La Grange, Guérin ; Mlles Champmeslé, Deshayes, Poisson, Du Rieu, Desbrosses). On a joué les rôles de M. et Mlle Dancourt dans les *Fascheux* . . . . . Serv. de la Cour.

Lundy 10. — *Le Bourgeois Gentilhomme* (MM. La Grange, Sévigny, Du Périer, La Thorillière, De Villiers, Guérin, Desmares ; Mlles Guérin, Poisson, La Grange, Du Rieu) . . . . . 329 »

Mardy 11. — *Tartuffe* (MM. La Grange, Raisin cadet, Roselis, Du Périer, Guérin, Desmares ; Mlles Guérin, Du Rieu, Raisin, Desbrosses). . . . . 315 »

Vendredy 14. — *L'Escole des Maris* et *Porsognac* (MM. La Grange, Raisin l'aîné, Desmares, Le Comte, Dauvilliers, Beauval, Poisson, Guérin, La Thorillière (pour Du Croisy, malade), Rosélis, Du Périer ; Mlles La Grange, Poisson, Guérin, Dancourt, Baron) 192 5

Samedy 15. — Le *Misantrope* et les Plaideurs (MM. Du Périer, La Thorillière, De Villiers, Dauvilliers, Poisson, Rosélis, La Grange, Guérin ; Mlles Guérin, Deshaies, Le Comte, Desbrosses, La Grange) 311 10

Dimanche 16. — *L'Avare* (MM. Dauvilliers, Champmeslé, Raisin l'aîné, Raisin cadet, Sévigny, Desmares, La Thorillière ; Mlles Dancourt, Poisson, Beauval) . . . 459 5

Samedy 22. — Alcibiade et les *Prétieuses* (MM. Baron, Champmeslé, Rosélis, Raisin l'aîné, Guérin, Sévigny, La Grange, Dancourt, Raisin cadet, La Thorillière, Desmares, Beauval ; Mlles Raisin, Beauval, Du Rieu, Deshayes, La Grange, Poisson) . . . . . 718 »

Mardy 25. — Le *Festin de Pierre* (MM. La Grange, Dancourt, Beauval, La Thorillière, Guérin, De Villiers, Dauvilliers, Du Périer ; Mlles Dancourt, Guérin, Poisson, Desbrosses) 374 5

— A Versailles (7e voyage) : Alcibiade et les *Prétieuses* (comme le 22, sauf Champmeslé, qui avait des affaires particulières, Guérin, La Grange, La Thorillière, Beauval, et Mlle Poisson, remplacés par MM. Rosélis,

Le Comte, Raisin l'aîné, Poisson, Sévigny, et Mlle Baron). . . . . Serv. de la Cour.
Recette du mois : 17.341 l. 15 s. — Part : 383 l. 15 s.

JANVIER 1789

Vendredi 2. — Le *Malade Imaginaire* avec ses agréments (MM. Des Essarts, Dorival, St-Fal, Courville, Dazincourt, La Rochelle, Champville, Marsy ; Mlles La Chassaigne, Petit, Simon, Bellecour). — *Cérémonie* (Des Essarts, Simon (petite fille), Dugazon (prœses) ; MM. Molé, Vanhove, Bellemont, Dorival, Florence, St-Prix, St-Fal, Naudet, Dunant, Grammont, La Rochelle, Marsy, Champville, Gérard, TALMA, Courville, Dazincourt ; Mmes Bellecour, Petit, St-Val, Suin, Raucourt, Contat, Thénard, Joly, Candeille, Fleury, Charlotte, Emilie, Lange) 832 12
Mardi 6. — 3e de la remise de Marius. — *Pourceaugnac* (MM. Champville, Courville, Dunant, La Rochelle, Bellemont, Dorival, Dazincourt, Naudet, Marsy, Gérard, Marchand, TALMA ; Mmes Lange, Emilie, Joly). 1828 10
Mercredi 7. — 1re du Présomptueux, tombée au commencement du 3e acte et remplacée par Nanine. — La *Comtesse d'Escarbagnas* (MM. TALMA, Bellemont, Marsy, Champville, La Rochelle ; Mmes La Chassaigne, Charlotte, Joly, Simon) 3389 10
Jeudi 29. — Beverlei. — Le *Médecin malgré lui* (MM. Dugazon, Marchand, Marsy, Gérard, Courville, Grammont ; Mmes La Chassaigne, Devienne, Lange). . . 430 8
G. M.

BULLETIN THÉATRAL

COMÉDIE-FRANÇAISE. — Mardi 1er janvier, matinée : les *Femmes savantes* (MM. Coquelin cadet, Silvain, Baillet, de Féraudy, Roger, Villain, Leloir, Falconnier ; Mmes Barretta, Lloyd, Bartet, Fayolle, Boyer) et le *Malade imaginaire* (MM. Truffier, Joliet, Martel, Roger, Leloir, H. Samary, Falconnier, Laugier ; Mmes J. Samary, Amel, Laîné, petite Walter) ; recette : 3,658 fr. ; le soir, l'*Avare* (MM. Prud'hon, Boucher, Truffier, Martel, Roger, Villain, Leloir, Falconnier, Berr, Royer ; Mmes Granger, Frémaux,

du Minil) et *Monsieur Scapin* — recette : 8,199 fr. 50. — Jeudi 3, l'*Avare* (d°) et *Monsieur Scapin* (6,887 fr. 50). — Mardi 15, 267e anniversaire de la naissance de Molière : reprise de l'*Ecole des Maris*, qui n'avait pas été donnée depuis le 1er mai 1883 (MM. Silvain, Le Bargy, de Féraudy, Truffier, Falconnier, Hamel ; Mmes Samary, Bartet, N. Martel), le *Malade imaginaire* (MM. Coquelin cadet, Martel, Joliet, Roger, Leloir, H. Samary, Falconnier, Clerh ; Mmes Barretta, J. Samary, Fayolle, petite Walter), *Remercîment au Roy* (1663), lu par M. La Roche, et la *Cérémonie* (le prœses : M. Got) — recette : 7,853 fr. — Jeudi 17, l'*Ecole des Maris* (d°), le *Malade imaginaire*, le *Remercîment au Roy* et la *Cérémonie* — recette : 6,889 fr. — Dimanche 20, matinée : l'*Ecole des Maris* (d°). — Dimanche 27, l'*Ecole des Maris* (d°).

Odéon. — Lundi 7 janvier, soirée populaire : le *Bourgeois gentilhomme*, avec la musique de Lulli exécutée par l'orchestre de M. Lamoureux. — Mardi 8 et soirs suivants : les *Précieuses ridicules* en lever de rideau à *Germinie Lacerteux*. — Jeudi 10, matinée classique : le *Bourgeois gentilhomme*, précédé d'une « improvisation » de M. Albert Chabrier, professeur, dont le *Soir* a donné une analyse. — Vendredi 11 et lundi 14, soirées populaires : le *Bourgeois gentilhomme*. — Mardi 15, pour l'anniversaire de Molière : le *Bourgeois gentilhomme* et la *Cérémonie* ; le *Baiser à Molière* (ou *Pierrot Moliériste*), à-propos en vers à 2 personnages, par M. Gustave Zidler, professeur (1), dont M. de Lapommeraye a rendu compte au *Paris* du 21 janvier. — Dimanche 20, matinée, lundi 21, vendredi 25, soirées : *George Dandin* (M. Montbars, Mme Crosnier). — Dimanche 27, matinée, lundi 28, soirée : *George Dandin*.

Opéra-Comique. — Dimanche 20 janvier, matinée : l'*Amour médecin*, de Poise.

---

(1) Brochure in-18, chez Calman-Lévy. Prix, 1 franc.

Théatre d'Application, 18, rue Saint-Lazare. — Mercredi 16 et vendredi 17 janvier, l'*Agnès moderne*, monologue moliéresque en vers, de M. L. Roger-Milès, publié par le *Courrier français* du 20.

Matinées Ricquier. — Dimanche 20 janvier (XIX^e^ et XI^e^ arrondissements) : le II^e^ acte du *Tartuffe* et les 3 premières scènes du III^e^ acte du *Bourgeois gentilhomme* (M. et M^me^ L. Ricquier, M^me^ J. Drouard).

Théatre de La Rochelle. — Jeudi 17 janvier, le *Tartuffe*, la *Mort de Molière*, drame, 3 actes, prologue de Dumersan, et *A Molière*, stances dites par le directeur, M. Alcime-Leblanc, à la *Cérémonie* du couronnement du buste.

Théatre Molière, à Bruxelles. — Mardi 15 janvier, matinée : le *Misanthrope*, précédé d'une conférence par M. H. de Lapommeraye (MM. Maury, Rogert, Nicolini, Henrion, Kœppens ; M^lles^ Forgue, Desnoyers, Diska). Au couronnement du buste, les *Stances* de Boileau, dites par le directeur, M. Alhaiza.

Saint-Pétersbourg, théatre Alexandra. — Mercredi 2 janvier (21 décembre russe), le *Tartuffe*, traduction nouvelle en vers libres de M. Likhatchew (MM. Davydow, Svobodine, Nicolsky, Korvine-Kroukovskoï, Apollonsky ; M^mes^ Jouléva, Abarinova, Vassiliéva, Dmitriew, Tchernow). Tentative couronnée de succès, dit le *Journal de Pétersbourg* du 28 décembre / 9 janvier. « Soirée curieuse ; œuvre pas mal jouée et jouée *vrai* ; le public y a pris un plaisir énorme », nous écrit un Moliériste français, heureux et fier d'applaudir Molière à 2,000 lieues de Paris.

MONDORGE.

Le Directeur-Gérant : Georges MONVAL.

AU REVOIR !

Aimable et docte Moliériste,
Fidèle ami, j'ai le cœur gros,
Et je parcours d'une main triste
Les derniers de tes numéros.

A ta visite régulière
Je me plaisais, et j'étais sûr
De trouver piquante matière
Sous ton enveloppe d'azur.

Tu dédaignais d'être pratique,
Et tu n'avais point le travers
De faire de la politique
Ou de narrer des faits divers ;

Ta rédaction ignorante,
Que nul coulissier ne forma,
Omettait le cours de la rente
Et les revers du Panama.

Point de nouvelles, dans tes pages,
De nos romans décolletés,
Et nul écho des grands tapages
Que font nos auteurs bien cotés.

Seul entre tous les journalistes
Tu te taisais, comme Conrart,
Sur les drames naturalistes,
Effort suprême de notre art.

Laissant là ce pesant bagage
Où nos neveux feront leur cho,
Tu ne parlais, en bon langageix,
Que de nos gloires d'autrefois;

Tu me la rendais familière,
Tu me montrais dans tout son jour
Cette grande époque où Molière
Egayait la Ville et la Cour ;

Grâce à toi, chaque personnage,
Chacun de ses gais compagnons
M'apparaissait avec son âge,
Avec son nom et ses prénoms.

J'aimais tes critiques exactes,
Ton horreur des esprits brouillons ;
J'aimais tes fouilles dans les actes
De nos anciens tabellions.

Pour étayer tes conjectures,
De quelle sûreté de main
Tu débrouillais les écritures
De quelque antique parchemin !

Combien d'erreurs déracinées !
Que de problèmes résolus
Par tes recherches obstinées,
Pendant ces dix ans révolus !

Car c'est au dixième volume,
Cher Moliériste, *que ton bras*
Vient de laisser tomber la plume...
Mais, un jour, tu la reprendras,

Et tu feras, comme naguère,
N'épargnant ni morts, ni vivants,
Une ferme et courtoise guerre
A la tribu des faux savants.

ERNEST BOYSSE.

Février 1889.

Le *Livre*, revue française, nous adresse, dans sa livraison du 10 février, ce singulier adieu, miel et vinaigre :

Le *Molièriste*, dans son numéro de janvier, insère cet *Avis important*, qui n'est autre qu'une lettre de faire-part anticipée : « Ne voulant pas plus abuser de la patience de nos abonnés qu'encombrer leurs bibliothèques, nous avons pensé qu'il ne fallait pas pousser au-delà du X^e^ volume un recueil spécial, exclusif, ce recueil fût-il consacré à Molière ».

Craindre d'abuser de la patience des lecteurs, c'est, de la part du *Molièriste*, de la modestie consciente ; craindre d'encombrer leurs bibliothèques, c'est de la vanité. Quoi qu'il en soit, il nous est permis de regretter la disparition de cette petite chapelle moliéresque, si bien remplie d'adorateurs, de parfums et de prières.

L'*Allgemeine Zeitung*, journal allemand qui n'a pas pour mission d'encourager les tentatives désintéressées, n'a pas salué de la même façon notre *P. p. c.* Voici la traduction littérale de l'entrefilet qu'il nous a consacré le 18 janvier dernier :

Dans son numéro de janvier, le *Molièriste* annonce que la 1^re^ série de ses études et documents s'arrêtera avec le n° 120 : il renonce, pour le moment, à continuer sa publication.

Le directeur de cette belle entreprise, M. Georges Monval, l'archiviste de la Comédie-Française, bien connu de tous les érudits de la littérature, a pendant dix années fait de nombreux sacrifices à son culte pour Molière, et, par la publication des remarquables travaux de MM. Ed. Thierry, P. Mesnard, G. Larroumet, etc., ainsi que par sa contribution personnelle, ses études de bibliographie et d'histoire théâtrales, mérité notre cordiale reconnaissance.

Dans l'avenir comme par le passé, le *Molièriste* reste, pour tout érudit qui s'occupe de Molière, un ami cher en même temps qu'un guide sûr.

VAUSELLE A SEDAN

Dans son intéressant ouvrage sur *M. de Modène, ses deux femmes et Madelaine Béjart* (1), si riche en documents sur l'entourage de notre Molière, M. Henri Chardon a mis en lumière le rôle que jouèrent, dans la fameuse conspiration de Sedan, Esprit de Rémond de Modène et son parasite Jean-Baptiste de Lhermite, qui sera plus tard, sous le nom de M. de Vauselle, le camarade de Molière en province.

Avant d'être comédien de campagne, l'auteur de la *Chute de Phaéton*, qui avait, le 11 juillet 1638, tenu sur les fonts de St-Eustache la mystérieuse Françoise, fille de Madelaine Béjart et de M. de Modène, suivit ce dernier à Sedan, ou du moins « lui servit, — dit M. Chardon — d'agent à ses gages entre Sedan et Paris, habitant tantôt l'une, tantôt l'autre de ces deux villes ».

Voilà qui est prouvé pour ce qui concerne l'année

(1) 1 vol. gr. in-8°. Paris, A. Picard, 1886.

1641. Mais, avant cette date, que faisait Vauselle (1) à Sedan ? M. Chardon ne sera peut-être pas fâché de l'apprendre, par un document que j'ai eu la bonne fortune de découvrir depuis la publication de son livre.

C'est un marché, passé à Paris, par-devant notaires, le 14 Décembre 1639, et dont le texte suit :

Furent presens en leurs personnes JEAN BAPTISTE DE L'HERMITTE, escuyer, sieur de VOZELLES, demeurant en la ville de Sedan, estant de present en ceste ville du Paris logé rue Grenetail, au *Mouton blanc,* p^sse St-Nicollas des champs, d'une part ; et hon^ble h^e JEAN BOUCHER, m.^d bourgeois de Paris, y dem^t en la petite Force, p^sse S^te Croix en la Citté, ayant sa boutique sur les petits degrez de la Grande salle du Pallais, du costé de S^t Barthelemy où est pour enseigne *la Camizolle royalle*, d'aultre part.

Lesquelles parties ont fait et convenu entre elles ce qui ensuit, c'est assavoir que ledict de Lhermite a promis et promet aud. Boucher de luy fournir et livrer en sa maison en ceste ville la quantité de trente milliers de jettons de latton jaulne soubs diverses figures et suivant les eschan-

(1) Son nom est orthographié 6 fois *Vozelle*, et 2 fois Vauselle dans la *Chute de Phaëton,* et *Vauchelles* dans les *Anecdotes du ministère du cardinal de Richelieu*, traduites du « Mercurio » de Siri, t. 1^er.

tillons et des mesme grandeur et espoisseur que ceux que lesd. parties ont retenu par-devers elles de part et d'aultre, et ce au feur et à mesure que lesd. jettons seront fabricquez à commencer du premier jour de janvier prochain venant, et finir au dernier jour de décembre ensuivant, le tout sur peine de tous despens, dommages et interests.

Ce marché fait moyennant 45 sols pour chacun cent desdicts jettons que ledit Boucher sera tenu, promet et s'oblige bailler et payer aud. sieur de Vozelles en ceste ville de Paris au fur et à mesure que lad. marchandise luy sera par luy livrée à lad. raison de 45 sols pour chacun cent. A esté accordé entre lesd. parties que led. s^r^ de Vozelles ne pourra vendre ne débiter aucunes de lad. marchandise de jettons à autres personnes que aud. Boucher, en quelque sorte et manière que ce soit pendant lad. année mil six cens quarante seullement ; aussy sur peine de tous despens, dommages et interests.

Car ainsy, etc. et pour l'exécution des p^ntes^ lesd. parties ont esleu leurs dom^lles^ irrévocables en ceste ville de Paris, sçavoir led. Boucher en la maison où il est dem^t^ susd. rue, et ledit s^r^ de Vozelles en lad. maison du *Mouton blanc* où il est

logé susd. rue devant declarée, ausquels lieux, etc.

Fait et passé à Paris ès estudes l'an mil six cens trente neuf, le quatorziesme jour de décembre aprés midy, et ont signé :

JEHAN BOUCHER.

LHERMITE DE VAUSELLE.

On voit que si Vauselle, — qui fit tous les métiers, même celui d'espion — ne fabriquait pas précisément de la fausse monnaie, il se livrait du moins, dès cette époque, à un genre de commerce peu digne d'un gentilhomme, d'un poète, et du futur beau-père du comte de Modène.

Vingt-six ans plus tard, sa femme, Marie Courtin de la Dehors, fabriquera en Normandie du girasol, et ses tables, buffets, lustres et chandeliers en cristal de roche artificiel éclipseront bientôt les produits de Milan.

L'esprit industrieux est dans cette famille !

GEORGES MONVAL.

N'y aurait-il pas lieu de rechercher à Sedan ou dans les villes voisines la trace d'une troupe de comédiens entre 1639 et 1642 ? La complicité d'Anne Gobert dans l'affaire de Sedan (voir le *Recueil de plusieurs pièces servans à l'histoire moderne*, Cologne. P. du Marteau, 1663, in-12) nous semble une présomption à ne pas négliger. Peut-être encore est-ce de ce côté qu'il faut chercher l'acte de décès de la petite Françoise, dont la découverte aurait presque autant d'importance que celle de l'acte du baptême d'Armande Gresinde-Claire-Elisabeth Béjart.

G. M.

BIBLIOGRAPHIE

Depuis son article sur *François de Molière d'Essertines*, publié dans le *Moliériste* de juin 1881, notre collaborateur M. Révérend du Mesnil a continué ses recherches sur cet homonyme de notre Molière, et l'étude qu'il vient de publier sur cette famille brionnaise (1) annule en partie son premier travail.

On apprend bien des choses en sept ans, et il est probable qu'en 1895 M. du Mesnil pourra compléter encore sa monographie, résoudre définitivement certains points qu'il n'a pu qu'indiquer ici, et prouver, pièces en main, quelques faits qui n'ont pas, à nos yeux du moins, le degré de certitude désirable.

M. du Mesnil a-t-il suffisamment établi, par exemple, que François de Molière d'Essertines était bien le fils de François Molière, fermier de la seigneurie de Sancenay.?

(1) Les auteurs du Brionnais : *François de Molière, seigneur d'Essertines, Anne Picardet sa femme, et leur famille, d'après les documents authentiques.* 1 vol. in-8° de 97 p. Charolles, imp. Ve Lamborot, 1888, prix : 5 fr.

qu'il est l'auteur de la *Semaine amoureuse*, du *Mépris de la Cour* et de la *Polyxène*, publiés après sa mort par les soins de son fils François-Hugues ?

Pourrait-il affirmer que ce fils, mort à 22 ans, ait été comédien, qu'il ait épousé une musicienne du nom de Giraut, qu'il ait même été marié et pu être, comme il le suppose, le père de Louis de Mollier, le musicien-danseur des ballets de Cour ?

La madame Le Grand, à laquelle sont dédiées les *Odes Spirituelles* d'Anne Picardet, était-elle bien la mère de Turlupin ? Ne serait-elle pas plutôt la duchesse de Bellegarde (femme de M. Le Grand, gouverneur de Bourgogne et de Bresse) Anne de Bueil, la cousine-germaine de Racan, dont M. du Mesnil a cité les vers sur *Polyxène* ?

Ce que je vois clairement dans le livre de M. du Mesnil, c'est que François de Molière d'Essertines, époux d'Anne Picardet, décéda le 27 décembre 1612, laissant un fils âgé de dix ans, qui mourut lui-même le 14 mars 1624.

Mais ce qui m'intéresserait davantage, ce serait de savoir d'une manière certaine quel fut l'auteur des trois ouvrages cités plus haut, et des quelques *Lettres* publiées dans le *Recueil* de Faret (1627 ou 1638), et c'est ce qu'il est malaisé de décider, faute de documents précis. — N'y a-t-il pas eu un troisième Molière, dit *le tragique*, comédien poète, auteur d'une *Polixène* introuvable, qui aurait été représentée vers 1620 ? C'est ce que j'ose prier M. du Mesnil de rechercher avec la patience et la conscience qu'il apporte à tous ses travaux.

*
* *

Les Pièces de Molière : III. *Les Précieuses ridicules* (1). Nous n'avons pas à revenir sur l'élégance de ces coquets volumes de poche, si finement illustrés par L. Leloir et Champollion. Nous avons dit, une fois pour toutes, que l'exécution matérielle de cette collection artistique ne laissait rien à désirer aux plus difficiles. Arrêtons-nous seulement à la courte notice et aux quelques notes de M. Auguste Vitu. Le *Registre de La Grange* en main, M. Vitu retrace avec précision le tableau des premières représentations du nouveau chef-d'œuvre de Molière. Pas plus que ses devanciers, il n'a résolu le problème de l'intervalle qui sépara la 2me de la 1re soirée. Mais il parle fort pertinemment du *Récit* de Mlle des Jardins, de la légende des représentations en province, et des personnages que Molière a pu viser dans cette satire en action. Ces trois points nous ont paru nettement exposés, et les conclusions de M. Vitu très acceptables.

Mais nous ne saurions adopter entièrement la distribution qu'il donne de la pièce à son origine : « Il n'y a point de doute — dit M. Vitu — pour Mlle de Brie, qui créa Madelon ». Je crois, au contraire, que *Catherine* de Brie créa *Cathos*, comme *Madeleine* Béjart créa *Madelon* que M. Vitu attribue à sa sœur Geneviève (Mlle Hervé), une *utilité*, sous prétexte qu'elle était sa cadette de 13 ans ! Comment un vieux routier du théâtre, un critique de profession peut-il accorder cette importance à une simple question d'âge ? Est-ce que Mlle de Brie ne jouait pas, à plus de 60 ans, le rôle d'Agnès, qui exige plus de jeunesse,

(1) Librairie des Bibliophiles, 1 vol. in-16 elzévir, 4 fr. 50. — Chine ou Whatman, 9 fr. Japon, 11 fr.

j'imagine, que celui de Madelon, vieille fille peut-être, en tout cas fille d'un homme âgé ? Jamais Madeleine Béjart, si désintéressée fût-elle, n'aurait cédé le beau rôle auquel elle avait tous les droits, et accepté cette « panne » de Lucile, qui se compose des six mots : « *Vous nous avez obligées sans doute* ». Cela saute aux yeux de chacun ; mais M. Vitu est peut-être de ceux dont parle le chevalier de *la Critique*, « qui voient mal les choses à force de lumière, et même qui seraient bien fâchés d'être de l'avis des autres, pour avoir la gloire de décider ». Je m'en tiens, pour ma part, à la distribution donnée par M. G. Larroumet, dans sa très complète édition des *Précieuses*. Pour les petits rôles, le curieux acte de mariage de La Richardière avec Anne Gobert, publié naguères par le *Moliériste*, fournit plus d'une indication utile.

*
* *

La remarquable étude de M. Maurice Souriau sur *la Versification de Molière*, dont nous avons parlé lorsqu'elle paraissait par fragments dans le *Monde poétique*, est publiée en un beau volume grand in-8° de 113 pages. Paris, imp. A. Lanier, 14, rue Séguier, 1888. Prix, broché : 3 fr. 50.

*
* *

Nous espérions pouvoir au moins signaler l'apparition de la *Vie de Molière* par M. Paul Mesnard, qui formera le tome x de l'édition des Grands Écrivains. Mais ce volume, qui doit contenir aussi la *Bibliographie*, par M. Desfeuilles, ne sera mis en vente que quand le *Moliériste* aura disparu.

Nous le regrettons d'autant plus vivement que, depuis dix années, nous n'avons jamais trouvé le temps, l'espace

et le loisir de louer comme il convient cet admirable monument, la plus importante de toutes les publications relatives à Molière et à son œuvre.

*
* *

Les Classiques populaires. — Cette excellente collection à bon marché, qui comprend déjà Corneille, M^me^ de Sévigné, La Fontaine, etc., vient de s'enrichir d'un *Molière* par M. Hippolyte Durand, inspecteur général de l'Instruction publique (1). Ce remarquable résumé a déjà reçu le sous-titre de *La Lecture de Molière en famille*, qu'il mérite de tous points, présentant un choix prudent et judicieux des morceaux qu'on peut mettre entre les mains des jeunes filles et des enfants. Ces derniers trouveront de plus dans ce livre l'attrait de nombreuses gravures reproduites d'après Moreau le jeune. Seul, le portrait de Molière qui est en tête du volume a été par erreur attribué au même artiste : il est de Cathelin, d'après le Mignard du cabinet Molinier.

M. H. Durand a divisé son travail en deux parties : dans la première, il étudie la vie et les œuvres de Molière dans leur ordre chronologique, et ses informations sont toujours puisées aux meilleures sources ; dans la seconde, il fait une ingénieuse classification des personnages de Molière, d'après leur âge, leur qualité, leur profession. Le dernier chapitre, consacré à la composition et au style, est un morceau d'excellente critique, un modèle de mesure et de raison.

---

(1) 1 vol. in-8° de 237 p. chez Lecène & Oudin, 17, r. Bonaparte, br. 1 fr. 50.

A la même librairie : *les Comédies de Molière en Allemagne*, par M. Aug. Ehrhard, 1 vol. in 8° br. prix, 8 fr.

Vient de paraître, à Leipzig, chez E.-A. Seemann, l'*Avare*, « mit Enleitung, Anmerkungen und einem Anhang, » von Prof. Dr C. Humbert, de Bielefeld.

*
* *

Un descendant de Molière. — Sous ce titre, la *Quinzaine littéraire et politique* des 15 février et 1er mars a publié une remarquable étude de M. Fernand Fouquet sur *M. Emile Augier*, dont nous détachons cette belle page :

« Nous n'avons nullement l'intention — dit M. Fouquet — de comparer M. Augier à Molière, car Molière est immense. A ceux qui, en lisant sans cesse ses chefs d'œuvre, vivent dans un commerce intime et quotidien avec lui, il n'apparaît pas seulement comme un grand auteur dramatique et un grand psychologue, mais aussi comme un profond philosophe, comme un esprit, une âme d'élite dont la pensée à la fois si robuste et si saine, si humaine et si sublime, jette et jettera éternellement une lueur de gloire sur les lettres françaises, une semence de bon sens et d'honnêteté dans le cœur de tous ceux qui se nourrissent d'elle.

» Oui, Molière est immense, et ceux qui ne s'inclinent pas comme il convient devant lui sont à plaindre ou à mépriser : ceux qui pour un motif quelconque ont tenté de salir sa gloire et de déshonorer son génie ont commis plus qu'une vilaine action, plus qu'une lâcheté, ils ont commis un crime de lèse-patrie, et, quels qu'ils soient, leur nom en gardera une ineffaçable flétrissure, qu'ils se nomment d'ailleurs ou Bossuet, ou Schlegel, ou Veuillot, ou Gautier.

» Oui, Molière est immense, et, quand on n'a pas l'âme à tout jamais mauvaise, on se sent meilleur après l'avoir lu. Son œuvre, c'est le bréviaire des honnêtes gens. Si jamais vous avez un fils, c'est dans Molière qui faudra lui apprendre à lire ; c'est Molière qu'il faudra lui apprendre à aimer ».

Suit la page bien connue de Ste-Beuve : *Aimer Molière, etc.*, et M. Fouquet ajoute :

» Croyez-en Ste-Beuve, croyez-en aussi Gœthe qui avait un culte — le mot n'a rien de trop fort — pour Molière, croyez-en l'acteur Kemble ; croyez-en tous ceux qui ont étudié œuvre à œuvre, page à page, mot

à mot, cet honnête homme de génie, et lisez, pour vous initier sans peine et avec agrément aux douleurs de sa vie et à l'infini de ses œuvres, le livre que lui a consacré M. Jules Claretie, résumant tout ce qui a été dit sur ce si grand écrivain et saluant en lui, au nom de tous les hommes de lettres, notre gloire, notre maître, notre modèle à tous, à tous égards et à tout jamais ».

*
* *

Molière à Montpellier en 1654-55, excellent article de M. Gaston Rabaud, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Montpellier, publié dans le *Bulletin de l'Association générale des étudiants* de cette ville (1er Décembre 1888), à l'occasion de la plaque posée le 9 Novembre précédent sur le musée Fabre, grâce à notre cher collaborateur M. L. de la Pijardière qui — comme le dit si bien M. Rabaud — s'est acquis un titre de plus à la reconnaissance de ceux qui aiment Molière.

*
* *

Molière à Lyon. — Si, sur la foi de ce titre extrait du Sommaire publié par quelques journaux, vous achetez les *Promenades d'un homme de lettres* de feu Ch. Monselet, vous y trouverez tout juste les quatre lignes suivantes :

« C'est à Lyon que Molière a donné l'*Etourdi* pour la première fois. » On est indécis sur le quartier où était située la salle de spectacle : on » suppose qu'il jouait dans des jeux de paume, comme c'était l'usage » alors ».

Un point, c'est tout ; c'est peu : mais si vous aimez l'esprit, l'humour et la gaîté, n'en courez pas moins à la Librairie Nouvelle, et emportez le livre posthume de Monselet, qui rappelle à la fois Sterne, Chapelle et Dassoucy. Vous ne regretterez pas vos 55 sols, car vous rirez pour plus d'une pistole.

Molière en Allemagne. — Notre collaborateur M. V. Mortet, bibliothécaire à Paris, nous signale une étude qui a paru en 1888 dans la *Revue de la langue et de la littérature française moderne*, que dirigent MM. Kœrting et Koschwitz (*Zeitschrift für neufranzosische Sprache und Litteratur, band X, heft I, Abhandlungen*, pages 41-92, Leipzig). Ce recueil périodique, qui a publié pendant les années précédentes divers articles bibliographiques sur Molière, contient un travail développé, sous la signature de M. N. Bock, sur l'*Amphitryon* de Molière considéré dans ses rapports avec ses devanciers (*Molière's Amphitryon im Verhaltnis zu seinen Vorgangern*). L'auteur de ce travail d'érudition en emprunte les éléments aux études choisies qu'il cite dans la bibliographie de son sujet, mais surtout aux œuvres dramatiques mêmes dont il présente d'intéressants rapprochements. Il étudie en détail le texte de l'*Amphitryon* de Molière comparé d'abord, de très près, avec celui de Plaute, et avec les *Sosies* de Rotrou. Le mérite de cette analyse consiste dans le rapprochement précis, vers par vers, des passages analogues des trois auteurs dramatiques que nous venons de citer : cette juxtaposition linéaire permet de suivre la manière dont Molière a imité ses devanciers. Vient ensuite une seconde série de rapprochements entre l'*Amphitryon* de Molière, d'une part, et, d'autre part, la pièce espagnole de Perez de Oliva (1530 environ), ainsi que celle de Camoëns, *Os Amphitrioes* (1587). Ici encore on retrouve des points de comparaison que le critique nous fait apercevoir. — En résumé, Molière, comme le répète après tant d'autres l'auteur de cet article, a pris son bien là même où il le trouvait (*Molière nahm sein Gut, woher es*

gerade fand) ; et la conclusion de l'étude en question est la suivante :

Dans son *Amphitryon,* Molière a eu sous les yeux et a utilisé les œuvres de ses quatre devanciers ; et cela de telle manière que Plaute et Rotrou, pour la structure de l'œuvre dramatique, sa forme extérieure, le contenu des scènes, Oliva et Camoëns, pour quelques particularités de caractère chez tels personnages, viennent spécialement en question. Et pourtant, on ne peut considérer l'ensemble de cette œuvre dramatique comme un assemblage mécanique d'éléments hétérogènes. Au-dessus d'elle plane le génie de Molière, qui savait enlever à ses emprunts toute marque étrangère, si bien que la pièce paraît faite d'un seul jet.

*
* *

Molière à Nantes, tel est le titre du 2e chapitre des *Souvenirs d'un vieux Nantais* (1808-1888), coquet volume récemment publié par la librairie Vier (1), intéressant recueil d'articles parus dans le *Phare de la Loire*. Une gravure représente l'ancien jeu de paume Saint-Léonard, où la tradition veut que Molière ait joué au printemps de 1648. Trois autres chapitres intéressent les amateurs d'histoire théâtrale : *Charles Battaille, Artistes et impressarios* et *Les Théâtres disparus*.

*
* *

Le Théâtre à Dijon (1422-1790), par Louis de Gouvenain. — Dijon, imp. E. Jobard, 1888 (Extrait du tome XI des *Mémoires* de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or), se trouve à la librairie Lamarche, place St-Etienne ; 1 vol. in-4° de 171 p.; 5 fr.

Cette importante monographie est malheureusement un ouvrage posthume: l'auteur, M. de Gouvenain, conservateur

(1) Nantes, 1889, petit in-8° carré de 265 pages. Prix : 3 fr.

des archives de la ville de Dijon, avait rédigé ce savant mémoire et en préparait la lecture devant la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, dont il était membre, lorsqu'il fut brutalement enlevé à ses travaux, à sa famille et à ses amis par un accident de voiture, le 15 février 1887. Le manuscrit n'a donc pu être revu et mis au point définitif ; les épreuves n'ont pas été corrigées par celui-là seul qui eût pu les lire : d'où quelques fautes typographiques et erreurs de noms (Rosimond pour Dorimond, par exemple) qui seront facilement rectifiées par les rares lecteurs à qui ces études spéciales sont familières.

Le *Théâtre à Dijon*, qui va prendre place — et l'une des meilleures — dans la collection comprenant déjà Lyon, Bordeaux, Nantes, Rouen, Lille, Douai, Valenciennes, St-Quentin, Reims, etc., est divisé en deux parties : *Moyen-âge et Renaissance*; *Temps modernes*, avec un court appendice sur les *Spectacles forains*.

Quoique tout mérite d'être noté et signalé dans cette étude, l'espace nous est ici mesuré : force nous est donc de nous limiter à ce qui, dans la 2e partie, se rapporte au XVIIe siècle. De 1627 à 1715, M. de Gouvenain a relevé, dans les registres municipaux de Dijon, les nombreuses délibérations relatives aux représentations données par des troupes nomades dans les tripots de la *Grande Salamandre* et de la *Poissonnerie* : Comédiens de Mgr le prince, comédiens du Roy, du duc d'Orléans, de Mademoiselle, du *prince de Conti*, du duc de Savoie, du prince de Condé, du maréchal de Villeroy, du Dauphin, de la Reine, du duc d'Enghien, de la Dauphine, de la Troupe Royale, avec curieux détails sur leur répertoire et les conditions qui leur

étaient faites, soit par la ville, soit par les tripotiers.

Parmi les noms de comédiens cités, tous nous étaient déjà connus, à l'exception de Pralin et Dalidor (1670) et de Mielle (1700), sur lesquels M. de Gouvenain n'a d'ailleurs pas laissé d'autres renseignements. De même, il n'apporte aucun document nouveau sur le passage de Molière à Dijon, que nous continuerons à placer, provisoirement, en 1657. En 1672, M. de Gouvenain rencontre un *Molier* dans la troupe du Dauphin, et croit pouvoir l'identifier avec Louis de Mollier, le danseur musicien, lorsqu'il s'agit simplement de Raisin le cadet, surnommé déjà *le petit Molière* du vivant du grand.

Nul doute que M. de Gouvenain, s'il eût vécu jusqu'à l'impression de son beau travail, n'eût voulu le parfaire en poursuivant dans les registres de l'état civil les recherches qu'il avait patiemment menées à bien dans les délibérations de la municipalité. Il eût ainsi enrichi son histoire du théâtre de celle des comédiens de campagne, sur lesquels on a si peu de détails.

Nous osons espérer que le digne successeur de M. de Gouvenain, poussé du même zèle, voudra combler une lacune regrettable, et rechercher, surtout dans les paroisses Notre-Dame et St-Jean, les actes relatifs aux familles de comédiens : les dates nombreuses données par son prédécesseur lui faciliteront ce travail. Peut-être découvrira-t-il ainsi le baptistaire de Pierre Guichot *Fierville*, enfant de la balle, se prétendant né à Dijon le jour de Pâques 1669 ou 1670, qui appartint à la Comédie-Française de 1733 à 1741, et mourut à Munich le 27 février 1777, âgé de 106 ou 107 ans ! Cet âge exceptionnel mériterait confir-

mation et le document demandé pourra seul dire si vraiment Fierville a débuté à la Comédie-Française à l'âge de 63 ou 64 ans, qui est généralement celui de la retraite.

*
* *

Répertoire de la Comédie-Française. — Le 5e volume de cette collection, publiée par M. Ch. Gueullette, vient de paraître à la librairie des Bibliophiles. Il est dédié à Mlle Muller, dont le portrait, gravé à l'eau-forte par Abot, sert de frontispice à ce recueil d'articles de l'*Europe artiste*, revus et corrigés. Nous signalerons spécialement ici : la courte et très sensée préface de M. H. de Bornier sur les comités de lecture ; le *Rire de Molière*, de M. Tiercelin ; les reprises de *Pourceaugnac* et du *Médecin volant* ; la *Comédie Française au Salon* (*Molière et sa servante*, tableau de M. Aug. Leloir ; *Tartuffe* et le *Bourgeois*, panneaux décoratifs de M. Mazerolle ; la *Suite* d'Hédouin ; *Molière enfant*, ravissante statuette de M. Gaudez) ; le *Misanthrope* (débuts de Mlle Legault et de M. Leitner) ; le *Malade* (Mlle Lainé) ; la reprise du *Médecin malgré lui* et celle de M. *Scapin* raccourci d'un acte.

*
* *

Au moment de disparaître, nous sommes heureux de saluer l'apparition d'un petit magazine mensuel, le *Poet-Lore*, consacré à Shakespeare. — Deux livraisons, de 54 pages chacune, ont déjà paru, à Philadelphie, sur le modèle du *Moliériste* (Paris, chez Brentano). L'excessif bon marché de cette revue (2 sh. 50 par an, 25 cent. le n°) prouve qu'elle compte ou espère un grand nombre d'abonnés. Nous lui souhaitons bien sincèrement le long succès que mérite toute manifestation capable d'entretenir et de développer le culte des grands hommes.

DU MONCEAU.

ÉPHÉMÉRIDES MOLIÉRESQUES

—

Février 1689

Mercredy 2. — Feste de la Vierge (la Chandeleur) . . . Relâche

Vendredy 4. — Geta et les *Fâcheux* (MM. Baron, Sevigny, Rosélis, Le Comte, Dauvilliers, de Villiers, Poisson (pour Beauval), Desmares, Dancourt ; Mlles Champmeslé, Du Rieu, Desbrosses, Dancourt) . . . . . 495 »

Samedy 5. — Les *Femmes sçavantes* et Crispin précepteur (MM. Raisin C., La Grange, Desmares, Dauvilliers, Guérin, Du Périer, Beauval, Rosélis, Raisin L.; Mlles Beauval, Deshayes, La Grange, Guérin, Du Rieu, Raisin, Le Comte) 544 15

Samedy 12. — L'*Avarre* (MM. Guérin, Raisin C., Raisin L., Desmares, Beauval, La Thorillière, La Grange, Le Comte ; Mlles Beauval, Dancourt, Poisson) 444 5

Dimanche 13. — A Versailles (11e voyage) : On est party pour aller joüer à la Cour Cléopâtre et les *Médecins*. Le commis de M. Duché a trouvé Ledroict qui estoit desjà arrivé à la grille. Il est venu nous apporter le contrordre, et les acteurs sont revenus, et le chariot aussy. Il n'y a point à payer de porte-flambeaux parce qu'on n'est pas revenu la nuict. . . . . Serv. de la Cour.

Mardy 15 (1). — A Versailles (12e voyage) : Cléopâtre et les *Médecins* (MM. Champmeslé (pour Desmares, le notaire), Baron, La Thorillière (pour Guérin, le tapissier, et pour La Grange, l'amoureux), Le Comte, Du Périer (pour Raisin L.), Beauval, Dancourt (pour Dauvilliers, un médecin), Raisin C.; Mlles Champmeslé, Dancourt, Du Rieu, Deshayes (pour Mlle La Grange, une voisine), Beauval, Poisson) . . . . . Serv. de la Cour.

Lundy 21. — Les *Amans magnifiques* (2) et *M. de Pourceaugnac* (MM. Baron, Raisin L., Raisin C., Guérin, Dancourt, Du Périer, Poisson, La Grange, Le Comte, Beauval, La Thorillière, Desmares, Dauvilliers ; Mlles Beauval, Raisin, Du Rieu, Deshayes, Guérin, La Grange, Poisson, Desbrosses, Baron) 1459 15

Mercredy 23. — *Amphitrion* (3) et le Semblable à soy-mesme (MM. Guérin, Dauvilliers, Raisin C., La Grange, Du Périer, Le Comte, Beauval, Desmares, La Thorillière, Rosélis ; Mlles Champmeslé, Poisson, Du Rieu, La Grange, Deshayes, Baron) . . . . . 564 »

---

(1) Le Roi assiste, à Saint-Cyr, à une représentation d'*Esther*.

(2) Une loge de M. Talon : 45 l.; M. Boileau (est-ce Despréaux ?), sa place : 3 l. payée.

(3) M. Boileau doit une place.

Vendredy 25. — L'*Estourdy* (1) (MM. Raisin C., La Grange, Desmares, Du Périer, Dauvilliers, Sévigny, Le Comte, Beauval, Guérin ; Mlles Deshayes, Dancourt) . . . . 374 »
Dimanche 27. — Les *Amans magnifiques* et *Amphitrion* (MM. Raisin C., Baron, Raisin L., Dancourt, Du Périer, Guérin, La Grange, Desmares, Beauval, Le Comte ; Mlles Beauval, Raisin, Deshayes, Du Rieu, Poisson, Champmeslé) 1132 15
Recette du mois : 19,577 l. 16 s. 6 d. — Part : 541 l. 5 s.

Février 1789

Dimanche 1er. — 6me de Marius. — La *Maison de Molière* (distribution du 26 décembre, sauf Naudet et Mlle Masson, remplacés par Talma et Mlle Petit) 3582 10
Lundi 2. — La Chandeleur . . . . . Relâche.
Jeudi 5. — Cinna (début de Dorfeuille). — *George Dandin* (distribution du 1er décembre, sauf MM. Dunant et Champville, remplacés par MM. Talma et Dugazon) . 1895 »
Jeudi 12. — L'Orphelin de la Chine. — L'*Ecole des Maris* (distribution du 30 décembre, sauf MM. Fleury, La Rochelle, Marchand et Mlle Charlotte, remplacés par Saint-Fal, Dugazon, Roga et Mlle Petit) 774 1
Mercredi 18. — pour l'anniversaire de la mort de molière : le *Misanthrope* (MM. Molé, Dorival, Marsy, Fleury, Dunant, Marchand, Gérard, Dazincourt ; Mmes Contat, Petit, La Chassaigne) et la *Maison de Molière* (distribution du 1er, sauf Mlle Petit, remplacée par Mlle Masson). . 3536 14
Jeudi 19. — Philoctète. — Le *Médecin malgré lui* (distribution du 29 janvier, sauf MM. Dugazon, Marchand, Grammont, Mmes La Chassaigne et Devienne, remplacés par MM. Dazincourt, Champville, Dunant, Mmes Suin et Joly) 1252 19
Dimanche 22. — Remise du *Bourgeois gentilhomme* avec ses agrémens (MM. Dugazon, Molé, Fleury, Dazincourt, Dorival, Talma, La Rochelle, Des Essarts, Courville, Marchand, Vanhove, Champville, Gérard ; Mmes La Chassaigne, Petit, Masson, Bellecour, Dantier). *Cérémonie* (MM. Dunant, Marsy, Bellemont, Naudet, Grammont, Saint-Prix, Saint-Fal ; Mmes Lange, Degarcins, Candeille, Emilie, Contat, Thénard, Joly, Devienne, Suin, Saint-Val, Raucourt) 4106 6
Mercredi 25. — Le *Bourgeois gentilhomme* (distribution du 22, sauf Mmes Petit et Masson, remplacées par Mmes Masson et Candeille) — *Cérémonie* (do, sauf Mmes Candeille et Contat, remplacées par Mme Fleury). 3127 8
Vendredi 27. — Le *Bourgeois gentilhomme* (do) — La *Cérémonie* (do, sauf M. Naudet) 1612 8

Mars 1689

Mardy 1er. — Les *Amans magnifiques* et le Nottaire obligeant (pour la tapisserie des Mandarins : 1 l. 10 s.) 422 15

---

(1) Un pot de chambre, 8 sous (c'est la « cassolette » du 3e acte).

Mercredy 2. — Laodamie et les *Pretieuses* 928 10
Lundy 7. — Crispin musicien et les *Fragmens* 371 5
Mardy 8. — A Versailles (16e voyage) : Le *Misantrope* (MM. La Grange, Dauvilliers, Guérin, La Thorillière (pour Sevigny), de Villiers, Beauval, Desmares ; Mlles Beauval (pour Mlle Guérin, malade), La Grange (pour Mlle Du Rieu), Le Comte) 633 10
Jeudy 10. — Le Cid et le *Médecin forcé* 733 5
Lundy 14. — L'*Avare* (distribution du 12 février). 555 15
Mardy 15. — Le *Misantrope et George Dandin* (MM. La Grange, Guérin, Dancourt, Dauvilliers, Sévigny, Du Périer, Poisson, Desmares ; Mlles Beauval, Du Rieu, Poisson, La Grange). 523 10
Jeudy 17. — Le *Mallade imaginaire* (MM. La Grange, Desmares, de Villiers, Dancourt, Guérin, Du Périer, Dauvilliers, Le Comte, Rosélis, Poisson ; Mlles Dancourt, La Grange, Desbrosses, Le Comte, Baron). 865 5
Vendredy 18. — L'*Escolle des Femmes* (MM. Raisin C., La Grange, Sévigny, La Thorillière, Desmares, Du Périer, Raisin L.; Mlles Raisin, Desbrosses). 309 5
Lundy 21. — Le *Malade imaginaire* (MM. La Grange, De Villiers, Du Périer, Desmares, Beauval, Guérin, Champmeslé, Dauvilliers ; Mlles Guérin, La Grange, Desbrosses, Dancourt, Le Comte, Baron, Raisin). 513 15
— A Versailles (22e voyage) : Geta et les *Fragmens*. Serv. de la Cour.
Mardy 22. — *Tartuffe* (MM. Raisin C., Dauvilliers, La Grange, De Villiers, Champmeslé, La Thorillière, Beauval, Guérin ; Mlles Raisin, Desbrosses, Guérin). 480 15
Jeudy 24. — Le *Bourgeois gentilhomme* (MM. La Grange, Dauvilliers, Du Périer, Beauval, Desmares, Le Comte, La Thorillière, De Villiers, Guérin ; Mlles Guérin, Du Rieu, Dancourt, La Grange) 308 15
Vendredy 25. — Feste de l'Annonciation de N. D. . . . . Néant.
Samedy 26. — Pour la clôture de Pâques et des représentations au théâtre de Guénegaud : Andromaque et le Baron de la Crasse 979 10
Recette du mois: 15.273 l. 7 s. — Part : 383 l. 10 s.

Mars 1789

Dimanche 1er. — Le *Misanthrope* (distribution du 18 février, sauf M. Dazincourt, remplacé par M. La Rochelle) — La *Maison de Molière* (distribution du 18 février) . . . 4028 »
Lundi 9. — Eugénie. — *Pourceaugnac* (distribution du 6 janvier, sauf Dazincourt, remplacé par Marchand) . . . 463 3
Jeudi 19. — L'*Ecole des Femmes* (MM. Gérard, Saint-Fal, Dorival, Naudet, Marsy, Courville, Champville ; Mmes Masson, Devienne). — *George Dandin* (distribution du 1er décembre, sauf MM. Dunant et Bellemont, remplacés par Saint-Fal et Marsy) 583 2
Samedi 28. — Clôture annuelle : Rodogune. — Compliment par La Rochelle. — Le Legs 2645 7

G. M.

BULLETIN THÉATRAL

—

Comédie-Française. — Vendredi 1er février, *Monsieur Scapin* (M. Berr joue pour la 1re fois Tristan). — Dimanche 3, matinée : M. *Scapin*. — Mardi 5, Jeudi 7 et Dimanche 10, M. *Scapin*. — Jeudi 21, matinée classique de quinzaine : le *Misanthrope* (MM. La Roche, Prud'hon, Baillet, Boucher, Joliet, Samary, Hamel, Falconnier ; Mmes Broisat, Lloyd, Legault).

Odéon.— Samedi 9 (soirée), Dimanche 10 (matinée) et Mercredi 13 Février (soirée) : le *Bourgeois Gentilhomme*, avec la musique de Lully exécutée par l'orchestre de M. Lamoureux. — Jeudi 21, matinée classique : *George Dandin*, précédé d'une conférence par M. H. Chantavoine. Singulier choix, dont nous ne féliciterons ni le directeur, ni le conférencier, qui est professeur dans un lycée, ni les parents qui ont conduit leurs enfants au *Mari confondu*.

Opéra-comique. — Lundis 4 et 11 Février, l'*Amour médecin* de F. Poise.

Théatre-libre ancien (directeur : M. le commandant Vallée) rue Rochechouart. — Mercredi 6 Février, ouverture: la *Jalousie du Barbouillé* (M. Galipaux, le docteur), farce que nous promettent les petites marionnettes de M. Signoret. — Mercredis 13 et 20, la *Jalousie du Barbouillé*.

Matinées-Ricquier. — Dimanches 10 février (xve et ive arrondts) ; 17 (iiie arrondt) ; 24 (viie arrondt) et 3 Mars (ve arrondt) : les 3 premières scènes du 2e acte du *Tartuffe* (M. Léon Ricquier ; Mmes L. Ricquier et Douard) et les 3 prem. sc. du 3e acte du *Bourgeois Gentilhomme* (M. et Mme L. Ricquier, Mme Douard).

Théatre des Variétés de Versailles. — Mardi 26 février : la consultation de l'*Amour médecin*, et la scène de Purgon du *Malade imaginaire*, jouées par les élèves de M. Delaunay.

MONDORGE.

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

Agnès moderne (l') 352.
Aguesseau (M. d') 18.
Alarmistes (les) 168.
Alexandre, 9.
Allgemeine Zeitung, 355.
Almahide, 153.
Amans magnifiques, 126, 293.
Amour médecin, 19, 375, 376.
Amphitryon, 182.
Andecy (M. d') 14.
Angot, 217.
Angoulême, 57.
Augier (E) 365.
Auteuil, 252, 329.
Autour de Molière, 335, 341.
Avare (l') 242, 282.
Aventurier Buscon (l') 122.
Avignon, 345.

B

Baiser à Molière (le) 351.
Baluffe (A.) 72, 330, 341.
Banquet-Molière, 327.
Barbadillo, 91.
Baron, 218.
Barretta-Worms (M^me^) 92.
Baudelot (J.) 311.
Baudissin, 316,
Béatilles (pâté de) 136.
Beaupré (M^lle^) 250.
Béjart (Armande) 84, 309.
Bergé (J.) 58.
Beys (Ch.) 343.
Beys (Denis) 343.
Boileau, 372.
Bonnet (Ed.) 220.
Boué, 217.
Boulanger (Le) 263.
Bouquet (F.) 249.
Bourgeois gentilhomme (le) 24, 155, 295, 336, 375.
Boysse (E.) 354.
Brunetière (F.) 218.
Brusse (N.) 282.
Bruzen de la Martinière, 336.

C

Cabinet historique, 14.
Camoens, 368.
Campardon (E.) 15, 311.
Cérémonie turque, 336.
Chabrier (A.) 351.
Chalussay (L. B. de) 263.
Champvalon, 58.
Chapelle, 3, 344, 366.
Chardon (H.) 347, 356.
Claretie (J.) 322, 328, 366.
Clerselier (les) 58, 72, 109.
Collaboration (une) 128.
Comédiens « du roy », 57, 369
Comtesse d'Escarbagnas (la) 275.
Conti (Armand de Bourbon) 331.
Conti (François-Louis) 331.
Corneille (P.) 7, 249, 273.
Courtin de la Dehors(Marie)359.

Croix-Blanche (jeu de paume), 89

D

Dalidor, 370.
Damicourt (D.) 18.
Debroutier, 58.
Delaunay, 92, 328, 376.
Delisle (L.) 338.
Dénouements de Molière, 218.
Denyau (docteur) 15.
Dépit amoureux, 218.
Dictionnaire de bibliographie générale, 14.
Dijon, 369.
Docteur amoureux, 124.
Drouyn (abbé N.) 14.
Drujon (F.) 152.
Dulaurier (A.) 84.
Dumersan, 352.
Dumesnil (J.-B.) 18.
Dumon (J.-B.) 58.
Du Parc (M^lle^) 1, 33.
Dupont-Vernon, 91.
Durand (H).
Duvauchel (L.) 93.

E

Ecole des maris (l').
Ehrhard (A.) 284, 314.
Elomire hypocondre, 263.
Embarras de Godard, 225.
Entretien des musiciens, 133.
Envoyé de Tripoli, 338.
Essertines, 360.
Estrée (P. d') 18, 122, 181, 204.
Etourdi (l') 123.

F

Femmes savantes, 277.
Fleury (J.) 58.
Flipote, 97, 130, 140.
Fontaine-Molière, 27.
Forget, 342.
Fourberies de Scapin, 246.
Fournel (V.) 15, 155, 218, 251, 252.

G

Gantez (A.) 133.
Gazette de Hollande, 16.
Gelli, 46.
George Dandin, 205, 351.
Gillet de la Tessonnerie, 219.
Girasol. (fabrique de) 359.
Gobert (Anne) 359.
Got (E.) 154.
Gouvenain (L. de).
Gros René petit enfant, 225.
Grunert, 316.
Guéret (G.) 28.
Gutzkow, 316.

H

Hadgi Mustafa, 338.
Hédouin (E.) 23, 124, 329.
Humbert (C.) 93.

I

Incompatibles, ballet, 345.

J

Jalousie du Barbouillé, 375.
Jonquier (du). Voy. Pielat.
Jonzac, 34
Jorry (S.) 89.

K

Kleist, 316.
Kreiten (le P.) 316.

L

Lacaille aîné (M. de) 16.
La Chaise (le P.) 67.
Lacroix (P.) 14.
La Pierre, 345.
Lapierre (E.) 23, 56, 83, 120, 151, 189, 213, 248, 281, 308.
La Pijardière (L. de) 24, 366.
Lapommeraye (H. de) 328.
Laquais de Molière (le) 347.
Larchey (L.) 202.
Larivey, 46.
La Roche (J.) 322, 329.
La Rochelle, 352.
Larroumet (G.) 71, 342, 344, 347, 363.
Laudner, 329.
Leblanc (Alcime) 352.
Lemaître (J.) 344, 347.
Leman (J.) 124, 283.
Lempereur (M.) 74, 110.
Lenient (C.) 251.
Le Riche (C.) 58.
Lhermite (J.-B. de) 356.
Lhome (M.) 58.
Lhuillier (Th.) 112.
Lindau (P.) 316.
Livet (Ch.-L.) 314.
Livre (le) 355.
Livre abominable (le) 155.
Lycée Molière, 220, 252.

M

Mademoiselle Molière, 93.
Mahon, 174, 201.
Malade imaginaire (le) 302.
Mareuse (E.) 329.
Marotte, 250.
Médecin malgré lui (le) 77, 214, 217.
Médecin volant (le) 127.
Mélicerte, 113.
Menar (A.) 155.
Menou (Mlle) 3.
Mesnard (P.), 326, 327, 329, 337, 364.
Mesnil (Rev. du) 71, 360.
Meudon, 84.
Mielle, 370
Mignard, 345.
Millot (Ph.) 155.
Misanthrope (le) 1, 50.
Modène (M. de) 356.
Moland (L.) 328.
Molière Crésus ! 330
Molière inconnu, 346.
Molière sans le sou! 330
Mollier (L. de) 362.
Monsieur de Pourceaugnac, 289.
Montpellier, 366.
Mont-Valérien, 309.
Monval (G.) 18, 28, 62, 71, 76, 86, 89, 108, 140, 200, 219, 327, 340.
Moreau (E.) 93.
Moreau (J.) 309.
Moreau le jeune, 364.
Morfondu (le) 46.
Mort de Molière (la) 352.
Mortet (V.) 367
Moscou, 237.
Mulhfeld (L.) 218.
Munich, 155.

N

Nantes, 368.
Nanteuil (D. Clerselier de) 57, 72, 109.

O

Oliva (Perez de) 368.

P

Pastorale comique (la) 113.
Pauly (A.) 27, 90.

Pernelle (Mme) 97, 130.
Picardet (Anne) 360.
Piélat (B.) 193.
Pierrot moliériste. Voyez *Baiser de Molière*.
Plaisirs de l'île enchantée, 283.
Plaute, 46. 282.
Pocquelin (les) 217, 330.
Polyandre, 97, 130, 161, 257.
Polyxène, 362.
Pralin, 370.
Précieuses ridicules (les) 362.
Princesse d'Elide (la) 284.
Promenade de Saint-Cloud, 28.
Psyché, 299.
Puymorin, 203.

Q

Quevedo, 121.

R

Rabaud (G.) 49, 366.
Racine, 7.
Ragonde (Mme) 97, 130, 140.
Raisin (J. B.) 371.
Raymond (E.) 343.
Read (Ch.) 328.
Remerciement au Roi, 321, 329, 351.
Revanche d'Orgon (la) 220.
Revillout (Ch.) 313.
Ricquier (L.) 376.
Roger-Milès (L.) 352.
Rolland (A.) 168.
Romanoff (princesse) 217.
Rosimond, 14.
Rotrou, 46, 368.
Rueil, 310.

S

Saint-Aubin, 216.
Saint-Germain, 329.
Saint-Pétersbourg, 352.
Sarcey (F.) 124.
Satyre des satyres (la) 203.
Scaramouche ermite, 65.
Scarron, 91.
Scheffler (W.) 156.
Secretaire incognu (le) 193.
Sedan, 359.
Serment de Molière (un) 217.
Sicilien (le) 117.
Sœur (la) 47.
Sorel (Ch.) 97, 130, 170.
Souriau (M.) 363.
Sporta (la) 46.
Stendhal, 215.

T

Tartuffe, 65, 121, 130, 141, 161, 313, 352.
Thierry (E.) 13, 45, 92, 171, 217, 236, 282.
Thoinan (E.) 133.
Tivier (H.) 262.
Tralage (M. de) 15.
Trautmann (K.) 155.
Tripoli, 338.

U

Urtubie (d') 176, 201.

V

Valliot (J.) 58.
Valnay (E.) 241.
Vandal (A.) 155.
Vauselle, 356.
Vauvert (baron de) 347.
Velthen (J.) 316.
Vie des Saints, 18.
Vingtrinier (A.) 272.
Vitry (J. de) 214.
Vitu (A.) 89, 123, 218, 362.
Vizé (J. D. de) 227.

Z

Zidler (G.) 351.

TABLE DES MATIÈRES

DE LA DIXIÈME ANNÉE

N° CIX. — Avril 1888

Pages.

ED. THIERRY. — *Le Misanthrope* : Mlle Du Parc et Arsinoé (1er article) 1
P. D'ESTRÉE. — La mort de Rosimond. 14
E. LAPIERRE. — Molière illustré : XIII. *L'Amour médecin*. 19
L. DE LA PIJARDIÈRE. — Le Maître d'armes et le Maître à danser pendant la Révolution. 24
DU MONCEAU. — BIBLIOGRAPHIE : *Les statues de Paris*. — le *Molière*-Pauly. — *La Promenade de St-Cloud*. 27
G. M. — ÉPHÉMÉRIDES : Mars 1688-1788 29
MONDORGE. — BULLETIN THÉATRAL : Comédie-Française; Odéon; Théâtre d'application; Matinées Ricquier; Ecole Monge; Royalty-Théâtre 31

N° CX. — Mai 1888.

ED. THIERRY. — Mlle Du Parc et Arsinoé (2e article) 33
G. RABAUD. — Molière imitateur de Rotrou. 46
E. LAPIERRE. — Molière illustré : XIV. *Le Misanthrope*. 50
G. MONVAL. — La Troupe de Nanteuil à Angoulême en 1685. 57
DU MONCEAU. — BIBLIOGRAPHIE 62
G. M. — ÉPHÉMÉRIDES : Avril 1688-1788 63
MONDORGE. — BULLETIN THÉATRAL : Comédie-Fran-

çaise; Odéon; Théâtre d'application; Matinées Ricquier; Grand-Théâtre de Versailles; Royalty-Théâtre. 64

N° CXI. — Juin 1888.

E. RÉVÉREND DU MESNIL. — Tartuffe et Scaramouche ermite. 65
G. MONVAL. — Clerselier de Nanteuil. 72
E. LAPIERRE. — Molière illustré : XV. *Le Médecin malgré lui*. 77
G. MONVAL. — La Maison de Meudon. 84
G. MONVAL. — Requête aux comédiens français . . . 87
DU MONCEAU. — BIBLIOGRAPHIE : Le *Molière*-Pauly. — *Molière, Scarron et Barbadillo*. — l'*Art de bien dire*. — *Répertoire de la Comédie-Française*. — *Die Gesetze des Franzosischen Verses*. — *Mademoiselle Molière*. . 90
G. M. — ÉPHÉMÉRIDES : mai 1688-1788. 94
MONDORGE. — BULLETIN THÉATRAL : Comédie Française; Odéon; Théâtre d'application; Matinées Ricquier; Hôtel continental; Cercle Saint-Simon. 96

N° CXII. — Juillet 1888.

G. MONVAL. — *M^me Pernelle, Flipote et M. Tartuffe* dans un roman de Ch. Sorel (1^er article). 97
TH. LHUILLIER. — Les Clerselier. 109
E. LAPIERRE. — Molière illustré : XVI. *Mélicerte* et la *Pastorale comique*. — XVII. le *Sicilien*. 113
P. D'ESTRÉE. — Une origine possible de *Tartuffe*. . 121
DU MONCEAU. — BIBLIOGRAPHIE : Les pièces de Molière (l'*Etourdi*). — *Molière*-Leman. 123
G. M. — ÉPHÉMÉRIDES : Juin 1688-1788 125
MONDORGE. — BULLETIN THÉATRAL : Comédie-Française; Odéon; Théâtre d'application; Matinées Ricquier; Théâtre des Arts, de Rouen; En Mer. 127

N° CXIII. — Août 1888.

G. MONVAL. — *M^me Pernelle, Flipote et M. Tartuffe* dans un roman de Ch. Sorel (2^e article) . . . 129

E. Lapierre. — Molière illustré : XVIII : *Tartuffe*. 141
Du Monceau. — Bibliographie : *Les livres à clef*. — *Revue d'Art dramatique* : conférence de M. A. Vandal. — *A travers la littérature*, M. V. Fournel. — *Les Comédiens français à la Cour de Bavière*. 152
G. M. — Ephémérides : Juillet 1688-1788. 157
Mondorge. — Bulletin théatral : Comédie-Française; Matinées Ricquier; Conservatoire. 159

N° cxiv. — Septembre 1888.

Ed. Thierry. — *Tartuffe* et *Polyandre*. 161
P. d'Estrée. — Molière au camp. 172
E. Lapierre. — Molière illustré : XIX. *Amphitryon*. 182
G. M. — Ephémérides : Août 1688-1788. 190
Mondorge : Bulletin théatral : Comédie-Française; Matinées Ricquier; Th. de Fontainebleau 191

N° cxv. — Octobre 1888.

G. Monval. — *Eloge de Molière* par un ministre protestant (Barthélemy Piélat). 193
L. Larchey. — Correspondance. 201
P. d'Estrée. — Une variante inconnue. 203
E. Lapierre. — Molière illustré : XX. *George Dandin*. 205
Du Monceau. — Bibliographie : *Une source du Médecin malgré lui*. — *Journal de Stendhal*. — *Théâtre en Russie*. — *Almanach des Spectacles*. — *Dépit amoureux*. 214
G. M. — Ephémérides : Septembre1688-1788. . . 221
Mondorge. — Bulletin théatral : Comédie-Française; Odéon; Théâtre d'application. 223

N° cxvi. — Novembre 1888.

Ed. Thierry. — *Gros-René petit enfant* et l'*Embarras de Godard*. 225
E. Valnay. — Molière à Moscou. 237
E. Lapierre. — Molière illustré : XXI-XXII. L'*Avare* et les *Fourberies de Scapin*. 242

Du Monceau. — Bibliographie : *Points obscurs de la vie de Corneille. Comédie en France au XVIII^e siècle.* Lycée Molière. Statue de Shakespeare. . . 249
G. M. — Ephémérides : Octobre 1688-1788 . . . 253
Mondorge. — Bulletin théatral : Comédie-Française; Odéon; Opéra-Comique; Grand-Th. de Versailles; Matinées Ricquier; Th. d'application 255

N° cxvii. — Décembre 1888.

H. Tivier. — De l'imitation dans le Théâtre de Molière 257
A. Vingtrinier. — Un ennemi de Molière. 263
G. Monval. — Une fausse lettre de Corneille à Molière. 273
E. Lapierre. — Molière illustré : XXIII. *La Comtesse d'Escarbagnas.* — XXIV. *Les Femmes savantes.* 275
Du Monceau. — Bibliographie : *Verzeichniss von Bildwerken und Bildern. Molière*-Leman 282
G. M. — Ephémérides : Novembre 1688-1788. . 285
Mondorge. — Bulletin théatral : Comédie-Française; Odéon; Opéra-Comique; G.-Th. de Versailles; Matinées Ricquier; Th. d'application; Ecole Fénelon 287

N° cxviii. — Janvier 1889.

E. Lapierre. — Molière illustré : XXV. *M. de Pourceaugnac.* XXVI. *Les Amans magnifiques.* XXVII. *Le Bourgeois gentilhomme.* XXVIII. *Psyché.* XXIX. *Le Malade imaginaire* 289
G. Monval. — La petite maison d'Armande au Mont-Valérien. 309
Du Monceau. — Bibliographie : *Louis XIV, Molière et Tartuffe. — Les Comédies de Molière en Allemagne.* 313
G. M. — Ephémérides : Décembre 1688-1788. . 317
Mondorge. — Bulletin théatral : Comédie-Française; Odéon; Opéra-Comique; Th. de l'Alhambra; Matinées Ricquier; Th. d'application. . 319

N° CXIX. — Février 1889.

MOLIÈRE. — *Remercîment au Roy*, fragment 321
J. CLARETIE. — A Molière. 322
P. MESNARD. — Toast à Molière 323
MONDORGE. — Banquet-Molière 327
G. MONVAL. — Molière-Crésus ! 330
G. MONVAL. — La Cérémonie turque jugée par un Musulman. 336
DU MONCEAU. — BIBLIOGRAPHIE : *Autour de Molière* . 341
G. M. — EPHÉMÉRIDES : Janvier 1689-1789 349
MONDORGE. — BULLETIN THÉATRAL : Comédie-Française; Odéon; Opéra-Comique; Th. d'application; Matinées Ricquier; Théâtres de La Rochelle, Molière, Alexandra 350

N° CXX. — Mars 1889.

E. BOYSSE. — Au revoir ! poésie 353
G. MONVAL. — Vauselle à Sedan. 356
DU MONCEAU. — BIBLIOGRAPHIE : *François Molière d'Essertines* ; Les *Précieuses* ; *Molière en Allemagne* ; Le *Théâtre à Dijon*. 360
G. M. — EPHÉMÉRIDES : Février-Mars 1689-1789. . 372
MONDORGE. — BULLETIN THÉATRAL : Comédie-Française ; Odéon ; Opéra-Comique ; Matinées Ricquier; Théâtre libre ancien; Variétés de Versailles. 375
INDEX ALPHABÉTIQUE. 376
TABLE DES MATIÈRES 380

ERRATUM

Dans le *Toast à Molière* (p. 323 de notre dernière livraison), nous avons fait dire à M. Paul Mesnard qu'il ne ferait pas précéder son toast « d'un long bavardage *à la Mentor* ».

Lire « à la *Nestor* ».

Le Directeur-Gérant : GEORGES MONVAL.

La Rochelle, Imprimerie Nouvelle Noël Texier.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Rel. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU

P
LaF
M

Molériste.
1888-1889.

DATE

NAME OF BORROWER